


LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN



LE JOURNAL DES SÇAVANS,

POUR

L'ANNÉE M. DCC. LXXIX.

AVRIL.



A PARIS;

Au Bureau du Journal de Paris, rue du Four S. Honoré.

M. DCC. LXXIX.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.

AVIS.

On s'abonne actuellement pour le JOURNAL DES SÇAVANS *au Bureau du Journal de Paris, rue du Four S. Honoré ; & c'est à l'adresse du Directeur de ce Journal qu'il faut envoyer les objets relatifs à celui des Sçavans. Le prix de la Souscription de l'année est de 16 liv. pour Paris, & de 20 liv. 4 s. pour la Province, soit* in-12 *ou* in-4°. *Le* JOURNAL DES SÇAVANS *est composé de quatorze Cahiers ; il en paroît un chaque mois, & deux en Juin & en Décembre.*



LE JOURNAL DES SÇAVANS.

AVRIL. M. DCC. LXXIX.

HISTOIRE nouvelle de tous les Peuples du Monde, réduite aux ſeuls faits qui peuvent inſtruire & piquer la curioſité, ou Hiſtoire des Hommes. Partie de l'Hiſtoire ancienne. Ouvrage enrichi de Cartes & de Planches exécutées par les meilleurs Artiſtes. Tome I. A Paris, 1779. Avec Approbation & Privilége du Roi. vol. *in*-12.

LES Sçavans ont depuis long-tems des Hiſtoires univerſelles qu'ils peuvent conſulter ; les Gens de goût

en desirent une aujourd'hui qu'ils puissent lire : tel est le jugement que l'Auteur porte de toutes les Histoires qui ont eté composées jusqu'à présent ; il annonce que celle-ci aura pour base la vérité, & qu'elle peut être considérée comme un traité de morale mis en action ; qu'elle est destinée à peindre les hommes, à les rendre meilleurs, &, s'il est possible, plus heureux. Elle embrassera tous les tems connus & tous les faits dignes de l'être, ainsi elle sera une Histoire universelle, mais non telle que celles qu'on a données sous ce nom. Celles-ci lui paroissent des monumens de patience, comme les pyramides, qui étonnent le vulgaire, mais que l'artiste se permet de dédaigner. Il se propose de n'introduire sur la scène que les héros, & de laisser les acteurs subalternes derrière les coulisses.

» Qu'on songe, dit-il, que les » faits de la plus haute antiquité ne » sont parvenus jusqu'à nous qu'a-

» vec la rouille des siècles qui les a » dénaturés, & que cette rouille n'a » point été dissipée par les Ecrivains » qui nous les ont transmis ; car il » ne nous reste aucun monument » d'Historiens Philosophes avant » l'Ere des Olimpiades ». C'est à la naissance des Républiques grècques que la plume d'un Historien doit s'élever avec son sujet, & que cessant de commenter Sanchoniaton, & Hésiode, il peut aspirer à être le rival de Tacite ; ainsi l'Auteur se contente d'esquisser rapidement l'Histoire des Monarchies antérieures à Athènes & à Rome, parce qu'en général cete Histoire du monde primitif n'a selon lui qu'une base de fable, & que pour l'homme qui cherche des faits & non des conjectures, elle ne commence qu'à la decadence de Babylone. Mais il faut ajouter ici que, quoique l'Auteur annonce l'Histoire de tous les Peuples du monde, il n'a pas dessein d'écrire celle des Juifs, ni celle de

l'Eglise. » cette Histoire, dit-il, » étant d'un ordre supérieur à la » raison, ne peut être admise dans » un Ouvrage où l'on se permet de » tout peser dans la balance de la » raison : il ne faut pas que la Phi- » losophie expose à une critique » profane des faits que la Religion » expose à la vénération des Peuples: » en un mot l'Histoire que nous an- » nonçons, exécutée par des gens » de Lettres ne sauroit être qu'un » monument de Littérature. Cepen- » dant je ne dissimulerai point que » mon Ouvrage a un but très indé- » pendant de tout succès littéraire. » Il est destiné à rendre Dieu, la Pa- » trie & la vertu plus chers aux » hommes ». Il semble cependant que l'Histoire des Juifs devoit natu- rellement entrer dans ce plan, puis- que, loin d'être contraire à celle des autres Nations, elle peut servir à en former la chaîne, & doit entrer dans les vues d'un vrai Philosophe, d'au- tant plus que le Pentateuque est le

plus ancien Livre qui ſoit au monde.

L'Ouvrage que nous annonçons doit paroître tous les quinze jours, par petits cahiers d'environ 96 pag. & il eſt propoſé par abonnement, l'année eſt fixée à 24 liv. pour Paris, & à 30 liv. pour la Province.

Les deux premiers cahiers qui viennent de paroître contiennent des préliminaires, c'eſt-à-dire une introduction dans laquelle l'Auteur examine dabord quelles ſont les ſeules Hiſtoires dignes d'occuper les hommes. Il penſe que depuis Belus juſqu'à Louis XIV, il n'y a pas dix Peuples dont il convienne d'écrire l'Hiſtoire, & encore dans ce petit nombre d'Empires qui ont fait époque, il faudroit ordinairement retrancher, dit-il, le terme de leur fondation & celui de leur décadence; car les hommes, ſelon lui, ne ſont bons à examiner ni quand la ſtupidité en fait des ſauvages, ni quand le luxe en fait des barbares. Il paroît d'après ce plan que ceux qui deſirent

trouver dans une Hiſtoire la forma-tion des différens Etats, leurs ac-croiſſemens inſenſibles, le progrès qu'ils ont fait dans les ſciences, leur décadence & leur chûte ne doivent point avoir recours à cet Ouvrage.

C'eſt en Aſie qu'il faut chercher le théâtre des grandes ſociétés, cette partie du monde eſt féconde en gran-des révolutions : en effet, dit l'Au-teur, encore aujourd'hui les trônes mobiles de la Perſe & de l'Indoſtan, appartiennent au premier brigand qui oſe les uſurper. Réflexion qui nous paroît exagérée, puiſqu'en dif-férens tems il y a eu dans ces con-trées des Empires qui ont ſubſiſté avec éclat pendant pluſieurs ſiècles, & ſi l'Auteur penſe qu'ils ne ſont pas dignes de notre attention, cela vient peut-être de notre faute, il faudroit puiſer leur hiſtoire dans d'autres ſources que dans celles que nous avons. Ces peuples ont écrit leurs annales, & ce ſont leurs pro-pres monumens qu'il faudroit con-

ſulter; mais le goût dominant ne va pas juſques-là, & nous porte à ſoutenir que de tels Ecrivains ne valent gueres la peine d'être lus & conſultés. Le ſeul Empire de la Chine attire l'attention de l'Auteur: cet Empire à conſervé, ſelon lui, 4 mille ans ſes propres Souverains, & les conſidérations ſur les cauſes politiques qui ont maintenu ſon indépendance, en ſont plus dignes, dit il, d'occuper la plume d'un Philoſophe : mais un Philoſophe, s'il eſt éclairé, s'il réfléchit ſur les événemens, s'il cherche le vrai, trouvera que l'Empire de la Chine a été peut-être plus qu'aucun autre expoſé à de grandes révolutions, qu'il a ſouvent paſſé des mains d'un Chinois dans celles d'un Etranger, que ſon trône a été occupé par un grand nombre de brigands, c'eſt ainſi que l'Auteur appelle les Souverains paſſagers de l'Aſie; que les Loix n'ont pas toujours été les mêmes, en un mot, que les Chinois reſſemblent en tout aux autres hom-

mes. Si l'Auteur nous présente un tableau différent, il s'écartera de la vérité qui doit être la base de l'Histoire. Nous craignons qu'il ne se livre trop souvent à des conjectures hasardées; en effet, il place les premiers habitans de la terre desséchée sur le sommet des montagnes, & d'après ce principe, il fait descendre des sommets du Songari les Tartares & les Chinois. Ceux qui se livrent à la connoissance exacte des faits exigeront que celui-ci soit appuyé sur quelque témoignage. L'Auteur qui ne se propose d'admettre, dans cette histoire des hommes, que ce qu'il y a de plus authentique & de plus constant, qui ne veut point parler de toutes les histoires qui souffrent des difficultés chronologiques, nous paroît cependant adopter des fables quand il s'agit d'établir l'antiquité de quelques Nations. Ainsi, en parlant de la chronologie, dans son second cahier, il dit : une autre époque non moins sûre peut-être

eft l'éclipfe centrale du foleil calculée à Nanking 2155 ans avant notre Ere vulgaire, & reconnue par la plupart des Aftronomes. En examinant de plus près ce que les différens Auteurs en ont dit, il auroit pû fe convaincre qu'on ne peut gueres s'appuyer fur cette éclipfe, puifque ceux qui en ont parlé ne peuvent s'accorder entre eux. Quant à la Ville de Nanking, il eft conftant qu'elle n'étoit pas encore fortie des marais dont le pays étoit alors couvert & qu'elle ne fut bâtie que bien des fiècles après ; Pe-king n'exiftoit pas non plus : on ne devroit point trouver de pareilles inexactitudes ni des conjectures fi peu philofophiques dans une hiftoire où l'on veut fe borner à un nombre de faits inconteftables : nous pourrions encore en citer plufieurs autres de la même efpèce.

Dans le plan de l'Auteur l'hiftoire de la Grèce & de Rome tiendra le premier rang. » Quoiqu'en dife le » troupeau fervile des imitateurs &

» des adulateurs, l'hiſtoire ancienne
» eſt en général plus faite que la
» nôtre pour plaire & pour inſtruire;
» les inſtitutions de la Grèce & de
» Rome étoient moins verſatiles que
» celles de l'Europe moderne; leurs
» héros avoient un caractère plus
» marqué, leurs tyrans même impri-
» moient à leurs crimes une ſorte de
» grandeur qu'accompagne toujours
» la célébrité ».

L'Afrique n'a jamais eu que deux Empires policés, l'Egypte & Carthage; aujourd'hui elle eſt dévaſtée par le fléau deſtructeur du deſpotiſme; le nouveau monde n'offre qu'un moment brillant pour la plume d'un Tacite; l'Europe elle-même n'a été, pendant un grand nombre de ſiécles, qu'une chaîne immenſe de forêts, où quelques ſauvages iſolés mangeoient du gland, ſe battoient avec les loups & ſacrifioient des hommes.

Après ce premier coup d'œil, l'Auteur obſerve, dans un ſecond

article intitulé du scepticisme raisonné de l'histoire, que le flambeau de la critique s'éteint à une distance de trois mille ans, & qu'il nous est presque impossible d'écarter les nuages qui nous cachent la vérité. La base de l'histoire comme celle de la philosophie est l'étude des faits, c'est à les discerner que consiste la saine critique, c'est à les peindre que doit être employée la vraie éloquence. D'après ces principes, il pense que la défaite de Porus semble à cet égard un Drame d'imagination dont le Poëte a inventé jusqu'aux noms des personnages : il prétend qu'il est démontré que dans le période de la conquête d'Aléxandre, toute cette partie de l'Asie étoit soumise à un Souverain de la Maison de Succadit, & qu'on ne peut fixer aucune époque depuis l'obscur Btama ju qu'au trop célèbre Koulikan, où l'Inde ait secoué le joug de ses despotes. On voit ici que l'Auteur dit des expéditions d'Aléxandre ce que M. P. a

dit de celles de Sesostris, [tom. I. pag. 28.] il semble le copier en changeant seulement les personnages: mais tout ce qu'il annonce comme démontré nous paroît fort hasardé, & nous l'exhortons à ne pas se fier aux recherches de M. P. & à n'en pas faire usage, s'il veut écarter & le pyrrhonisme absolu & l'enthousiasme.

Il fait ensuite quelques réflexions sur les premiers monumens historiques, sur les causes de l'incertitude des premières annales, sur les nuages dont les plus célèbres époques de l'antiquité sont enveloppées, sur les prodiges, sur l'ancienne chronologie, sur le petit nombre de monumens authentiques, sur les Historiens, sur les qualités de l'Histoire. Il faut avouer que toutes ces réflexions ne nous donnent pas une grande idée de l'ancienne Histoire ni des Historiens: mais nous craignons que le scepticisme raisonné de l'Auteur, ne l'ait conduit au-delà des bornes d'une

ſage critique, & que le goût, porté peut-être trop loin, ne produiſe qu'une Hiſtoire ſuperficielle, trop dépourvue de faits, & peut-être trop romaneſque dans le recit de certains événemens. Il n'eſt pas rare que, pour les rendre plus intéreſſans, le Philoſophe & l'homme de goût n'en altèrent la vérité.

Dans ce que l'Auteur dit de la chronologie, en indiquant combien les anciennes époques peuvent être incertaines, telles que ſont celle du déluge d'Ogyges, celle de la priſe de Troye,&c. il demande par quelle ſingularité une de ces époques eſt-elle l'Ere de Nabonaſſar? On ne connoît ce Prince, dit-il; que parce que à ſon avénement au trône, il détruiſit tous les monumens de l'hiſtoire; étoit-ce donc aux Hiſtoriens à tirer de l'oubli la mémoire de ce Sultan obſcur de Babylone? falloit-il forcer la poſtérité à recevoir comme une époque dans les arts le règne d'un eſclave couronné qui ne cher-

cha qu'à les anéantir ? On pourroit demander à quoi tendent ces pompeuses réflexions, est ce à détruire l'autenticité de cette Ere universellement reconnue ? où l'Auteur a-t-il pris que Nabonassar a fait brûler les livres ? & que signifie ce mot de *Sultan*, terme qui n'existoit pas alors pour désigner un Souverain ? c'est pêcher tout-à-la-fois contre le costume & contre la vérité.

Les traits de lumiere, dit-il, qui nous restent sur l'ancienne chronologie viennent de la terreur qu'inspira aux premiers habitans du globe, l'aspect de quelques phénomènes, & les éclipses sont la base sur laquelle les Historiens fondent des époques dont les Pyrrhon d'aucun siècle ne sauroient affoiblir la certitude : il cite pour exemple de Peuples qui ont employé ainsi ces sortes de phénomènes, les Japonois & les Chinois : on a même vû, dit-il, des Nations chez qui l'histoire primitive n'étoit que celle de ces phénomènes.

Tel fut le Japon lorſqu'il commença à ſe civiliſer ; l'Auteur ſemble ajouter ici, au texte de Kempfer qu'il cite pour ce pays, & l'on ne concevra pas en liſant la relation de ce voyageur, une plus grande idée de l'hiſtoire du Japon. Quant à la Chine, 800 ans avant J. C., on ſeroit embarraſſé de nous donner une longue ſuite d'éclipſes. Quoiquil en ſoit, ce ſont les olympiades, 776 ans avant l'Ere chrétienne, qu'il regarde comme la ligne intermédiaire qui ſépare l'hiſtoire de la *Fable*. Cette expreſſion paroîtra trop forte, ce qui précède cette Ere eſt obſcur & difficile à démêler, mais ne peut-être mis au rang des Fables.

En parlant du petit nombre des monumens authentiques, il dit que Moyſe grava ſur des tables de pierre ſon Pentateuque ; probablement il confond ici le Décalogue avec ce livre. Quant aux autres monumens, ceux qu'il indique ne concernent que la Grèce ; telles ſont les Inſcrip-

tions & furtout les marbres. Mais, dit-il, on n'écrit point l'hiftoire des hommes avec des calculs des éclipfes & des marbres de Paros ou du Capitole ; il faut donc recourir à d'autres monumens, c'eft-à-dire, aux hiftoriens. On ne proftituoit point, ajoute-t-il, dans les premiers âges le burin de l'hiftoire à des mains vulgaires ; c'eft Moyfe, c'eft Hermes, c'eft Zoroaftre qui ont été les plus anciens hiftoriens. Chez les Grecs on lifoit les hiftoires dans les affemblées de la nation. A Rome, l'hiftoire ne fut écrite pendant longtems que par les premiers de la République. L'Auteur s'arrête ici un moment fur la manière d'écrire l'hiftoire, fur le défaut de quelques-uns des anciens hiftoriens ; & il termine ces réflexions par l'expofition de fon propre plan. L'Ouvrage qu'il publie fera, dit-il, moins l'hiftoire des Etats que celle des hommes ; elle fera dégagée de tous les détails d'expéditions militaires, de tous les

contes absurdes & de toutes les réflexions puériles. Il fera ensorte qu'elle soit réduite aux seuls faits qui peuvent éclairer l'esprit humain ou piquer sa curiosité. Il traitera en particulier l'histoire de chaque Empire depuis son origine jusqu'à sa conquête. Il paroît devoir commencer par Rome, ensuite il passera à celle des Chinois dont il suivra l'histoire depuis son origine jusqu'à nos jours, parce que ce peuple est, selon lui, le seul qui a conservé quatre mille ans son trône, ses mœurs & ses loix. Mais si l'Auteur veut faire usage du scepticisme raisonné dont il a tant parlé, il rabattra sans doute beaucoup de cette haute idée qu'il a des Chinois. Il trouvera dans l'histoire de cette nation des fables & des difficultés pareilles à celles que l'on rencontre dans l'histoire des autres peuples.

A chaque époque il jettera un coup-d'œil rapide sur les causes & les résultats des révolutions des Em-

pires ; & comme l'homme de goût, dit-il, veut être inſtruit ſans qu'on lui montre avec oſtentation la peine qu'on prend pour l'inſtruire, on lui épargnera les diſcuſſions de la chronologie, les notes érudites & tout l'appareil de la ſcience. On placera ſeulement à la ſuite de l'hiſtoire de chaque peuple un abrégé de ſes faſtes qui rétablira dans chaque évènement l'ordre des dattes, que l'intérêt de la narration aura ſouvent obligé d'intervertir. A la fin de l'Ouvrage on donnera une notice des citations qui peuvent juſtifier le travail de l'Auteur. Quant au ſtyle, voici ce qu'il en dit lui-même : « Il » me paroît que le ſtyle le plus pro- » pre à l'hiſtoire eſt celui qui lui im- » prime une forme dramatique, qui » échauffe l'ame du Lecteur ou qui » réveille ſon attention, en offrant » à ſes regards une galerie de ta- » bleaux. »

L'Auteur a dit que quand l'âge des fables eſt paſſé, l'hiſtorien reſ-

pire; que dans une hiſtoire des hommes on ne ſauroit trop circonſcrire le tableau de l'Antiquité; que toute la partie du champ de l'hiſtoire la plus ancienne n'offre qu'un amas de landes; & que quand, à force de travaux, on eſt parvenu à les faire diſparoître, il ſe trouve que le ſol cultivé ne valoit pas les frais du défrichement. Malgré ces réflexions, on ſera ſans doute étonné de trouver à la tête de cet Ouvrage l'hiſtoire des Atlantes, dont depuis peu on veut faire le peuple primitif qui a policé tous les autres. L'Auteur employe un troiſième Cahier à diſcuter ce que les Modernes en ont dit; il les réfute & ſe propoſe d'établir un autre opinion ſur ce peuple ſingulier dont on ne connoît que le nom. C'eſt un nouveau champ que l'on entreprend de défricher, quoique pluſieurs ayent regardé le récit de Platon comme un roman, & que ceux qui ont cru y appercevoir un fond de vérité ayent vainement

tenté de la découvrir. L'Auteur ne craint point de dire qu'il eſt difficile d'infirmer à cet égard l'autorité du texte de Platon, ſans renverſer en même tems tous les monumens hiſtoriques ſur leſquels eſt fondée la croyance de l'univers. C'eſt ainſi qu'il s'exprime, lui qui ſemble ne vouloir admettre que ce qu'il y a de plus authentique & de plus clair dans l'hiſtoire, & qui écarte même celles qui lui paroiſſent ſouffrir quelques difficultés. Au reſte, quand il ſeroit vrai que les Atlantides auroient exiſté, il n'en réſulte pas qu'ils ayent été les inſtituteurs des autres nations, & toutes les connoiſſances qu'on leur attribue ne ſont point appuyées ſur le témoignage d'aucun ancien Auteur.

[*Extrait de M. de Guignes.*]



HIEROGLYPHES, dits d'*Horapolle*; Ouvrage traduit du grec par M. *Requier*. A Amſterdam; & ſe trouve à Paris, chez Jean-François Baſtien, Libraire, rue du Petit-Lion F. S. G. 1779. 1 vol. *in*-12. de 326 pages.

CETTE traduction des Hieroglyphes d'Horapolle, ou, pour parler plus exactement, d'Horus-Apollo, a été entrepriſe & finie il y a plus de 5 ans; mais des raiſons particulières ont empêché M. Requier de la publier. Elle eſt faite en partie d'après deux manuſcrits de la Bibliothèque du Roi & d'après la traduction que Corneille de Paw a publie de ce même Ouvrage. M. Requier a cru devoir prendre quelques libertés; & pour en donner une idée, il a joint à la fin du volume la traduction littérale d'un petit nombre d'Hieroglyphes, avec le texte grec & des remarques critiques. Il y propoſe de plus



différentes leçons dans le deſſein de rétablir le texte & de corriger quelques endroits de la traduction de Corneille de Paw. Enfin, pour répandre dans ces recherches quelque agrément, M. Requier, à l'occaſion de ces animaux, qui ſont, dit-il, comme le moule de preſque tous les Hieroglyphes, entre dans quelques détails ſur le génie, le caractère & l'induſtrie des plus remarquables de ces animaux. Dans ce petit tableau d'hiſtoire naturelle, dit-il, le lecteur ordinaire trouvera l'amuſement qu'il cherche toujours, & le ſçavant, le délaſſement juſte qu'il cherche quelquefois.

Suivant M. Requier & M. l'Abbé Rive, qu'il cite, ce n'eſt point à un Horus-Apollo qu'il faut attribuer la collection de ces Hieroglyphes ; mais à un perſonnage nommé Philippe, qui dit les avoir traduits de la langue égyptienne, & qui vivoit, ſelon toutes les apparences, dans le quinzième ſiècle. Nous ne

pouvons appercevoir ſur quel fondement M. Requier & M. l'Abbé Rive dont il adopte l'opinion, s'appuyent pour avancer que Philippe qui a traduit en grec ces Hieroglyphes ne vivoit que dans le quinzième ſiècle. Il ne pourroit être alors qu'un impoſteur, parce que de ſon tems il étoit impoſſible de rien traduire de l'égyptien, langage qui étoit abſolument inconuu comme il l'eſt à préſent. En 1505, Alde en a donné une Edition, & en 1574 on en avoit déjà publié à Paris une traduction françoiſe; ce qui auroit ſuivi de trop près la compoſition de Philipe. M. Requier dit que la principale autorité ſur laquelle ſe fonde à cet égard M. l'Abbé Rive, eſt celle du célèbre Jean Albert Frabricius. Celui ci, L. I. c. XIII. de ſa Bibliothèque grecque, ſe contente de dire qu'on ne ſait point en quel tems vivoit ce Philippe qui traduiſit de l'égyptien en grec l'Ouvrage d'Horus, ou plutôt qui raſſembla ces

Hieroglyphes d'après quelque Auteur auquel on a donné le nom d'Horus-Apollo. Il soupçonne seulement que ce Philippe ne paroît pas devoir être d'une grande antiquité. On peut voir tout ce que ce Sçavant dit de l'Ouvrage d'Horus-Apollo, des éditions qu'on en a publiées & des différentes traductions qui en ont été faites dans le premier Livre de sa Bibliothèque grecque. Mais il est constant qu'on ne peut, dans ce qu'il dit, déterminer en quel tems vivoient cet Horus-Apollo & Philippe qui nous a conservé ces Hieroglyphes.

On sçait que les Egyptiens, pour représenter leurs idées, se servoient, au lieu de lettres alphabétiques, de figures d'animaux, de plantes, &c. Tous leurs monumens sont couverts de ces figures ; & il seroit très-important qu'on nous eût transmis les idées qu'ils y attachoient ; avec un tel secours nous serions peut-être en état d'entendre les inscriptions dont leurs

monumens ſont chargés. Quoique Horus-Apollo nous en ait conſervé quelques-uns, ſon Ouvrage qui eſt une eſpèce de Dictionnaire, ne contient pas aſſez de ces peintures pour ſatisfaire pleinement notre curioſité. Dans pluſieurs éditions & traductions qu'on en a données, on a fait graver ces Hieroglyphes; mais ils y ſont de pure imagination, & n'ont aucune conformité avec ceux que nous voyons ſur les monumens, & par conſéquent ils ne ſont d'aucune utilité. Il n'en ſeroit pas de même ſi l'on pouvoit joindre à la deſcription qu'Horus-Apollo fait de ces Hieroglyphes les vraies figures égyptiennes que nous voyons ſur les obéliſques. Mais cet Ecrivain n'en contient pas un aſſez grand nombre, & ne nous a pas fait connoître quantité de traits particuliers qui forment, avec l'animal repréſenté, une eſpèce de groupe; en un mot, il ne nous a pas aſſez développé toute la marche de cette écriture ſingulière. On

peut consulter ce que M. Warburton en a dit dans son Traité des Hieroglyphes égyptiens, & ce que M. de Guignes en a dit dans un Mémoire de l'Académie, (Tome XXXIV.) qui est intitulé, *Essai sur les moyens de parvenir à la lecture & à l'intelligence des Hieroglyphes Egyptiens*. Ces tentatives ne nous conduisent point encore au terme auquel nous aspirons. M. D. G. a fait voir dans ce Mémoire combien cette manière d'écrire des Egyptiens étoit conforme à celle des Chinois. Il cite plusieurs des Hieroglyphes rapportés par Horus-Apollo que l'on retrouve chez les Chinois. Par exemple, pour représenter la *science*, la *doctrine*, les Egyptiens peignoient le ciel qui répand sa rosée; & les Chinois ont formé une espèce de groupe dont les différentes parties réunies signifient l'homme sur lequel tombe la rosée du ciel. Pour désigner le nombre *dix*, les Egyptiens traçoient une ligne horizontale tra-

verſée par une ligne perpendiculaire. Cette figure eſt également chinoiſe & ſignifie la même choſe.

Nous avons dit qu'Horus-Apollo ne nous avoit pas toujours aſſez développé la compoſition entière de ces Hieroglyphes ; en effet, la même figure ſerviroit à exprimer un trop grand nombre d'idées différentes, ce qui jetteroit de la confuſion dans l'eſprit du lecteur. Il eſt vraiſemblable que les Egyptiens ajoutoient à la figure principale quelque autre trait ou quelque autre petite figure deſtinée à modifier ou à varier la ſignification. Ainſi, pour exprimer la *triſteſſe*, Horus-Apollo dit qu'ils repréſentoient un cynocephale ; mais cet animal étoit ſouvent employé dans les Hieroglyphes & ſignifioit différentes choſes. Les Chinois, en y joignant une petite figure qui ſervoit à exprimer la *voix*, l'ont alors regardé comme un ſymbole par lequel ils déſignent la *triſteſſe*. Ainſi Horus-Apollo ne nous

indique, en quelque façon, que la racine du mot ou du Hieroglyphe, sans parler des additions destinées à modifier les idées. De même l'épervier étoit l'emblême de la Divinité, de l'élévation, de l'abaissement, de l'excellence, du sang, de la victoire, &c. mais sans doute les Egyptiens ajoutoient à cette figure principale d'autres figures qui en déterminoient le sens; c'est ce dont il ne nous a pas averti & ce qui rend son Ouvrage moins utile & moins propre à nous conduire à l'intelligence des Hieroglyphes égyptiens; mais il suffit, pour nous donner une idée de cette écriture qui doit avoir été celle des premiers hommes, que les Egyptiens seuls nous ont conservée, & sur laquelle ils ont travaillé au point d'en former un corps d'écriture très-compliqué & très-sçavant, mais qu'il ne faut pas confondre avec les Hieroglyphes des Mexicains qui ne paroissent être qu'une peinture grossière des idées. Ceux qui n'ont au-

cune connoissance des Hieroglyphes égyptiens, pourront s'en former une idée suffisante en lisant cette traduction de M. Requier. Par respect pour les mœurs, il a cru devoir en supprimer quelques-uns : ainsi ce petit Ouvrage peut être mis entre les mains de tout le monde ; mais nous croyons que les Sçavans ne peuvent se dispenser d'avoir recours au texte grec & aux remarques de Corneille de Paw.

[*Extrait de M. de Guignes.*]

ΛΟΓΓΟΥ, *&c. Longi Pastoralium de Daphnide & Chloe. Libri quatuor. Ex recensione & cum animadversionibus Johan. Bapt. Casparis* d'Ansse de Villoison, *Regiæ Inscript. Acad. Par. Regiæ Londin. necnon & Antiquariæ, Regiæ Berolinensis, Gotting. Manhem. Upsal. Matrit. Massil. Corton. Romæ, Societatum Socii. (Principi Carolo Augusto Duci Regnanti Saxo-Vinariensi & Isena-*

censi.) Excudebat Fr. Amb. Didot, Parisiis, Sumptibus Guill. Debure natu majoris, Bibliopolæ. 1778. *in-*8°. 135 pag. pour le Texte, autant pour la Version latine, 312 pour les Notes, & 92 pour la Préface.

Les *Pastorales* de Longus, sur les amours de Daphnis & de Chloé, sont un ouvrage bien connu, dont nous avions déjà plusieurs éditions : mais ce qu'on ignore parfaitement, c'est qui étoit ce *Longus*, & quel est le siècle où il a vécu : il a tellement imité la pureté & l'élégante simplicité des anciens Ecrivains de la Grèce, qu'il est impossible de juger, par son style, du tems où il a écrit. Il en est de cet Auteur, comme de Muret, du Cardinal Bembo, de Vida & de plusieurs autres, qui ont si heureusement imité Cicéron, Virgile & les bons Auteurs latins, que la postérité ne pourroit assigner le

tems où ils ont vécu, si elle n'avoit que leur style pour en juger, & si elle ne le savoit d'ailleurs.

En parlant du sujet que cet Auteur a traité, & de la manière dont il l'a traité, M. de Villoison dit: *Quod si tam purum, castum & verecundum fuisset, quàm illius dicendi genus, nullum video scriptorem quem, ob miram sermonis facilitatem, proprietatem, elegantiam, suavitatem, festivitatem & copiam, priorem legere debuissent juvenes qui græcas litteras à primo limine salutare incipientes, quibusdam illecebris invitandi sunt.* Malgré cette facilité, ces graces, cette élégance de style, il remarque quelquefois dans Longus cette recherche, cette affectation qui caractérise les Sophistes grecs. C'est le jugement qu'en a porté M. Huet, & que confirme le nouvel Editeur, sans approuver la critique que le docte Prélat a faite de l'*économie de la Fable* qui lui paroissoit mal entendue. Il trouvoit mauvais que Longus eût

commencé son roman par la naissance de ses bergers, & ne l'eût même pas fini à leur mariage, étendant sa narration jusqu'à leurs enfans & à leur vieillesse. M. D. V. répond que cette fin n'est pas aussi digne de censure que l'a jugé M. Huet, & Bayle après lui ; que Longus s'arrête peu aux événemens arrivés dans la vieillesse de Daphnis & Chloé, & à ce qui concerne leurs enfans. Que ceux qui ont suivi avec intérêt le berger & la bergère, sont charmés d'apprendre quel a été leur sort après leur union. Que, pour ce qui regarde le commencement de Histoire ; il ne faut pas astreindre les Auteurs de romans aux mêmes règles que les Poëtes épiques, sur-tout lorsqu'il s'agit d'un conte pastoral, tel que celui de Longus : mais ce qui étonne davantage M. D. V. c'est que M. Huet ait mis en doute si Longus est plus ancien que *Théodore Prodome*, & *Eustathe* ou *Eumathe*; car on ignore, dit-il, le tems où ils ont vécu. Longus a dû

vivre au moins ſept ſiècles avant ces Ecrivains, au jugement de M. D. V. qui penſe que le ſtyle ſeul ſuffit pour en décider. d'ailleurs on ſait en quel ſiècle a vécu Théodore Prodome, c'eſt-à-dire vers le commencement du douzième ſiècle, ſous les Empereurs Aléxis & Jean Comnène, comme l'a remarqué Fabricius. *Eumathius* a vécu à-peu-près dans le même tems, de même que *Nicétas Eugénianus*, qui étoit inconnu à M. Huet, & dont le roman n'exiſte qu'en manuſcrit.

La première édition de la Paſtorale de Longus parut chez Philippe Junte, à Florence, en 1598, *in*-4°. avec la verſion & les notes de Raphaël Columbanius. Le manuſcrit dont ſe ſervit cet Editeur fut collationné à Rome avec trois autres par Fulvius Urſinus, qui lui envoya les variantes. La ſeconde parut à Heidelberg, en 1601, *in* 8°. on n'y fit que ſuivre l'édition de Florence, ſans la

verſion & les notes : mais on a mis à côté du grec, une paraphraſe ou plutôt une imitation, en vers héroïques, compoſée par Laurent Gambara. La troiſième, bien meilleure, parut à Hanau en 1605, *in*-8. par les ſoins de Godefroi Jungerman, avec une verſion latine & de bonnes notes. Pierre Mollius, Docteur & Profeſſeur en langue grèque, à Francker, en publia une quatrième en 1660, ſans le ſecours d'aucun manuſcrit, mais avec une traduction de ſa façon : pour les notes dont il l'accompagna, il copia preſque mot à mot, ou abrégea celles de Columbanius, de Jungerman & d'autres critiques, ſans en avertir ; de ſorte que le nouvel Editeur déclare n'avoir jamais vu un plus impudent plagiaire, *nunquam impudentiorem vidi plagiarium*. Mollius feignit même d'ignorer, au commencement de l'impreſſion, que Jungerman eût traduit Longus, & qu'il y en eût même une

traduction latine, connoiſſance qui ne lui parvint qu'après que ſa verſion fut imprimée.

La cinquième édition parut *in*-4°. à Paris, en 1754, en très-beau caractère, ſans préface, avec la verſion de Moltius, & quelques corrections inſérées dans le texte entre deux crochets : elle fut enrichie de 29 figures gravées par Audran, ſur les deſſins de S. A. R. M. le Duc d'Orléans, avec d'autres ornemens de bonne main.

La ſixième édition eſt celle qui parut chez Guillaume Debure, à Paris, en 1776, *in*-12, ſortie de la preſſe de F. Ambroiſe Didot, par les ſoins de M. Dutens, connu par le recueil des Œuvres de Leibnits, par l'*origine des découvertes attribuées aux modernes*, & par d'autres productions.

Le nouvel Editeur a corrigé en pluſieurs endroits le texte de Longus par le ſecours de trois manuſcrits de la Bibliothèque du Roi, qui, quoi-

que peu anciens, lui ont fourni de bonnes variantes. Celles que lui a données la collection de trois manuſcrits d'Urſinus, & des variantes du manuſcrit de Florence, telle qu'on la voit à la marge de cette premiere édition, lui ont été fort utiles, parce qu'on y trouve des leçons bien préférables à celles qui étoient inſérées dans le texte. Il a tiré un bon parti de la traduction Françoiſe d'Amyot, parce que, malgré quelques inexactitudes; elle à été faite ſur un excellent manuſcrit. Ce qui eſt aſſez ſingulier, comme l'obſerve M. D. V., c'eſt qu'aucun des autres Editeurs n'ait fait uſage de cette traduction pour réformer le texte: il remarque à ce ſujet que la traduction de Plutarque faite par Amyot pourra de même ſervir aux Editeurs de Plutarque: mais ils auront un ſecours de plus, puiſque le manuſcrit ſur lequel elle a été faite, exiſte dans la Bibliothèque des Pères de l'Oratoire. C'eſt ainſi, ajoute,

t-il que la verſion Syriaque du nouveau Teſtament, par Polixène, qu'à publiée depuis peu à Oxford M. White, Profeſſeur en Arabe, avec une verſion latine & des notes, jettera beaucoup de jour ſur le texte ſacré. Comme M. White prépare une nouvelle édition des LXX, il doit trouver bien des ſecours dans la verſion Arabe, qui a été faite non ſur l'Hébreu, mais ſur la verſion Grèque des Interprêtes d'Aléxandrie. Il eſt à ſouhaiter que le même Savant publie auſſi 1°. le Dictionnaire Hébreu du célèbre Schulteus en 4 volumes *in*-4°., qui ſe conſerve dans la Bibliotèque Bodleienne, de même qu'un autre *Lexique*, ou Livre de *racines*, compoſé en Arabe, par le Rabbin *Jonas* de Cordoue. 2°. Un Ouvrage du Rabbin *Juda*, rédigé preſque ſur le même plan que l'Ouvrage de Schulteus intitulé *clavis dialectorum*, pour montrer le rapport de l'Arabe avec l'Hébreu, & l'uſage que l'on peut faire de la

première de ces Langues pour l'explication du texe sacré.

Comme les premiers Editeurs & Typographes, ont souvent inséré mal-à-propos des points & des virgules dans les textes, parce qu'ils en trouvoient peu dans les manuscrits ; M. Villoison a tâché de réformer les mauvaises ponctuations qui défiguroient le texte de Longus, en le rendant susceptible de différens sens : on y remarque entr'autres un passage où trois manières diverses de ponctuer produisent trois sens différens. Il s'est permis, mais sobrement, d'insérer dans le texte de Longus des corrections proposées par de Savans critiques, lorsqu'elles portoient des marques frappantes de probabilité, où même de certitude.

Tout cela est indiqué dans les notes, avec les variantes que fournissent les manuscrits : on y voit aussi les fautes échappées aux interprètes, les explications diverses de différens critiques discutées & exa-

minées. M. D. V. a mis à contribution les Ecrits de plus de trente Savans pour recueillir leurs observations sur différens endroits du texte. Aux notes que M. Huet avoit mises dans son Exemplaire que conserve la Bibliotèque du Roi, il a réuni celles que lui ont communiquées plusieurs habiles critiques à qui il en fait honneur : il s'est aussi attaché à indiquer les passages des anciens Ecrivains imités par Longus, ou imitateurs de Longus ; mais seulement lorsque ce soin contribuoit à l'éclaircissement ou à la correction du texte. Il a eu aussi occasion de jetter, en passant, du jour sur plusieurs passages de différens Auteurs anciens. Enfin il a consulté les voyages de plusieurs Modernes pour éclaircir quelques anciens usages.

La version placée à côté du texte, n'est ni celle de Jungerman, ni celle de Mollius, mais en quelque sorte un composé des deux, parce qu'on a pris dans l'une ce qu'on a trouvé

de plus exact que dans l'autre; quelquefois aussi il a fallu traduire d'un manière nouvelle des passages qu n'avoient pas été bien entendus, ou qui sont corrigés pour la premièr fois. On voit ici un juste éloge d Guillaume Debure, Libraire, qu n'a épargné ni soin ni argent, pou que cette Edition se distinguât pa sa beauté & son élégance. L'Impri meur Franç. Ambr. Didot méritoi de le partager. Jaloux de perfection ner son art, il a fait exécuter un presse qui, par une seule compres sion, imprime à-la-fois deux page d'une feuille; l'Edition de Longu est le premier fruit de cette nouvell méchanique : *ex quo quidem nov & hucusque inusitato prelo primam omnium exire voluit hanc Longi edi tionem.* Ce n'est pas tout, M de V voyoit avec peine que pour l'ordi naire les lettres majuscules ne por toient pas les esprits & les accen qui leur conviennent; que d'ailleur dans les diphthongues ces accens &

ſprits étoient placés tantôt ſur
emière, tantôt ſur la ſeconde
oyelles, au lieu d'occuper pré-
ent le milieu des deux, puiſ-
es ne forment qu'un ſeul ſon
ur union. Pour remédier à ces
ts, M. Didot a fait auſſi-tôt
e de nouveaux caractères où
prits & les accens ſe trouvent
ment à leur place. Puiſſe
ple d'un zèle ſi louable pour
fection de la Typographie être
nt imité !

voit par ce détail que la nou-
Edition réunit les avantages
tres Editions à un mérite par-
r. Les notes critiques & gram-
ales, pour la plupart, ſeront
à ceux qui ſont curieux de
ntendre le texte, & d'avancer
la connoiſſance de la langue
ue. Ils y trouveront, par exem-
n morceau tiré d'un manuſ-
r l'analogie de la langue grec-
qu'a dicté en Hollande à ſes
rs M. Hennepius, & qui eſt

peu connu dans les autres contrées. Ce Sçavant prétend que les Grecs n'ont qu'un *futur*, & que celui qu'on nomme *second* est formé, suivant l'usage attique, d'anciens verbes qui ne sont plus usités. Il soutient pareillement qu'il n'y a pas deux *aoristes*, & que celui qui porte le nom de *second* n'est qu'un imparfait. On jugera peut-être assez indifférent de savoir que ces tems ne sont ni des futurs seconds, ni des *aoristes seconds*; car, comme ils diffèrent par leur forme, de ceux qu'on nomme *premiers*, il faut bien se donner la peine de les apprendre; & pour leur donner une nouvelle dénomination, on n'en soulage pas davantage la mémoire. Ce peut être une affaire de simple curiosité : ce seroit autre chose s'il s'agissoit de généraliser, & par-là d'abréger, de simplifier les règles de la grammaire grecque; & c'est ce qu'il nous paroît très-possible d'exécuter, si l'on prend une marche un peu différente de celle qui a

té suivie jusqu'à présent. Alors il audroit souvent prendre pour régulier ce qu'on croit s'écarter de la règle, & *vice-versa* Pour en fournir n exemple : le passif τύπτομαι ne lonne pas régulièrement pour seconde personne τύπτη, mais τύπτεαι : comme τίθεμαι donne τίθεσαι : ςαμαι, ἵςασαι, &c. C'est de τύπτεαι que vient τύπτη, parce que les oniens retranchant le *sigma* disent υπτεαι ; ensuite, selon la règle des *ontractes*, l'εα se change en η, & *'iota* se souscrit. Ainsi les verbes prétendus irréguliers en μι sont précisément ceux qui suivent ici & montrent la règle générale. De même le datif participe τύπτουσι n'est point régulier ; τυπτόντεσι, du nominatif τύπτοντες ; d'où τυπτοεσι, par la soustraction des consonnes, & enfin par la règle des contractes, τύπτουσι : par la même raison τιτᾶσι vient de τιτάνεσι, d'où τιτάεσι, & τιτᾶσι, αε, selon la règle des contractes, se changeant en α. Revenons à Longus.

On trouvera dans les notes bien de choſes peu néceſſaires, à la vérité, pour l'intelligence du texte, qui même ont peu de rapport à l'Auteur, mais qu'on ne ſera pas fâché de ſavoir. On y apprendra, par exemple, qu'on a trouvé à Moſcou l'hymne véritable d'Homère en l'honneur de Cérès, qui contient cinq cens vers, & que Pauſanias a ſouvent cité ſous le nom d'Homère. M. Ruhnkenius le publiera dès qu'il aura achevé ſon Edition de Velleius Paterculus. C'eſt à cette occaſion que l'on eſt pareillement inſtruit que Caſpar Pallavicini a découvert depuis peu, à Rome, deux Odes attribuées à Horace. Elles ont été communiquées à M. de Villoiſon par M. Genet, fils du premier Commis du Bureau des Affaires Etrangères; jeune homme dont nous avons auſſi eu occaſion de parler plus d'une fois. On voit ici ces deux Odes que le prétendu Horace adreſſe, l'une à *Julius Florus*, l'autre à ſon Livre

Librum suum. Elles sont suivies
ne note où l'Editeur annonce
l a de très-fortes raisons pour
re qu'elles ne sont pas du Lyri-
latin. [*Extrait de M. Dupuy.*]

STOIRE *de l'Académie Royale*
les Sciences. Année 1775. Avec
es Mémoires de Mathématique
& de Physique, pour la même
nnée, tirés des Registres de cette
Académie. A Paris, de l'Impri-
merie Royale. 1778. 66 pages
l'Histoire & 575 de Mémoires,
vec figures.

L y a peu de Mémoires sur la Phy-
sique générale dans ce volume,
endant M. Perronet y traite un
et qui a beaucoup de rapport à
Physique: nous avons parlé plu-
urs fois du projet important qu'a-
t formé M. Deparcieux pour l'a-
ntage de la ville de Paris. Il
nsistoit à y conduire les eaux de
rivière d'Yvette. M. Perronet a

proposé de joindre à l'eau de l'Yvette, une partie de celle de Bièvre, pour nous procurer dans les tems de sécheresse, 1500 pouces d'eau au moins, & de former, pour diminuer la dépense, deux distributions principales, l'une pour les quartiers de Paris les plus élevés, comme la montagne Ste. Geneviéve, l'autre pour le reste de la ville.

Il a nivelé avec soin tout le terrein où doivent passer ces eaux de l'Yvette & de la Bièvre, tantôt dans des aqueducs, tantôt dans un canal découvert : ces nivellemens sont constatés par des bornes numérotées, & placées de distance en distance sur la ligne que l'on doit parcourir. M. Perronet a dressé des plans de tous les Ouvrages, en a fait les devis les plus détaillés : tout ce travail est déposé dans la Bibliothèque de l'Académie, & dans d'autres Dépots publics, de manière, que si jamais les circonstances permettent de faire exécuter ce grand projet,

projet, il n'y aura plus qu'à l'ordonner, & l'on trouvera tout ce qui dépend de l'art, préparé d'avance par les ſoins de M. Perronet. Au reſte ſans parler de la diſtribution dans Paris, la dépenſe de l'aqueduc eſt évalée à environ huit millions.

On connoît depuis long-tems les attériſſemens des côtes du Languedoc : on a ſouvent répété que la mer ſe retiroit des environs d'Aiguemortes ; mais les Phyſiciens qui ont cité ces faits, pour établir ou pour combattre quelques théories générales, n'ont pas été à portée d'examiner en quoi conſiſtoient véritablement ces attériſſemens, & quelles ſont les cauſes de leur formation : c'eſt ce qu'a fait M. Pouget ; ces recherches, très-curieuſes en elles-mêmes, deviennent maintenant très-intéreſſantes puiſqu'elles peuvent conduire à trouver les moyens de conſerver la ſanté & la vie des habitans

du Languedoc. C'eſt ce qui a occaſionné les obſervations de l'Académicien de Montpellier, il obſerve que preſque tout le terrein du bas Languedoc paroît être l'ouvrage de la mer. Dans toute l'étendue de la Méditerranée, on reconnoît un courant conſtant, qui entre par le détroit de Gibraltar, fait le tour de cette mer & ſort par le même détroit ; il eſt en général preſque parallele aux côtes ; il paſſe devant les embouchures du Rhône, il ſe charge de tous les ſables & graviers que ce fleuve amène dans la mer, & les diſtribue tout le long de la côte. L'Auteur examine la manière dont ce courant a formé les lagunes ou les étangs qu'on y rencontre & qui paroiſſent deſtinés à devenir un jour des plaines fertiles. Il cherche les moyens qu'il faudroit employer pour augmenter le mouvement des eaux & accélérer le deſſéchement des marais, & l'enſablement des

étangs ; enfin les moyens qui peuvent préserver des maladies contagieuses qu'y causent les marais.

Les observations météorologiques de M. Duhamel contiennent comme à l'ordinaire une table du baromètre & du thermomêtre pour chaque jour avec les différentes circonstances de l'agriculture ; mais il y a ajouté cette année un détail considérable sur la déclinaison de l'aimant, qui a varié depuis 19 degrés jusqu'à 20 degrés $\frac{1}{4}$, & de l'inclinaison qui a été de 69, jusqu'à 72 $\frac{3}{4}$ en 1775.

On trouve dans ce volume plusieurs Mémoires d'Astronomie. M. Messier y donne avec un très-grand détail ses observations sur la comète de 1769, & celles de la comète de 1774, qui fut découverte par hasard à Limoges, par M. Montagne en essayant une lunette, & qui fut calculée par M. Méchain, Astronome de la Marine, d'après les observations de M. Messier. Les observations sont accompagnées de cartes

très-détaillées & très-bien faites. Depuis cette comète de 1774, on n'avoit point vu jusqu'à celle qui a été découverte à Berlin, par M. Bode, & à Paris, par M. Messier, au mois de Janvier 1779.

M. de la Lande donne dans ce Volume un recueil d'observations des oppositions de Mars, depuis 20 ans, comparées avec ses tables; comme ces observations sont plus rares que celles des autres planètes, il se passe bien des années, avant qu'on puisse en rassembler un assez grand nombre pour faire de nouvelles recherches sur l'orbite de cette planète. La détermination d'une orbite planétaire par trois observations réduites au Soleil, est un problême dont les Astronomss & les Géomètres se sont occupés. La méthode indirecte que M. D. employa dans les Mémoires de 1755, pag. 218, lui avoit paru jusqu'ici la plus exacte & la plus simple; mais en revenant sur cet objet,

pour perfectionner ses tables du mouvement de Mars, il a reconnu qu'il y avoit un moyen de rendre le calcul incomparablement plus court, en prenant deux tables différentes de l'équation de cette planète, & en calculant sa longitude pour le moment de l'opposition dans différentes suppositions d'aphelie & d'équation. Cette simplification est telle, qu'on peut en un demi-quart d'heure résoudre complettement le problême des élémens de l'orbite d'une planète par le moyen de trois observations. En prenant un milieu entre deux résultats, on a la plus grande équation de Mars, $10^d. 40' 29''$, qui ne differe de celle de Halley que de $18''$; la correction de l'aphelie pour les tables de M. de la Lande, de $10''$ seulement, soustractive & $3'. 24''$. pour celles de Halley, enfin la correction des époques — $42''$. pour ses tables, ou $2''$. pour celles de Halley. La distance moyenne

de Mars, calculée dans les nouvelles tables, 1, 523693, avec l'équation 10 d. 40' 20", donne pour excentricité 0, 142114, la distance moyenne du soleil étant prise pour unité.

Quoiqu'on ait rarement observé des occultations de Saturne par la lune, il y en a des observations de 1630, 1661, 1671, 1678, 1687, 172 , 1728, & 1762; celle de 1722, fut observée à Ingolstadt, le 11 Fev. à 3 h. 45' 0" environ, & à Altorf, v. *Nova litte. Lipsi.* 1723; p. 155. Ces sortes d'observations ne sont pas susceptibles d'une si grande précision que les éclipses d'étoiles, cependant tous les Astronomes étoient empressés d'observer celle de 1775, qui pouvoit servir à vérifier les longitudes des différens pays, où elle seroit vue. On étoit curieux aussi de voir si Saturne éprouveroit auprès de la Lune quelque changement de figure, comme on a cru le remarquer dans

d'autres occultations de planètes. M. de la Lande se servit d'une lunette achromatique, à deux verres seulement, faite par M. l'Abbé Bouriot, de trois pieds de longueur & 20 lignes & demie d'ouverture. Après avoir rapporté son observation & celle de M. Dagelet, il donne la manière de calculer la situation de l'anneau par rapport à la direction du mouvement apparent de la lune, ce qui forme la principale difficulté de ce calcul; & il trouve le tems vrai de la conjonction; le 18 Fev. 1775, à 11 h. 12'. 35". Il y a dans ce volume plusieurs autres observations de la même éclipse. On y trouve aussi plusieurs oppositions de Jupiter & de Saturne par M. Cassini, M. de la Lande, M. Messier & M. Jeaurat.

M. le Monnier y donne un Mémoire très-intéressant sur les digressions de Mercure dans son aphélie. Il en conclut qu'il faut diminuer l'équation que M. Halley avoit

attribuée à l'orbite de Mercure ; il la réduit à 23°. 37'. 30". ou 40". au lieu de 23°. 42'. 36". M. de la Lande l'avoit déjà réduit à 40'. 49". après un travail très-considérable, sur lequel il avoit construit ses nouvelles tables de Mercure.

M. de la Lande détermine aussi la longitude de Venise, 32'. 22", celle de Kiell dans le Holstein sur la mer Baltique, 32'. 2". & celle d'Utrecht, de 11'. à-peu-près. M. Hennert trouve 11'. 15". dans ses dissertations imprimées en 1778.

M. Duséjour donne ici son 12e Mémoire sur le calcul analitique des éclipses : l'objet principal de celui-ci est l'inflexion des rayons solaires aux approches du disque de la lune, & l'Auteur s'occupe de la recherche des observations les plus propres à déterminer la quantité de l'inflexion. Il trouve cette inflexion de 3" à 4" ; il détermine aussi la diminution qu'il faut faire aux diamètres du soleil ; celle du diamètre de la lune est

difficile à séparer quant à présent du phénomène de l'inflexion; celle du soleil paroit être de 6″ ½.

M. Duséjour donne aussi une explication du phénomène que l'on observe dans le tems des éclipses d'étoiles qui paroissent sur le disque même de la lune. Il y avoit dans les explications proposées jusqu'ici une difficulté provenant de la remarque que l'on a faite, que le phénomène n'a pas toujours lieu; cette circonstance que l'on a expliqué par l'état de l'atmosphère, m'a fait songer, dit M. Duséjour, à une conjecture qui pourroit donner l'explication du phénomène. On sait que la lumière éprouve une réfraction en passant dans l'atmosphère terrestre; le soleil, les étoiles, la lune, les planetes sont également sujets à cette illusion optique dont l'effet est d'élever l'astre dans le vertical. Mais est-il bien démontré que tous les astres sont précisément sujets à la même réfraction? (Il s'agit ici d'une légère différence

de 2″.) qui pourra aſſurer que Sirius, dont la lumière eſt très-blanche, éprouve préciſément la même réfraction qu'Aldebaran ou Antarès, dont la lumière eſt plus rouge? Admettons pour un moment que la lumière de la lune ſoit plus réfrangible que le rayon émané d'Antarès & d'Aldebaran, tout s'explique naturellement. Lors du contact de l'étoile, le limbe de la lune en paſſant par l'atmoſphère terreſtre ſera plus réfracté que l'aſtre; ce limbe paroîtra plus élevé; l'étoile ſe projettera donc ſur le diſque lunaire, quoique l'on ne ſoit réellement qu'au moment du contact. Telle eſt la conjecture que M. D. S. propoſe pour expliquer le phénomène dont il s'agit; elle peut être, dit-il, ſujette à des objections, mais elle mérite au moins d'être rapprochée des faits. M. Duſéjour applique auſſi ſes formules à la détermination de la route des taches du ſoleil: la ſolution qu'il donne de ce problême, eſt fort différente, quant

à la forme, des solutions que l'on trouve dans les traités d'astronomie. Il commence dabord par mettre le problême en équation ; il suppose ensuite que l'on connoît les élémens d'une manière assez approchée pour employer les méthodes différentielles ; en un mot, il applique à cette question un genre d'analyse entiérement semblable à celle dont il a fait usage pour les éclipses de soleil : il ne suppose pas que les taches soient adhérentes à la surface du soleil, car il a assez d'équations pour déterminer la question, sans compliquer le problême. Il traite aussi des erreurs occasionnées par les réfractions, dans l'observation des éclipses les diamètres deviennent élliptiques. Enfin il termine son Mémoire par l'application des latitudes corrigées, à plusieurs problêmes géodésiques ; tels que le calcul de la perpendiculaire à la méridienne, & des loxodromiques dans l'hypothèse de la terre élliptique.

M. de la Place donne dans ce volume plusieurs recherches sur l'équilibre des eaux qui environnent la terre. Il avoit fait voir dans les Mémoires de 1772, qu'il n'est nullement démontré que la figure élliptique soit la seule qui convienne à l'équilibre, qu'il y a peut-être une infinité d'autres figures qui y satisfont pareillement; mais que sur tous ces sphéroïdes, la loi de la pésanteur est la même. Il s'est proposé ici de généraliser ces recherches, & de chercher la loi de la pésanteur, sans s'astreindre à la supposition que le sphéroïde est un solide de révolution. Il suppose une masse fluide homogène, dont toutes les parties s'attirent en raison réciproque du carré de la distance, tournant au tour d'un axe quelconque, de manière que la force centrifuge soit infiniment petite relativement à la pésanteur; il suppose de plus tous les points animés par des forces quelconques, il détermine la loi de pésanteur dans

le cas d'équilibre. Il traite auſſi du flux & reflux de la mer en déterminant les oſcillations d'un fluide qui eſt attiré par une planète. M. d'Alembert s'en étoit occupé dans ſes recherches ſur la cauſe des vents. Mais, ajoute M. de la Place, je dois à M. d'Alembert la juſtice d'obſerver que ſi j'ai été aſſez heureux pour ajouter quelque choſe à ſes excellentes réflexions ſur la cauſe des vents, j'en ſuis principalement redevable à ces réflexions elles-mêmes & aux belles découvertes de ce grand Géomètre, ſur la théorie des fluides, & ſur le calcul intégral aux différences partielles dont on voit les premières traces dans l'ouvrage que je viens de citer. Si l'on conſidère combien les premiers pas ſont difficiles en tout genre, & ſur-tout dans une matière ſi compliquée; ſi l'on fait attention aux progrès immenſes de l'analyſe depuis l'impreſſion de ſon Ouvrage, on ne ſera pas ſurpris qu'il nous ait laiſſé quelque choſe à faire encore,

& qu'aidés par des théories que nous tenons de lui presque toutes entières, nous soyons en état d'avancer plus loin dans une carrière qu'il a le premier ouverte.

M. de la Place a cherché le moyen d'expliquer le peu de différence qu'il y a entre les deux marées d'un même jour, qui suivant la théorie ordinaire devroient être souvent très-différentes. Il considère aussi l'action du soleil & de la lune pour la précession des équinoxes relativement à l'attraction & à la pression du fluide dont la terre est couverte; ce qui change le rapport de la nutation à la précession des équinoxes. Mais cette partie des recherches n'a pas pu entrer dans ce volume. L'explication de l'égalité entre les marées d'un même jour, conduit M. de la Place à l'explication des grandes marées des équinoxes. Il est difficile, selon lui, de se refuser au grand nombre d'observations, qui établissent directement que les plus

grandes marées arrivent en effet dans les équinoxes : mais nous obſervons, à cet égard, que dans un Mémoire imprimé dans un des volumes précédens, pour 1772, on a fait voir que les obſervations n'étoient point déciſives à cet égard. Il y a même un phénomène de tous les mois qui prouve que cela ne doit pas être, c'eſt la marée qui arrive lorſque la lune paſſe dans l'équateur & qui ſeroit ſenſiblement plus grande que celle des luniſtices dans l'hypothèſe de M. de la Place : or ce phénomène n'a point lieu ſuivant les obſervations: Il reſtera donc encore bien des recherches à faire ſur la véritable explication des marées par la théorie des fluides ; & la théorie ne peut rien à cet égard ſans le ſecours des obſervations.

L'Hiſtoire de l'Académie rend compte de pluſieurs Ouvrages publiés en 1775 ; ſçavoir, le voyage de M. Caſſini en Allemagne ; le premier volume de l'Hiſtoire de l'Aſtro-

nomie par M. Bailly; l'Ouvrage de M. Duféjour fur la difparition de l'anneau de Saturne ; les élémens de Méchanique & de Géomètrie par M. l'Abbé Boffut, enfin l'art de l'Ebénifte & du Treillageur par M. Roubo. Comme nous avons rendu compte de ces différens Ouvrages dans notre Journal, nous n'infifterons pas fur ces articles.

Mais il eft néceffaire que nous rapellions ici une décifion de l'Académie portée en 1775, & annoncée dans ce volume de l'Hiftoire. C'eft la réfolution prife de ne plus examiner aucune folution des problêmes de la duplication du cube, de la trifection de l'angle, ou de la quadrature du cercle, ni aucune machine annoncée comme un mouvement perpétuel. L'Hiftorien de l'Académie explique les motifs de cette délibération : nous ne parlerons que de l'article qui concerne la quadrature du cercle & le mouvement perpétuel.

On peut confidérer, dit l'Hiftorien, cette folution fous deux points de vue : en effet, on peut chercher ou la quadrature du cercle entier, ou la quadrature d'un fecteur quelconque, dont la corde eft fuppofée connue ; le fecond de ces problêmes eft regardé comme abfolument infoluble. Grégori, Newton, dont l'autorité eft fi grande, même dans une fcience où l'autorité a fi peu d'empire, ont donné des démonftrations différentes de l'impoffibilité de cette quadrature indéfinie. Jean Bernoulli a prouvé que le fecteur cherché étoit exprimé par une fonction logarithmique réelle, mais qui dans fa forme renferme des imaginaires : il en réfulte qu'aucune fonction réelle foit algébrique, foit logarithmique, & fous une forme réelle, ne peut repréfenter la valeur d'un fecteur de cercle indéfini, que l'équation entre le fecteur & la corde ne peut être conftruite par l'interfection de branches, de furfaces courbes ou

réelles, ou mises sous une forme réelle, & on peut conclure, de cette réflexion, l'impossibilité absolue de la quadrature indéfinie.

Les Géomètres sont moins d'accord sur l'impossibilité de carrer le le cercle entier, parce qu'il arrive souvent de trouver pour des valeurs particulières, des quantités dont l'expression est impossible en général; mais une expérience de plus de soixante-dix ans, a montré à l'Académie qu'aucun de ceux qui lui envoyoient des solutions de ces problêmes, n'en connoissoient ni la nature, ni les difficultés. Qu'une foule beaucoup plus grande qu'on ne le croit renonce à des occupations utiles pour se livrer à des recherches qu'on imagine pouvoir conduire à des récompenses; la persuasion dégénère en opiniâtreté, & l'opiniâtreté en folie. L'humanité exigeoit donc que l'Académie, persuadée de l'inutilité absolue de l'examen qu'elle auroit pû faire des solutions de la quadra-

ture du cercle, cherchât à détruire, par une déclaration publique, des opinions populaires qui ont été funestes à plusieurs familles.

La construction du mouvement perpétuel est absolument impossible : quand même le frottement, la résistance du milieu ne détruiroient pas à la longue l'effet de la force motrice, cette force ne peut produire qu'un effet égal à sa cause : si donc on veut que l'effet d'une force finie dure toujours, il faut que cet effet soit infiniment petit dans un tems fini ; en faisant l'abstraction du frottement & de la résistance, un corps à qui on a une fois imprimé un mouvement le conserveroit toujours : mais c'est en n'agissant point sur d'autres causes, & le seul mouvement perpétuel possible dans cette hypothèse, (qui d'ailleurs ne peut avoir lieu dans la nature) seroit absolument inutile à l'objet que se proposent les constructeurs des mouvemens perpétuels. Ce genre de recherches a l'in-

convénient d'être couteux, il a ruiné plus d'une famille, & souvent des Méchaniciens qui eussent pu rendre de grands services, y ont consumé leur fortune, leur tems & leur génie; ainsi l'Académie a pensé qu'elle devoit également proscrire & écarter tout ce qui pourroit contribuer à entretenir ce genre de folie.

[*Extrait de M. de la Lande.*].



DICTIONNAIRE universel des Sciences Morale, Economique, Politique & Diplomatique, ou Bibliothèque de l'Homme d'Etat & du Citoyen, rédigé & mis en ordre par M. *Robinet*, Censeur Royal.

Au Tems & à la Vérité.

Tom. VI. A Londres; & se trouve à Paris, chez l'Editeur, rue S. Dominique, près la rue d'Enfer. 1787. 723 pages *in* 4°.

NOUS avons annoncé les premiers volumes de ce vaste & important ouvrage qui renferme tout à la fois le droit civil, la politique, les négociations, l'administration & l'histoire de tous les pays. Il a commencé à paroître en 1777, & le septième volume est actuellement sur le point de paroître. Le sixième qui vient d'être publié au mois de Février commence par le mot *Archangel*;

& finit par *Auvergne*. Ce volume ne contient point d'article aussi considérable pour l'étendue que les volumes précédens. Le mot *Athènes* ne contient que 52 pages : mais on y a rassemblé en abrégé l'histoire & les loix de cette Ville si fameuse, à qui l'Europe entière doit l'origine de ses loix, de ses arts & de ses sciences ; Athènes, le siège de la politesse & de l'érudition, le théâtre de la valeur & de l'éloquence, l'école publique de tous ceux qui ont aspiré à la sagesse.

Athènes, plus fameuse par l'esprit de ses habitans, que Rome par ses conquêtes, doit sa fondation à Cécrops, originaire de Saïs, Ville de la basse Egypte, pays d'où semblent être venus tous les arts & toutes les sciences. On rapporte cette fondation à l'année 1582, avant l'ère vulgaire. Les loix de Dracon, la constitution démocratique d'Athènes, le sénat établi par Solon, pour en modérer les inconvéniens, sont l'objet

de plusieurs considérations. L'Auteur juge qu'il y avoit dans le sénat un vice radical ; il étoit trop nombreux ; composé dans son origine de quatre cens personnes, il le fut ensuite de six cens. L'expérience a toujours fait connoître que les têtes des plus grands hommes se rétrecissent lorsqu'elles sont assemblées, & que là où il y a le plus de sages, il y a souvent moins de sagesse.

Après la chûte de l'Empire Romain, Athènes, devenue la proie d'un peuple ennemi des sciences, tomba dans la barbarie. Elle fut prise par les Turcs en 1455 ; reprise par les Vénitiens en 1464 & 1687 : mais ces derniers furent contraints de l'abandonner, & elle est restée aux Turcs, entre les mains de qui elle ne pouvoit conserver son ancienne splendeur ; on trouve cependant, soit dans l'intérieur, soit aux environs, plusieurs restes de son ancienne magnificence qui prouvent le degré de perfection auquel l'ar-

chitecture & la sculpture avoient été portées dans cette Ville, comme on le voit dans les ruines de la Grèce de M. Leroy. Elle a encore environ huit à dix mille habitans dont les trois quarts sont des Chétiens orientaux, qui y ont plusieurs Eglises & Chapelles avec un Métropolitain qui y fait sa résidence. Les Turcs y ont cinq Mosquées, dont il y en a une qui étoit anciennement le Temple de Minerve qu'on appelloit Panethenion.

Nous remarquons aussi dans ce Dictionnaire de M. Robinet, le mot *Atlantide*. En rendant compte des lettres de M. Bailly sur ce sujet, nous avons proposé notre avis, qui consiste à considérer l'Atlantide comme une allégorie : il semble que c'étoit l'avis du fameux Chancelier Bacon; lorsqu'il a composé sa *nouvelle Atlantide*, roman politique dans lequel l'Auteur en censurant quelques vices de l'administration Angloise, y esquisse le plan d'une police sage & avantageuse

avantageuſe au bien de l'humanité.

Il ſuppoſe un Armateur qui, faiſant voile pour le Japon & la Chine, ſe trouve tout-à-coup aſſailli par des vents contraires, pouſſé dans une mer inconnue, & réduit à la dernière extrêmité. Après avoir erré pluſieurs jours, ſans tenir de route certaine, l'équipage découvre enfin une petite Ville très-bien bâtie, & qui paroiſſoit très-enjolivée du côté de la mer. On ſe mit auſſi-tôt en devoir d'y aborder, quoique l'entrée du pays fût défendue aux Etrangers. Il eſt vrai, dit l'Auteur, que les Chinois ont depuis long-tems une loi qu'ils obſervent encore, laquelle a un certain rapport à celle-ci; mais cette loi ne produit chez eux qu'un effet fort mépriſable, & ne ſert qu'à les rendre curieux, ignorans, craintifs, mal à droits. Notre Légiſlateur, au contraire, apporte à la ſienne des tempéramens qui mettent une grande différence entre l'une & l'autre.

En effet, ce ſage Prince établit

pour fondement de sa législation que tous les droits de l'humanité, seroient conservés en leur entier, à l'égard des Etrangers, & qu'ils jouiroient des privilèges & des fondations établies pour les soulager. Voulant joindre ensuite la politique à l'humanité, & ne jugeant pas qu'il convint ni à celle-ci de retenir les Etrangers malgré eux, ni à la première, de leur laisser la liberté de publier les secrets de l'Isle, il imagina un expédient qui fut que ceux des Etrangers auxquels on auroit permis de prendre terre, pussent le faire avec certaines précautions, & que ceux qui voudroient y rester, reçussent de l'Etat des conditions favorables, & les moyens de vivre honnêtement. Tout ce que nos voyageurs voyent dans ce nouveau pays sont des établissemens que le Philosophe auroit voulu voir dans sa patrie. On n'y souffre ni lieux de débauches ni femmes prostituées. On y déteste cette lâche tolérance des

peuples de l'Europe, parce qu'elle ruine l'effet & l'objet du mariage. On ne peut nier que le mariage ne soit établi pour servir de remède à la concupiscence, & que la concupiscence à son tour, ne soit comme un éguillon qui porte au mariage. C'est rendre criminelle cette inclination que la nature inspire, que d'ouvrir aux hommes d'autres chemins pour satisfaire leurs desirs; de-là vient que l'on voit en Europe tant de gens qui préfèrent un célibat impur & déréglé, à la sainteté du joug conjugal; d'autres se marient, mais trop tard, & lorsque la fleur & la force de leur jeunesse s'est dissipée, ou bien ils regardent le mariage comme une société d'intérêt; ils songent seulement à faire une alliance avantageuse, à profiter d'une dot considérable, à s'attirer de nouveaux honneurs. Il est donc impossible que des gens qui ont si inutilement consumé la plus grande partie de leurs années & de leur vigueur,

se soucient beaucoup de se voir renaître. Durant leur mariage ils ne se comportent pas plus sagement qu'auparavant ; au contraire, les mêmes penchans leur restent ; ils dèshonorent honteusement leur état, parce que les loix punissent aussi peu les hommes mariés qui fréquentent de mauvais lieux ou qui entretiennent des maîtresses, que ceux qui restent célibataires. L'attachement à de nouvelles conquêtes, les charmes empoisonnés des femmes qui savent se rendre criminelles avec art, font du mariage une affaire insipide, un fâcheux fardeau, un pénible engagement ; c'est ainsi que le Chancelier Bacon traitoit les mœurs de son pays, dont la corruption a encore bien augmenté depuis un siècle.

En vain alléguera-t-on, continue-t-il, en faveur de notre police, que c'est pour éviter de plus grands maux, qu'on tolère les lieux de débauche, & pour empêcher que les

honnêtes filles ne soient exposées à des outrages. Mais qui ne voit pas que c'est ne gagner rien, ou presque rien : par ces précautions les mêmes vices & les mêmes passions subsistent & s'augmentent toujours, la convoitise étant comme un fourneau qui s'embrase prodigieusement, si on laisse quelqu'issue aux flammes, & dont le feu s'éteint absolument, dès qu'on l'enferme.

L'Arithmétique politique occupe 82 pag. dans ce volume. Elle est née dans le pays qui devoit naturellement la produire, c'est-à-dire, en Angleterre. Un pays ou toutes les parties des Mathématiques sont cultivées avec tant de succès, qui a produit le célèbre Newton, le prince de la géométrie, une nation qui sait peser jusqu'aux astres, & qui joint à ce talent un goût décidé pour la politique, ne pouvoit manquer de réduire aux principes du calcul les objets principaux du Gouvernement : on ne s'en avisa cepen-

dant qu'assez tard. Sous le règne du Roi Charles II, en 1667, le Capitaine Jean Graunt publia ses observations naturelles & politiques sur les listes mortuaires : il prouve dans cet Ouvrage la nécessité de faire des listes exactes des morts & des naissances de toutes les Paroisses ; & par le moyen du calcul, il tire de celles de la Cité de Londres, & de quelques autres Villes, qu'il avoit rassemblées, des conséquences ingénieuses sur le nombre des habitans de la Capitale & de plusieurs Provinces de l'Angleterre, sur l'augmentation & la diminution de la population, sur les différentes maladies qui détruisent l'espèce humaine, sur la salubrité de l'air, sur la police, le commerce, &c. ; ses recherches sont profondes & curieuses.

On analyse dans cet article les Ouvrages du Chevalier Petty, de Davenant, du Maréchal de Vauban, de l'Abbé de S. Pierre, de Derham, de Moivre, Halley, King, Arbuth-

not, Hogdson, Maitland, Hume, Dutot, Melon, Deparcieux, de Buffon, Struik, Kerseboom, s'Gravesande, Susmilch, Kundman, Bernoulli, Fayot, Wargentin, Berch, Quesnai, Mirabeau, &c.: on pourroit y ajouter les Ouvrages de MM. Messance & Mouheau, sur la population de la France. Ce dernier Ouvrage, dont on a fait grand cas, est attribué en partie à M. de Montion, Conseiller d'Etat, qui à l'exemple des Ministres les plus éclairés, a regardé ce genre de recherches comme un des plus propres à contribuer au bien d'un Royaume.

Au reste notre extrait, quelque long qu'il put être ne donneroit qu'une bien foible idée du nombre & de l'importance des matières qui composent un aussi vaste Ouvrage que celui de M. Robinet, qui justifie en effet le titre de Bibliothèque de l'homme d'Etat & du Citoyen.

[*Extrait de M. de la Lande*]

Mémoire sur le Sel sédatif naturel de la Toscane, & du Borax qu'on en compose, découvert par M. Hubert-François *Hoefer*, Apothicaire, Directeur des Pharmacies de S. A. S. le Sérénissime Grand Duc de Toscane, Membre de l'Académie des Sciences de Sienne, & de la Société Botanique de Florence : traduit de l'italien (en françois) par l'Auteur. A Florence. 1779. Par *Caietan Cambiagi*, Imprimeur Grand Ducal. *in*-12. 62 pages.

Ce Mémoire contient la relation d'une découverte des plus intéressantes qu'on ait faites récemment dans l'Histoire naturelle & la Chimie. Nous ignorions entièrement l'origine du Borax, ou plutôt du sel sédatif, sa partie constituante principale & qui la caractérise. Les Chimistes modernes ont fait des efforts inutiles pour parvenir à décomposer cette matière & à connoître les prin-

cipes qui la constituent. Ces principes sont apparemment si bien liés qu'ils resistent à tous les moyens d'analyse les plus efficaces qu'on ait pu employer jusqu'ici, ou du moins on n'a encore rien de bien certain & de bien positif à ce sujet.

D'un autre côté, quoique le Borax soit un objet de commerce & de consommation assez considérable, on ne savoit absolument rien de certain sur l'histoire naturelle de ce sel : on ignoroit même si c'étoit un composé fait par l'art, ou une production de la nature. La seule chose dont on fût certain, c'est que tout le Borax qu'on apportoit en Europe & dans toutes les autres parties du monde, venoit de l'Inde. Grâces à la découverte de M. Hoefer, on est assuré présentement que le sel sédatif est un produit de la nature, & que la Perse, la Tartarie & l'Inde ne sont pas les seuls endroits de la terre où se forme cette matière saline.

Voici de quelle manière M. Hoefer rapporte qu'il a fait sa découverte. On verra par l'histoire simple qu'il en fait, qu'elle s'est présentée à lui tout naturellement, sans qu'il eût aucun soupçon de ce qu'il alloit trouver, ni d'autre projet que celui d'un Chimiste qui cherche à connoître, par l'analyse, la nature des productions naturelles du pays qu'il habite.

Dans la province inférieure de Sienne, environ à un quart de mille de *Monte Rotondo*, s'élève une montagne aux deux cotés de laquelle il y a deux fossés : ces fossés reçoivent les eaux qui jaillissent de la même montagne. Les sources sont des ouvertures de la terre par lesquelles l'eau sort avec impétuosité : *elle est*, dit M. Hoefer, *si chaude & si bouillante en sortant, qu'elle brûle au seul tact autant que peut bruler l'eau réduite au plus grand degré de chaleur.* Il exhale en même-temps de ces ouvertures une grande quan-

tité de fumée grise poussée dehors avec véhémence & avec bruit. Cette fumée est aqueuse & tellement imprégnée d'exhalaisons, qu'elle remplit l'air d'une odeur de soufre & forme des dépôts colorés sur les pierres des environs.

Telle est l'eau du lac de *Monte Rotondo* qu'on nomme plus particulièrement *Lagone Cherchiajo.*

Par le premier examen que M. Hoefer fit de cette eau qu'il avoit fait venir en bouteilles, il ne lui trouva point de saveur particulière; il ne la trouva pas non plus imprégnée d'aucun fluide élastique; elle étoit trouble, laiteuse avec un sédiment de couleur cendrée. Le mélange de quelques réactifs, & en particulier de la dissolution nitreuse de mercure, & de la liqueur alkaline pour le bleu de Prusse, lui firent connoître, qu'elle contenoit un peu de fer & quelque sel vitriolique. Mais, sans s'arrêter beaucoup à ces expériences préliminaires, M. Hoe-

fer fournit à lévaporation, au bain de ſable, trois livres de cette eau. (poids médicinal de Vienne.) L'évaporation fut continuée juſqu'à ce que la liqueur ſe trouva réduite à deux onces. Ces deux onces de liqueur filtrées au papier gris laiſſèrent ſur le filtre une terre d'un gris cendré, indiſſoluble par les acides, & que M. Hoefer croit être de même nature que le ſédiment terreux gris qui trouble la tranſparence de l'eau & qui s'en ſépare de lui-même par le repos.

Ces deux onces de liqueur ayant été remiſes à évaporer fournirent *des criſtaux irréguliers, petits, lamellés & luiſans, dont quelques-uns étoient de la couleur d'argent.*

Par cette évaporation M. Hoefer en obtint une première levée de ces criſtaux peſant 74 grains, & une ſeconde des criſtaux du même ſel, moins blanc que le premier, & peſant 36 grains. Ce ſel étoit très-léger; & après pluſieurs diſſolutions

& criſtalliſations réïtérées, il garda toujours la même figure, ſans vouloir ſe démaſquer, ſuivant l'expreſſion de l'Auteur.

La difficulté qu'il trouvoit à le reconnoître, le détermina à le mettre à part & à en renvoyer l'examen à un autre tems pour ſe livrer alors à d'autres occupations. Nous n'omettons ici aucune des circonſtances rapportées par l'Auteur, parce que ſon récit porte un caractère d'ingénuité & de vérité d'autant plus précieux qu'il n'eſt pas bien commun, & qu'il importe à l'hiſtoire des Sciences de conſerver juſqu'aux plus petits détails qui ont accompagné les découvertes capitales, au nombre deſquelles nous croyons devoir mettre celle de M. Hoeffer.

Il raconte donc qu'après avoir obtenu ce ſel qu'il ne connoiſſoit pas, il fut ſix mois avant de ſonger à en faire un examen plus particulier. « Il me prit envie de nouveau, dit-il, » d'examiner ce ſel ; je penſois qu'il

» pourroit être uni à quelque *gras*
» terestre; c'est pourquoi j'y versai
» dessus de l'esprit-de-vin très-recti-
» fié, dans l'intention d'en tirer
» quelque *gras*, pour obtenir des
» cristaux plus réguliers; mais quel-
» ques heures après je vis avec ad-
» miration que mon sel étoit dis-
» sous dans le même esprit; j'en
» mis la moitié dans une petite
» écuelle & je l'allumai; je le vis
» brûler avec la flamme verte; je
» ne me fiois pourtant point à cette
» expérience, croyant que ce phé-
» nomène dépendoit peut-être de
» l'écuelle qui étoit de cuivre; mais
» ayant répété la même expérience
» dans une tasse de porcelaine, je
» vis de nouveau la flamme verte;
» je fis ensuite d'autres expériences
» qui ne furent point inutiles, puis-
» qu'elles me dirent toutes que mon
» sel étoit un véritable *sel sédatif na-*
» *turel* ou *tinckal toscan*, que je
» convertis en vrai *borax* par l'adi-
» tion du sel *alkali minéral.* »

Leau du lac *Cherchiajo* n'eſt point la ſeule de cette contrée qui contienne du ſel ſédatif. M. Hoefer étant allé à *Monte Rotondo*, pour prendre une proviſion de cette eau, qu'il deſtinoit à de nouvelles expériences, viſita en chemin les lacs d'un lieu nommé *Caſtel Nuovo*, l'eau de l'un deſquels lui parut ſemblable à celle du lac *Cerchiajo*; il en prit une bouteille pour l'examiner chez lui à Florence. De 3 livres de cette dernière; (poids médicinal de Vienne) il a obtenu par évaporation & criſtalliſation deux dragmes, c'eſt adire. 120 grains de ſel ſédaif qu'il a converti en borax en le ſaturant d'alkali minéral, & il obſerve qu'il lui reſta ſur le filtre 31 grains de *ſélénite.*

« Je conjecture, ajoute-t'il, & il » me ſemble plus que probable, que » les *lagoni del ſaſſo*, ceux de *Monte* » *Cerbeloni*, & d'autres décrits dans » les voyages du très-célèbre M. le » Docteur *Jean Targioni Tozzetti*,

» s'ils ne donnent pas tous le même » sel, au moins quelques-uns en don- » neront.

En réïtérant l'expérience plus en grand, M. Hoefer dit que de 120 livres, (poids de Florence) de l'eau du lac *Cerchiajo* il a retiré 13 onces de sel sédatif bien dépuré, sans en compter environ deux autres onces qui étoit impur, ce qui est une quantité considérable.

Le reste du Mémoire de M. Hoefer est employé au détail des expériences qu'il a faites sur son sel pour acquérir la certitude que ce sel étoit bien véritablement le même que le sel sédatif qu'on retire du borax de l'inde.

Exposé au feu dans un creuset, il s'est fondu, & a formé le même verre salin que le sel sédatif ordinaire; mêlé & distillé avec le sel commun, il en a dégagé l'acide en se combinant à son alkali, avec lequel il a produit de vrai borax.

Le sel sédatif de Toscane a pareil-

lement décomposé le nitre dont il a dégagé l'acide en s'unissant à sa base.

Après avoir formé un borax très-pur par la combinaison de son sel sédatif avec des cristaux de soude, M. Hoefer a décomposé ce borax régénéré, & en a retiré le sel sédatif par l'intermède de l'acide vitriolique.

Il a fait sublimer ce sel & a obtenu un sel sédatif sublimé aussi brillant, aussi leger que le plus beau qu'on prépare par ce procédé dans les Pharmacies.

Enfin le borax de Toscane a produit dans les soudures des Orfèvres, & dans la vitrification des émaux colorés pour la peinture de la porcelaine, exactement les mêmes bons effets que le borax du commerce.

On ne peut assurément rien desirer de plus pour constater la parfaite identité du sel sédatif naturel, de M. Hoefer, avec le sel sédatif du borax de l'inde. L'Auteur a fait part de sa découverte & a envoyé des échantillons de son sel sédatif, à plusieurs

Sçavans très-capables d'en juger; ils sont tous convenus & de la réalité & de l'importance de cette belle découverte. Il a reçu à ce sujet une lettre de M. le Baron de *Crantz*, Conseiller Aulique de la Régence de la Basse-Autriche, très-connu des Sçavans & très-sçavant lui même. Cette lettre est imprimée à la fin du Mémoire de M. Hoefer; nous en transcrirons ici quelques passages, dans lesquels M. de Crantz expose ses idées sur la nature du sel sédatif.

Après des félicitations bien méritées à M. Hoefer, M. de C. ajoute: « Vous qui avez trouvé la niche de » ce sel dans les eaux minérales, » trouvez encore sa *principiation*, » pour qu'on vous soit redevable de » toutes les connoissances de ce sel. » Pour moi, sans vouloir entrer » dans ces mystères qu'une longue » suite d'expériences peut uniquement dévoiler, il me paroit:

» 1°. Que si ce sel neutre ex- » traordinaire est un simple, il doit

» faire brèche à la table d'affinité ;
» s'il est composé, que la nature la
» cimenté des liens plus que conju-
» gaux, parce qu'il a été jusqu'ici
» absolument incorruptible & insé-
» parable de sa base *femme*, ce qui
» est un phénomène aussi bien dans
» le règne minéral que dans l'ani-
» mal.

» 2°. Que la nature l'a fait, mal-
» gré tant d'attachement pour sa
» base *femme*, bien libertin, lui don-
» nant un acide presque insatiable,
» qui, sans répudier cette même base
» *femme*, se marie par-dessus le mar-
» ché toujours étroitement avec celle
» du sel commun pour être masqué
» sous le nom de borax.

» 3°. Que les moyens que la na-
» ture a choisis pour *principier* ce sel
» extraordinaire ne peuvent être que
» les plus forts, les plus efficaces
» qu'elle a dans son pouvoir ; car
» s'il est vrai, comme les expérien-
» ces le démontrent, que sa base
» *femme* est de la nature des terres

» vitrifiables ; si les terres vitrifiables » n'ont elles-mêmes aucune affinité » avec les acides ; si elles ne sont pas » solubles dans ceux-ci, moins en» core dans l'eau par des voies ordi» naires de digestions, &c. comme » l'annoncent les mêmes expérien» ces, il faut bien qu'une force ma» jeure intervienne pour fonder entre » eux un mariage aussi étroit, aussi » durable, qu'il paroissoit par l'aver» sion des parties contractantes, im» possible. Or, quelle autre pourroit » être cette force majeure dans la na» ture que la violente action du feu ?

» 4°. Qu'en conséquence de ces » mêmes conjectures, vous pouvez » trouver dans les eaux minérales de » vos climats & autres semblables » qui sont ou ont été agités jadis » des volcans, du borax ou du sel sé» datif que nous ne trouvons pas » dans les notres ; vos *mophètes*, vos » *bulicami*, ou *lagoni*, surtout ceux » qui font la musique & jouent des » concerts, n'en auroient-ils pas, &c. »

Sans nous arrêter au ſtile de cette lettre qui ne paroîtra ſingulier qu'à ceux qui ne penſeront pas que c'eſt celui d'un ami écrivant familièrement à ſon ami dans une langue étrangère, nous obſerverons que M. le Baron de Crantz, en adoptant l'idée que la baſe du ſel ſédatif eſt une terre vitreſcible, penſe en même-tems que la combinaiſon de cette terre avec un principe ſalin, ne peut ſe faire qu'à l'aide de l'action du feu.

Si cette dernière conjecture, qui ſe préſente aſſez naturellement d'après les circonſtances de la découverte de M. Hoeffer, étoit bien fondée, il s'enſuivroit qu'on devroit mettre le ſel ſédatif dans la claſſe déjà nombreuſe des produits de volcans, & que, comme depuis qu'on s'occupe d'une manière plus particulière de l'examen de la terre, on découvre de jour en jour beaucoup de terreins anciennement volcaniſés, on

ne devroit pas désespérér de trouve ce sel dans un grand nombre d'autre endroits de l'Europe, où l'on ne se seroit pas avisé de le chercher non plus qu'en Italie, avant la découverte de M. Hoefer. Enfin, un autre avantage qu'on peut encore raisonnablement en espérer, c'est que le lieu natal du sel sédatif étant une fois trouvé, il semble qu'en recherchant & analysant avec soin toutes les matières qu'on rencontreroit dans ces terreins, on pourroit parvenir à la connoissance des parties constituantes de ce sel; ce qui seroit assurement le complément de la découverte. Voilà une belle carrière ouverte aux Minéralogistes & aux Chimistes; mais si quelqu'un a droit de s'y engager, c'est assurément M. Hoefer, & l'on ne peut que l'exhorter à finir ce qu'il a si bien commencé en lui disant avec M. de Crantz : *vous qui avez trouvé la niche de ce sel ... ; trouvez encore sa principiation, pour*

quon vous soit redevable de toutes les connoissances de ce sel.

[*Extrait de M. Maquer.*]

HISTORIA *Ecclesiastica per annos digesta variisque observationibus illustrata, Auctore Gaspare Saccarello Taurinensi Congregat. Orator. Romani Presbytero..... Præmittitur Apparatus exhibens Compendium historiæ ab orbe condito ad annu Christi 32. Romæ, ex Typographia Pauli Junchi, superioribus Approbantibus.* in-4°. 1771 — 1777. On trouve des Exemplaires de cet Ouvrage à Paris, chez la Ve. Méquignon.

LE premier volume de cette histoire Ecclésiastique parut à Rome, en 1771, dédié au Pape Clément XIV, & comprenant les années écoulées depuis l'Ascension de J. C., c'est-à-dire 32e. de l'Ere vulgaire, jusqu'à la 56e. On convient généralement qu'il est échappé

bien des fautes à Baronius ; & cela ne pouvoit guères être autrement, dans un tems où ce ſavant Cardinal, dépourvu de beaucoup de monumens qui n'ont paru qu'après lui, ſe frayoit une route au milieu des ténèbres de l'antiquité. Dupin étoit étonné qu'après tous les ſecours que fourniſſoient pour l'hiſtoire Eccléſiaſtique, les travaux de Tillemont & de tant d'autres, perſonne n'eût encore ſongé à refondre les Annales de Baronius. Mais, comme le remarque le P. Saccarelli, depuis Dupin, ces ſecours ſe ſont bien multipliés ; & combien n'en trouve-t-on pas dans les recueils de Dacheri, de Martene, de Pez, de Muratori, d'Eccard, de Menckenius, de Ludewig, & d'autres ſavans ? Les Bollandiſtes ont fourni bien des lumières : les Faſtes conſolaires ont été rédigés avec plus d'exactitude d'après les anciens monumens : les Editeurs des Pères & des Conciles ont éclairci beaucoup de

de points de l'Hiſtoire. De quelle utilité n'eſt pas la critique du père Pagi, pour débrouiller une infinité de points de Chronologie? Que ne lui doit pas Baronius? Mais ce ſavant critique, dit le P. Saccarelli, n'a pas corrigé toutes les fautes échappées à l'Annaliſte. Souvent il les a fait connoître plutôt qu'il ne les a fait diſparoître; de ſorte que partagé entre Baronius & Pagi qui ne s'accordent pas, le lecteur ne ſait quelquefois comment ſortir d'embarras. Le P. Alexandre n'a pas donné une hiſtoire ſuivie; & dans ſes diſſertations ſur les principaux points de l'hiſtoire Eccléſiaſtique, il paroît à bien des gens plus Théologien qu'Hiſtorien.

Jean Leclerc & Samuel Baſnage avoient entrepris au commencement de ce ſiecle, un corps d'hiſtoire Eccléſiaſtique; mais le premier n'a donné que les Annales du premier & du ſecond ſiècles de l'Egliſe, le

second s'est arrêté au commencement du septième. D'ailleurs l'un & l'autre ont montré une animosité marquée contre l'Eglise Romaine. Le P. Saccarelli a donc cru devoir consacrer ses veilles à se mettre en état de fournir la même carrière. L'ordre Chronologique, en forme d'Annales, lui a paru mériter la préférence ; & pour les faits, comme pour les tems, il s'est astreint à ne rien avancer que sur le témoignage d'Auteurs graves. Les passages tirés des meilleures éditions sont indiqués à la marge, & quelquefois insérés danr le texte même. Les témoignages des Auteurs tant anciens que modernes, sont d'ailleurs pésés dans la balance de la critique, avec tous les égards qui conviennent. Aussi l'Auteur déclare-t-il, que s'il s'écarte de l'opinion de quelque ancien Père, il ne prétend pas en affoiblir l'autorité ; ce n'est qu'une éclipse passagère. Cette manière de

penser le détermine à expliquer par les passages clairs & non équivoques, ceux qui présentent quelque difficulté ; & s'il lui arrive de hasarder quelques conjectures, c'est en ne leur donnant pas plus de poids qu'elles n'en ont réellement. Il ne touche l'histoire civile des Romains & des autres peuples, qu'autant qu'elle jette du jour sur l'histoire de l'Eglise. Comme la plupart des Ecrivains protestans, le Clerc, Basnage, Spanheim, Ittigius, Moshem, Walchius, Pfaff, & d'autres ont affecté d'attaquer les dogmes, les rites, les usages de l'Eglise Romaine, l'Auteur a cru devoir en prendre la défense, comme avoit fait Baronius à l'égard des Centuriateurs de Magdebourg. Un abrégé succint de l'Histoire du Monde, depuis Adam jusqu'à J C., sert d'introduction à l'Histoire Ecclésiastique; & l'Auteur prévient qu'il recevra avec reconnoissance les avis

qu'on lui donnera sur les fautes qui auront pu lui échapper.

Le second volume dédié à Charles Emmanuel, Roi de Sardaigne, parut à Rome en 1772, & finit à l'an de J. C. 144. L'année suivante parut le troisieme, dédié à Victor Amedé III, Roi de Sardaigne; il se termine à l'an 251. Le quatrième s'étend jusqu'à l'an 316; dédié au souverain Pontife Pie VI; il fut publié en 1775. Le cinquième publié en 1777, & consacré à St. Philippe de Néri, se termine avec l'an 359. L'origine & les progrès de l'Arianisme jusqu'à cétte époque y sont décrits avec soin. En général l'Ouvrage nous paroît écrit avec sagesse, & mériter d'être accueilli.

[*Extrait de M. Dupuy*]

PETIT GLOSSAIRE, ou *Manuel historique pour faciliter l'intelligence de quelques termes de la Coutume de Bretagne*; contenant leur définition exacte, leurs significations & étymologies.

Et qui didicerint ista, invenient quid respondeant.
Sap. Ch. VI. v. 11.

A Brest, chez R. Malassis, Imprimeur du Roi & de la Marine, l'an du Retour des Parlemens, 1774. Avec Permission. *in*-12. 96 pag. Ouvrage dédié à M. de la Chalotais.

CE n'est que depuis peu que nous avons counoissance de ce petit Ouvrage dont M. L B. Avocat à Treguier en Bretagne est Auteur. » Quoique ce ne soit, dit-il, que » le travail de quelques heures, il

» suffira pour montrer à MM. les » Bretons la richesse du fond qui » leur appartient, les reproches » qu'ils ont à se faire de le laisser » inculte, & les avantages qu'il y » auroit pour eux à rendre sa cul- » ture recommendable, si l'émula- » tion ne les poussoit pas à le défri- » cher eux mêmes, & à concourir » à le mettre en valeur ». Ce fond que MM. les Bretons auroient tort de négliger c'est leur Langue ou le Celtique, source féconde, selon l'Auteur, où les Grecs & les Latins ont puisé.

Veut-on savoir, par exemple, quelle est l'origine du mot *blasphême*, commun aux Grecs & aux Latins? C'est le Celtique *bé laz phé mé*, » qui tue ma foi, qui me la fait » perdre, la fait disparoître comme » le souffle, le feu d'une lumière » qu'on éteint ».

C'est de même au Celtique *é vé uz scop*. (*qui est au-dessus de l'écueil*,

d'où il peut considérer.) que doit sa naissance notre mot *Evêque*, *Episcopus* chez les Latins & les Grecs. Comme, chez ces derniers, ce mot est composé de deux autre termes, d'une préposition *ἐπὶ* (*super in*) & du verbe *σκέπτω* (*speculor*,) il faut que celui-ci venant du Celtique *scop* (*écueil*,) la première vienne de *é vé uz*.

L'origine du mot *paraphernal*, n'est pas moins merveilleuse : elle est dans ces mots Celtiques *voar ar bern*, à la lettre, *sur le monceau*, *pris sur* la masse, *sur la* totalité *des biens*. L'idée que présente le mot grec est un peu plus nette : car il est composé de la préposition *παρὰ* (*præter*) & *φερνὴ*, la dot que la femme apporte à son mari ; ainsi le mot désigne des biens qui ne sont pas partie de la dot, *præter*, *ultrà dotem*. Mais si *φερνὴ* vient de *bern* [*monceau*,] il faut que la préposition *παρὰ*, qui entre dans la composition d'une infinité de

mots, sorte de *voar ar.* Après tout en supposant la filiation constante & certaine, il resteroit à savoir qui des Grecs ou des Celtes, ont les premiers emprunté les uns des autres.

On a été embarrassé pour trouver l'étymologie de *bâtard*, elle est, selon l'Auteur, dans ces mots Celtiques » *bé a hast stard*, qui vient du » commerce avec une fille deshono- » rée; nommée en cette langue *gast*, » *hast*, qui signifie une fille qui n'est » pas sage, & qui est l'opposé direct » du *castus* latin.... L'autre mot *stard*, » *stardan* signifie *serrer*, embrasser » fortement &c. »

On sera sans doute plus disposé à reconnoître dans la Bretagne même l'origine du mot *broerec* territoire de l'ancienne Comté de Vannes. C'est *bro* [le pays] & *gherec* ou *kérec* [des rochers] c'est-à-dire la plage maritime, la côte qui est remplie de rochers, » au lieu que le côté opposé, » l'intérieur des terres se nomme

» l'*Argouat*, ou *Argouet*, le bois, » le pays des forêts ».

Dans la coutume de Bretagne *Louail* signifie un *Taureau*; « c'est le » pur Celtique *loué eil*, c'est-à-dire » veau second, plus grand que ce» lui dont il a doublé l'âge, ayant » dans la seconde année pris plus de » corps & d'accroissement » : étymologie dont le sens ne paroît pas trop clair : mais ce quadrupède se nomme encore en Celtique *târo*, » d'où viennent le *taurus* latin, le » *taureau* françois, le *toro* espagnol » & le *tauros* grec ». Comment sait-on que ce dernier n'a pas donné naissance aux autres ?

Le mot *coyes*, dans la même coutume signifie *cachées*, retirées à l'écart, chambres coyes, latrines, commodités : c'est précisément, selon l'Auteur, les mots Celtiques *cou é*, qui signifient la même chose, & d'où vient aussi le mot *couard*, couais,

qui se met à l'écart, à couvert, & se cache.

On voit encore dans la même coutume le mot *preme*, près-parent, qui par le droit du sang est habile à retraire, ou à succéder exclusivement à d'autres plus éloignés; ce mot, nous dit-on, vient du *proximus* latin; mais ce dernier est tiré du Celtique *bé rog émé*; qui est devant moi, c'est-à-dire, plus près, plus proche.

Veut-on savoir l'origine du mot françois *Femme?* c'est le Celtique *fé mé*, qui est moi, une autre moi-même; celle du latin *femina*, est *fémen*, qui signifie la même chose; enfin celles du grec *hymen*, *hymenée*, est le Celtique *hi men é*, elle est moi-même, nous ne faisons qu'un.

Ces exemples suffisent pour donner une idée du goût étymologique qui domine dans ce petit Ouvrage. [*Extrait de M. Dupuy.*]

QUELLE est l'origine des Droits de main-morte dans les Provinces qui ont composé le premier Royaume de Bourgogne? Dissertation qui a remporté le Prix au jugement de l'Académie de Besançon le 24 Août 1778. Par *Dom Grappin*, Bénédictin de la Congrégation de S. Vannes, de l'Académie des Antiquités de Cassel. A Besançon. 1779. *in-8°.* 140 pag.

L'AUTEUR, après avoir établi la différence des servitudes romaines & germaniques, fait remonter principalement à la dernière, qui étoit celle des Gaulois, l'origine de nos main-mortes.

Il a cherché les variations de la main-morte dans les modifications que l'autorité des Conquérans & des Seigneurs mit à la liberté primitive des personnes & des terres, ou dans la soumission volontaire expresse ou

tacite des perſonnes libres pour obtenir la protection des Seigneurs, ou acquérir une partie des terreins dont ils s'étoient emparés. Ce fut une eſpèce de bail à cens, à durée de famille, dont les conditions tacites ou expreſſes varièrent ſuivant les tems, les circonſtances & les lieux.

Dom Grappin fait voir enſuite comment les uſages des Germains & des Gaulois ont ſucceſſivement paſſé dans les loix romaines, & comment les Romains, après le partage des terres conquiſes, furent obligés d'y attacher leurs eſclaves à l'inſtar des peuples du nord. En ce ſens il convient, avec nos Juriſconſultes, que la main-morte ou ſervitude réelle & mixte ſe retrouve dans le Droit romain des 5 & 6e ſiècles. Mais du tems de Tacite & de Strabon, la ſervitude germanique ne connoiſſoit pas encore l'alliage onéreux de l'eſclavage romain. Les Romains ſuivirent même en partie les uſages des

Gaules, & ceux-là principalemen qui leur sembloient d'une utilité plus réelle.

Les Gaulois furent dans la suite assujettis eux-mêmes à quelques usages de leurs vainqueurs. Mais les loix *de agricolis*, *censitis & colonis*, *de mancipiis vagis*, *de functionibus*, *de adscriptitiis reducendis*, *de fugitivis*, *de colonorum translatione*, *&c.* sont très-postérieures à l'établissement des Romains dans les Gaules. « L'Empire, à l'époque de ces dif-» férentes loix, étoit déjà l'asyle des » Germains connus sous le nom de » Francs, de Bourguignons, de Sa-» liens, de Bructères, &c. En rap-» prochant les loix romaines des » loix de ces nations, mais surtout » de la loi Gombette, on y voit le » même esprit sur l'importance de » fixer les Colons aux domaines qui » étoient confiés. Mais puisque les » loix romaines sur la culture des

» fonds ne datent que du 4[e] siècle,
» il résulte qu'on ne doit pas en
» chercher l'origine ailleurs que dans
» les usages rappellés par Tacite &
» Strabon.

» Que les siècles postérieurs ayent
» vu se glisser dans les actes, les
» chartes & les formules, quelques
» termes du Droit romain, n'en
» soyons pas surpris. Le Code Jus-
» tinien suivi par nous dès le siècle
» même où il fut retrouvé, n'a fait
» que répandre des nuages sur notre
» servitude, en l'assimilant, pour
» ainsi dire, à celle des Romains;
» & les loix germaniques n'étoient
» plus pour contrebalancer, &c. Les
» termes de *conditio manentitia, in-
» quilina*, &c. qui désignoient chez
» les Romains les serfs de la glèbe,
» s'étoient comme naturalisés dans
» nos provinces avec les loix romai-
» nes; & la même destination à la
» culture des terres, a fait pres-

» que entièrement confondre les Co-
» lons romains & les Serfs germani-
» ques. »

» Ajoutons que la source de nos
» usages se perdoit de plus en plus
» par la difficulté de se procurer les
» loix des anciens peuples, les diffé-
» rentes collections de formules, les
» chartes, les capitulaires de nos
» Rois. Les Jurisconsultes & les Pra-
» ticiens aimoient mieux découvrir
» tout dans le Droit romain, dont
» le texte étoit plus méthodique,
» les décisions plus claires, les exem-
» plaires plus communs. On y voyoit,
» par exemple, que nos main-mor-
» tes actuelles avoient quelque res-
» semblance avec l'esclavage tel qu'il
» est dépeint dans les Recueils de
» Justinien & de Théodose : on con-
» cluoit d'abord qu'il étoit le mê-
» me, & on étoit répété par d'autres
» Juristes qui négligeoient, comme
» les premiers, de remonter à la vraie
» source. Ainsi vit-on se perpétuer

» de siècle en siècle une erreur histo-
» rique dont aucun intérêt réel ne
» sollicitoit la proscription. »

Suit un détail de celles de nos loix relatives à la servitude, qui ne s'accordent pas avec la loi romaine. « Les meix ou tenémens, » dont les seigneuries ont été for-
» mées, & qu'on avoit originaire-
» ment accordés aux fiefs moyennant
» les redevances autrefois d'usage en
» Germanie, ou convertis depuis en
» argent, sont comme les tailles à
» volonté, les corvées & autres char-
» ges personnelles, une suite non
» équivoque de la servitude germa-
» nique. De là encore plusieurs arti-
» cles de nos coutumes portant qu'un
» Seigneur a la succession de son
» homme décédé sans communiers;
» que cet homme ne peut jamais pres-
» crire contre la liberté; que l'*aveu*
» *emporte l'homme*; que la seule
» prise de meix mainmortable em-
» porte tacitement la servitude; que

» l'enfant ſuit la condition du père
» en lieu de main morte, &c. De-
» là le for-mariage, &c.

» La main-morte n'eſt pas la ſeule
» coutume qui nous vienne originai-
» ment des Barbares. Rien n'eſt plus
» ſenſible que le rapport des loix
» bourguignonnes avec nos coutu-
» mes ſur les droits des gens mariés.
» On y voit encore, à ne pas s'y
» méprendre, la puiſſance du mari
» ſur la femme, & l'origine des
» fiefs avec tous les caractères qui les
» diſtinguent, la conceſſion, l'héré-
» dité, la foi & l'hommage, l'aveu
» & le dénombrement, &c.

» Nos Juſtices ſeigneuriales déri-
» vent auſſi des Barbares, puiſqu'un
» Juge, pour ainſi dire iſolé & du
» dernier ordre, donne des tuteurs,
» & qu'il a droit de vie & de mort:
» deux chefs abſolument contraires
» au texte des loix romaines. Celles-
» ci n'ont décoré de ce privilége que
» les grands Magiſtrats, à l'exclu-

» ſion de tous les Juges délégués par
» eux ; & ſuivant les uſages des peu-
» ples du nord, les Seigneurs parti-
» culiers exerçoient la juſtice dans
» les limites de leur territoire, du
» moins comme Vicaires & Miniſ-
» tres du Comte. »

D. G. rapporte au dernier partage des terres l'origine des ſeigneuries en main-morte ; & il donne auſſi aux ſeigneuries une date concurrente avec l'établiſſement des fiefs & la généralité de main-morte. « On croit avec
» raiſon, dit-il, que lors du partage
» le capitaine eut plus que le ſoldat,
» & moins que les officiers ſupé-
» rieurs. Ceux-ci qui avoient admi-
» niſtré la Juſtice en Germanie, la
» rendirent encore après leur établiſ-
» ſement dans les Gaules ; & bientôt
» le nom de *Leudes*, qui étoit com-
» mun à tous les co-partageans, ne
» déſigna plus que les grandes terres
» ou baronies dont les poſſeſſeurs
» commandoient la milice en tems

» de guerre, & formoient en tems
» de paix l'assemblée des Etats & le
» Parlement de la Nation. De ces
» baronies se formèrent dans la suite
» & par sous-inféodation les seigneu-
» ries particulières. Mais auparavant,
» les grands Barons, forcés par les
» dépopulations & les ravages con-
» tinuels, avoient du moins tacite-
» ment accensé les terres aux condi-
» tions de main-morte, soit en y at-
» tirant des Colons étrangers, soit
» en les donnant à ceux dont ils
» avoient fait l'acquisition ou la con-
» quête. Des droits de justice & de
» seigneurie dérivèrent ceux qu'on
» eut sur les Serfs, comme des droits
» de la puissance dominicale sur les
» esclaves dérivèrent plusieurs droits
» le seigneurie, qui, suivant M. Du-
» nod, sont l'origine des moyennes
» & basses-Justices. De-là aussi les ter-
» ritoires réglés, & l'article de notre
» coutume, qu'en fait de main-morte

» une seigneurie n'aquiert point sur
» l'autre.

» Les Bourguignons une fois éta-
» blis dans nos provinces, ne s'en
» tinrent donc pas uniquement à la
» forme d'esclavage qu'ils y trou-
» vèrent. Ils la ramenèrent en quel-
» que partie aux coutumes Germa-
» niques, dont on s'étoit écarté par
» le mélange des Loix Romaines.
» Il faut juger pour ces tems-là des
» mœurs des Bourguignons, de la
» même manière qu'on jugeroit de
» celles des Francs, sortis comme
» eux de la Germanie. On n'ignore
» pas que si les Francs avoient des
» serfs de corps, dont l'affranchis-
» sement dépendoit de la manu-
» mission usitée chez tous les peu-
» ples; ils avoient aussi des serfs
» de biens qui pouvoient s'affran-
» chir eux-mêmes, en abandonnant
» les terres confiées à leurs soins.
» Ne disons pas avec un savant,

» (*Dubos*), que ces tenanciers » étoient de condition libre : mais » convenons aussi que les Bourgui- » gnons ayant pris des Romains, » du goût pour les commodités de » la vie, ils se déchargèrent bien- » tôt sur des esclaves domestiques ; » d'une partie de leur sollicitude.

» Cette nouveauté ne toucha point » à la servitude de la glebe, & ne » donna pas d'abord aux anciens » serfs Bourguignons des chaînes » plus pesantes. Mais une partie des » esclaves que cette nation eut dès- » lors, subit l'esclavage personnel à » la manière des Romains &c. »

L'Auteur fait observer que dans les provinces du royaume de Bourgogne, les usages devinrent insensiblement les mêmes, que dans les provinces de la Monarchie Française. « Mais le luxe qui naît si facilement » de la paix, vint donner de nou- » velles modifications à l'état des » cultivateurs. Nos barbares, Francs

» ou Bourguignons, loin de s'en te-
» nir à la constitution originaire de
» la servitude Germanique, trou-
» vèrent plus d'avantage à lui don-
» ner quelque ressemblance avec l'es-
» clavage Romain, en éloignant
» toutefois ce qu'il avoit de plus
» odieux..... les formules d'affran-
» chissement démontrent l'altération
» de la servitude Germanique, en
» ce que les serfs des François,
» étoient déjà réduits, comme autre-
» fois ceux des Romains, à une sim-
» ple portion de leur pécule.

» Cette altération eut encore une
» autre source..... Je parle de la
» Loi Romaine, suivant laquelle, nos
» Loix Bourguignonnes vouloient
» qu'on jugeât les anciens habitans
» du pays. Ce Code n'aura pas man-
» qué d'influer sur nos usages,
» comme la Loi Gombette elle-
» même influa sur ceux des Ro-
» mains. Je ne serois donc point
» surpris, continue D. Gr., que les

» deux nations étant si étroitement
» liées & ne faisant plus qu'un seul
» corps, l'esclavage romain eût
» participé de la douceur du nôtre,
» en même-tems que celui-ci pre-
» noit insensiblementt quelques tein-
» tes de la servitude romaine. Mais
» je n'en conclurai pas que la servi-
» tude daus nos provinces, ait jamais
» cessé d'être foncièrement la ser-
» vitude germanique. Bien moins
» pour applanir toutes les difficultés,
» dirai-je avec un moderne, (le P.
» Barre), que les serfs de Germa-
» nie, étoient comme ceux des
» Romains, de deux espèces diffé-
» rentes: C'est une allégation qui ne
» peut s'étayer d'aucunes preuves,
» qui est même dénuée de toute vrai-
» semblance, & absolument con-
» traire aux idées reçues, & que
» Tacite nous a donné lui-même
» de la servitude germanique. Pre-
» nons pour guide cette habile écri-
» vain, qui sans doute connoissoit

» les mœurs de son siècle; & ne
» perdons pas de vue, que si les
» peuples de la Germanie devenus
» Gaulois se donnèrent, à l'exem-
» ple des Romains, des serfs d'une
» moindre condition, qui, au té-
» moignage du savant Brotier, con-
» servèrent le nom d'esclaves, ils
» eurent aussi comme en Germanie,
» les serfs colons dont le sort, au
» moyen des adoucissemens qu'on y
» apporte dans la suite, fut le
» même que celui de nos main-
» mortables ».

D. G. après avoir suivi de siècle en siècle l'état des serfs ou esclaves, prouve que les premiers affranchissemens, (& il y en eut une multitude sous l'empire de Charlemagne & de ses successeurs) n'étoient qu'une abolition de tout ce que les serfs Germaniques avoient contracté de plus onéreux dans leur commerce avec les Romains. Les prestations qui succédèrent aux charges personnelles,

personnelles, firent naître la plupart de nos droits seigneuriaux ; & pour dire tout en un mot, on rétablit la servitude telle à-peu-près qu'elle étoit en Germanie, quand Tacite écrivoit &c. p. 46.

« S'il est hors de doute que la » servitude ainsi modifiée ait con» tribué à multiplier prodigieuse» ment les mainmortables, il est » également certain que les Comtes » employoient souvent la violence » pour en augmenter le nombre.... » Mais la mainmorte prit de très- » grands accroissemens dans les tems » malheureux de la féodalité. Les » uns achètoient au prix de leurs » biens, la protection des grands » vassaux qu'ils suivoient à la guerre ; » d'autres s'offroient à cultiver le » champ du soldat qui se dévouoit » à la défense de la patrie ; & on » convenoit des tributs que le soldat » pourroit lever sur le cultivateur » & sur ses descendans, jusqu'à la

» meubles, ou les donner pendant
» leur vie, ils parviennent aux em-
» plois & aux grades militaires. La
» mainmorte née du besoin & de
» l'indigence, a commencé par être
» l'état civil d'une personne qui se
» trouvant dénuée de tout, a reçu
» des fonds sous des conditions plus
» ou moins onéreuses, selon que le
» sentiment de ce bienfait étoit en
» elle plus ou moins vif, ou que
» son bienfaiteur étoit plus ou moins
» généreux.

» Si la mainmorte ne donne que
» des chaînes, pourquoi les main-
» mortables eux-mêmes, loin de s'at-
» tendrir sur leur propre sort, le
» préfèrent-ils pour la plûpart à
» celui des hommes libres ? Pour-
» quoi ne prennent-ils pas la voie
» si aisée d'acquérir la franchise en
» renonçant, il est vrai, aux fonds
» de terre comme aux charges pri-
» mitives de la culture, mais en choi-
» sissant dans les partages qu'ils se-

» roient avec leurs communiers, ou
» les biens francs, ou l'argent, ou
» les meubles? Pourquoi avons-
» nous des communautés entières
» qui ont mieux aimé conserver la
» macule d'origine, que d'acheter
» au prix d'une somme modique la
» liberté qu'on leur offroit? C'est
» qu'ils croyent trouver dans le sein
» de la main-morte une source de ri-
» chesses, comme elle en est une de
» population & d'industrie : c'est
» que la défense d'aliéner sans l'agré-
» ment du Seigneur empêche la dis-
» sipation des biens : c'est qu'ils ont
» l'exemple des villages affranchis,
» dont les anciens habitans ne sont
» plus que les fermiers des biens
» qu'auparavant ils possédoient en
» propre : *desorte que aujourd'hui*,
» dit le Président Bouhier, *presque*
» *tous les habitans des terres sont mi-*
» *sérables, & les villages beaucoup*
» *moins peuplés que quand ils étoient*
» *en main-morte.*

« Qu'on cesse donc de peindre » avec les couleurs de la barbarie » ou de l'esclavage, ce qui dans l'o- » rigine fut un trait d'humanité. Cette » vertu, suivant Dumoulin, a fait » bien des mainmortables, & d'a- » bord il cite dix mille François qui » sous François I. & Henri II. trou- » vèrent un asyle au Comté de Bour- » gogne, avec des terres qu'on leur » abandonna sous la condition de » mainmorte. Ces hommes libres » se crurent heureux, sans doute, en » devenant propriétaires malgré la » réversion de leurs campagnes en » cas de mort sans enfans légitimes. » Dumoulin parle de cette émigra- » tion comme d'une tache honteuse » pour la France. Mais il n'est plus » à craindre qu'elle reparoisse de nos » jours. Il ne peut y avoir de colons » malheureux sous le règne de la » bienfaisance & de la paix, dans un » tems où l'Agriculture est encoura- » gée par des récompenses, aussi

» bien que les mœurs, la bravoure, » & tout ce qui s'annonce comme » un germe de grands talens. Il ne » reste plus de vœux à former que » pour l'abolition de la monstrueuse » servitude qui excite tant de gé- » missemens dans nos Colonies. Com- » ment la France, cette Nation » éclairée, dont l'humanité est de- » venue le cri général, voit-elle en- » core sans émotion une multitude » d'hommes avilis, & dont l'état » doit plus toucher des cœurs sensi- » bles, que l'esclavage même des » Romains ».

Ainsi finit la dissertation qui a pour devise ce vers de M. Thomas; *de l'Esclave & du Roi la poussière est la même*. Elle est suivie de plus de cent notes, dont la plupart forment des discussions pour un plus grand développement du texte : d'autres contribuent à éclaircir quelques points de l'histoire des Provinces qui ont composé le premier Royaume de Bour-

gogne. D. G. n'a point fondu les notes dans le texte, afin de donner sa dissertation telle qu'elle a été couronnée. Il ne pouvoit s'étendre davantage : l'Académie demandoit une dissertation d'environ trois quarts d'heure de lecture seulement.

Il a tout puisé dans les sources : mais on retrouvera plus de faits concernant l'histoire de la Franche-Comté que celle des autres Provinces du premier Royaume de Bourgogne. Les chartes manuscrites du Comté de Bourgogne ont abondamment fourni à l'Auteur ; & il ne pouvoit s'enrichir avec autant de facilité, des monumens des autres Provinces. Le dépôt des monumens de Franche-Comté renferme des richesses immenses. Il a été commencé & suivi avec autant d'activité que de discernement par M. Droz, Secrétaire-Perpetuel de l'Académie, sous les auspices & sur le plan de M. Bertin, Ministre & Secrétaire

d'Etat, qui préside à la collection de nos chartes éparses dans la France entière & chez l'Etranger.

La dissertation sur la mainmorte se vend à Paris chez Barrois l'ainé, Libraire, quai des Augustins; & à Besançon, chez l'Epagnez cadet, grand'rue.



SÉANCE *Publique de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Rouen, du 5 Août 1778.*

M. Haillet de Couronne, Secrétaire Perpétuel pour le département des Belles-Lettres & des Arts, l'ouvrit par un Discours qui exprimoit avec quel zèle & quelle satisfaction la Compagnie acquittoit annuellement sa dette volontaire envers le Public ; que cette Assemblée étoit pour elle *la Cour des Pairs ;* que si elle y voyoit ses juges, elle y voyoit aussi ses amis : double titre auquel, par l'organe de ses Sécretaires, elle leur faisoit hommage de l'Histoire littéraire de ses travaux.

M. *de Couronne* lut deux Eloges, l'un de M. *Hébert*, Peintre à Rouen, l'autre de M. *le Moyne*, Sculpteur du Roi à Paris, que l'Académie a *perdu* cette année.

M. *Danneville* a lu dans la mêm séance l'Eloge *du Chancelier a l'Hôpital*. Ce morceau, de sa composition, n'a concouru dans aucune des Académies qui ont proposé ce sujet.

L'Auteur, considérant l'Hôpital sous trois points de vue, a peint *le Magistrat par ses vertus*, *l'Homme d'Etat par ses actions*, *le Législateur par ses loix*, sans suivre l'ordre historique qu'ont adopté les autres Panégyristes de l'Hôpital; il a de plus annoncé, dans un Exorde simple, qu'il ne dissimuleroit point les erreurs ni les foiblesses de son héros.

Ensuite on lut les deux Fables suivantes de M. *de Machy*.

LES CORBEAUX.

L'Aigle étoit morte, & les Corbeaux
Mettoient son cadavre en lambeaux....
Eussiez-vous pris tant de licence,

Tant que l'Aigle pouvoit user de sa puissance,
Leur cria de loin un Vautour ? ...
Elle est morte, c'est notre tour ! ...
Et voilà de nos jeux ; ils gardent le silence
Tant qu'ils redoutent le pouvoir,
Ou le trop sublime savoir.
Le Sçavant, le Héros, sont-ils dans l'impuissance
D'en imposer à l'insolence ?
Le vil caquet de la méchanceté,
Le poison de la médisance
Soudoyé par la lâcheté,
Viennent déchirer leur mémoire ;
Et, s'il se peut, ternir leur gloire.

La TORTUE & le SCORPION.

Un Scorpion vouloit passer l'eau ;
Dame Tortue, un peu trop obligeante,
S'offrit à servir de bateau.
Dans le trajet elle étoit si contente
De pouvoir obliger quelqu'un ! ...
Lorsqu'elle entend sur sa cuirasse
Un bruit, qui devient important.

Mon passager, que faites-vous, de grace?
Je m'amuse, dit le Scorpion,
A redresser mon aiguillon....
Aux dépens de mon dos! belle reconnoissance!
J'allois commettre une grande imprudence
De mettre à bord un pareil garnement!
Puis aussitôt, sans autre compliment,
Elle plonge & met à la nâge
Au beau milieu de l'eau l'insecte vénéneux.
Une autrefois soyons plus sage:
A servir les gens dangereux
On court les risques de la vie,
Sans compter ceux de l'infamie.

Les Prix fondés par le Corps Municipal, furent publiquement distribués aux Elèves des Ecoles de Peinture, d'Architecture & de Dessin, qui sont sous la protection de l'Académie.

M. *de Couronne* annonça que l'Académie demandoit pour son

Prix de 1779 : « *Une Notice critique » & raisonnée des Historiens anciens » & modernes de la Neustrie & Normandie, depuis l'origine connue » jusqu'à ce siècle.* » Le Prix sera de 600 liv.

Les Mémoires lisiblement écrits en françois ou en latin, seront adressés, franc de port, & dans la forme ordinaire, avant le premier Juillet 1779, à M. Haillet de Couronne, Secrétaire perpétuel.

Dans le détail historique de cette Séance, tel qu'il nous a été envoyé, se trouve une liste d'Ouvrages, soit manuscrits, soit imprimés, présentés à la Compagnie, ou par des étrangers, ou par quelques-uns de ses membres. Nous y remarquons, entre différens objets qu'il seroit trop long de rapporter, un Mémoire de M. Cochin, Secrét. perp. de l'Acad. Royale de Peinture & de Sculpture, où l'Auteur examine ce

qu'on appelle en Peinture *manière*, & *être manièré*; deux choses qui sont assurément bien différentes. Il croit que plusieurs erreurs qu'on apperçoit dans les ouvrages de certains maîtres, ne doivent être attribuées qu'à la recherche du *beau idéal*; chimère, à son avis, trop légèrement adoptée. Il veut qu'à cette fausse & trompeuse expression on substitue celle du *beau de réunion*, tel qu'il se voit dans l'*Apollon antique*, dans le *Gladiateur*, &c.

Nous apprenons aussi que M. Houard prépare un *Glossaire Anglo-Normand*, pour servir de Supplément à Ducange & à ses Continuateurs; & qu'il a présenté une Dissertation intitulée, *Supplément à la Notice imprimée* (dans le XXIIIe. Tome des Mémoires de l'Acad. des Belles-Lettres) *du Livre singulier & rare sous ce titre: DICÆARCHIÆ HENRICI REGIS CHRISTIANISSIMI PROGYMNASMATA*. On

ſait que l'Auteur de cet Ouvrage eſt Raoul Spifame, dont M. Houard prend la défenſe contre la Critique que M. Secouſſe avoit faite de ce perſonnage. Iſſu d'une famille noble originaire de Luques, & établie à Paris dès 1350, il fut appellé aux emplois les plus diſtingués de la Magiſtrature; mais par une ſentence d'interdiction, déclaré inſenſé, il perdit ſa liberté qui lui fut enſuite rendue, & on lui accorda un gouvernement; ce qui le mit à l'abri des vexations de ſes proches parens, qui vouloient s'emparer de ſon bien, ſurtout de ſon frère Jean Spifame, Evêque de Nevers qui, s'étant retiré à Genêve, apoſtaſia, ſe maria, & termina ſa vie par une mort ignominieuſe.

M. *Dambourney*, Secrétaire perpétuel pour les Sciences & Arts, annonça pareillement les Ouvrages des Académiciens dans cette partie, entr'autres un Mémoire de M. de la Follie, Vice-Directeur, ſur les

moyens de vérifier la solidité des Teintures bleues ; la description d'un Phénomène igné qui fut observé à Rouen le 22 Janvier de l'année dernière ; une Observation de M. de la Follie, sur ce que l'air vulgairement nommé *air fixe*, absorbé dans l'essence de térébentine, lui a donné un dépôt terreux, qu'il se propose de suivre, & dont il promet de rendre compte ; un Mémoire de Dom Gourdin, sur l'analogie entre le fluide animal & le fluide électrique ; deux Mémoires de M. Oursel, l'un sur le problême de la duplication du cube, l'autre sur la trissection de l'angle. On a nommé des Commissaires pour les examiner. (C'est apparemment avec la ligne droite & le cercle que l'Auteur prétend donner la solution de ces problêmes.) Le rapport des Commissaires nommés pour l'examen des tuyaux ou boyaux de conduite, que M. Thillaye, père, Pompier privilégié du Roi, a ima-

giné de compoſer en toile ou en coutil préparé, & qui coûtant moins, ſont auſſi moins ſujets à ſe caſſer, &c.

Les Ouvrages ſuivans ont été lus dans cette Séance....

Les Réflexions de M. de la Follie ſur la théorie de la Teinture. Il y donne ſes procédés pour teindre en diverſes couleurs ; mais notamment celui des *gris ſolides*, ſur toutes ſortes de matières.

Le Rapport très-favorable des Commiſſaires que l'Académie avoit nommés pour l'examen de la nouvelle machine à *laminer* le plomb, établie au fauxbourg S. Sever. Cette entrepriſe a été faite par M. Sorel, d'après les deſſins & ſous la direction de M. Scanégatty, lequel mit en mouvement, & expliqua le modèle expoſé à la Séance. Cette machine lamine des tables de ſix pieds de largeur, ce qui épargne la ſoudure. Les *cylindres*, les *vis*, & autres groſſes pièces qu'on étoit juſqu'à

présent obligé de tirer d'Angleterre, ont été parfaitement exécutés dans les forges de Normandie; & le sieur Foyer, Serrurier à Rouen, s'est distingué par la précision & la solidité des pièces nouvelles que M. Scanégatty a jugé à propos d'ajouter pour rendre ce laminoir préférable à tous ceux qui avoient paru jusqu'à présent. Un fourneau particulier procure l'avantage de faire la fonte avec le charbon de terre; desorte que ce nouvel atelier ne devient point à charge relativement à la consommation du bois déjà trop rare à Rouen.

L'abondance des matières ayant absorbé tout le tems destiné à cette partie de la Séance, il ne fut point possible d'y lire les Réflexions de M. de Cessart, Titulaire, Ingénieur en chef de la Province, sur les travaux & édifices en mer. Ce Mémoire est d'autant plus intéressant pour la Normandie, que l'Auteur en appli-

que les principes aux ouvrages qu'il est chargé par le Gouvernement, de faire exécuter à Dieppe.

Enfin le Secrétaire annonça que pour le grand Prix des Sciences que l'Académie décernera dans sa Séance publique de 1779, elle demande : *Par quels moyens pourroit-on récéper sous l'eau, dont il est toujours couvert, un Rocher, qui interrompt ou qui inquiette la navigation de la Seine auprès de Quillebeuf?*

Ce Rocher reste toujours submergé d'environ un pied dans les plus basses eaux. Il est de soixante à quatre-vingt pieds de longueur, sur trente à quarante de largeur. Sa composition est de Marne, mêlée de lits de Silex. Les Pilottes de Quillebeuf, qui se feront un plaisir d'indiquer ce Rocher, desireroient qu'il fût seulement récépé de trois pieds dans toute sa superficie.

Le Prix est une Médaille d'or de la

valeur de 300 liv. Les Mémoires écrits lisiblement, en latin ou en françois, seront adressés, francs de port, & dans la forme ordinaire, avant le premier Juillet 1779, à M. L. A. Dambourney, Négociant, rue Herbiere, Secrétaire perpétuel.

EXTRAIT *des Observations Météorologiques faites à Montmorency, par ordre du Roi, pendant le mois de Février 1779, par le R. P. Cotte, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences.*

LA température de ce mois a été douce & des plus agréables; à peine le thermomètre a-t-il été au terme de la congélation; les brouillards ont été fréquens & fort épais, mais ils se dissipoient vers midi & l'air étoit pur & serein le reste de la journée. Ces brouillards ont entretenu l'humidité malgré la disette de pluie. La végétation étoit fort avan-

cée à la fin du mois ; cependant la vigne que l'on a taillé pendant tout ce mois ne pleuroit pas. Les blés étoient forts & très-beaux. Le tems a été favorable pour préparer les terres aux semailles des *Mars*. J'ai entendu le merle le 9, la grive le 12, le pinson le 17 & l'alouette le 25. J'ai vu des papillons voltiger le 18, & des mouches pendant tout le mois. Le 18 j'ai vu des chauves-souris. Le 28 on voyoit quelques fleurs de violettres, de pêchers & d'abricotiers. Le perce-neige à fleurs double étoit en fleur. L'amandier fleurissoit.

Vents dominans, est, sud & sud-ouest ; ils ont été très-variables, & le plus souvent il souffloit deux vents à-la-fois.

Plus grande chaleur, 11, 6 d les 17 & 27 à $1\frac{1}{2}$ h *soir*, le vent sud-ouest le 17 & est le 27, le ciel couvert avec brouillard le 17, & ciel serein avec brouillard le 27. *Plus grand froid*, 0, 8 d de condensa-

tion le premier à 7 ½ h matin, les vents nord & ſud-eſt & le ciel ſerein avec brouillard. *Différence*, 12, 4 d. *Chaleur moyenne du mois*, 5, 5 d, au lieu de 3, 0 d.

Plus grande élévation du mercure, 28 po. 6, 5 lig. le 17 tout le ſoir, le vent ſud-oueſt & le ciel couvert avec brouillard. *Moindre élévation*, 27 po. 11, 4 lig. le 12 à 1 ½ h *ſoir*, le vent ſud-oueſt & le ciel couvert. *Différence*, 7, 1 ligne. *Elévation moyenne*, au *matin* & au *ſoir*, 28 po. 3, 5 lig.; à *midi*, 28 po. 3, 3 lig. Du *jour*, 28 po. 3, 4 lignes. C'eſt peut-être la plus grande élévation moyenne d'un mois qui ait jamais été obſervée. Il eſt rare que le baromètre ſe ſoutienne conſtamment auſſi haut qu'il le fait depuis deux mois; ſes grandes élévations concourent ordinairement avec des tems de brouillards. *Marche du baromètre.* Le premier, à 7 ½ h *mat.* 28 po. 4, 9 lig. Du premier au 5, *baiſſé*

de 2, 9 lig. Du 5 au 7, *monté* de
9, 6 lig. Du 8 au 12, *baissé* de 5,
2 lig. Du 12 au 17, *monté* de 6,
1 lig. Du 18 au 23, *baissé* de 4,
1 lig. Du 24 au 27, *monté* de 4,
4 lig. Du 27 au 28, *baissé* de 2,
3 lig. Le 28 à 9h *soir*, 28 po. 3,
5 lig. On voit qu'il n'a beaucoup
varié en *montant* que le 14, & en
descendant que le 28.

Il est tombé de la *pluie* les 3, 4,
5, 10 & 14. Elle a fourni 5, 10 l.
d'eau. L'*évaporation* a été de 10 lig.

Plus grande déclinaison de l'aiguille aimantée, 19d 35', les 27
& 28. *Moindre déclinaison*, 19 deg.
15'. *Différence*, 20'. *Déclinaison
moyenne*, au *matin*, 19d 24' 2";
à *midi*, 19d 30' 36"; au *soir*, 19
deg. 27' 23". *Du jour*, 19d 27', 26".
Sa variation a été plus grande, &
elle s'est plus éloignée du nord que
le mois précédent, surtout les derniers jours du mois.

Plus grande sécheresse, 40, o de

le 27 à 8 $\frac{1}{4}$ h *soir*, le vent est & le ciel serein & doux. *Plus grande humidité*, 1, 5 d les 5 & 24 à 7 h *mat.* par un brouillard fort épais. *Différence*, 38, 5 d.

J'ai observé deux *aurores boréales* tranquilles, savoir, les 11 & 15. L'aiguille aimantée s'est écartée ces deux jours du nord plus que de coutume.

Température correspondante aux différens points lunaires. Le tems a toujours été couvert depuis le premier jour de la *pleine lune* jusqu'au 11e jour de l'*apogée.* Il a commencé le 12, jour du *lunistice austral*, à être serein & doux; il a continué ainsi jusqu'à la fin du mois. *La nouvelle lune* a eu lieu le 16, & le tems n'a point changé.

Température de ce mois dans les années où les lunes tomboient les mêmes jours qu'en 1779. En 1703, *vent dominant*, sud, *quantité de pluie*, 14 $\frac{1}{4}$ lig. En 1722, *quantité*

de pluie, 16 $\frac{1}{6}$ lig. Le 20, *aurore boréale.* En 1741, le thermomètre à peine au terme de la congélation; tems doux, brouillards fréquens, quantité de pluie, 8 $\frac{1}{2}$ lig. *Plus grande élévation du baromètre*, à Paris, 28 po. 7 lig. le 18, & 28 po. 6 lig. les 13 & 14. Tems couvert, & le 19 par un grand brouillard. La végétation fort avancée; on voyoit les chauves-souris.

[*Extrait des Observations de M. Duhamel.*]

Les maladies des mois précédens continuoient dans nos environs; nous n'en avons point eu ici.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ANGLETERRE.

DE LONDRES.

Isaia a New-translation With a preliminari dissertation and notes.... by Robert Lowth D. D. F. R. SS. Lond. & Goetting. Lord, Bishop of London. London. in 4°. 1778. i. e.

Traduction d'Isaie avec une nouvelle dissertation préliminaire, & des notes critiques, philosophiques & *explanatoires*. Par M. Robert Lowth, Evêque de Londres. Ouvrage dédié au Roi.

M. Lowth a publié depuis quelques années un savant Ouvrage *de sacra Poesi Hebræorum*, où il soutient (*Prælect.* XVIII. XIX.) que les Prophêtes sacrés ont écrit en vers;

ſentiment qu'on peut dire lui être particulier. Car ſi l'on reconnoiſſoit avant lui que le ſtyle des Prophêtes ſe diſtingue par le choix des expreſſions, par la grandeur des idées & des images, par des tours oratoires, par ce rythme, cette harmonie qui caractériſent la Proſe ſublime, on étoit bien éloigné d'y voir la marche & le caractère de la Poéſie proprement dite. L'Auteur traite de nouveau cette matière, dans ſa diſſertation préliminaire, avec plus d'étendue.

Quoiqu'il appelle *nouvelle* cette traduction, il déclare qu'il s'eſt écarté le moins qu'il a pu de la traduction *vulgaire* en Anglois. Les notes tendent à rectifier ou à expliquer les expreſſions du texte, à expoſer les raiſons & les autorités qui juſtifient la traduction, à développer les idées, les images, & les alluſions que le Prophête Iſaïe fait à des coutumes ou des opinions reçues de ſon

tems & dans ſon pays ; enfin à faire ſentir les beautés de quelques endroits particuliers. Il convient qu'il a beaucoup profité du travail de Vitringa ; il reproche ſeulement à ce Savant trop d'attachement pour le texte Maſorétique. Auſſi a-t-il trouvé un ſecours bien plus aſſorti à ſes vues dans le recueil des variantes que lui a communiqué M. Kennicott.

ALLEMAGNE.

DE VIENNE.

Supplementum, in Joannis-Jacobi de Well, Defenſionem Doctrinæ Blackianæ & Epicriſin ſuper calcis incaleſcentia. Quod præmiſſo utroque libello de Germanico in Latinum tranſlato, annuente inclitâ Facultate Medicâ in celeberrima ac antiquiſſima Univerſitate Vindobonenſi, Diſſertationis inauguralis Medicæ loco edidit Ignat. Joſephus

Langmajer. *Vindobonæ; ex Officinâ Krausianâ.* 1778. *in*-8°. de 352 pag.

Deux hommes célèbres, le Docteur *Black*, Médecin Ecossois, & M. *Meyer*, Apothicaire à Osnabruck, ont cherché à expliquer, dans ces derniers tems, les phénomènes de la causticité, de l'incalescence & de toutes les autres propriétés de la chaux vive. Le Docteur Black a démontré le premier, par nombre de faits des plus décisifs, que la causticité de la chaux n'avoit d'autre cause que la séparation occasionnée par l'action du feu d'une substance saturante qui existe naturellement dans toutes les pierres calcaires avant leur calcination, laquelle a été connue d'abord sous le nom d'*Air fixe*, & qui porte maintenant, à plus juste titre, le nom de *Gas acide crayeux*. M. Meyer, qui apparemment n'avoit pas senti toute la force des preuves du Docteur Black, a publié depuis un Ouvrage, dans lequel il a entre-

pris de prouver que la causticité & les autres phénomènes de la chaux vive, dépendoient d'un principe particulier de causticité, que le feu transmettoit aux pierres calcaires pendant leur calcination, auquel il a donné le nom de *Causticum*, ou d'*Acidum pingue*; & a pris, par conséquent, dans ses explications, le contrepied de toutes celles du Docteur Black.

L'Ouvrage de Meyer a fait une grande sensation & pris une grande faveur parmi un certain nombre de Chimistes, surtout en Allemagne, où la théorie de Black étoit peu connue & comme négligée; mais bientôt de nombreuses découvertes sur les gas ayant été faites presque coup sur coup par des Chimistes anglois, françois, & même par plusieurs Allemands; & toutes ces découvertes ayant concouru à confirmer la Théorie de Black & à ruiner le systême de Meyer, les partisans de

ce dernier, dont un des plus ardens a été M. Wiegleb, ont fait les plus grands efforts dans nombre d'écrits où le ſang-froid philoſophique ne ſe faiſoit pas toujours remarquer pour défendre la doctrine du Chimiſte d'Oſnabruck. Ces écrits ne ſont point demeurés ſans réponſe, & M. de Well, Profeſſeur de Phyſique & d'Hiſtoire-Naturelle à Vienne, a été un de ceux qui y ont répondu avec le plus de ſuccès, dans pluſieurs Diſſertations en langue allemande. Elles viennent d'être traduites en latin par M. Langmajer, qui y a joint une Diſſertation de ſa façon, ſur la cauſe de l'incaleſcence de la chaux; & ces trois pièces réunies, forment l'Ouvrage que nous annonçons. On y trouve un grand nombre d'experiences importantes, faites avec beaucoup de ſoin & d'intelligence, & toutes démonſtratives du ſentiment des deux Auteurs : ceſt-a-dire, de la Théorie de Black. Les Ama-

teurs de la Physique & de la Chimie, liront ces Dissertations avec l'interêt & le plaisir qu'on ne manque jamais d'éprouver à mesure qu'on voit des vérités capitales sortir des ténèbres où elles étoient cachées, percer les nuages qui les offusquoient, & paroitre dans un beau jour avec tout l'éclat qui leur est propre.

HOLLANDE.

D'AMSTERDAM.

Hermani Tollii icti, oratio de Gerardo Johanne Vossio grammatico perfecto, publice dicta in majore athenæi Amstelodamensis auditorio, cum historiæ tum reliquarum gentium tum patriæ, eloquentiæ, linguæ græcæ & poeseos professionem solemniter auspicaretur, Amstelladami, apud Petrum Mortier, 1778. 78 pages in-4°.

Quoiqu'il n'y ait point d'Université à Amsterdam, celle de Hollande étant à Leyde, il existe pourtant dans cette grande ville un collège destiné au progrès des sciences & de la littérature, à-peu-près dans le goût du Collége Royal à Paris; & dont les professeurs débutent également par un discours public. M. Tollius a choisi pour son sujet, l'éloge d'un de ses illustres compatriotes, Auteur de plusieurs Ouvrages sur la Grammaire, les Etymologies, la Poëtique, l'Imitation, sur la nature des sciences, sur l'origine & les progrès de l'Idolatrie, &c. Mais il le considère principalement comme Grammairien, & il fait voir dans son discours l'utilité & la difficulté de son art, & le mérite de Vossius, qu'il compare à Jules-César Scaliger. Son application étoit si continue, que le jour de ses nôces, il eut peine à se contenter de six heures de travail, & qu'à table même sa

femme étoit obligé d'interrompre ses réflexions pour le faire manger.

RUSSIE.

Prix de l'Académie de Petersbourg.

L'Académie Impériale des Sciences de Russie, avoit proposé pour l'année 1778, la question suivante: quelle est la nature des sons rendus par des tuyaux percés sur leur côté, & dans lesquels on souffle par leur extrémité; & quelles sont les variétés de ces sons par rapport au grave ou à l'aigu. Ce sujet qui est d'une grande importance pour la théorie des fluides élastiques, n'ayant point été traité d'une manière satisfaisante, l'Académie le propose de nouveau sans marquer aucun terme, elle donnera le prix à celui qui enverra la réponse la plus complette, dans quelque tems que ce soit.

Le prix propofé pour 1781, a pour objet le mouvement diurne de la terre. On ne fait pas encore bien s'il éprouve quelque variation fenfible par la réfiftance de l'atmofphère, par celle de l'ether, par les forces du foleil & de la lune fur le fphéroide applati, par les marées qui en changent la figure & les axes principaux, ou par d'autres forces quelconques, dont la direction moyenne paffe hors du centre de gravité ; l'Académie demande donc s'il y a des moyens de démontrer l'uniformité de ce mouvement, finon, par quels phénomènes on peut s'affurer de l'inégalité, & quelle correction du temps, on doit employer pour comparer les intervales des fiècles paffés, avec ceux du tems actuel.

L'Académie a déjà annoncé pour 1780, la queftion fuivante ; quelle eft la nature des fons des voyelles,

& la cause de leurs différences, & ne peut-on point les exprimer par quelque instrument à vent ?

Chaque prix est de cent ducats ; les pièces doivent être envoyées à M. J. A. Euler, avant le 1 Janvier de chaque année respectivement.

PAYS-BAS.

DE BRUXELLES.

Mémoires pour servir à l'Histoire du Droit Public de la France en matières d'Impôts : ou Recueil de ce qui s'est passé de plus intéressant à la Cour des Aides, depuis 1756 jusqu'au mois de Juin 1775, avec une Table générale des matières. A Bruxelles [Paris] 1779. *in*-4°. pages 76.



FRANCE.

D'AVIGNON

Discours sur la meilleure méthode de poursuivre les Recherches en Médecine, prononcé dans la Société Médicale de Londres, à son assemblée annuelle, le mardi 18 Janvier 1774, & publié à sa demande, par M. *Jams Sims*, Docteur en Médecine & Membre de la Société Médicale, traduit de l'anglois, par M. *Jaubert*, Médecin. A Avignon, chez Louis Chambeau, Imprimeur-Libraire près le Collége, 1778, *in*-12 d'environ 350 pages; & se trouve à Paris, chez Nyon l'aîné, Libraire, rue S. Jean-de-Beauvais. Prix, relié trois livres.

On a réuni dans ce volume avec le Discours annoncé dans le titre des Observations sur les Maladies épidémiques, sur les Fièvres nerveuses &

malignes, & une Differtation en latin, qui a obtenu l'*acceffit* au jugement de l'Academie de Dijon en 1776, fur les queftions que cette Compagnie avoit propofées pour le fujet de fon Prix, concernant la Médecine agiffante & la Médecine expectante.

DE CHAALONS.

Refumé des Mémoires qui ont concouru pour le Prix accordé en 1777, par l'Académie des Sciences, Arts & Belles-Lettres de Châlons-fur-Marne, & dont le fujet étoit : *les Moyens de détruire la Mendicité en France, en rendant les Mendians utiles à l'Etat, fans les rendre malheureux.* A Chaalons-fur-Marne, chez Seneuze, Imprimeur du Roi & de l'Académie. 1779. 448 pag. *in*-8°.

Ce Recueil de réflexions utiles fur la Mendicité, a été tiré de plus de 80 Mémoires envoyés au concours

de 1777, ſoit du Mémoire couronné, ſoit de ceux dont il a été fait une mention honorable, & dont les Auteurs ſe ſont fait conoître, ſoit enfin de ceux qui ſont reſtés anonymes. Il y eſt queſtion des Monts de piété, des Hôpitaux, des Maiſons de force, des peines infligées aux Mendians, des Bureaux de bienfaiſance, du partage des Communes, des Manufactures ou travaux publics. Il finit par un Projet très-bien raiſonné d'adminiſtration& d'aumônes pour l'extirpation de la Mendicité. Cet ouvrage ne peut manquer d'interèſſer tous ceux qui aiment le bien public.

DE POITIERS.

Hiſtoire nouvelle de tous les peuples du Monde, réduite aux ſeuls faits qui peuvent inſtruire les hommes & piquer leur curioſité.

A juger de cet Ouvrage par le Proſpectus qu'on diſtribue, il ſera

, & plusieurs personnes distin-
s de Poitiers y prennent intérêt.
roîtra par petits volumes tous les
ze jours. L'abonnement est de
vres pour Paris & 30 pour la
ince. A Poitiers, chez Che-
, Imprimeur, près l'Intendance.
:s Affiches de Poitou, par M.
neau des Loges, qui nous ont fait
oître cet Ouvrage, ont paru en
) tous les jeudi, & ont offert à
riosité du Public un grand nom-
le faits dignes d'intéresser bien
res pays que celui auquel elles
ssent bornées.

DE PARIS.

ι Séance Publique de la Société
le de Médecine a été tenue au
re le mardi 23 Février 1779,
l'ordre suivant:
Le Secrétaire a ouvert la Séance
nonçant que cette Compagnie
proposé, le 27 Janvier 1778,
sujet d'un Prix de 300 liv. de

déterminer *quels sont les rapports des maladies épidémiques avec celles qui surviennent en même-tems & dans le même lieu, & qu'on appelle intercurrentes ; quelles sont leurs complications & jusqu'à quel point ces complications doivent influer sur le traitement ?* Et que n'ayant pas été satisfaite des Mémoires qui ont été envoyés, elle propose de nouveau ce Programme pour sujet d'un Prix de la valeur de 600 liv. qui sera distribué en 1781 dans la Séance publique du premier mardi de Carême. Les Mémoires seront remis avant le 15 Novembre 1780.

2°. On a lu un Mémoire de M. Lorry, intitulé : *Recherches sur les parties actives de quelques médicamens, & en particulier sur l'Opium.* M. Lorry distingue dans cette substance une partie narcotique & une partie calmante ; il a fait des expériences nombreuses pour les obtenir séparément, & il a indiqué

plusieurs préparations qui possèdent la dernière vertu au plus haut degré.

3°. M. Vicq-d'Azyr a lu l'Eloge du Chevalier Von-Linné, célèbre Naturaliste suédois, qui étoit associé étranger de la Société Royale de Médecine.

4°. M. Mauduyt a lu un Mémoire sur le traitement de la Paralysie par l'électricité. Il a principalement insisté sur les moyens de connoître les cas où elle peut être employée avec succès, d'avec ceux où elle ne seroit d'aucune utilité.

5°. M. de Jussieu a lu un Mémoire sur deux espèces de Kinkina, nouvellement découvertes dans le royaume de Sancta-Fé en Amérique. M. de Jussieu a joint les caractères botaniques que les échantillons envoyés à la Société, par ordre du Roi d'Espagne, lui ont fournis, avec l'analyse qui a été faite par M. Bucquet; il résulte de ces travaux qu'une

de ces deux espèces de Kinkina est d'une très-bonne qualité.

6°. M. Bucquet a lu le Mémoire de M. Thouret sur le but de la nature dans la conformation des os du crane, particulière aux enfans nouveaux-nés.

7°. Si le tems avoit permis, on auroit entendu la lecture d'un Mémoire de M. l'Abbé Tessier sur une maladie de bestiaux occasionnée par un vice de construction des étables, dans lequel il indique les moyens qu'il a employés avec succès pour y remédier.

Nouvelles observations sur les maladies vénériennes; par M. *Fabre*, Membre du College de Chirurgie, Professeur Royal des Ecoles, Commissaire pour les extraits de l'Académie, &c. Pour servir de supplément à son Traité des mêmes maladies, avec une table Analytique. A

Paris, chez P. F. Didot le jeune, Libraire de la Faculté de Médecine, quai des Augustins, 1779. *in*-8°. de 120 pages, prix 1 liv. 4 sols, broché.

Ces observations sont bien faites & instructives, la pratique de l'Auteur paroît par-tout très sage & fondée sur de bons principes.

Observation sur différens moyens propres à combattre les fièvres putrides & malignes, & à préserver de leur contagion. Par M. J. B. D. M. seconde édition. A Paris, chez Méquignon l'ainé, Libraire, rue des Cordeliers, vis-à-vis le portail de l'Eglise de S. Côme. 1779. *in*-8°. de 124 pages, prix 30 sols, broch.

Le but de cet Ouvrage qui a été envoyé dans nos Ports & dans nos Colonies par ordre du Ministre éclairé & citoyen qui préside à la marine, est de répandre & de faire connoître une méthode employée par le

Docteur *Lettsom*, Médecin Anglois, dont on assure que la bonté a été prouvée par beaucoup de succès. Cette méthode consiste à *exposer les malades au grand air à tous les instans de la maladie, à leur faire boire des acides, du vin, de la bierre en quantité, & une forte décoction de quinquina.* Quoique dans ce régime, on employe les plus forts antiputrides connus, il paroît cependant hardi, sur-tout en ce qui concerne les spiritueux tels que le vin & la bierre. C'est ce qui a engagé l'Auteur, (M. *Banau.*) a ajouter beaucoup de notes pour les cas qui doivent apporter des modifications à la pratique du Docteur Anglois. L'honnêteté des sentimens de M. Banau, se remarque par-tout dans son Ouvrage par l'attention qu'il a de nommer les Médecins qui l'ont aidé de leurs lumières. Il cite particulièrement avec réconnoissance M. *Colombier*, Médecin de Paris, Censeur du Li-

vre que nous annonçons, qui s'étant beaucoup occupé du même objet, s'est fait un plaisir bien louable de faire part à l'Auteur de ses observations & de ses réflexions. Nous pourrons faire connoître cet Ouvrage plus particuliérement.

Mémoire historique sur la maladie singulière de la veuve Melin, dite *la femme aux ongles*; lu à la Faculté de Médecine à Paris au *prima mensis* de Février 1776. A Paris, chez Méquignon l'aîné, Libraire, rue des Cordeliers, vis-à-vis l'Eglise de S. Côme. Brochure *in*-12 de 45 pag. prix 15 sols.

En lisant l'Histoire de cette cruelle & longue maladie, très-bien présentée par M. *Saillant*, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, on est partagé entre l'horreur qu'inspire la réunion du nombre de maux affreux accumulés sur une malheureuse victime, & l'étonnement dont

on ne peut se défendre de ce qu'un corps humain, machine si frêle, qui peut être détruite en un moment par tant de causes en apparence très-légères, ait pu résister pendant vingt-quatre années entières, dans l'état le plus misérable où un individu de l'espèce humaine puisse être réduit par une complication d'accidens & de simptômes; dont un seul semble devoir causer la mort en un tems beaucoup moins long. Au surplus, ce Mémoire de M. Saillant ne peut qu'intéresser & instruire les gens de l'Art, non-seulement par la nature de son objet; mais encore, par l'érudition & les connoissances de Médecine que l'Auteur y a rassemblées.

Discours sur les avantages de la section de la simphyse, dans les accouchemens laborieux & contre nature, qui devoit être lu dans la séance publique de la Faculté de Médecine de Paris, le Jeudi 5 Novem-

bre.

bre 1778;par M. Jean-René *Sigault*, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, Associé de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Dijon, Médecin-Accoucheur Pensionné du Roi, &c. A Paris, de l'Imprimerie de Quillau, Imprimeur de la Faculté de Médecine, rue du Fouare, 1779. brochure *in*-8°. de 41 pag. en y comprenant l'analyse de trois procès-verbaux faits à l'occasion de l'opération de la simphyse sur la femme *Vespres*, avec des réflexions sur ces procès-verbaux, & sur cette opération, par le même Auteur, & imprimée par le même Imprimeur. Cette brochure, sur une opération toute nouvelle & qui mérite la plus grande attention & le plus sérieux examen de la part des gens de l'Art, se vend à Paris, chez Méquignon l'ainé, Libraire, rue des Cordeliers, vis-à-vis l'Eglise de S. Côme. Prix 20 sols.

Uranographie, ou *Description du Ciel en deux grands Hémisphères*, *par M. Robert* de Vaugondy. Nouv. édit. 1779. A Paris, chez le sieur Fortin, Ingénieur-Méchanicien du Roi, rue de la Harpe, près la rue du Foin. Prix *6* liv. en feuilles, & 12 liv. collées sur toille ou sur carton.

Ces Cartes du Ciel sont connues du Public depuis 1764, mais elles sont perfectionnées dans cette nouvelle édition, elles sont augmentées de deux constellations, qui sont, le *Solitaire*, (oiseau) introduite par M. le Monier, entre la Balance & le Scorpion, & *le Taureau Royal, de Poniatowski*, proposé par les Astronomes Polonois, & que l'Académie a fait ajouter sur les Cartes célestes de Flamsteed, Edition de Paris, *in*-4°.

Les étoiles sont beaucoup plus distinctes qu'elles n'étoient dans la première Edition; on y voit aisément & d'un seul coup d'œil le numero des

six grandeurs auquel chaque étoile appartient. Les poinçons qui ont servi pour les former, les rendent semblables à celles que M. Messier a données dans de belles Cartes insérées dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, pour les routes des Comètes qu'il a observées. On a eu soin de mettre à côté de chaque étoile la lettre grecque qui la désigne.

Ces Hémisphères sont imprimés en deux couleurs, ce qui leur donne une grande netteté & évite la confusion. On s'en sert sans les monter au moyen d'un fil de soie que l'on met au centre ; ce fil où l'on met un petit grain, sert à résoudre tous les problêmes du globe céleste qui se résolvent sur les Planisphères montés.

M. Fortin qui a acquis toute la Géographie de M. Robert de Vaugondi, a fait graver les Cartes célestes de Flamsteed, & il a fait une machine fort simple pour répré-

ſenter le mouvement de la terre, & le changement des ſaiſons dans le ſyſtême de Copernic, telle que M. de la Lande l'avoit indiquée dans ſon aſtronomie. Prix 15 liv.

Lettres de M. T. à M. le Baron de Servieres, Officier au Régiment d'Orléans, Cavalerie, Membre d'une Société philantropique, Correſpondant de la Société Royale des Sciences de Montpellier, Correſpondant Aſſocié de la Société patriotique de Heſſe-Hombourg, Membre de la Société Royale patriotique de Suède, en réponſe à ſes obſervations ſur les *Thermomètres*. Paris, le 24 Mai 1778. Chez Froullé, Libraire, pont Notre-Dame. *in*-8°.

Nous annonçâmes dans notre Journal de Janvier 1778, des obſervations ſur les thermomètres inclinés, par M. de Servieres; notre annonce a occaſionné celle de M. Taitbout, qui, malgré ſa jeuneſſe,

est adonné aux sciences, & rend son goût utile. Ses principes sont l'observation, l'expérience & le calcul; il fait voir les inconvéniens qui s'opposent à la perfection des thermomètres; entre autres la pesanteur du fluide dans le tube vertical d'un thermomètre, qui s'oppose à l'ascension & doit causer une indication de chaleur toujours trop petite. M. Taitbout rapporte ensuite une table de 28 jours d'observations avec deux thermomètres de comparaison, l'un de mercure, l'autre d'esprit de vin, qui sur la même boule ont deux tubes à angles droits, l'un vertical, l'autre horisontal, réglé de la même manière. Il trouve, en additionnant ses 28 hauteurs, 27 degrés de plus pour la somme dans le tube horisontal que dans le tube vertical à mercure, & 23 degrès pour l'esprit de vin. Ces thermomètres ont été revérifiés avec soin dans la glace & l'eau bouillante; l'Auteur y a mis

toute l'application & l'exactitude possible, & il a mis hors de doute par des expériences très-bien faites, un point de physique qui méritoit cet examen.

Mélange de traductions de différens Ouvrages grecs, latins & anglois, sur des matières de Politique, de Littérature & d'Histoire. Par l'Auteur de la *Traduction d'Eschile.* A Paris, chez Nyon l'aîné, &c. 1779. *in*-8°. Prix, 6 liv. relié.

Les morceaux traduits, dont ce mélange est composé, sont:

1°. Les deux Discours d'Agrippa & de Mécène, touchant l'abdication projettée par Auguste, tels que les a donnés en grec l'Historien Dion Cassius.

2°. Les Dialogues des Divinités de la Mer, traduits du grec de Lucien. Ces Dialogues sont au nombre de 15.

3°. *Nigrin*, ou des Mœurs des Philoſophes, auſſi de Lucien.

4°. Les Philoſophes, à l'encan, du même.

5°. Les Reſſuſcités, du même.

6°. Les Voyages de Claudius Rutilius Numatien, traduction qui avoit paru depuis plus de 30 ans dans un Recueil de l'Académie de Montauban; dans lequel avoient auſſi été imprimés les Dialogues des Divinités de la Mer.

7°. La traduction d'une Lettre angloiſe, ſur l'Art des Vers.

8°. Celle de deux Poëmes de S. Grégoire de Nazianze, dont l'un contient l'hiſtoire de ſa vie & l'autre le récit des infortunes qu'il a éprouvées. Ces deux Pièces ſont précédées d'un Abrégé de la Vie de S. Grégoire qui ſert à en donner l'intelligence.

Le Traducteur ne prétend point propoſer comme des modèles de traduction les Dialogues de Lucien

mis en françois; il ne les donne que comme des Essais dans lesquels il a tâché de conserver le génie & le style de l'original.

Les vers de S. Grégoire de Naz. lui paroissent souvent dignes d'Homère; & c'est dans ces Poëmes, dit-il, qu'il faut chercher le véritable esprit philosophique, animée par la poësie, éclairé par la Réligion. Ils renferment de plus des détails curieux sur l'état des sciences, les usages & les mœurs du siècle où vivoit S. Grégoire.

Le Traducteur a souvent ajouté des notes qui tendent à éclaircir, modifier, quelquefois à réfuter les pensées des Ecrivains. Il s'est glissé, dans l'impression, quelques fautes, dont il eût été peut-être à propos d'avertir.

Ainsi, à la pag. 153, où l'Auteur soutient qu'il faut écrire *Chersonèse*, non *Quersonèse*, comme la Martinière, le mot étant purement grec,

on voit le K, au lieu du X, pour la lettre initiale de ce mot. Pag. 146, il faut lire ἀγκῶνες, au lieu de ἀγκὄνε·, pag. 160, *Sirènes*, au lieu de *Syrenes*; pag. 321, *Hippocrène* au lieu de *Hyppocrène*. &c.

Recherches historiques sur l'état de la Religion Chrétienne au Japon, relativement a la Nation hollandoise, traduite du hollandois de M. le Baron *Onno-Sevier de Haren*, & à Londres, & se trouve à Paris, chez D. C. Couturier père, aux Galeries du Louvre, 1778. Prix, 1 liv. 10 f. broché.

Histoire critique des Opinions des Anciens & des Systêmes de Philosophes, sur le Bonheur. Par M. *de Rochefort*, de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres.

Quid est in vitâ tantoperè quærendum, quam id quod in libris quæritur.

Cic. de Fin. Lib. I.

A Paris; chez Knapen & fils, Libraires-Imprimeurs de la Cour des Aides, au bas du Pont S. Michel. 1778. Avec Privilége du Roi. 1 vol. *in*-8°. de 324 pages.

Collection académique composée de l'Histoire & des Mémoires, Actes & Journaux des plus célèbres Académies & Societés Littéraires de l'Europe, concernant l'Histoire naturelle, la Physique expérimentale, la Chimie, la Médecine, l'Anatomie, &c.

Ita res accedunt lumina rebus.
Lucret.

Tom. XIII de la partie étrangère; contenant l'Histoire & les Mémoires de la Société Royale des Sciences de Turin, traduits & rédigés par feu M. Paul, Correspondant de la Société Royale des Sciences de Montpellier; M. Vidal, Docteur en Médecine de l'Université de Montpellier;

M. Robinet, Censeur Royal, Editeur. A Paris, chez l'Editeur rue S. Dominique, près la rue d'Enfer; à Liége, chez Clément Plainteux, 1779. 560 pag. *in*-4°. avec fig.

C'est ici le 18e volume de ce Recueil intéressant, commencé en 1754 par M. Berryat; cinq volumes sont pour la partie françoise; 13 pour la partie étrangere. M. Robinet se propose de publier tous les ans deux volumes, un de chaque partie. Nous annonçâmes, il y a quelques années, celui qui comprenoit les Mémoires de l'Académie de Suède; la mort de M. Paul a causé une interruption dans ce travail : mais M. Robinet qui s'en est chargé va le suivre avec zèle Ce volume contient tout ce que l'Académie de Turin a publié depuis 1759 jusqu'à 1769, sur la Physique. Les suivans contiendront les Mémoires de Pétersbourg, d'Upsal, de Gottingen, de Siene, &c.

On trouve dans ce volume des Mémoires curieux ſur la poudre à canon, ſur la chaux, les teintures, ſur les plantes & les eaux thermales de l'Italie & de la Suiſſe, ſur les corps glanduleux de l'ovaire, le magnétiſme & l'électricité, les thermomètres & les baromètres, une deſcription du cours du Pô avec la carte, &c.

Le Tombeau de J. J. Rouſſeau, par M. *P. Sylvain M* ***. A Ermenonville; & ſe trouve à Paris, chez Cailleau, Imprimeur-Libraire, rue S. Severin, 1779, avec cette épigraphe :

Son eſprit exerça cruellement ſon cœur,
On lui vendit la gloire au prix de ſon bonheur.

L'Académie Françoiſe, dit l'Auteur, a propoſé l'Eloge de Voltaire; c'eſt le cœur qui doit propoſer celui de Rouſſeau, & il ne faut qu'ê-

tre citoyen sensible pour oser y concourir. Il appelle autour du tombeau de Jean Jacques, les mères, les amans, les peuples jaloux de la liberté. Il peint son ame incorruptible au milieu de la corruption; il déplore les persécutions qui le rendirent malheureux; il rappelle les pertes que les Lettres ont faites coup sur-coup, Linné, Haller, Jussieu, Coustoux, Colardeau, Gresset, Voltaire; enfin il termine environ cent vers plein de sentiment par cette strophe:

O mes amis.... Rousseau n'est plus!
Pleurons; & d'une main fidelle
Elevons un temple aux vertus
Sur le tombeau de leur modèle.

Réflexions d'un Citoyen Catholique sur les loix de France, relatives aux Protestans. 1778. Broch. *in*-12. de 71 pag. sans date & sans indication du lieu de l'impression.

*Réponse de M*** à M. l'Evêque*

de ***, *sur cette question :* Y a-t-il quelque remède aux maux de l'Eglise de France ?

Numquid in æternum irasceris nobis ? aut extendes iram tuam a generatione in generationem.

Psal. 84.

1778. sans indication de lieu. *in*-12. pag. 474. La dernière de ces Lettres, la cinquième, est datée du 13 Novembre 1776.

Tragédies d'Euripide, traduites par M. P....

Sophos Sophoclès, Sophoteros d'Euripidès.
Sophocle est sage, Euripide est plus sage.

Oracle d'Apollon. ORESTE.

A Paris, chez Esprit, au Palais Royal. 1778. *in*-12. pag. 132, sans la vie d'Euripide qui en a 20.

C'est par l'*Oreste* d'Euripide que M. P. pressent le goût du Public sur

la traduction entière des Pièces du Poëte grec tragique. Nous en donnerons bientôt une notice détaillée.

Lettres sur la Sicile, par un Voyageur italien à un de ses amis. A Amsterdam ; & se trouve à Paris, chez Benoît Morin, Libraire-Imprimeur. 1778. *in*-12. 189 pag. Prix, 30 sols en papier fin, broché.

Nous espérons pouvoir bientôt faire connoître cette production. Elle est annoncée comme une traduction de l'italien.

Mémoires philosophiques du Baron de.... Chambellan de Sa Majesté l'Impératrice Reine.

> *Sed hoc habes, quia odisti facta Nicolaïtarum, quæ & ego odi.*
> Apoc. II. v. 6.

A Vienne en Autriche ; & se trouve à Paris, chez Berton, Libraire. 1777. 2 vol. *in*-8°.

Nouvelles de la République des Lettres & des Arts, Janvier 1779.

Comme Antonin Rome eſt ma patrie, comme homme c'eſt l'Univers.

Marc-Aurèle, Liv. I.

La Correſpondance genérale pour les Sciences & les Arts établie par M. de la Blancherie, & les aſſemblées qui ſe tiennent chez lui tous les mercredis, rue de Tournon, près l'hôtel de Nivernois, devoient produire un Ouvrage où l'on raſſemblât toutes les notices que doit procurer cette Correſpondance; les premières feuilles ont paru dans le mois de Janvier, elles ſont précedées d'un Avertiſſement où l'on expoſe la forme & les avantages de cet établiſſement, avec le jugement de l'Académie des Sciences qui a donné des éloges à M. de la Blancherie. La feuille de chaque ſemaine contient les machines qu'on a vues au rendez-vous du mer-

credi, les tableaux & les ouvrages considerables, les Etrangers distingués qui ont assisté à l'assemblée; enfin les nouvelles littéraires importantes qu'on a reçues des pays étrangers. Le prix de la souscription est 24 liv. pour Paris, & 30 pour la Province; on souscrit au bureau de la Correspondance, rue de Tournon.

Carte Philosophique & Mathématique, contenant le Calendrier magique & perpétuel, la contemplation des choses les plus profondes & les plus secretes; avec la connoissance complette de la Philosophie; de plus, le miroir de toute la nature, l'harmonie du macrocosme avec le microcosme; la science cabalistique, numérique & théosophique. Par M. *Touzay du Chenteau*, Mathématicien & Méchanicien.

Cette Carte, qui contient près de quatre millions de caractères, a 10 pieds de haut sur 2 pieds 7 pou-

ces de large ; elle est imprimée sur le grand Louvois. Elle contient la nature entière rangée sous des nombres, à l'usage de ceux qui connoissent l'Ouvrage intitulé : *Cabala denudata*, & autres semblables. Elle est remplie d'emblêmes & de figures hiéroglifiques, & renferme, dans l'application des 12 premiers nombres, toutes les choses physiques & morales, dont les expressions composent les sciences occultes, les talismans, les influences astrologiques, les systêmes du monde, l'alphabet hébreu dont on fait grand usage dans les secrets des Francs-Maçons & des Alchymistes ; enfin toutes les sciences mystérieuses qui ont les nombres pour base. On y trouve en entier la Carte de Tycho Brahé sur les Nombres, intitulée : *Calendarium naturale magicum perpetuum profundissimum rerum secretissimarum contemplationem totiusque Philosophiæ cognitionem com-*

plectens. On sait l'extrême rareté de cette Carte qui ne se trouve pas dans les plus fameuses Bibliothèques, sans en excepter celle du Roi. On peut voir l'analyse de cette Carte dans le Dictionnaire Mytho-Hermetique de Dom Pernety. Paris, 1778. pag. 321. Le prix de la Carte est de 36 liv. Elle se trouve chez l'Auteur, rue des Martyrs, la porte cochère avant celle de M. de Malesherbes, vis-à-vis la Pension Militaire de la jeune Noblesse, à Paris.

Addition à l'article SUPPLÉMENT A LA FRANCE LITTÉRAIRE, *dans le Journal de Février.*

In-4°. pag. 81, col. 2.

In-12. pag. 240.

Dans la Liste des Auteurs *morts & vivans*, on attribue à M. *Anquetil, aujourd'hui Prieur de Château Renard, Diocèse de Sens, la*

Zend-Avesta, Ouvrage de Zoroastre, publié en 1769 *in* 4°.

L'Auteur, Membre de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres, n'est point M. Anquetil, Prieur de *Château-Renard*. Ce sont deux frères. Le Chanoine Régulier de Sainte Geneviéve est celui que le premier volume de la *France Littéraire* avoit annoncé pour Auteur de l'*Histoire Civile & Politique de la ville de Reims*, & de l'*Esprit de la Ligue*. Le nom de l'Académicien ne paroît distinctement que dans le troisième volume de la *France Littéraire*, article *Académie Royale des Belles-Lettres*. Car dans l'article *Zend-Avesta*, où il se trouve sans titre, on ne peut le prendre pour celui que porte la Liste des Académiciens, puisqu'ailleurs on déclare que l'Auteur de l'Ouvrage est le Prieur de *Château-Renard*. Mais cette Liste même n'est pas bien exacte; il paroît qu'elle

a été tirée de l'*Almanach Royal* de 1778. Pourquoi donc y voit-on le nom de M. l'*Abbé Foucher*, tandis que celui de M. *le Beau* n'y paroît point ? Ces deux Académiciens ſont morts dans le courant de la même année, & dans l'intervalle d'environ cinq ſemaines.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS dans le Journal du mois de d'Avril 1779.

Fin de la Table.

LE JOURNAL DES SÇAVANS,

POUR

L'ANNÉE M. DCC. LXXIX.

MAI.



A PARIS;

Au Bureau du Journal de Paris, rue du Four S. Honoré.

M. DCC. LXXIX.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.

AVIS.

On s'abonne actuellement pour le JOURNAL DES SÇAVANS au Bureau du Journal de Paris, rue du Four S. Honoré ; & c'est à l'adresse du Directeur de ce Journal qu'il faut envoyer les objets relatifs à celui des Sçavans. Le prix de la Souscription de l'année est de 16 liv. pour Paris, & de 20 liv. 4 s. pour la Province, soit in-12 ou in-4°. Le JOURNAL DES SÇAVANS est composé de quatorze Cahiers ; il en paroît un chaque mois, & deux en Juin & en Décembre.



LE JOURNAL DES SÇAVANS.

MAI. M. DCC. LXXIX.

HISTOIRE Critique des Opinions des Anciens, & des Syſtêmes des Philoſophes ſur le Bonheur. Par M. *de Rochefort*, de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres.

Quid eſt in vitâ tantoperè quærendum, quàm id quod his libris quœritur?
Cic. de fin. L. I.

A Paris, chez Knapen & fils, Lib. Imp. de la Cour des Aides, au

bas du Pont S. Michel. 1778. Avec Privilége du Roi. *in*-8°. 324 pag. & les Préliminaires 32.

ARISTOTE annonçoit déjà les opinions ſur le bonheur comme innombrables ; Varron les réduiſit depuis, dit-on, à deux cent quatre-vingt-huit [1]. Dans l'origine des ſociétés, les hommes preſſés d'agir pour le bien de la patrie ou pour le leur, entretenus dans une activité continuelle par des beſoins impérieux, qui ſe renouvelloient ſans ceſſe, n'avoient guères le loiſir de ſonger s'ils étoient heureux ou malheureux. Les mots de plaiſir & de peine étoient connus ; ceux de bonheur & de malheur ne l'étoient pas encore : cette dernière connoiſſance devoit être le fruit de la ſociété perfectionnée. C'eſt dans cet état que les hommes, ayant accru leur ſenſibilité par

[1] Il faut voir dans le Livre même de M. de Rochefort comment il explique cette réduction ou cette diviſion.

les biens & les maux d'opinion, admirent des idées abſtraites de bonheur ou de malheur, d'après la durée des biens ou des maux qui formoient le tiſſu de la vie. Homère fait prononcer par Jupiter que l'*homme eſt le plus malheureux de tous les animaux;* & jamais il ne parle de l'*homme*, ſans y joindre l'épithète de *malheureux.*

Mais on peut juger l'homme malheureux en général, & cependant le croire ſuſceptible de bonheur, & concevoir l'eſpèce de bonheur dont il eſt ſuſceptible; auſſi M. de Rochefort, en raſſemblant avec art divers paſſages d'Homère, en infère-t'il que ce Poëte attachoit le bonheur à ces principes de ſociabilité que la nature a gravés dans le cœur des hommes, & qu'il regardoit un mariage heureux comme la félicité la plus parfaite qui puiſſe exiſter ſur la terre. Le Poëme entier de l'Odyſſée eſt fondé ſur ce ſentiment; M. de Rochefort appuye avec complai-

ſance ſur cette idée ; il la confirme par le ſuffrage de toute l'Antiquité. Le réſultat de ſes recherches à cet égard, eſt que le premier inſtinct des hommes, ou plutôt le premier uſage de leur raiſon, a été de chercher le bonheur dans des ſentimens conformes au premier vœu de la nature ; ils ſe ſont écartés par degrés de cette ſource pure de bonheur, à meſure qu'ils ſe ſont corrompus, en croyant ſe perfectionner. Ainſi l'idée principale, dont tout ce Livre eſt le développement, c'eſt que les hommes, dans l'origine des ſociétés, ont eu ſur la Morale des opinions plus vraies & plus conformes à la raiſon que celles où ils ont été entraînés ſucceſſivement par les abus de la ſociété même.

L'opinion qui a placé le bonheur dans la volupté, cette opinion, quoique très-ancienne auſſi, l'eſt moins que celle dont nous venons de parler ; & chez les Poëtes & les Philoſophes qui ont le plus contri-

bué à l'établir, elle est mêlée de murmures contre la nature, de plaintes sur la destinée humaine, qui annonçoient déjà que l'homme s'égaroit dans la route du bonheur. L'Auteur discute à ce sujet la maxime des Voluptueux, citée par Isaïe & par S. Paul : *buvons & mangeons, car nous mourrons demain* ; l'usage des Egyptiens & de quelques autres peuples, qui s'excitoient à jouir des plaisirs de la table & des douceurs de la vie, en présentant un squelette aux yeux des convives ; les principes & la conduite de Sardanapale ; la philosophie d'Anacréon ; certaines sentences d'Eschyle, de Théognis de Mégare, d'Euripide, de Ménandre, d'Alexis, où l'on voit presque toujours le dégoût de la vie, mêlé à l'éloge de la volupté ; ces principes avoient passé des Asiatiques aux Grecs ; mais les Grecs devant qui on les débitoit, dit M. de Rochefort, n'étoient plus les Grecs vainqueurs à Salamine & à Marathon.

On n'eût pas tenu un pareil langage devant Ariſtide ou Thémiſtocle. On parvint par degrés à ramener tout aux ſens, à tourner en ridicule la gloire & la vertu, à décrier le mariage, à célébrer le célibat, à vanter le luxe & tous les vices qu'il entraîne, à chercher dans ces ſources impures un bonheur toujours fugitif.

Ne cherchons la félicité
Que dans la paix de l'innocence.

Racine.

C'eſt à la Morale à faire le bonheur des individus; c'eſt à la Politique, qui n'eſt que la morale appliquée au gouvernement des hommes, à faire le bonheur des peuples; l'Auteur examine les opinions des principaux Légiſlateurs ſur le bonheur, & rejette le Machiavelliſme avec une indignation vertueuſe.

L'Auteur, particulariſant enſuite ce qu'il a d'abord préſenté d'une ma-

nière générale, parcourt dans le ſecond Livre les divers ſyſtêmes des Philoſophes depuis Thalès juſqu'à Socrate. Thalès interrogé en quoi conſiſtoit le bonheur, répondit : *dans une bonne ſanté, une fortune honnête & un eſprit cultivé.* A juger de la doctrine de Pythagore par celle de ſes principaux diſciples, il falloit pour le bonheur un concours de la fortune & de la vertu. Socrate penſoit, comme Ariſtote a penſé d'après lui, qu'une fortune honnête, & une bonne ſanté, jointes à la pratique de la vertu, étoient les vrais fondemens du bonheur. Les diſciples de Socrate ſe partagèrent : Ariſtippe, Chef de la Secte Cyrénaïque, plaça le bonheur dans la volupté, dans de douces émotions des ſens; Antiſthène, dans la vertu ſeule, dans la reſſemblance la plus parfaite avec la Divinité; il fut le Chef de la Secte Cynique; Platon, Chef de l'ancienne Académie, paroît avoir expoſé ſes idées ſur le bonheur dans le Dialo-

gue qui a pour titre, *Epinomis*; il en résulte qu'il fait consister le bonheur dans la science des Nombres; M. de Fontenelle, qu'on n'accusera pas d'avoir manqué de pénétration, avouoit qu'il n'avoit jamais compris dans la Poëtique d'Aristote, le fameux principe de purger les passions par les passions mêmes dans la Tragédie; osons avouer aussi que nous n'entendons rien à cette grande vertu que Pythagore & Platon attribuoient à la science des Nombres.

Le troisième Livre continue d'exposer les systêmes des Philosophes depuis Socrate; on y trouve les différentes subdivisions de l'Ecole Socratique, qui toutes venoient se réduire à deux Sectes ou Ecoles principales, dont l'une faisoit consister le bonheur dans le plaisir ou dans la volupté, l'autre dans la vertu. Epicure & Zénon, Auteurs à-peu-près contemporains, étoient à la tête de ces deux Ecoles. On a beaucoup dif-

puté sur la doctrine d'Epicure, ainsi que sur ses moeurs; les uns veulent qu'il ait placé le bonheur dans les plaisirs des sens, les autres dans la volupté pure d'une ame vertueuse. M. de Rochefort trouve quelque contradiction dans ce que Cicéron dit des principes d'Epicure; il conclut qu'on peut douter si Cicéron, qui connoissoit le systême des Epicuriens de son tems, connoissoit aussi bien celui d'Epicure, & s'il l'avoit étudié dans les sources : un Savant, jaloux de la gloire de Cicéron & nourri de ses Ecrits, n'a pas pu souffrir qu'on soupçonnât cet Orateur Philosophe d'avoir ignoré ce qu'il déclare avoir très-bien connu; ce Savant nous a communiqué une note contenant les preuves que Cicéron étoit parfaitement instruit de tout ce qui concernoit la doctrine d'Epicure. Cicéron s'étoit livré dès sa jeunesse à létude de la Philosophie en général & en particulier à celle de la Philosophie épicurienne; les Epi-

curiens avoient même été ses premiers maîtres. Il avoit suivi à Rome, Phédre, Disciple d'Epicure; il suivit à Athènes le vieux Zénon de Sidon, un des plus fameux Sectateurs de ce Philosophe; & M. de Rochefort cite lui-même le passage où Cicéron dit qu'un homme instruit par ces deux Maîtres, doit connoître à fond l'Epicuréisme: « *Nisi mihi Phædrum mentitum aut Zenonem putas, quorum utrumque audivi.... omnes mihi Epicuri sententiæ, satis notæ sunt.* De Finib. Lib. I. N°. 5. Mais Cicéron ne s'étoit pas borné à étudier la doctrine d'Epicure dans les leçons & dans les écrits de ses disciples, il l'avoit puisée dans les Ouvrages même de ce Philosophe, sçavoir dans son Testament qu'il avoit lu dans sa lettre à Hermaus, dans un autre Livre d'Epicure qu'il cite, *de Finib. Lib. II. Numéros* 30, 31; surtout dans un Livre du même Auteur sur le *Souverain Bien*, dont Diogène Laërce parle dans sa vie, & dont

Cicéron infère expressément, qu'Epicure, qu'il ne cherche point à diffamer, & dont il parle même avantageusement, faisoit consister le bonheur dans les plaisirs des sens. Voilà ce qui résulte de la note de ce Savant, qui estime trop M. de Rochefort pour vouloir le combattre formellement, mais qui respecte trop Cicéron pour souffrir qu'on lui conteste rien de ce qui peut lui être dû. Au reste, qu'on justifie ou Cicéron ou Epicure, le grand point est de condamner toute doctrine vicieuse & détablir une Morale saine & utile, & c'est ce que M. de Rochefort ne manque pas de faire dans tout son Livre.

Les Disciples travaillent & dénaturent tellement les principes de leurs Maîtres, qu'on peut dire que plus d'un Philosophe a été le Chef d'une Secte dont il n'étoit pas. Antistène, Chef de la Secte des Cyniques, affectoit, à la vérité, une vertu rigide & une *pauvreté orgueilleuse*, & c'étoit

à lui que Socrate disoit un jour : *J'apperçois ton orgueil à travers les trous de ton manteau ;* mais il paroît que ses Disciples ont admis des principes qu'il n'eût pas osé se permettre. On en peut juger par ce trait. Antisthène, malade & accablé de douleur, sembla perdre patience, & s'écria : *qui me délivrera des maux que je souffre ? Voici le libérateur*, lui dit Diogène, en lui présentant un poignard. *Je parle de mes maux*, répondit Antisthène, *& non pas de la vie.*

La Doctrine de Zénon a de même été exagérée & défigurée par ses successeurs ; mais M. de Rochefort condamne le jugement que Rousseau a porté sur Epictete :

En vain d'un ton de Rhéteur,
Epicte à son Lecteur
Prêche le bonheur suprême.
J'y trouve un consolateur
Plus affligé que moi-même.

« Je plains, dit M. de Rochefort,

» tout homme qui, en lisant Epictè-
» te, ne se sentira pas plus de pen-
» chant a faire le bien, & plus de
» courage pour supporter les mal-
» heurs [1]. »

Douter de tout, ne s'émouvoir de rien, voilà le Pyrrhonisme; philosophie également contraire à la raison & à l'humanité.

Sénèque s'éloigna des principes des anciens Stoïciens, Marc Aurèle y ramena. Les systêmes de ces deux Philosophes font ici la matière du quatrième & du cinquième Livre, morceaux précieux & dont nous ne pouvons trop recommander la lecture.

L'Ouvrage de M. de Rochefort est terminé par un Extrait de l'Histoire de la *Société civile de Fergusson*; M. de Rochefort en a pris ce qui se rapportoit à son sujet, & les Lecteurs seront contens de ce morceau.

[1] On peut voir dans l'Esprit des Loix, Liv. XXIV. Chap. 10. le bel Eloge que M. de Montesquieu a fait de la Secte de Zénon.

Ils le feront en général de l'Ouvrage de M. de Rochefort. Cet Ouvrage annonce une grande connoissance de l'Antiquité, un esprit sage, un cœur pur, un caractère aimable & vertueux, le talent de penser de discuter & d'écrire. La traduction en vers des deux grands Poëmes d'Homère a mérité depuis long-temps a cet Auteur estimable, à tous égards, le suffrage des Gens de Lettres.

[*Extrait de M. Gaillard.*]



TRADUCTION nouvelle des Métamorphoses d'Ovide, en vers françois, avec des Notes. Par M. *de Saint-Ange*. A Paris, chez Pissot, Libraire, quai des Augustins; la Veuve Duchesne, Libraire, rue S. Jacques, au Temple du Goût; Esprit, Libraire, au Palais Royal. 1778. Avec Approbation & Privilége du Roi. *in*-8°. 117 pages, & les Préliminaires 21. (Cet Essai ne comprend que le premier Livre.)

NOUS trouvons à Ovide un air françois, parce que nous trouvons un air françois à tout ce qui est agréable, & qu'*agréable* & *françois* nous paroissent des mots synonymes; ce n'est pas ici le lieu d'examiner jusqu'à quel point les autres nations sont d'accord avec nous sur ces idées; mais c'est par une suite de ces idées qu'on a cherché quel étoit le Poëte françois le plus sem-

blable à Ovide; les uns ont nommé M. Gresset; quelques-autres M. Dorat; M. de Saint-Ange nomme Quinault; ces comparaisons sont toujours un peu défectueuses. Tout Poëte qui passe à la postérité est sans doute original, quelques conformités qu'il ait d'ailleurs ou à dessein ou par hazard avec d'autres Poëtes; c'est l'originalité qui fait vivre les ouvrages; l'immortalité n'existe point pour le troupeau servile des Imitateurs, qui ne savent pas être eux-mêmes.

A Dieu ne plaise que nous prétendions par-là proscrire des Traductions en vers, telle que celle de l'Iliade, par M. Pope, des Géorgiques, par M. l'Abbé de Lille, ou celle que M. de Saint Ange nous présente aujourd'hui des Métamorphoses. Toute bonne Traduction est originale, & c'est ce qui la fait vivre; ce caractère d'originalité est aisé à reconnoître à un signe certain; toutes les fois qu'en lisant un Tra-

ducteur on peut oublier qu'il est Traducteur ; quand la fidélité, son premier devoir, ne lui ôte point l'aisance, la liberté, la grace, la vivacité ; quand ceux qui ne peuvent lire l'Auteur dans sa langue, le retrouvent dans la traduction, tel qu'il est annoncé par les Savans ; quand ils trouvent du plaisir enfin à lire cette Traduction, & qu'ils y reviennent sans peine comme à son livre original, c'est qu'elle est en effet originale. Boileau, Racine, M. de Voltaire, ont constamment ce mérite dans les morceaux qu'ils ont imités & quelquefois même traduits mot à mot de divers Auteurs anciens ou étrangers.

Les Essais de M. de Saint-Ange ont été accueillis par les Gens de Lettres & par les vrais juges du talent. M. de Saint-Ange rappelle avec complaisance les encouragemens que lui a donnés M. de la Harpe dans un des articles dont il a pendant quelque-tems enrichi le Mercure. « Les

» éloges de cet Académicien, si
» estimable par son zèle courageux &
» infatigable à plaider la cause des
» talens & à défendre le goût, me
» sont si chers & si précieux, dit M.
» de Saint-Ange, que j'ai eu la va-
» nité de croire que je pourrois réus-
» sir, par la seule raison qu'il m'en
» avoit jugé capable. » Plus bas, M.
de Saint-Ange cite avec éloge le Discours préliminaire de la Traduction de Suétone ; ces traits de reconnoissance & ces actes de justice pourroient bien lui avoir attiré beaucoup de critiques, car ce sont-là les motifs qui déterminent la plupart des hommes dans leurs jugemens ; l'Ouvrage n'est rien ; on y cherche, non pas ce qu'il contient ni ce qu'il vaut, mais les occasions qu'il peut fournir de prôner les gens de son parti & de décrier ses ennemis.

Parmi les principes que M. de Saint-Ange expose sur la Traduction dans son Discours préliminaire, on trouve celui-ci, qui n'est qu'une

conſéquence de la néceſſité d'être fidèle ; c'eſt que le mieux, auquel le Traducteur doit tendre, n'eſt jamais qu'un mieux relatif à l'original. M. de Saint-Ange développe ſa penſée par la comparaiſon de ce vers de Deſpréaux :

Et des ruiſſeaux de lait ſerpentoient dans la plaine.

avec ce vers d'Ovide :

Flumina jam lactis, jam flumina nectaris ibant.

Le vers françois eſt peut-être meilleur ; il eſt plus dans la manière de Virgile ; mais il ſeroit inférieur au vers latin comme traduction, parce qu'il n'en rendroit pas le contraſte ſymétrique.

Il nous ſemble que M. de Saint-Ange a quelquefois commis cette heureuſe faute, d'être plus beau que ſon modèle, d'être moins Traducteur peut-être qu'il n'eût falu l'être, mais auſſi d'être plus original. Par

exemple, ces deux vers assez simples d'Ovide,

Nullus adhuc mundo præbebat lumina Titan,
Nec nova crescendo reparabat cornua Phœbe.

ne présentent pas autant d'images, n'ont pas autant de richesse, & ne sont pas aussi descriptifs que ces cinq vers de M. de Saint-Ange, qui, à la vérité, s'il est quelquefois plus riche, est presque toujours plus long que son modèle.

Le soleil sur un monde obscur, inanimé,
N'épanchoit point les feux de son orbe enflammé,
Et de l'astre des nuits la lumière inégale,
Qui croît & tour-à-tour décroît par intervalle,
Dans son cours incertain ne régloit point les mois.

Mais voici deux traits où le Traducteur, sans cesser d'être un grand Peintre, sans cesser d'être original, semble absolument calqué sur son modèle.

Nec circumfuso pendebat in aëre tellus
Ponderibus librata suis.

Le Globe dans les airs balancé par son poids.
Ne nageoit point encor, suspendu dans l'espace ;

Nec brachia longo
Margine terrarum porrexerat Amphitrite.

Et le vieux Océan qui presse sa surface,
N'allongeoit point ses bras autour d'elle étendus.

Débrouillement du Chaos.

Dissociata locis concordi pace ligavit
Ignea convexi vis & sine pondere cœli
Emicuit, summâque locum sibi legit in arce.
Proximus est aër illi levitate locoque.
Densior his tellus, elementaque grandia traxit,
Et pressa est gravitate sui. Circumfluus humor
Ultima possedit, solidumque coercuit orbem.

M. de Saint-Ange, qui joint à sa Traduction des notes pleines de goût & d'une littérature agréable, & qui,

à propos de la Fable d'Apollon & Daphné rapporte le Sonnet ſi connu de Fontenelle, & la Romance ingénieuſe & touchante de M. Marmontel, auroit pu, à propos du débrouillement du Chaos, citer le commencement du Prologue des Elémens, un des plus beaux morceaux de Poéſie qu'il y ait dans notre langue.

Les tems ſont arrivez. Ceſſez, triſte chaos,
Paroiſſez, Elémens; Dieux! allez leur preſcrire
Le mouvement & le repos;
Tenez-les enfermés chacun dans ſon empire;
Coulez, ondes, coulez, volez, rapides feux,
Voile azuré des airs embraſſez la nature;
Terre, enfante des fruits, couvre-toi de verdure;
Naiſſez, Mortels, pour obéir aux Dieux!

Ces vers l'emportent certainement ſur ceux d'Ovide, qui paroiſſent cependant

pendant leur avoir servi de modèle. Le morceau correspondant, chez M. de Saint-Ange, est, selon son principe, d'une beauté plus relative & plus conforme à l'original.

Entre les élémens il établit la paix;
Et, pour mieux les unir, les sépare à jamais.
Le Ciel fut le séjour de la flamme légère :
L'air, voisin de la flamme, erra dans l'atmosphère :
La terre au-dessous d'eux posa ses fondemens,
Elle entraîna l'amas des plus lourds élémens;
S'affaissa par son poids; & l'onde qui l'embrasse,
Entoura mollement sa solide surface.

Il y a bien du mérite à rendre, avec cette élégante & fidèle précision, avec cette rapidité facile & littérale, des détails qui certainement n'étoient pas sans difficulté.

Le Traducteur a bien rendu aussi

ces trois vers fameux d'un tout
genre.

Pronaque cum spectent animalia cæt
ram
Os homini sublime dedit cœlumque tu
Jussit, & erectos ad sidera tollere vul

Mais, tandis que la brute esclave trib
Courbe son front servile, & regarde l
L'homme avec majesté lève un fron
cieux,
Et porte jusqu'au Ciel sa pensée & ses

Nous ne savons si le mot
cieux, dont rien n'offre l'idée
Ovide, est assez noble en ce
droit, & s'il ne dépare pas un p
couplet. L'épithète, *tributaire*
peut-être aussi un peu étrangère a
jet, & elle l'est certainement au
Le Traducteur reproche, ave
son, à Ovide, la petitesse, la n
tie des détails dont il compose l
bleau du Déluge ; il semble
n'ait été frappé que des petits

traſtes, que des rencontres bizarres qu'entraînoit cette horrible révolution; un poiſſon pris ſur un orme, l'ancre jettée ſur un pré, des vaiſſeaux paſſant au-deſſus d'une vigne, des veaux marins nageant où n'aguères broutoient des chèvres; quelles miſères! Sont-ce là les idées douloureuſes & profondes qui doivent ſaiſir une ame ſenſible à la vue de la ſubmerſion de l'univers? Le Traducteur oppoſe, avec beaucoup de goût, ſur cet article, le Pouſſin à Ovide. Un ſeul trait, tel que celui d'une mère prête à périr qui s'efforce de ſauver un enfant que ſes mains défaillantes ſoulèvent au-deſſus des eaux, vaut mieux que toute la deſcription du Déluge dans Ovide. Mais, après cette deſcription & dans la Fable de Deucalion & Pyrrha, Ovide par un ſeul vers donne une grande & effrayante idée du ravage cauſé par le déluge:

Et deſolatas agere alta ſilentia terras.

vers pittoreſque, plein d'une majeſté triſte & morne comme le ſpectacle qu'il préſente! Le Traducteur qui en ſent tout le prix, a eſſayé de le rendre dans ce vers:

L'Univers reparoît; mais une horreur profonde
L'habite.

Il convient de ſon infériorité; mais il ſe ſait quelque gré de ſon effort, & il s'applique cet autre mot d'Ovide:

Non tam
Turpe fuit vinci, quam contendiſſe decorum.

Nous obſerverons que ce mot: *l'habite*, renvoyé au vers ſuivant, nous paroît annoncer une prétention dont nous ne voyons pas qu'il réſulte de vraie beauté; de plus, le mot *d'horreur* ſemble ſuppoſer des habitans qui la reſſentent; au lieu que le profond ſilence que peint Ovide, ne montre que la dévaſtation & la ſolitude.

Dans la Fable d'Apollon & Daphné, la réponse de l'Amour à Phœbus qui le brave, nous paroît traduite avec une simplicité bien originale;

Filius huic veneris; figat tuus omnia, Phœbe,
Te meus arcus, ait.

De tes traits, je l'avoue, on ne peut se défendre,
Dit le fils de Vénus, mais défends-toi des miens.

Le Traducteur, avec des mots différens, a su conserver la même figure; il a porté sur le mot *se défendre* la même répétition qu'Ovide avoit placée sur le verbe *figere*; car on sent que dans *te meus arcus*, *figet* est sous-entendu, & supplée par son régime. Mais *défends-toi des miens* a plus de finesse que *te meus arcus.*

Deque sagittiferâ prompsit duo tela pharetrâ

Diverſorum operum : fugat hoc, facit illud amorem.

Quod facit, auratum eſt, & cuſpide fulget acutâ.

Quod fugat obtuſum eſt, & habet ſub arundine plumbum.

Cette idée ingénieuſe du trait doré & du trait plombé, nous paroît avoir donné naiſſance à un tableau beaucoup plus beau, plus moral & d'une allégorie bien plus développée; car ici toute l'allégorie conſiſte dans la comparaiſon des métaux, dont l'un eſt cenſée préférable à l'autre. Le tableau dont nous voulons de parler, eſt celui des deux carquois dans Nanine.

Je vous l'ai dit; l'Amour a deux carquois;
L'un eſt rempli de ces traits tout de flame
Dont la douceur porte la paix dans l'ame,
Et rend plus purs nos goûts, nos ſentimens,
Nos ſoins plus vifs, nos plaiſirs plus touchans;

L'autre n'eſt plein que de flèches cruelles,
Qui, répandant les ſoupçons, les querelles,
Rebutent l'ame, y portent la tiédeur,
Font ſuccéder les dégoûts à l'ardeur.

C'eſt ſans doute auſſi d'Ovide qu'eſt priſe l'idée des deux fontaines dans Roland :

Merlin, dans ces forêts, enchanta deux fontaines,
Dont l'une fait haïr, & l'autre fait aimer :
C'eſt la fontaine de la haine
Que je veux chercher en ce jour ;
Hélas! que me ſert-il de prendre un long détour !
Je m'égare en ces bois & ma recherche eſt vaine :
Toujours un ſort fatal, malgré moi me ramène
A la fontaine de l'Amour.

M. de Saint-Ange, obligé de ſuivre de plus près ſon modèle, traduit ainſi les quatre vers d'Ovide :

Dans son double carquois sa main ch
deux traits.
L'un armé d'un plomb vil, qui mollit &
mousse,
Loin d'inspirer l'Amour, l'écarte, le
pousse.
Aiguisé sur la pierre & dans le sang tren
L'autre ouvre au fol Amour le cœur qu
frappé.

On chercheroit inutilement d
l'original le modéle de ce vers :

Aiguisé sur la pierre & dans le sang trer

Voici à cet égard la réflexion
Traducteur. « *Un Amant blessé d*
» *trait doré*, ne veut dire en fr
» çois qu'*un Amant aimé*. L'Am
» d'Apollon, au contraire, est
» Amour malheureux, & Cupi
» ne le blesse que par vengeanc
M. de Saint Ange a donc cru de
rejetter l'emblême du trait do
mais il s'est souvenu du *ferus*
pido d'Horace :

Semper ardentes acuens sagittas
Cote cruentâ.

& voilà le modèle de son vers :

Daphné demande au fleuve Penée son père, de rester fille :

Ille quidem obsequitur : sed te decor iste, quod optas,
Esse vetat, votoque tuo tua forma repugnat.

Mais que te sert, Daphné, d'avoir flechi ton père !
Ta beauté contredit tes desirs vertueux :
Ou deviens moins aimable, ou renonce à tes vœux.

Rousseau avoit imité cet endroit d'Ovide dans sa Cantate de Calisto. Cette Nymphe faisoit le même vœu devant Diane :

Calisto, ce fut là ton serment, mais, hélas !
Ta fatale beauté ne le confirmoit pas.

Spectat inornatos collo pendere capillos
Et, quid si comantur? ait.

Il voit négligemment flotter ſes longs cheveux.
Ah ! ſi l'or ou la perle en captivoit les nœuds !

Ce vers a dans le françois une nobleſſe que la langue exigeoit ; le latin rendu dans toute ſa ſimplicité paroîtroit plat en françois.

Videt oſcula quæ non
Eſt vidiſſe ſatis.
Il la voit, mais, hélas ! ne peut-il que la voir !
Si qua latent, meliora putat.
Et de tout ce qu'il voit les ſéduiſans appas,
Embelliſſent encor tout ce qu'il ne voit pas.

Tous ces traits nous paroiſſent rendus avec décence, avec fineſſe, & toujours avec une liberté originale ; nous regrettons cependant que l'Auteur n'ait pas renfermé dans un ſeul vers : *ſi qua latent meliora putat.* Il le pouvoit aiſément. Ce qu'il voit embellit tout ce qu'il ne voit pas.

Apollon courant après Daphné, s'écria :

Me miserum! ne prona cadas, indignave lædi
Crura notent sentes, & sim tibi causa doloris.
Aspera quà properas loca sunt: moderantius oro,
Curre, fugamque inhibe; moderantius insequar ipse.

Ovide, en cet endroit, semble avoir imité Virgile :

Ah! te ne frigora lædant
Ah! tibi ne teneras glacies secet aspera plantas!

dit Gallus à Lycoris, Eglog. 10.

Les sentiers où tu cours, hélas! sont peu frayés :
Les buissons épineux peuvent blesser tes pieds.
J'aurois causé tes maux. Ah! retarde ta fuite :
Fais grace à mon effroi; je te suivrai moins vîte.

Nous finirons par un morceau où le Traducteur a su vaincre très-heu-

reusement de très-grandes difficultés; c'est le moment où Apollon, joignant déjà Daphné qu'il est prêt à saisir, est comparé à un chien qui poursuit un lièvre:

Alter inhæsuro similis, jam jamque tenere
Sperat, & extento stringit vestigia rostro:
Alter in ambiguo est an sit deprensus, & ipsis
Morsibus eripitur tangentiaque ora relinquit.

Des mots, tels que *stringit vestigia*, *ipsis morsibus eripitur tangentiaque ora relinquit*, sont le désespoir d'un Traducteur vulgaire; ils sont le triomphe de M. de Saint-Ange. Son secret, pour les bien rendre, est de rester aussi près de l'original, que la différence des langues peut le permettre.

Il s'élance sur lui, le presse, le menace,
Et, prêt à le saisir, semble mordre sa trace:
Le lièvre fugitif, déjà pris à demi,
Trompe en se détournant la dent de l'ennemi.

Nous ne ſaurions trop exhorter M. de Saint-Ange à ſuivre ſon entrepriſe. Puiſſions-nous voir l'Enéïde entièrement traduite par M. l'Abbé de Lille, & les Métamorphoſes par M. de Saint-Ange ! Un autre Poëte, d'un talent diſtingué, s'occupe de la Tradudion de l'*Art d'aimer* ; ce n'eſt point s'éloigner d'une carrière, dans laquelle il a eu de grands ſuccès & en a mérité de plus grands encore ; des traits, tels que ceux-ci, qu'on rencontre à tout moment dans l'*Art d'aimer*,

Et ſi pulvis erit nullus, tamen excute nullum.
Lis decet uxorem, dos eſt uxoria lites ; &c.

appartiennent eſſentiellement à ce genre de Comédie fine & noble, auquel le Poëte dont nous parlons s'étoit conſacré.

M. de Saint-Ange nous paroît joindre beaucoup de goût à un vrai talent ; il eſt de la bonne école, de

celle de Racine. Racine & Voltaire, voilà nos Maîtres éternels; mais il faut savoir les étudier & les suivre. Des Poëtes qui n'ont qu'une portion de talent, n'imitent que ce qui s'y rapporte. Les uns, touchés de cette simplicité facile, de cette douce flexibilité de Racine, l'ont imitée au point d'être foibles & sans couleurs; les autres, frappés des riches tableaux de poésie, qu'il offre souvent & qu'il sait ordinairement placer, ont surchargé leur style de figures, d'images & de tours poétiques dans le genre qui les admet le plus sobrement. M. de Saint-Ange saura éviter tous ces écueils; il saura toujours varier son style & en combiner les divers caractères, d'après le genre de l'ouvrage, d'après le génie particulier de son Auteur, d'après le génie propre des deux langues, d'après toutes ces convenances fines que le goût fait toujours saisir & qui n'échappent qu'aux demi-talens. [*Extrait de M. Gaillard.*]

HISTOIRE de la Fondation des Colonies des anciennes Républiques, adaptée à la dispute présente de la Grande Bretagne avec ses Colonies américaines, traduite de l'anglois; à laquelle on a ajouté trois Lettres intéressantes sur la même dispute, & les articles de l'Union d'Utrecht comparés aux articles de l'Union des Colonies de l'Amérique septentrionale. A Utrecht, chez J. Van Schoonoven & Compagnie. 1778. 247 pag. *in*-8°.

CET Ouvrage est celui d'un zélé Torys, traduit par M. Cerisier, dont nous avons annoncé une histoire intéressante des Provinces-Unies, & des observations importantes sur les intérêts de la Hollande relativement à la France. L'Auteur se propose de prouver, par l'exemple des anciennes Colonies, que la conduite des Anglois avec

les Américains eſt juſte & légitime ; que ceux-ci n'ont pas le droit de réclamer ; & que chez les anciens Peuples, quand les Colonies ont voulu tenter l'inſurrection, elles en ont été bien plus punies, que les Américains ne courrent riſque de l'être par leur trop bénigne Métropole.

Cette propoſition a lieu de ſurprendre, car en politique il ne ſemble pas qu'on doive conclure le *droit* du *fait*, ſur-tout dans une matière où remontant néceſſairement à des époques fort éloignées, on trouve l'eſprit humain dans ſon enfance, & les nations dans la barbarie : mais par rapport à l'hiſtoire, cet Ouvrage eſt curieux, en ce qu'il éclaircit une matière juſqu'alors peu approfondie par les Hiſtoriens.

On a toujours regardé les Colonies comme le moyen d'étendre les domaines d'une nation, ou d'aſſurer ſes conquêtes : les Phéniciens furent le premier peuple que ſa ſituation maritime, & le progrès de ſes con-

tances portèrent au commerce
la navigation : Tyr répandit ses
onies sur toute la côte d'Afrique
iis l'Egypte jusqu'au Détroit de
raltar ; mais Carthage, secondée
es circonstances, survécût à sa
ropole, & devint plus riche &
puissante. Au commencement
a deuxième guerre punique, la
: de Carthage seule avoit 700
: habitans, & 300 Villes com-
ient son Etat politique, sur une
ıeur de côte de près de 2000
s depuis la Syrtis majeure jus-
ı Détroit. Une grande partie de
agne, & presque toutes les Isles
méditerranée lui appartenoient
:e. Elle voulut porter plus loin
xpéditions : deux Flottes con-
s par *Hannon* & *Himilcon*,
ent du Détroit & s'avancèrent
vers le Nord, & l'autre vers le
Hannon qui a écrit son voyage
nu sous le nom de *Periple*
nnon] avoit 60 vaisseaux &
o personnes à bord. Il se ma

des Colonies ſur toute la côte du ſud, & pénétra juſqu'au-delà du tropique du cancer, à 14 degrés de la ligne: le voyage d'Himilcon n'ayant point eté écrit, n'eſt connu que par un mot de Pline.

Quoi qu'il en ſoit, on voit dans les traités faits entre Rome & Carthage que l'avantage du commerce des Colonies d'Afrique & de Sardaigne eſt reſervé excluſivement à la Métropole. Si les Romains avoient beſoin des denrées provenantes de ces Etabliſſemens, ils n'avoient pas le droit de les achetter au marché le plus voiſin & le moins couteux; ils étoient obligés de les tirer comme ils pouvoient du port de Carthage. C'étoit-là auſſi que les Colonies alloient prendre les marchandiſes de Rome.

A l'égard des ſubſides, *Polybe* nous apprend auſſi qu'ils étoient très-conſidérables.

L'objet des Grecs, en formant des Colonies, fut différent de celui des

Phéniciens; ils avoient particulièrement en vue de se débarrasser des citoyens les plus turbulens qui troubloient la Constitution. Les Lacédémoniens, à qui les loix de Lycurgue ne permettoient pas de lever des taxes, ne laissoient pas de tirer beaucoup d'argent de leurs Colonies dans la guerre du Péloponèse. Polybe raconte qu'ils poussèrent l'exces du despotime jusqu'à vendre leurs *Colonies d'Asie* au Roi *Artaxerxès*.

Les Athéniens imposèrent aussi leurs Colonies; & les Lesbiens s'étant révoltés en implorant le secours de Lacédémone, les Athéniens rendirent un *Décret* qui condamnoit à mort tous les mâles de Lesbos, & réduisoit toutes les femmes à l'esclavage. Cette sentence, à la vérité, fut un peu mitigée; mais ce qui en demeura fut d'une rigueur bien étrangère à nos mœurs. L'Auteur cite quelques autres exemples de l'autorité despotique & cruelle que les Grecs s'attribuoient sur leurs Colo-

nies; puis il paſſe aux Romains; dont il examine la conduite ſous les mêmes rapports.

Toute la diſcuſſion hiſtorique ſur la conduite de la République Romaine, par rapport aux nations vaincues, & ſur ſes principes dans la fondation des Colonies, eſt ſavante & bien traitée. Ils diſtinguoient en deux eſpèces leurs Colonies: les unes s'appelloient Colonies Romaines, & les autres Colonies Latines. Les priviléges & les droits étoient différens. On trouve dans ce détail beaucoup de critique & une grande érudition. La première eſpèce eſt, ſelon l'Auteur, un modèle des Colonies Angloiſes-Américaines. Les Romains aſſujettiſſoient leurs Colonies à la juriſdiction ſuprême de la Métropole, & ils ſe réſervoient le droit de les impoſer. Mais dans la ſeconde guerre punique, douze de ces Colonies qui crurent que Rome touchoit à ſon terme fatal, s'étant excuſées de continuer à fournir leur

contingent, le Sénat dissimula pendant six ans, & ne fit aucune demande à ces Colonies; mais alors les affaires de Rome ayant pris une meilleure face, les impositions de ces Colonies furent doublées; les levées de soldats furent excessives, & on retint à Rome des otages jusqu'à l'entière exécution des ordres du Sénat. Ainsi il est clair que les *Colonies Romaines* participoient aux charges de l'Etat sans participer au gouvernement.

Mais les Colonies se lassèrent de cette oppression, & excitèrent *la guerre sociale :* le danger arracha au Sénat *la loi julienne*, qui attribua aux habitans des Colonies le droit de Citoyen Romain. Ce fut la cause de la subversion de la République par la multitude excessive des Membres de l'*Etat gouvernant*, & la corruption qui s'ensuivit. Nous regrettons de ne pouvoir suivre l'Auteur dans ces détails où il développe, avec beaucoup d'art & de sagacité,

les révolutiors politiques qu
changement opéra dans le Goı
nement.

L'Auteur, appliquant aux A
ricains tout ce qui précède, pré
que leurs vues ambitieuses sont
cisément les mêmes qu'Athènes
si sévèrement punies sur ceux de
bos, & Rome sur les douze C
nies rébelles. Il prouve le droit
Grande Bretagne à taxer ses C
nies par la coutume qu'avoien
Carthaginois, les Grecs, les
mains de taxer les leurs; enfin
mérique, dit-il, ne doit pas
tendre entrée au Gouvernemen
vil de la Mère-Patrie, parce qu
cune Colonie de l'Antiquité n'a
de ce droit. Il va plus loin; &
sure que si la Métropole se ten
à ce plan de conciliation, par
quel on vouloit accorder à l'A
rique des Représentans dans le I
lement, il en résulteroit pour l'
gleterre les mêmes inconvéniens
lesquels la loi julienne amena

chûte de Rome; *confusion* par la multitude des Membres du Parlement; *facilité de corruption*; en tout *anarchie* & *destruction*.

Tel est le plan de cet Ouvrage plein d'érudition, d'esprit & de sagacité; mais où l'Auteur nous semble trop attaché aux anciens principes de la politique, que le génie des Modernes a bien étendus & rectifiés.

On voit à la suite trois Lettres écrites par le Traducteur, dans un esprit tout opposé à celui qui a dicté l'Ouvrage dont nous venons de rendre compte; il y a moins de prévention pour les anciennes formes, plus de connoissance des intérêts actuels & des principes de la politique moderne.

Dans la première, M. Cerisier, après avoir balancé les degrés de probabilité qui se trouvent dans la querelle entre l'Angleterre & l'Amérique, ne risque point de conjectures sur le succès; mais l'envisa-

geant ſous tous les points de vûe ; voici les raiſonnemens & les différens plans de conduite qu'il voudroit voir adopter.

1°. Si l'Angleterre parvient à ſubjuguer l'Amérique, la vengeance du paſſé, & la prévoyance de l'avenir, l'armeront d'un ſceptre de fer : malgré les amniſties, la ſuppreſſion des priviléges, l'établiſſement d'un gouvernement militaire, la ſurcharge de l'impôt, ſont les moindres maux que doive redouter l'Amérique : l'expatriation eſt donc la reſſource ; mais où ? Il n'y a pas à opter, dit-il, l'Eſpagne & l'Allemagne n'offrent rien d'engageant pour eux ; les Provinces-Unies ſont trop attachées à l'Angleterre, & d'ailleurs trop peu étendues ; il ne reſte donc d'aſyle aux Américains que la France. Il eſt à ſouhaiter qu'elle ſaiſiſſe cette occaſion de réparer le vide qu'a laiſſé dans ſon ſein la révocation de l'Edit de Nantes, que les landes de Bordeaux, que les friches du Nivernois,

nois, du Berri, de la Bretagne, que la nouvelle ville de Versoix, &c. reçoivent ces exilés, & qu'on n'en craigne rien :

Non ea vis animo, nec tanto superbia victis.

Ainsi dispersés sur une vaste étendue ; ignorant la langue du pays, ils seront bien loin de songer à faire des prosélytes ; il leur faudra des générations pour acquérir la langue, les mœurs & la fortune ; & alors fondus, incorporés dans la nation, ils seront tous françois & catholiques. C'est ainsi que la Hollande, la Prusse & l'Angleterre sont devenues si florissantes.

2°. Dans le cas où la guerre tireroit en langueur, il est à craindre que la haine mutuelle ne s'éteigne, & que les rapports de besoins, d'usages, d'alliances & d'intérêt ne réunissent enfin des ennemis que toutes les apparences extérieures tendent à rapprocher ; car les apparences ont

la plus grande influence ſur les hommes. Ce qui ſeroit alors très-avantageux à la France, ce ſeroit de balancer les avantages de l'Angleterre par d'autres pareils; qu'elle laiſſe ſortir cette foule d'émigrans que l'inquiétude fait courir après le bonheur. Il y a dans ſon ſein une multitude de gens ſans reſſource qui ne poſſèdent que l'eſpérance, le dernier capital de l'homme. La misère les éteindroit ſans utilité pour la nation; ils vont rendre un grand ſervice établis chez les Américains, mais en corps de peuplade; car il faut ſtipuler cet article, afin qu'ils conſervent les formes & le caractère françois: que leur ancienne patrie renonce à tous droits ſur eux, ils ne tarderont pas à ſe multiplier & à balancer en Amérique l'influence angloiſe. Et qu'on ne craigne point d'appauvrir la France par cette émigration; les hommes qui n'ont pas leur ſubſiſtance aſſurée, ne ſont qu'une ſurcharge inutile; gardez-les,

ils périront. Les émigrans, chassés par la révocation de l'Edit de Nantes, firent une plaie, parce qu'ils emportèrent des capitaux immenses & une industrie très-exercée; c'étoit le vif de la population.

3°. Enfin les Anglois peuvent faire un accommodement avec leurs Colonies; & il ne reste à la France, pour résister à une Puissance si fière & si formidable, que d'encourager sa Marine & de faire fleurir chez elle l'industrie, ce qu'elle ne peut faire qu'en favorisant la tolérance & en ouvrant tous ses ports & tous ses territoires aux étrangers par la suppression de tous les monopoles: il n'y a que la liberté de commerce & de conscience qui puisse arrêter les effets de cette prépondérance qui finiroit par accabler la France.

La seconde lettre contient un parallèle de la confédération des Provinces-Unies avec la confédération américaine: l'Auteur observe combien l'union belgique a été bien com-

binée, puiſque les Américains éclairés par deux ſiècles d'expérience, n'ont preſque rien trouvé à y changer.

La dernière, qui eſt peut-être la pièce la plus déciſive, eſt une lettre d'un Banquier hollandois, qui explique pourquoi il s'eſt déterminé à retirer ſes fonds d'Angleterre pour les placer chez les Américains.

Dans les affaires, dit-il, le crédit dépend des conſidérations ſuivantes :

1°. La conduite connue par rapport aux emprunts précédens, & l'exactitude des remiſes.

2°. L'induſtrie de l'emprunteur dans la geſtion de ſes affaires.

3°. La frugalité dans ſes dépenſes.

4°. La ſolidité de ſes fonds hypothéqués ſur des biens libres.

5°. L'eſpérance d'augmentation de fortune dans l'emprunteur, ſoit par amélioration, ſoit autrement.

6°. Sa prudence, & le bon emploi préſumé de l'emprunt qu'il fait.

7°. Son honnêteté reconnue par

le payement volontaire de dettes auxquelles rien ne l'obligeoit de satisfaire.

Or, dans tous ces points, l'Amérique a l'avantage, 1°. *sur la conduite connue*, &c. L'Amérique qui emprunta dix millions sterling pendant la dernière guerre, a fidèlement payé cette dette & les autres en 1772, tandis que la Grande Bretagne, pendant les dix années d'un commerce paisible & lucratif, n'a point fait de réduction de sa dette, & qu'elle a, au contraire, diminué l'espérance de ses créanciers par une dissipation frivole & un mauvais emploi de ses fonds destinés à la libération.

2°. *Sur l'industrie.* En Amérique tout homme est occupé ; l'oisiveté & l'inutilité y forment un caractère de discrédit ; en Angleterre les affaires publiques y sont traitées avec une négligence qui vient de la dissipation & du délabrement des affaires particulières.

3°. *Sur la frugalité.* En Amérique tout eſt ſimple & la dépenſe y nuit au crédit, au lieu qu'elle y ſert en Angleterre. Les emplois publics ſi lucratifs dans la Grande Bretagne, ſont en Amérique adminiſtrés gratuitement ou à-peu-près; & ſeulement par l'effet de l'honneur & du patriotiſme: dans la Métropole, tout eſt en affaires de finances, le tréſor pillé & les taxes toujours augmentées; & comme la guerre fournit plus d'affaires, c'eſt un motif pour une multitude de gens de crier en toute occaſion à la guerre, & de s'oppoſer à toutes les voies d'accommodement & de conciliation; de-là ſuit néceſſairement l'augmentation de la dette & l'impoſſiblité de l'acquitter jamais.

4°. *Sur la ſolidité des fonds.* Les treize Etats-Unis ſont ſolidairement engagés aux dettes que néceſſite cette guerre, & ils n'en ont point d'autres, toutes les dettes antérieures ayant été payées en 1772. L'Angle-

:rre ajoute une dette énorme à une masse de dettes déjà inacquittables ; & tandis que l'Amérique s'enrichit par ses prises & par sa nouvelle liberté de commerce, l'Angleterre s'appauvrit & par la perte de son monopole, & par la diminution de ses revenus.

5°. *Sur l'augmentation future des richesses.* L'Angleterre n'a point de moyens : son territoire est enveloppé par la mer, & sa population diminue journellement par les ravages secrets du luxe : mais la population & la culture de l'Amérique s'étendent de jour en jour, & bientôt les émigrations de l'Europe y porteront un nouveau surcroît d'hommes & de richesses ; augmentation de sûreté pour le payement de la dette nationale.

6°. *Sur leur prudence & les avantages qu'ils se proposent de l'emprunt.* Les Américains sont un peuple pacifique & agricole, qui a fait preuve de sagesse dans le choix de ses occu

pations, & la fuite des projets ruineux de vanité nationale. La Grande Bretagne, au contraire, toujours ambitieuſe, avare & querelleuſe, a toujours ſur les bras quelque guerre qui lui coûte plus qu'elle ne s'en promet. En 1730, elle fit la guerre à l'Eſpagne pour une dette de 95000 l. il lui en coûta 40 millions ſterling, 50000 hommes; & elle n'eut point ſatisfaction. Il n'y a point de nation avec qui elle n'ait tenu la même conduite : c'eſt ainſi qu'elle a formé cette maſſe de dettes qui l'écraſe. Mais ſa guerre la plus folle eſt celle de l'Amérique : ſes injuſtices ont révolté les Américains, & ceux-ci ne peuvent plus ſe ſoumettre qu'ils ne ſoient détruits; mais s'ils ſont détruits, qu'en pourra tirer l'Angleterre ? Et cependant celle ci ſe ruine elle-même pour y parvenir; au lieu que l'Amérique ne peut que s'enrichir par la liberté de ſon commerce qui lui procurera bientôt de quoi ſe libérer.

7°. *Sur l'honnêteté reconnue dans l'acquittement de ce à quoi on n'étoit pas obligé.* On a vu dans le premier article l'exactitude de l'Amérique sur sa dette publique ; mais sa bonne-foi paroît surtout dans sa fidélité à payer les dettes des particuliers chez les Anglois, depuis le commencement de la guerre. Ils ont renouvellé le mot d'un ancien Grec : *ce seroit le plus utile, mais ce n'est pas le plus juste* ; & les Marchands de Londres ont attesté au Parlement qu'ils n'avoient eu aucune inquiétude à cet égard ; que le plus léger doute n'étoit pas même entré dans leur esprit ; la Grande Bretagne, au contraire, n'a plus de ressources que dans une banqueroute.

Au reste, nous ne faisons que rapporter le sentiment & les raisonnemens de l'Auteur ; sans prétendre pénétrer dans de si grands intérêts, nous dirons seulement que l'Historien des Provinces-Unies a dû faire néceſſairement de vastes recherches

dans la politique & les intérêts d'une nation si voisine de celle qu'il habite & dont il écrit l'histoire, & qu'en général il est peu d'Ecrivains plus dignes que M. Cerisier de la confiance des Lecteurs. On trouve aussi dans cet Ouvrage une Lettre de M. Mandrillon, compatriote & ami de l'Auteur, qui, occupé depuis long-tems du commerce en Hollande, n'en cultive pas moins les Lettres, & qui fait sur le même sujet des réflexions que son ami a trouvées dignes d'être publiées malgré la modestie de celui qui les lui avoit adressées.



HISTOIRE de l'Eglise & des Evêques-Princes de Strasbourg, depuis la fondation de l'Evêché jusqu'à nos jours. Par M. l'Abbé *Grandidier*, Prêtre, Sécretaire & Archiviste de l'Evêché de Strasbourg, Chanoine-Bréveraire du Chapitre Royal de Haguenau, &c. Tome II, depuis l'an 817 jusqu'à l'an 965. A Strasbourg, de l'Imprimerie de François Levrault. Avec Approb. & Privil. du Roi. 1778, *in* 4°.

NOUS avons rendu compte du premier volume de cet Ouvrage qui nous a paru mériter l'attention des Sçavans & l'accueil du Public. Les éloges que différens Journalistes ont donné à l'Auteur n'ont pu que l'encourager à fournir avec ardeur la carrière pénible dans laquelle il s'est engagé. L'Académie des Arcades de Rome ayant présenté ce premier volume à Sa Sainteté

Pie VI, le souverain Pontife chargea le Cardinal & Prince Conti, Secretaire de ses Brefs, de remercier de sa part l'Auteur, dont il reconnoissoit la piété, le savoir & la bonne critique. En faut-il davantage pour le consoler, pour le garantir même de quelques traits de malignité dont il se plaint dans l'Avant-Propos de ce second volume ? Il leur oppose en quelque sorte une profession de foi qui n'est point démentie par les sentimens qu'il a montrés dans le premier volume. « Notre respect pour le S. Siége, dit-il, est » pur & sincère ; rien ne peut l'altérer. Notre réflexion sur les mariages divers & successifs de Charlemagne n'est pas contraire à ses décisions. Nous regardons le divorce » comme un abus, qui donne les » plus mortelles atteintes à l'indissolubilité d'une union également sacrée dans les principes de la Religion, & dans les vues de la Politique. » Ces paroles ont rapport à

ce que l'Auteur avoit dit qu'on voyoit à regret quatre Reines avoir partagé successivement le lit & le trône de Charlemagne, sans parler de cinq Concubines; « mais il faut » observer, ajoutoit il, que le con- » cubinage.... étoit alors une union » qui, quoique moins solemnelle, » étoit aussi légitime que ce qu'on » appelle aujourd'hui en France *Ma-* » *riage de conscience*, *&c.* »

Il avoit observé que le Bréviaire romain, malgré différentes corrections qui en ont été faites, contient encore plusieurs histoires fausses ou douteuses, des homélies apocryphes & des antiennes peu décentes. Il est donc étonnant, concluoit-il, que l'Eglise de Strasbourg, qui avoit autrefois ses Bréviaires particuliers, n'en connoisse d'autre aujourd'hui que le Romain. Cette réflexion, dit il avec raison, n'est ni nouvelle ni injurieuse.

Nous ne trouvons pas plus de justice dans le *reproche* qu'on a fait à

M. l'A. G. d'avoir voulu faire la Satyre de l'état monastique & religieux. Mais ce qui irrite sans doute plusieurs personnes, c'est qu'ayant porté un œil critique sur quelques légendes, sur des traditions, des miracles & des reliques, il en a montré la fausseté ou l'incertitude. C'est un malheur presque inévitable, dont il doit se consoler ayant pris pour guides de pieux & savans hommes, des Papes même, & pour règle l'intérêt de la religion, de la vérité & de la saine morale.

La quatrième Dissertation du premier volume avoit pour objet l'examen de faux titres, la cinquième placée à la tête de ce second volume roule sur la même matière. L'Auteur y montre la fausseté de trois Diplômes attribués à Louis-le-Débonnaire en faveur de l'Abbaye d'Ebersmunster, l'un de l'an 818, l'autre de 824, & le troisième de 829. La critique ne lui permet pas d'être plus favorable à un Diplôme de Louis, Roi

de Germanie, pour l'Abbaye de S. Etienne de Strasbourg du 12 Septembre 856. Ce Diplôme a fait croire à plusieurs Ecrivains que ce Prince s'empara, cette année, de Strasbourg & de toute la Province, & prit la qualité de Roi d'Alsace: fait inconnu à tous les Historiens du tems, & démenti même par les Annales de Fulde. Plusieurs Diplômes antérieurs & postérieurs à l'année 856, prouvent que l'Alsace resta toujours soumise à Lothaire, Roi de Lorraine.

Trois Diplômes en faveur de l'Abbaye d'Ebersmunster, l'un du Roi Arnoul en 892; un autre de l'Empereur Othon en 973, & un troisième du même Empereur en 987, ne paroissent pas plus authentiques à M. l'A. G. non plus que le Diplôme de l'Empereur Othon III pour l'Abbaye d'Altorff de l'an 999, quoique M. Schœpflin l'ait adopté. Cependant le sceau de plomb suspendu à ce Diplôme est authentique,

d'où l'Auteur conclut qu'il a été détaché d'une pièce véritable; fourberie dont il y a plusieurs exemples, & dont parle le Pape Innocent III.

La Dissertation sixième offre des *Observations sur l'état de Strasbourg sous le gouvernement de ses Evêques-Comtes, & sur les anciennes loix municipales de cette ville portées au dixième siècle par l'Evêque Erchambaud.* Elle avoit déjà été publiée séparément sous le titre de *Mémoire sur l'état ancien de la ville de Strasbourg, &c*, & dédiée à l'Academie Royale des Belles-Lettres de Paris. Quoique Strasbourg fût une ville françoise bâtie par des François, il fut permis aux habitans de vivre sous la loi allemande. Quand elle se fut aggrandie, il lui fallut de nouvelles loix, rédigées d'abord par Erchambaud, 42.e Evêque de Strasbourg, ensuite renouvellées & augmentées aux onzième & treizième siècles. Elles furent traduites en allemand en 1270, & suffirent jusqu'au tems que les habi-

tans secouèrent la domination épiscopale ; mais lorsqu'ils formèrent une espèce de République indépendante, le Magistrat fit rédiger, en 1322, un nouveau Code de loix par douze personnes du Corps de la Noblesse. Tous les cas n'avoient pas été prévus, & insensiblement les loix se multiplièrent au point que le Recueil des anciennes Constitutions forme aujourd'hui plus de douze gros volumes qu'on ne consulte guères plus que par curiosité.

On trouve dans les Archives de l'Evêché de Strasbourg à Saverne, un très-ancien regître en parchemin, intitulé, *Jura & leges Civitatis Argentinensis*. Il est divisé en trois parties rédigées en des tems différens. L'Auteur ne donne pas ici le second & le troisième Codes qui n'ont point encore paru : ils formeront, dit-il, le sujet d'une nouvelle discussion. Le premier, dont il place l'origine au dixième siècle, avoit été publié par Schilter, en 1698, mais sur une

copie si informe, si tronquée, & remplie de tant de fautes, qu'il étoit nécessaire d'en donner une nouvelle Edition. Le texte latin plus pur & plus correct est accompagné de la traduction allemande faite en 1270, & d'une traduction françoise de la main de l'Auteur, qui y a joint des notes & des observations pour l'intelligence du texte. Tout cela est précédé du Diplôme, par lequel l'Empereur Othon II accorde & confirme, le 6 Janvier 982, à Erchambaud, Evêque de Strasbourg, & à ses successeurs, la Comitive ou le Comté de la ville Episcopale. MM. Obrecht & Lunig, avoient déjà publié cette pièce, mais très-peu correcte. Le premier, tout savant & vertueux qu'il étoit, y a supprimé des expressions, parce qu'elles ne s'accordoient pas avec son systême, que la ville de Strasbourg n'a jamais été dépendante de son Evêque. Les notes sont très-utiles pour l'intelligence de vieux termes, assez fré-

quens dans cette pièce. Ceux qui s'appliquent à la comparaiſon des monnoies y verront que la livre numéraire de Strasbourg, appellée *pfund-pfenning*, (*livre denier*) a toujours été quatre fois plus forte que celle de France, ou qu'elle équivaut à quatre livres tournois; que le marc d'argent, dans l'Evêché de Strasbourg, valoit, en 1340, deux livres dix-huit ſchellings; & en 1350, deux livres, ſept ſchellings & cinq pfennings. Le *ſchelling* ou ſol, eſt la 20ᵉ. partie de la livre numéraire, & vaut douze *pfennings* ou deniers. L'Evêque de Strasbourg eſt un des premiers de la Monarchie françoiſe qui aient joui du droit de faire battre monnoie. Une charte attribuée au Roi Dagobert, pourroit faire croire que l'Abbaye de Weiſſembourg l'avoit eu dès le ſeptième ſiècle, ſi elle n'étoit pas viſiblement fauſſe, comme l'a prouvé M. Bünau dans ſa Diſſertation *de Jure circa rem monetariam in Germania*. Leipſick, 1747. On

cite aussi, pour le même droit en faveur de Aldric, Evêque du Mans, un Diplôme du même Prince; pièce qui est au moins très-suspecte. *Voy. Dom Liron, Singularités histor. to. I.* L'Evêché de Strasbourg jouissoit dès le règne de Charlemagne, de ce privilége qui lui fut renouvellé par Louis de Germanie dans un Diplôme du 12 Juin 873; & confirmé dans la suite par plusieurs Souverains.

Le Diplôme, par lequel Maximilien I accorda le 9 Janvier 1508, à la ville de Strasbourg, la liberté de battre à son coin, de la monnoie d'or, anéantit presqu'entièrement l'ancien droit des Evêques dans cette ville. « Ils continuèrent cependant » de faire battre monnoie dans le dis» trict de l'Evêché jusqu'à l'union de » l'Alsace à la Couronne de France, » & ils exercent encore aujourd'hui » ce droit dans leur territoire situé » en Empire. »

La fleur de lys fut la première empreinte particulière des monnoies

de Strasbourg. Brouillés avec leurs Evêques, les Strasbourgeois prétendirent, en 1262, que ce lys étoit un témoignage des bontés des anciens Rois de France envers leur ville : ce fut Clovis, selon les uns, & suivant les autres, le Roi Dagobert qui accorda le lys à Strasbourg. Mais on ne voit point qu'avant le règne de Philippe Auguste, les François aient placé la fleur de lys sur leurs étendarts, sur leurs armes ni sur leurs armoiries. Louis VII, son père, l'adopta pour son symbole, & fut le premier qui la fit graver sur ses monnoies; depuis elle parut sur les armoiries & sur les drapeaux, au lieu qu'elle ne se fit voir à Strasbourg que sur les monnoies. D'ailleurs le lys de France est jaune, celui de Strasbourg est blanc. MM. Schœpflin & l'Abbé d'Expilly tirent l'origine de ce dernier de la concession des Evêques. Ceux-ci, dit M. l'A. G. marquoient leur monnoie de deux crosses surmontées d'une mitre;

en communiquant leur droit à la ville, ils l'obligèrent de conserver la même empreinte, qui, à cause de quelque ressemblance avec le lys, prit enfin la forme de cette fleur. La même chose arriva à Bâle lorsqu'elle obtint de son Évêque le droit de monnoie, avec cette différence que la couleur de la crosse d'abord rouge fut dans la suite changée en noire. Strasbourg doit pareillement ses armoiries à ses Évêques par allusion au mot allemand, *Strasbourg*, qui signifie *route*, & au latin *Argentina*, ils prirent durant les Croisades, pour armes distinctives, une bande d'argent dans un champ de geules, qui sont encore celles de l'Évêché de Strasbourg. La ville les adopta dans la suite, en les distinguant simplement par le changement réciproque des couleurs.

Tels sont les préliminaires qui, dans ce volume, précèdent le corps de l'histoire dont nous espérons pouvoir bientôt nous occuper.

[*Extrait de M. Dupuy*.]

FASTES Militaires, ou Annales des Chevaliers des Ordres Royaux & Militaires de France, au Service ou retirés, & des Gouverneurs, Lieutenans de Roi & Majors des Provinces & des Places du Royaume; contenant le tems de leurs services, leur grade actuel ou celui de leur retraite; la date de leur réception dans l'Ordre; le nombre des affaires de guerre où ils se sont trouvés; le nombre & la nature des blessures qu'ils y ont reçues, ainsi que les grâces qu'elles leur ont méritées de la part du Roi; des Précis généalogiques & historiques; des Notes, des Anecdotes relatives aux grandes actions guerrières, civiles ou morales des Chevaliers, de leurs Ancêtres, ou d'autres Militaires; enfin tous les détails qui pourront consacrer légitimement leur gloire; ou y ajouter un nouvel éclat. Présentés au Roi & à la Famille Royale, par

M. *de la Fortelle*, Lieuten
Roi de S. Pierre-le-Moutie

Multi, sed omnes illacrymabiles
Urgentur, ignotique longâ
Nocte, carent quia vate sacro.
Hor. Od. 8. Liv.

A Paris, chez Lambert, O
Valade; & chez l'Auteur
du Four S. Germain, mai
Mme. Prevôt, près la rue d
goût. Avec Approbation &
lége du Roi.

Le titre de cet Ouvrage fai connoître toute l'étendu plan que l'Auteur a entrep remplir. Si l'exécution se dis par la fidélité dans le récit des & par l'exactitude dans la dét nation des dates, on peut reg cette production comme un n ment précieux, érigé non-seul à la gloire des héros qui se s lustrés par des services rendus Patrie, mais encore à celle des

V

verains qui, par des récompenses & des distinctions méritées, se sont fait un devoir d'exciter dans les ames une noble émulation, d'échauffer les talens & d'étendre, dans les Corps militaires, l'empire des vertus. Ce sera désormais un dépôt sûr où l'histoire pourra puiser avec confiance. Mais il n'est pas possible qu'un particulier porte un Ouvrage tel que celui-ci au degré de perfection qui en fait le mérite principal, s'il n'a, pour ainsi dire, presque autant de coopérateurs que de personnages à faire paroître sur la scène. C'est aussi pour se procurer ces secours nécessaires que M. la Fortelle prioit, dans son *Prospectus*, & prie encore aujourd'hui, dans un Avertissement à la tête de cet Ouvrage, les Commandeurs & les Chevaliers des différens Ordres, ainsi que les Officiers-Généraux & autres, de lui adresser une notice qui contienne exactement leur nom, leurs titres, leur âge, le lieu de leur résidence, le tems de

leurs ſervices, la date de leur réception dans l'Ordre, leur grade actuel ou leur grade de retraite, les affaires où ils ont commandé, ou ſimplement aſſiſté, celles où ils ont été bleſſés ou faits priſonniers, les grâces qui ont été le prix de leurs ſervices, les faits fixés par une date préciſe & préſentés ſans doute avec ce ton de ſimplicité & de modeſtie qui caractériſe la vérité. « On rappellera, dit-il, toutes les belles » actions civiles ou morales déjà » connues, ou celles qui, n'ayant » fait qu'une ſenſation momentanée, » ſe perdroient bientôt dans la nuit » des tems. Nous n'avons pas ſeule» ment en vue la gloire militaire, » mais encore la gloire des Militai» res. Nôtre ſujet nous fait un devoir » de rapporter tout ce qui peut leur » faire quelque honneur. » L'Auteur en conclut qu'il doit s'impoſer la loi « de rappeller ou de prouver l'an» cienneté de l'origine des Cheva» liers, lorſqu'elle pourra légitime» *ment* ajoûter un nouvel éclat à

» leurs actions, ou que la malignité, » la jalousie, l'intérêt personnel au» ront tenté de la couvrir de quel» ques nuages, ou enfin lorsque » l'histoire & les généalogistes ne lui » auront pas donné une assez grande » publicité.... »

On voit que l'Auteur se ménage ici un bien vaste champ : mais nous craignons fort que l'entreprise qu'il annonce ici, & qui au fond est étrangère à la nature de son plan, ne diminue le mérite essentiel de l'Ouvrage, où l'on ne doit pas chercher un tissu de filiations, ni des titres ou des discussions généalogiques. L'Auteur semble craindre que dans la suite la matière ne vienne à lui manquer, & se préparer d'avance la ressource de faire un Recueil de Généalogies, s'il ne peut soutenir le titre de *Fastes Militaires*.

Quoi qu'il en soit, l'Ouvrage est distribué en quatre Parties qui ne sont pas toutes exécutées sur le même plan. On trouve dans la pre-

mière, & en deux Chapitres, les *Chevaliers - Commandeurs & Officiers de l'Ordre du S. Esprit, suivant leur réception; avec des Notices sur tous ceux de leur Maison qui ont été admis ou reçus, depuis l'institution de l'Ordre (en 1578.)* Ensuite la liste des *Chevaliers de l'Ordre de S. Michel, institué par Louis XI à Amboise le premier Avril 1469.* Cette dernière liste, très-simple & sans détail, commence à l'an 1742 & finit en 1777. Mais l'Auteur a eu soin d'avertir que les Officiers de l'Ordre du S. Esprit le sont aussi de celui de S. Michel.

La liste des Chevaliers-Commandeurs & Officiers de l'Ordre du S. Esprit, qui est plus ample, commence en 1724, & finit en 1774. Comme on y a suivi, au lieu de l'ordre alphabétique, celui de réception, il faut la parcourir toute entière pour y trouver le nom de quelque Chevalier, à moins qu'on ne sache à-peu-près le tems où il a *été reçu*. C'est un embarras auquel

il est étonnant qu'on n'ait pas remédié : il étoit si facile de mettre à la fin une table alphabétique de tous les noms contenus dans la liste, avec l'indication des pages où il en est parlé.

Nous ne disons rien d'un troisième Chapitre d'une demi-page, qui contient les Chevaliers de l'Ordre de la *Toison d'Or* qui sont en France. Il fut institué par Philippe-le-Bon, Duc de Bourgogne, en 1429.

La seconde Partie, qui fait au moins les trois quarts de l'Ouvrage, a pour objet l'*Ordre Royal & Militaire de S. Louis, créé & institué par Louis XIV au mois d'Avril 1693.* Après la liste, par ordre de réception, des *Grands'Croix & Commandeurs*, on voit celle des Chevaliers. Celle-ci est par ordre alphabétique; & l'on s'apperçoit que souvent l'Auteur a manqué des secours dont il avoit besoin; car il y a une infinité d'articles où l'on chercheroit inutilement les dates de réception: dé-

faut qui ne devroit pas se trouver dans un Ouvrage de la nature de celui-ci, fait pour être consulté précisément sur ce point, comme sur bien d'autres. Un autre défaut qui, pour n'être que de typographie, n'en choque pas moins la vue, c'est que le caractère, qui présente le nom de chaque Chevalier, est précisément le même que celui du texte, sans la moindre différence; dans la liste des Chevaliers du S. Esprit, on avoit eu au moins l'attention d'écrire leurs noms en caractères italiques; & il n'est pas aisé de comprendre pourquoi on n'a pas suivi partout la même méthode, ou du moins employé les lettres majuscules.

Comme une liste placée à la fin de l'Ouvrage indique les changemens arrivés pendant l'impression, c'est-à-dire les *morts*, il paroît qu'on s'est proposé de parler seulement des vivans; mais comme cette liste ne contient que six personnes, c'est pour *nous un* sujet d'étonnement. Quand *nous disons* qu'on paroît s'être borné

aux noms de ceux qui vivent encore, nous voulons seulement parler des noms qui sont à la tête d'articles particuliers. Car on a vu, dans le titre de l'Ouvrage, qu'à l'occasion du nom de certains Chevaliers, l'Auteur fait des excursions sur leurs ancêtres, quelquefois même sur leurs frères. C'est ainsi, par exemple, qu'à l'article *Mascaron*, (Pierre François Beau de) on dit qu'il est le seul de quatre frères militaires que la mort ait épargnés. L'un d'eux périt dans la vingt-unième année de son âge, après des exploits qui donnoient de grandes espérances. Son éloge fut imprimé, en 1771, à l'Imprimerie Royale pour les Elèves de l'Ecole Militaire; on le retrouve ici en entier. On voit toujours avec émotion les exemples de valeur, de prudence, de grandeur d'ame, de désintéressement, de patriotisme. Peut-on lire avec indifférence le trait de générosité que fit éclater le Maréchal de Brissac, lorsqu'après la bataille de

S. Quentin il écrivit au Roi Henri II, dont les finances n'étoient pas en trop bon état, pour le prier d'accepter tous ses revenus, ne se réservant que deux mille livres par an pour l'entretien de sa famille ?

A l'article du Chevalier du Verdier, on trouve le trait du Chevalier d'Assas, rapporté dans le Mercure de France, *Décembre 1777*, qui mérite en effet d'être souvent répété. Ce brave Officier, se trouvant en 1760 avec le Régiment d'Auvergne dans lequel il étoit Capitaine, à l'affaire de Clostercamps, près d'un bois pendant la nuit, s'y avança seul pour le fouiller. Des ennemis qui y étoient embusqués, l'entourent aussi-tôt ; & lui présentant une douzaine de bayonnetes sur la poitrine, le menacent de la mort s'il dit un mot : alors, se tournant du côté de sa troupe, il crie avec intrépidité : *Auvergne, faites feu ; ce sont les ennemis*, & dans le moment tombe mort de plusieurs coups. *Le Roi*, pour éterniser la mémoire

de cette action, a créé une pension de 1000 liv. héréditaire & perpétuelle au profit de la famille du Chevalier d'Assas, jusqu'à l'extinction des mâles.

A l'article de Jean-Louis le Vacher *Dugerrier*, on trouve un mot remarquable du Prince de Soubise, à la bataille de Fontenoi en 1745. Un jeune Gendarme qui voyoit le feu pour la première fois, inclinoit la tête chaque fois qu'un boulet passoit par-dessus la Compagnie. Le Prince qui s'en apperçut lui donna sur le champ une leçon de bravoure qu'il généralisa pour ne point l'humilier : *Mes Camarades*, dit-il, *nous devons dans ce jour avoir la tête d'un pied plus élevée qu'à l'ordinaire ; voilà les ennemis du Roi.*

L'article de M. *de Bussy*, Marquis de Castelnau, nous a paru bien fait. Le détail de ses actions dans l'Inde y est présenté dans un récit rapide & intéressant. Nous pourrions indiquer plusieurs articles qui

méritent d'être lus ; mais dans l'impossibilité d'en présenter le précis, vu leur multitude, une simple nomenclature seroit aussi fastidieuse qu'inutile.

Celui de Demoiselle Geneviéve-Louise-Auguste-André-Timothée d'*Eon de Beaumont*, occupe environ le quart du premier volume. On vouloit d'abord le réduire à la Vie militaire & politique de la Chevalière ; « mais comme quelques personnes, » dit-on, nous ont paru douter de la » noblesse & de l'ancienneté de son » origine, nous avons pensé que le » Public en verroit avec plaisir des » preuves authentiques, & l'ordre » exige qu'elles précèdent la Vie de » cette Héroïne vivante . . . . . » On donne donc un *Abrégé généalogique, chronologique & historique, contenant l'origine & l'état actuel de la Maison d'Eon ou Déon, établie en Bretagne, en Champagne & en Bourgogne* [1]. La généaologie a été dref-

[1] La Vie militaire, politique & privée

ſée, en 1763, ſur titres & actes authentiques, par Antoine-François Gervais de Palmeus, Secrétaire de M. le Prince de Conti, & Généalogiſte employé pour l'ordre de Malthe; il donne à Mademoiſelle d'Eon, pour un de ſes ancêtres, le Gentilhomme nommé *Eon de l'Etoile*, qui fut condamné comme héréſiar-

de la Chevalière d'Eon, tirée des *Faſtes Militaires*, a été imprimée ſéparément, en un volume *in*-8°. & nous avons été étonnés d'y voir à la tête le nom de M. la Fortelle, comme s'il en étoit l'Auteur. Nous ſavons, & bien d'autres le ſavent comme nous, que cet article a, du moins pour la partie hiſtorique, été fourni par M. Peyraud de Beauſſol, Auteur, entr'autres Pièces, des *Arſacides*, Tragédie en ſix actes, qui parut en 1775. Apparemment le Libraire, voyant à la tête des *Faſtes Militaires*, le nom de M. de la Fortelle, aura cru pouvoir le mettre pareillement à la tête du morceau qu'il publioit ſéparément.

que dans le Concile de Reims en 1148. Cette Maison, dit-il, s'est partagée en plusieurs branches distinguées par des noms différens. La partie historique, écrite avec sagesse, nous a paru intéressante.

L'illustre & ancienne Maison de Mailly fournit un assez long article à l'Auteur, qui s'excuse de ne pas donner de plus grands détails, & se voit à regret forcé de se borner à une partie des Seigneurs de différentes branches de cette Maison, qui sont morts dans les champs de l'honneur. Il remonte à Anselme de Mailly, Lieutenant des Armées de la Comtesse Richilde, qui fut tué au siége de Lille en 1070.

Mais le Lecteur sera peut-être étonné de trouver ici une généalogie presque complète d'une des premières Maisons de l'Europe, celle de Rohan. On s'y est même attaché à prouver sa descendance des Rois & des Ducs Souverains de Bretagne; & remontant à Guéthenoc, qui vi-

voit en 1008, on la suit dans ses différentes branches, en faisant remarquer les vertus guerrières & morales par lesquelles elles se sont concilié l'estime publique. « L'histoire, » dit-on, en est écrite de toutes » parts, & nous sommes en état de » donner à notre sujet toute l'étendue » qui lui est propre. » C'étoit au contraire, ce nous semble, une raison d'être très-concis, puisqu'on ne pouvoit que répéter ce qui se trouve *de toutes parts*. A la fin de cet *Extrait historique & généalogique* de la Maison de Rohan, l'Auteur dit encore : « Rien n'est plus connu, rien » n'est moins contesté; mais il ajoute » à la gloire des Guerriers que nous » y célébrons; & quand il seroit » aussi étranger à notre plan qu'il » lui est essentiel, le fond en est si » magnifique, si intéressant, que le » Lecteur nous feroit grace de n'a» voir pu résister au desir d'en illus» trer encore notre Ouvrage. » Nous ne répugnons point de lui accorder

la grace qu'il demande, nous desirons même que ses Lecteurs la lui accordent pareillement; mais ils auroient été sans doute plus disposés à l'indulgence, si on les avoit prévenus que le fond de cet article est tiré, soit d'un Ouvrage dont nous rendîmes compte dans le tems, sous le titre de *Réponse à un Ecrit anonyme intitulé Mémoire sur les rangs & les honneurs de la Cour*, Paris. 1771. *in* 8°. par M. l'Abbé Georgel; soit de la *Généalogie de la Maison de Rohan*, telle qu'elle a paru dans le *Dictionnaire de la Noblesse*, de M de la Chenaye des Bois, Tom. XII.

La troisième Partie de l'Ouvrage, qui est fort courte, est divisée en trois Chapitres, dont le premier est consacré à l'Ordre du Mérite militaire institué par Louis XV en 1759; le second à l'Ordre Militaire de Malte, & le troisième à l'Ordre de Saint-Lazare.

La quatrième Partie, qui est à

peu-près de la même étendue, embrasse les *Gouvernemens des Provinces & Etats-Majors des Places du Royaume.* C'est une simple nomenclature.

[*Extrait de M. Dupuy.*]



HISTOIRE universelle, depuis le commencement du monde jusqu'à présent, composée en anglois par une Société de Gens de Lettres; nouvellement traduite en françois par une Société de Gens de Lettres; contenant l'histoire universelle jusqu'à Abraham, l'histoire d'Egypte & l'histoire des anciens Peuples de Canaan; enrichie de figures & de cartes. Tome prem. A Paris, chez Moutard, Imprimeur-Libraire de la Reine, de Madame & de Madame la Comtesse d'Artois, rue des Mathurins, hôtel de Cluny, 1779. Avec Approbation & Privilége du Roi. 1 vol. *in*-8°. de 640 pages.

L'HISTOIRE universelle composée en anglois par une Société de Gens de Lettres est connue depuis long tems; elle est généralement regardée comme le plus grand corps *d'Histoire* que nous ayons, & le plus

généralement estimé. Les Sçavans anglois, versés dans la connoissance des langues anciennes, & qui par là ont été à portée de consulter eux-mêmes les Ecrivains originaux, ont mis à contribution tout ce qui nous reste de l'Antiquité, ont tout comparé & tout discuté avec la critique la plus sage. Aussitôt que cet Ouvrage parut, on s'empressa de le traduire en différentes langues. Les Libraires de Hollande le publièrent en françois, & cette traduction, quoiqu'incorrecte & faite par des gens peu exercés dans notre langue, fut reçue favorablement. Il y a lieu d'espérer qu'une nouvelle traduction faite avec plus de soin & de correction dans le style, mais toujours conforme à l'original, sera reçue avec plus d'empressement, d'autant plus qu'on assure, qu'à l'exception des 6 premiers volumes de l'Édition de Hollande, tous les autres ne sont plus une véritable traduction.

Les nouveaux Traducteurs qui ont pour but de rendre leur travail utile à toutes les classes de Lecteurs, aux Gens du monde comme aux Sçavans, à ceux qui commencent à se livrer à létude de l'histoire, comme à ceux qui dans un âge plus mûr prennent plaisir à s'en rappeler les époques principales, ont cru devoir écarter du texte les longues dissertations qui suspendent le récit des faits, pour les reporter en notes à la fin de chaque volume. Ainsi la fidélité de la traduction, l'ordre des faits dégagés de toutes les discussions qui étouffent l'intérêt, la pureté du style, la commodité du format, sont autant d'avantages qui manquent à l'Edition *in*-4°. faite en Hollande. Celle que nous annonçons est imprimée sur de beau papier, en caractères neufs, & les planches sont confiées au burin des meilleurs Artistes.

Comme cette histoire est connue, & que nous en avons rendu compte plusieurs fois dans notre Journal,

d'après l'Edition de Hollande, on nous permettra de ne point entrer ici dans un aussi grand détail que si l'Ouvrage paroissoit pour la première fois. Il doit nous suffire de faire connoître en peu de mots ce que chaque volume contient, d'autant plus qu'on n'y fait aucune addition.

Dans la Préface, les Sçavans anglois rendent compte de la méthode qu'ils ont suivie & des Auteurs qui leur ont servi de guides. Ils donnent une idée de tous les anciens Ecrivains que l'on doit regarder comme la source de l'histoire, & indiquent, autant qu'il est possible, le tems où ils vivoient, les Ouvrages qu'ils ont composés & le degré d'autorité que ces Ouvrages doivent avoir. Un des grands embarras qu'on rencontre en lisant l'Histoire ancienne, est l'évaluation précise des monnoies, des poids & des mesures; dans le dessein de répandre du jour sur un sujet si obscur,

ils ont dreſſé des tables de comparaiſon d'après le Docteur Arbuthnot, qui a réduit au titre anglois la valeur des monnoies, des poids & des meſures des Anciens; & les nouveaux Traducteurs, après avoir corrigé les fautes qui ſe trouvoient dans les calculs de la traduction faite en Hollande, ont ajouté à ces tables l'évaluation françoiſe. Cette Préface eſt terminée par quelques obſervations ſur les différens calculs de Chronologie.

On trouve enſuite une très-longue Introduction, dans laquelle les Auteurs traitent de la Coſmogonie ou de la Création du Monde. Que l'univers, diſent-ils, ait été créé & tiré du néant par un être infiniment bon, qui, exiſtant par lui-même, eſt la première cauſe de toutes choſes, c'eſt une vérité qui, même ſans le ſecours de la révélation, eſt aſſez prouvée par les lumières de la raiſon. Ils rangent ſous trois claſſes les diverſes opinions des Anciens & des Moder-

nes sur l'origine de l'univers. La première, de ceux qui ont soutenu que le monde est éternel dans la matière & dans la forme, & qu'il n'a jamais eu d'origine, ni ne sera jamais sujet à aucune corruption. La seconde, de ceux qui prétendent que la matière du monde est éternelle, mais non pas la forme. La troisième enfin, de ceux qui assurent que le monde a eu un commencement & qu'il aura une fin, étant périssable de sa nature. Les Auteurs de cet Ouvrage, en examinent ces trois opinions, en exposant les raisonnemens de ceux qui les ont embrassées, font connoître tout ce que les anciens Philosophes & les modernes ont dit & ce que les Egyptiens, les Babiloniens, les Phéniciens, &c. ont pensé à cet égard. Ils ne négligent pas même ce que l'on trouve chez les Indiens, les Chinois & les autres peuples existans. Ils discutent également l'opinion de ceux qui admettent deux principes, Dieu & la Matière.

« Quelques uns des ſentimens dont » nous avons rendu compte, diſent » les Auteurs anglois, paroîtront » ſans doute bien abſurdes ; mais, » avant que de prononcer, il faut » conſidérer l'imperfection de la phi- » loſophie dans ces premiers tems. » Qu'on ſe ſouvienne d'ailleurs que » les Anciens, les Grecs, auſſi bien » que les Barbares, ont couvert leur » doctrine, particulièremeut celle » qui concernoit l'origine des cho- » ſes, du voile des ſymboles, des » énigmes & des allégories myſti- » ques ; ce qui doit faire paroître ri- » dicules pluſieurs des opinions que » nous avons rapportées, ſi on les » prend dans un ſens littéral ; ridi- » cule qui diſparoîtroit peut-être ſi » on leur rendoit leur véritable expli- » cation. Mais comme il eſt preſque » impoſſible de retrouver cette expli- » cation dans l'éloignement des tems; » nous nous ſommes bornés à une » narration purement hiſtorique : » conduite ſage qu'il ſeroit à deſirer

que tous ceux qui écrivent se proposassent de suivre.

C'est après cette exposition que l'on vient à l'histoire de la Création, telle qu'elle nous a été laissée par Moyse ; « histoire, qui, quand même » on ne la considéreroit que comme » un ouvrage purement humain, est » revêtue de toutes les marques de » probabilité & de vérité qu'on peut » souhaiter. » Mais le récit succinct de Moyse est plus proportionné à l'intelligence du peuple qu'il vouloit instruire, qu'il n'est propre à satisfaire une curiosité philosophique ; de-là ce grand nombre d'hypothèses qu'on a bâties sur le texte de cet Auteur sacré. En conséquence, les Sçavans anglois exposent celles de Descartes, de Burnet, de Wiston, & y ajoutent quelques réflexions. Ils terminent cette Introduction par l'histoire de la Création de l'Homme & de celle des Anges ; ils n'ont pas cru devoir passer sous silence les traditions de quelques Rabins, ni celles

des Mahométans. Toute cette Introduction est remplie de recherches sçavantes, mises cependant à la portée de tous ceux qui sont un peu instruits.

L'Histoire des Hommes qui ont précédé le Déluge, ne doit pas occuper long-tems un Ecrivain, puisque nous n'avons que ce que Moyse en rapporte & que le récit qu'il en fait est fort court. Les Auteurs anglois y ont ajouté les recherches que les Sçavans ont faites sur la situation du Paradis terrestre; & proposent, comme le sentiment le plus probable, celui qui le place sur le confluent du Tigre & de l'Euphrate. Ils s'étendent encore sur la chûte de l'homme; sur la chronologie du tems qui s'est écoulé depuis la Création jusqu'au Déluge, & ils ont placé dans des notes l'exposé de quelques traditions orientales sur ces premiers Patriarches.

Après avoir parlé du Déluge & de l'arche, ils font quelques observations sur l'état du monde avant cet évènement

évènement & ſur le changement que ce fléau a cauſé ſur la terre. La Religion, la Police, les Arts, les Sciences de ces premiers habitans du monde pendant ſeize cens ans ou deux mille ans, feroient dignes de notre curioſité, ſi la plus grande partie de ce qu'on en pourroit dire ne ſe réduiſoit qu'à de ſimples conjectures. On ſait que ces premiers hommes ont offert à Dieu des animaux & des fruits de la terre; que ſous la dernière génération de la ligne de Caïn, ils avoient découvert l'art de travailler les métaux; mais on ſuppoſe que les Lettres furent connues; quant aux livres qu'on a attribués à Adam, à Seth & à Henoch, ils ſont abſolument ſuppoſés. En général, ſi l'on veut étendre davantage les connoiſſances de ces premiers hommes, il faut ſe livrer aux conjectures.

On prétend qu'avant le Déluge la terre étoit non-ſeulement peuplée de plus d'habitans qu'elle n'en a actuelle-

ment, mais même plus qu'elle n'en sçauroit contenir ou nourir aujourd'hui. Les hommes vivant plus longtems ont dû se multiplier davantage. On porte ce nombre d'habitans à vingt fois autant que la terre peut en avoir à present. On propose plusieurs conjectures sur la longue vie des hommes, & sur le changment que le Déluge a pû produire sur notre globe. Burnet prétend que ce fléau fit perdre à la terre son équilibre, & lui donna la position oblique où elle est à present; le même attribue la fécondité à un équinoxe perpétuel. Suivant Wiston, une comète a causé le Déluge & a changé l'orbite de la terre; une nouvelle croute s'est formée & le sol primitif a été enseveli sous cette croute qui a environ 105 pieds d'épaisseur. On pourra proposer encore d'autres conjectures, & nous n'en serions pas plus instruits.

L'histoire du Monde depuis le Déluge jusqu'à la naissance d'Abraham,

quoique remplie de difficultés, nous est cependant plus connue : à la vérité, le texte hébreu, le Pentateuque samaritain, & la version des septante ne s'accordent point sur la chronologie, & l'histoire profane est encore plus obscure. La différence que l'on voit dans les trois textes de l'Ecriture, ne vient que de quelque omission de nombre faite par les Copistes, & c'est là ce qui excuse l'embarras des Chronologistes. Nos Sçavans anglois ont rassemblé avec soin tout ce qui concerne Noé & sa postérité, & ont réjetté dans des notes ce qui est tiré des Ecrivains profanes qui peut y avoir quelque rapport. Ils s'étendent sur la construction de la tour de Babel & sur la confusion des langues. Les hommes n'eurent-ils qu'une seule langue avant le Déluge? C'est un problême qu'on n'entreprend point de résoudre; mais on croit que la première langue fut conservée par Noé, & que ses descendans en firent usage jusqu'à l'époque de la disper-

ſion. Quelle eſt cette langue de Noé ; exiſte-t'elle encore ? Pluſieurs peuples ſe ſont diſputés l'ancienneté & la primauté de leur langue. Les Juifs & beaucoup de Sçavans ont ſoutenu que la langue hébraïque étoit la première langue du monde. En général, les langues hébraïque, ſyriaque, chaldaïque & arabe, ne doivent être regardées que comme une ſeule & même langue, qui a éſſuyé, par la ſuite des tems, de légers changemens dans la prononciation & dans quelques formes grammaticales.

Ce volume eſt terminé par un grand nombre de notes qui, dans l'ouvrage anglois, comme nous l'avons dit, font partie du texte : on peut les regarder comme autant de diſſertations curieuſes, qui ſervent à éclaircir différentes difficultés & contiennent des détails que les Sçavans doivent conſulter. Dans quelques-unes on trouve une explication des fragmens de Sanchoniaton & de Béroſe. Ce dernier a donné une liſte des

Rois de Chaldée avant le déluge, qui paroît entièrement conforme au récit de Moyse. Il a exprimé la durée des règnes de ces Rois par *sares*, *nires* & *soses*, anciennes mesures de tems usitées chez les Chaldéens, mais qui nous sont à présent inconnues. On a cherché a les évaluer, & on a fixé le *sares* à 3600 le *nive*, à 600 & le *sose* à 60 ans; ce qui donneroit à chacun de ces règnes une durée immense qui paroît démentie par le règne marqué à l'un de ces Princes qui est de 99 ans, suivant Jules Africain. Abydène & Apollodore, au lieu de 99 ans, ont marqué 10 sares; il semble devoir résulter de-là que le *sare* seroit d'environ 10 ans. Les Sçavans Anglois, d'après cela, le réduisent à 3600 jours ou dix anciennes années de 360 jours chacune. Ils dérivent ce mot *sar* du chaldaïque ou syriaque *asar*, qui signifie *dix*; mais dans cette signification, ce mot n'a aucun rapport avec ceux de *nires* & de *soses*, qui signifient, dans la

même langue, le premier *jour* & le ſecond *heure*; il eſt naturel de croire que le mot de *ſare* eſt le même que celui de *ſahro*, qui, dans la même langue, ſignifie *mois*, *lune*. Ainſi ces trois expreſſions déſigneroient un cycle de mois *ſahro*, un cycle de jours *nehro*, & un cycle d'heure *ſoo*. Mais combien, dans le premier, comptoit-on de mois, dans le ſecond de jours, &c.? C'eſt ce que nous ignorons.

Toutes ces notes méritent d'être conſultées, nous deſirerions ſeulement que les Traducteurs, dans une grande quantité de noms propres, ne conſervaſſent pas l'orthographe angloiſe; qu'ainſi, au lieu d'écrire *cashmir*, *ſhaddad*, *shat*, *&c.* ils écriviſſent *caſchmir*, *ſchaddad*, *ſchat*, *&c.*; de même, au lieu de *wishtnum*, de *tshaddi*, il faudroit écrire, ſuivant l'orthographe françoiſe, *wiſchtnum*, *tſchaddi*, *&c.* au lieu de *ſarus* ou *ſari*, de *neri* & de *ſoſi*, meſures de tems chez les Chaldéens,

il seroit plus exact de dire *sares*, *nires* & *soses*.

On ne peut qu'applaudir au zèle & aux talens des nouveaux Traducteurs; & nous ne doutons point que le Public ne desire, avec impatience, la suite d'un Ouvrage si étendu & si intéressant, qui ne nous étoit connu que par une médiocre traduction. Il en paroîtra tous les mois un volume. M. le Tourneur a bien voulu coopérer à cette entreprise, & se donner des soins particuliers pour l'exécution générale. Ce Volume contient plus de la moitié de l'*in*-4°. de l'Edition de Hollande. La souscription est de 24 liv. pour les six premiers volumes; on payera 24 autres livres pour les six volumes suivans, & ainsi de suite de six mois en six mois. Pour la Province, c'est 4 liv. 4 s. de plus. On souscrit à Paris, chez Moutard; & en Province, chez les principaux Libraires du Royaume & de l'Europe.

[*Extrait de M. de Guignes.*]

LÉGISLATION Orientale; Ouvrage dans lequel, en montrant quels sont en Turquie, en Perse & dans l'Indoustan les principes fondamentaux du Gouvernement, on prouve : 1°. que la manière dont jusqu'ici on a représenté le Despotisme, qui passe pour être absolu dans ces trois Etats, ne peut qu'en donner une idée absolument fausse : 2°. qu'en Turquie, en Perse & dans l'Indoustan il y a un Code de loix écrites qui obligent le Prince ainsi que les Sujets : 3°. que dans ces trois Etats les particuliers ont des propriétés en biens meubles & immeubles dont ils jouissent librement. Par M. *Anquetil du Perron*, de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, & Interprête du Roi pour les Langues orientales.

Tros, Rutulus ve fuat, nullo discrimine habebo. VIRG.

A Amſterdam, chez Marc Michel Rey. 1 vol. *in*-4°. de près de 400 pag. & ſe trouve à Paris, chez Leclerc, quai des Auguſtins.

« ÉLEVÉS dans la connoiſſance » de quatre à cinq cens lieues » de pays, dit M. Anquetil, le reſte » du globe nous eſt étranger. Com» me nos eſprits ont cultivé en appa» rence tous les genres ; que les arts » ont donné à nos ſens tous les plai» ſirs dont ils paroiſſent ſuſceptibles ; » que notre philoſophie s'eſt exercée » ſur toutes les ſituations analogues » à notre poſition, à nos mœurs, à » nos opinions, il réſulte de-là un » repos mortel qui nous empêche » d'aller plus loin. Que nous ap» prendroient, en effet, des étran» gers qui boivent, mangent, s'ha» billent, ſe marient, élèvent leurs » enfans, vivent en ſociété ! Nous » ſavons là-deſſus tout ce que nous » ont tranſmis les Grecs & les Ro» mains. *Nous* entendons les langues

» de ces deux peuples ; eſt-il beſoin » d'autres lumières ? » Voilà en effet ce que nous penſons & ce qui nous empêche de cultiver la Littérature orientale ; uniquement occupés des Grecs & des Romains, qu'il ne faut cependant point perdre de vue, nous avons tellement fouillé dans leurs ouvrages, qu'il eſt preſque impoſſible à préſent de trouver un ſujet nouveau. Nous négligeons trop les langues & l'hiſtoire de l'Aſie, qui étendroient nos connoiſſances & rectifieroient les fauſſes idées que nous nous ſommes formées des mœurs, des uſages & des loix de ſes habitans. En liſant leurs livres, nous pourrions profiter des découvertes que ces peuples ont faites dans les arts & dans les ſciences ; nous ne ſerions pas perpétuellement dans l'erreur lorſque nous voulons parler de ce qui les regarde ; nous connoîtrions encore une ſuite de grands Empires qui ont occupé ces vaſtes contrées, les Princes qui les ont

gouvernés, les lieux où ils régnoient, les grands Miniſtres qu'ils ont eus, les Sçavans qui ont illuſtré leurs règnes. Mais il faut ſe livrer à l'étude des langues; & nous aimons mieux nous attacher à préſenter un même ſujet ſous cent formes différentes, & après avoir épuiſé les formes, nous livrer aux ſyſtêmes & aux conjectures qui nous occupent ſans nous inſtruire.

M. Anquetil qui, en parcourant ces vaſtes contrées de l'Aſie en a étudié les langues, a cru devoir détruire les idées que nous nous ſommes formées de ces peuples. « Faſte » démeſuré, dit-il, deſpotiſme ab» ſolu, cruauté, conquêtes arbi» traires, régime ſanguinaire; il ſem» ble, à s'en rapporter au plus grand » nombre des Ecrivains de l'Europe, » que l'hiſtoire de ces vaſtes contrées » ſoit celle de pluſieurs grands bri» gands qui ſe plaiſent à détruire » tour-à-tour ce que la nature, dans » l'intervalle des dévaſtations, ſe

» hâte vainement de produire. » Il se propose donc de faire voir la fausseté d'un pareil tableau.

1°. Les Sciences, les Arts, l'Agriculture, le Commerce cultivés dans l'Orient; la politique profonde des Ministres, la communication que l'on donne au peuple même des décisions du Conseil, par des registres que tout le monde peut consulter, & par des gazettes qui paroissent tous les deux jours, sont une preuve que dans l'état actuel, politique & religieux de l'Asie, le gouvernement despotique n'a pas nécessairement les suites funestes que lui attribue M. de Montesquieu, & que le despotisme, tel que ce Publiciste le représente, est un gouvernement imaginaire qui n'existe & ne peut exister nulle part.

2°. Qu'en Turquie, en Perse & dans l'Inde, il y a des loix écrites & des coutumes ayant force de loix, selon lesquelles les particuliers sont *jugés*. Ces loix obligent même le

Souverain qui, à son sacre, jure de les observer, ou du moins s'y engage par la profession même de la Religion qu'il suit.

3°. Dans ces contrées il y a des propriétés en fonds de terre, jardins, maisons, biens mobiliers, en charges mêmes; les enfans, tant les garçons que les filles, ont droit à la succession de leur père, & héritent de ses biens. Voilà le plan de l'Ouvrage.

Les voyageurs eux-mêmes fournissent à M. Anquetil des traits à l'appui de ce qu'il avance, d'où il résulte que s'ils affirment le contraire, c'est qu'ils ont pris l'état de violence pour l'état légal, & que des intérêts particuliers ont pu les porter à ne pas toujours représenter les choses comme elles étoient. A ce témoignage des voyageurs il joint différentes pièces originales qu'il a traduites; telles sont, 1°. une gazette de la Cour du Mogol qui paroît *tous les deux jours*, & dans laquelle

on rend compte de tout ce qui se passe dans l'Empire. Cette gazette nous apprend que tous les jours les Ministres se rendent au Palais, que le Souverain confère avec eux & qu'on rend compte dans ce conseil de toutes les affaires du Gouvernement : 2°. le détail des fonctions de différens Ministres, tirées d'un livre intitulé *Akbar-namah*, composé par Aboulfazel, Secrétaire de Schah-Akbar : 3°. un contrat de vente de maison, dans lequel on trouve toutes les formalités requises à cet égard.

Dans un Avant-Propos, M. Anquetil s'attache à faire voir que le gouvernement de l'Orient n'est pas le despotisme tel que M. de Montesquieu l'envisage. Il cite les textes de celui-ci, & y joint différentes réflexions & le témoignage des voyageurs qui contredit le sentiment du Publiciste françois. Il entre ensuite en matière ; & dans la première partie de l'Ouvrage, il examine quelles sont les suites naturelles que doit

avoir le gouvernement despotique. Celui que M. de Montesquieu a peint, est, dit M. Anquetil, un monstre qui ne peut exister. Le gouvernement en Asie est généralement despotique, mais il n'a pas les caractères qu'on lui attribue. De-là il passe à l'influence de la Religion dans les gouvernemens de l'Orient. Les Turcs, persuadés que la liberté de conscience est un puissant moyen pour retenir les peuples dans leur devoir, ont permis le libre exercice des différentes Religions, & ont accordé aux Chrétiens des Eglises que les Musulmans n'insultent pas. Les voyageurs nous apprennent qu'en Asie toutes les Religions sont permises. Dans l'Inde, les Missionnaires chrétiens remplissent tranquillement les fonctions de leur ministère. Ce n'est pas-là le caractère ombrageux d'un despote qui craint que de nouvelles idées n'excitent des troubles. De plus, on y cultive les Arts *& les Sciences.* Toutes les terres sont

en valeur, puiſque c'eſt leur produit qui y attire tant d'étrangers. M. Anquetil entre enſuite dans quelques détails ſur la politique externe & interne des Orientaux. Cette dernière eſt la principale & la plus importante. Les Princes indiens, que l'on nous donne pour ſtupides, dit-il, ont la prudence de faire des tréſors pour les guerres qui peuvent ſurvenir ; ils ſavent brider l'autorité des Gouverneurs par un Officier qui leur rend compte de tout ce qui ſe paſſe, & ils ont trouvé le moyen de faire que l'argent entre dans leur Etat ſans ſortir. Ils ont des archives dépoſées dans le Palais, où les actions du Prince & les loix qu'il publie ſont écrites. Sur ces archives, les Sçavans compoſent des hiſtoires que l'on trouve dans des bibliothèques publiques ; le deſpote de M. de Monteſquieu ſeroit effrayé de toutes ces communications, ainſi que de la publication des gazettes où l'on rend compte de toutes les parties de ſon

gouvernement. Il n'y a donc rien de ſi trompeur, dit M. Anquetil, que ces portraits tracés dans le cabinet, d'après des principes dont on tire toutes les conſéquences en apparence poſſibles. C'eſt peut-être là cependant ce qui pourroit ſervir à excuſer M. de Monteſquieu, qui a déduit de ces principes tout ce qui pouvoit en réſulter; mais s'il étoit perſuadé en même-tems que cela ſe trouvât tout à-la-fois dans un ſeul & même gouvernement, il ſe ſeroit trompé. Il convient lui-même que dans ces Etats la Religion a ordinairement tant de force, qu'elle forme une eſpèce de dépôt & de permanence, & que les coutumes qu'on y vénère y tiennent lieu de loix. Dès-lors cette même Religion devient un frein qui peut arrêter juſqu'à un certain point le deſpote: or, la Religion muſulmane dicte & les devoirs du Prince & ceux du Sujet; le Prince religieux ſera donc moins deſpote que celui qui ne ſera pas ſi attaché à ſa Reli-

gion ; de-là ces variations que nous voyons dans le gouvernement oriental, qui, en général, eſt deſpotique. M. Anquetil prouve que ce gouvernement oriental eſt fondé ſur l'Alcoran, & donne aux loix que ce livre renferme plus d'étendue & plus de force que M. de Monteſquieu ne ſemble leur en attribuer.

~ Dans la ſeconde partie M. Anquetil traite du Code de loix en Turquie, en Perſe & dans l'Indouſtan. Suivant le témoignage de Ricant même, le Grand Seigneur eſt aſtraint à la loi, mais ſans que ſon autorité en ſouffre; ſuivant d'autres témoignages, lorſque l'Empereur Turc monte ſur le trône, il eſt fait mention du conſentement du peuple & de celui des Gens de loi. Ce Prince jure & promet ſolemnellement de maintenir la foi muſulmanne, ainſi que les loix du Prophète; on voit des Viſirs faire des remontrances au Sultan relativement au bien de l'Empire & des ſujets. Les

Turcs croient que le Grand Seigneur ne peut diminuer ni l'autorité ni changer le sens des loix humaines qui regardent la police de l'Empire & qu'il ne peut toucher aux biens des Mosquées qui est le patrimoine des pauvres & des orphelins. Les testamens, les successions, l'émancipation, le mariage, les contrats de vente, les témoins, les billets, tout est réglé dans les Livres des loix des Turcs; & M. Porter atteste que toutes les loix de l'Alcoran imposent au Souverain une obligation aussi rigide, aussi stricte qu'aux sujets; qu'on invoque la loi contre lui; qu'on le déclare infidèle, tyran, injuste, incapable de gouverner, & en conséquence qu'on le dépose. Ainsi les Turcs, dans leur gouvernement, suivent un ordre fixe & des règles constantes. Les voyageurs, en rapportant le contraire, en prétendant toujours que le despotisme règne parmi les Turcs, fournissent eux-mêmes les moyens de combattre ce qu'ils avan-

Il en eſt de même de la Perſe; on nous repréſente le Souverain de ce pays comme un maître abſolu qui n'obſerve aucune formalité de juſtice, & cependant les Perſans ont des loix fixes, des coutumes avouées & conſtantes. Le Roi tient des conſeils où les Grands ſe rendent. Le Royaume eſt diviſé en pays d'Etat confié à des Gouverneurs, & en pays de Domaine régi par des Intendans qui en perçoivent le revenu pour le compte du Roi. Il y a des Chambres des Comptes & d'autres Cours; quoique le Roi ſoit maître de toutes les charges militaires, civiles & religieuſes, il obſerve cependant pour la collation, les réglemens établis par ſes ancêtres. Le ſceau ſe tient régulièrement le vendredi & il y a des tribunaux où l'on ſuit, ſur toutes les matiéres, des loix fixes & connues. En Perſe, la loi porte que ſi un Chrétien embraſſe le Mahométiſme, il devient l'héritier de tous ceux de ſa famille qui ſont reſtés Chrétiens. Les Juges mahomètans, qui ne veulent point uſer de

cette rigueur, permettent aux Chrétiens moribonds de faire des ventes ſimulées à des gens affidés; par-là le nouveau Mahométan eſt fruſtré de ſes eſpérances. Pour condamner un homme à mort, il faut avoir le témoignage de ſoixante-douze témoins. L'uſure eſt défendue, & les uſuriers ſont tenus pour infâmes. Oléarius en vit punir un à Ardebil, qu'on coucha par terre & auquel on abbatit les dents à coups de maillet. Les procès pour dette ſont jugés promptement & ne ſont pas ruineux. De tous ces détails, & d'une infinité d'autres que nous ſupprimons, il réſulte qu'il y a en Perſe un Code de loix écrites, que ces loix ſont pour le Souverain comme pour le Sujet; & qu'il ne faut pas imputer à la loi les abus; le Gouvernement perſan eſt un gouvernement religieux fondé ſur l'Alcoran. Le droit civil & le droit criminel ſont également aſſurés par ce livre. Dès-lors ce Gouvernement ne doit pas être plus indépendant ni

plus arbitraire que le Gouvernement turc, qui eſt fondé ſur les mêmes principes. Mais quand Abas le Grand, obligé de conquérir ſon royaume, établit enſuite ſon pouvoir d'une manière abſolue, & avance le Gouvernement deſpotique ou arbitraire, c'eſt l'abus de l'autorité, né des circonſtances. Après ſa mort, comme il n'avoit pas nommé celui de ſes enfans qui devoit lui ſuccéder, on procède à une élection, & cette élection, dit M. Anquetil, eſt néceſſaire même pour l'héritier préſomptif que le Monarque a nommé. Ainſi, malgré le droit héréditaire, l'élection n'étoit pas moins indiſpenſable; c'eſt ce que l'on prouve par le couronnement du Sultan Soliman. Ce Prince eſt également élu & reçoit la couronne des mains du Pontife de la Religion: Thamas Koulikhan, pour rendre ſon uſurpation légitime, ſe fait élire. D'après tous ces faits M. Anquetil conclut que malgré le deſpotiſme qui règne en Perſe, il y a dans

ce royaume des loix fixes & écrites, auxquelles le Souverain est de droit soumis comme ses Sujets, que les violences qui s'y exercent viennent des hommes & non du vice de la législation & de la constitution de l'État : en général, dans ce pays, le gouvernement est extrêmement rigoureux à l'égard des Grands, mais le peuple y est heureux, les sujets ne sont point esclaves. Maîtres de leur bien, ils quittent le Royaume s'ils le veulent, avec leurs effets, leurs familles, sans avoir besoin de passe-ports.

Quant à l'Inde, M. Anquetil avoue d'abord que, dans le fait, l'esclavage est, ou du moins étoit extrême dans cette contrée, surtout à la Cour du Mogol. Cependant les Princes Musulmans y vivent suivant les loix qui sont dans l'Alcoran & dans ses Commentaires, & les Indiens ont leurs livres de Droit & de Jurisprudence, d'après lesquels ils se conduisent. Tous les voyageurs à cet égard sont en contradiction les uns avec les au-

tres, comme ils le font dans ce qu'ils difent de la Turquie & de la Perfe; mais en y faifant attention, on s'apperçoit aifement de ces contradictions. M. Dow, après avoir refufé des loix aux Indiens, dit ailleurs : *le defpotifme de l'Indouftan, c'eft ce qu'il faut bien obferver, ne fut jamais un gouvernement de pur caprice, de pure fantaifie. Les Mahométans portèrent dans leurs conquêtes un code de loix, par lequel la volonté du Prince étoit circonfcrite.*

M. Anquetil le prouve par une foule de faits. Il y a des Profeffeurs qui enfeignent *gratis* le droit & les coutumes; les contrats de vente doivent être enregiftrés; on y a publié des Edits contre le luxe & contre les autres abus; l'Empereur y eft foumis aux loix, & il n'eft reconnu Souverain, qu'après une efpèce de confécration dans laquelle il s'engage à obferver ces loix. En 1719, on ofa reprocher au Mogol d'avoir violé le ferment qu'il avoit fait à fon avénement

ment au trône, en imposant la capitation sur les Indiens. Outre l'Alcoran, les Mogols ont encore les loix publiées par Genghis-Khan, dont M. Anquetil donne une idée; il s'étend également sur l'Alcoran qui est le code civil & criminel des Musulmens, tant pour le Prince que pour ses Sujets, & il indique quelques-unes de ces loix.

Dans la troisième Partie de cet Ouvrage, il traite de la propriété des biens dans ces mêmes contrées, la Turquie, la Perse, & l'Inde. Il fait voir qu'en Turquie, à la mort d'un père de famille, les Officiers du Grand Seigneur viennent faire l'inventaire & l'appréciation des biens du mort, font payer là-dessus les droits du Sultan qui sont de trois pour cent, & que le reste est partagé entre la veuve & les enfans. Un frère hérite d'un frère qui n'a point d'enfans. Quand le mort ne laisse aucun parens mâles, & qu'il ne reste que des filles, le Grand Seigneur prend

les fonds de terre, mais il en laisse aux filles le revenu. En Perse, les propriétés sont également héréditaires. Il y a même des charges qui passent du père au fils; & on pense, dans ce pays, que les biens appartiennent aux familles & non simplement aux personnes.

Dans l'Indoustan, le Mogol a ses domaines & les particuliers ont leurs propriétés dont ils héritent ; c'est ce qu'il faut bien distinguer. M. Anquetil expose tout ce qui est dit dans les relations des différens voyageurs & en tire des conséquences opposées à cette prétendue propriété de toutes les terres qu'on attribue au Grand Mogol; il fait voir, par des exemples, que les propriétés des particuliers sont protégées. Une femme Indou, ayant osé demander en plein Divan, au Mogol lui-même, quelle parenté il pouvoit avoir avec son défunt mari pour s'en porter héritier, fut maintenue dans sa possession. On avoit détourné l'eau d'un moulin qui

faisoit vivre une autre femme avec sa famille; le Prince, qui ne vouloit pas que pour sa propre commodité on nuisît à personne, fit faire des excuses à cette femme & lui donna le village où étoit le moulin. Il subsiste encore de grandes familles dans les Indes qui possèdent leur biens depuis plusieurs siècles. De tout ce que M. Anquetil a rapporté à ce sujet, il conclut qu'il y a dans l'Indoustan des principautés, des gouvernemens, des terres, des biens tenus en propre par des particuliers sujets du Mogol; qu'il y a de même un droit de succession, reconnu par le Prince, soutenu par ses sujets, & en conséquence des titres d'honneur qui passent des pères aux enfans. Le Mogol est seulement Seigneur suzerain de la plus grande partie des terres de son Empire, & donne en arrière fief à ses Officiers les rentes que les terres leur doivent. Ceux qui cultivent ces terres payent au rentier à qui le gouvernement a affermé ce cens, & ont le pou-

voir de le vendre à d'autres aux mêmes conditions. Le Mogol rentre souvent dans ces terres; mais les biens de tous ceux qui ne sont pas feudataires passent à leur héritiers naturels. M. Anquetil a traduit un de ces contrats de vente qu'il met ici tout entier, afin de faire connoître les formalités usitées en pareille occasion.

Après avoir fait voir que le régime arbitraire ne règne point dans l'Indoustan, il s'arrête un moment sur la conduite des Européens dans l'Inde, & sur-tout sur celle des Anglois qui avoient formé le projet de se rendre maîtres de toutes les terres du pays pour les revendre ensuite aux anciens Possesseurs.

Les Notes étendues qui terminent cet Ouvrage, sont trop intéressantes pour ne pas être lues; elles contiennent des détails curieux, dans lesquels différens points de la législation orientale sont plus développés; quelques-unes sont tirées de nos voyageurs & d'autres des Auteurs

Orientaux : telles ſont la Gazette de la Cour du Mogol dont nous avons parlé ; une explication de quelques paſſages de l'Alcoran ; un diſcours de Minotcher, ancien Roi de Perſe ; la Diſſertation de M. Dow, en anglois, ſur le Deſpotiſme de l'Indouſtan, à laquelle M. Anquetil a joint des obſervations relatives au même ſujet ; enfin les Patentes de différens Offi-ciers de la Cour du Mogol, dans leſquelles les devoirs de chacun d'eux ſont énoncés. On trouve dans ce morceau des détails très curieux ſur les meſures & ſur les monnoies qui ont cours en Aſie ; ſur les Agriculteurs, ſur le rapport des terres, ſelon l'eſpèce de grain ; ſur les perſonnes chargées de l'adminiſtration & ſur ce que le gouvernement, ſous le règne d'Akbar, retiroit des biens & de l'induſtrie des ſujets de l'Empire. Ce Prince avoit aboli une multitude d'impôts particuliers, établis avant lui, pour y ſubſtituer la taxe générale ſur les terres & l'Induſtrie, & encore

avec des ménagemens qu'on trouveroit difficilement ailleurs, & qui font honneur à l'humanité des Princes Mogols.

En général cet Ouvrage important, & qui nous donne des connoissances nouvelles sur le gouvernement oriental, n'offre pas une exposition suivie de ce gouvernement & des loix de l'Orient, article par article, comme nos Traités de Jurisprudence; l'Auteur s'attache plutôt à rassembler sous quelques titres généraux ce que nos voyageurs en rapportent, fait voir leurs contradictions les unes avec les autres ou avec eux-mêmes; & c'est à cette occasion qu'il indique ces loix, mais dans un ordre relatif aux pays, c'est-à-dire, qu'il parle d'abord de la Turquie, ensuite de la Perse, & enfin de l'Indoustan; il distingue les loix qui astreignent le Prince de celles qui concernent les Sujets.

A la fin de ses Observations il annonce un second Ouvrage beaucoup

plus considérable, qui ne peut qu'étendre nos connoissances sur l'Inde; c'est la Traduction d'un Ouvrage intitulé, *Oupnekat*, Traité de Théologie indienne qui contient un Extrait des quatre Vedes. Dara-Schako, fils aîné du Mogol Schah-Djehan, l'a fait traduire en 1656 à Dehli du samscretan en persan. M. Anquetil y ajoutera des Notes sur les Antiquités & la Géographie de l'Indoustan Il promet en même-tems différens Dictionnaires malabar, telongou & samscretan. On ne peut qu'applaudir à son zèle pour ce genre de littérature & desirer la publication de ces Ouvrages qui ouvriront une nouvelle carrière à ceux qui, comme lui, auront le courage de s'y engager.

[*Extrait de M. de Guignes.*]

KONGL. *Vetenskaps Academiens Handlingar*, *&c.* c-à-d. Mémoires de l'Académie Royale des Sciences de Stockholm. Année 1775. *in*-8°.

Premier & second Trimestre [1].

DANS le premier trimestre on trouve d'abord une *description de la manière de sonder les ports & les canaux*; par M. Alex. Mich. Strussenfelt. Ce Mémoire n'est guères qu'une ébauche d'un Ouvrage plus complet sur un sujet qui a mérité l'attention du Roi de Suède. D'après ses ordres, l'Académie a chargé un de ses Membres, M. le Professeur Wilcke, de le traiter avec l'étendue nécessaire. Cet Ouvrage

[1] C'est toujours à M. l'Abbé Vasseur que nous avons l'obligation de cette Notice; il a eu le courage & l'émulation d'apprendre le suédois pour pouvoir nous la procurer.

doit être imprimé séparément des Mémoires de l'Académie. Le Rédacteur de ce trimestre dit que ce Mémoire peut cependant suffire à ceux à qui cette matière n'est pas entièrement étrangère.

2°. *Mémoire sur les eaux minérales amères, sur celle de Seltz, de Spa & de Pyrmont, & sur la manière d'en préparer d'artificielles*; par M. Torbern Bergman. L'analyse de l'eau, dit ce savant Chimiste, est un des problêmes les plus importans & les plus difficiles de la Chymie; il s'en fait une consommation journalière pour des usages de toute espèce. Plusieurs maladies ne cèdent point à d'autres remèdes: les maladies chroniques, en particulier, trouvent rarement de l'adoucissement ou une guérison complette ailleurs que dans les eaux minérales. Le transport du malade à leur source est souvent impraticable. Celui des eaux elles-mêmes ne les procure qu'affoiblies ou dépravées. Leur préparation artifi-

cielle eſt donc un objet d'une importance très-grande; lorſqu'on connoîtra qu'elles ſont les parties eſſentielles qui entrent dans leur compoſition naturelle, & qu'elles en ſont les parties ſuperflues, ou même nuiſibles en certains cas, on pourra, par le ſecours de l'art, s'en procurer à volonté, ſelon l'exigence des cas. Différentes cauſes ont juſqu'ici rendu la véritable connoiſſance des eaux aſſez difficile. La principale, eſt que l'on n'a pas bien connu la nature de toutes les matières qu'elles contiennent, & la manière dont elles leur ſont unies. Pluſieurs conteſtent encore à la magnéſie blanche, dit M. B., une exiſtence propre dans le règne minéral, quoiqu'on la trouve en diſſolution dans différentes eaux, & même en une quantité immenſe dans celles de l'Océan. On la trouve dans des terres & des pierres de diverſes eſpèces; & la vraie Marne, ſi précieuſe pour les cultivateurs, en renferme toujours, outre la chaux;

le sable & l'argille. Que l'eau contienne de la chaux, c'est une chose connue depuis long-tems; mais on n'a point encore donné une explication satisfaisante de la manière dont elle y est unie. Depuis que l'expérience a décidé, continue M. B., que ce que l'on appelle air fixe est un véritable acide, d'une espèce particulière; ces deux points, & plusieurs autres, qui appartiennent à la vraie théorie de l'eau, ont reçu un nouveau jour. C'est cet acide qui est le véritable esprit minéral, dont tout le monde parle, mais sans en connoître la véritable nature. Quoique l'on ait beaucoup écrit sur les quatre sortes d'eaux, qui sont l'objet de ce Mémoire, les nouvelles expériences, auxquelles M. B. les a soumises, annoncent une nature toute autre qu'elle n'a été indiquée jusqu'ici, & offrent en même-tems différens éclaircissemens sur l'eau en général. Le sujet est traité à fond. Dans une première partie, l'analyse

dévoile les parties composantes de ces eaux. La synthése indique, dans la seconde, les moyens de parvenir à leur préparation artificielle. Les eaux amères, qui sont analysées dans ce Mémoire, sont principalement celles de Seydschutz en Bohême. Ces recherches ont été faites, il est vrai, sur des eaux transportées loin de leur source, & qui ont été sans doute altérées dans le transport. Mais cette circonstance n'est ici d'aucune considération : ce n'est pas ce que ces eaux sont à leur source qu'il importe de connoître ; c'est ce qu'elles sont après le transport ; c'est ce qu'elles peuvent être dans le moment que l'on en fait usage. Quelque scrupuleuse qu'ait été l'exactitude avec laquelle ces recherches ont été faites sur des eaux transportées, non-seulement en différentes années, mais aussi en différentes saisons, il ne s'est trouvé de différence que dans la proportion des matières. M. B. observe que, pour une détermination

plus sûre dans les résultats, il faut opérer sur une assez grande quantité d'eau à-la-fois; parce que l'opération demande que l'on y apporte une attention d'autant plus grande, que la quantité, sur laquelle on opère, est moindre : ce qui se perd ordinairement dans les vaisseaux & dans les filtres, étant à-peu-près le même dans les deux cas, il n'est pas indifférent que cette perte soit supportée par une seule bouteille, par exemple, ou qu'elle soit répartie sur douze. Mais le point le plus important dans la préparation des eaux, c'est l'appareil convenable pour l'intromission de l'acide de l'air en telle quantité que l'on juge à propos. Cet acide s'extrait des substances, où il est contenu, par l'effervescence ou par la fermentation; & l'effervescence peut être employée de deux manières : elle se fait hors de l'eau ou dans l'eau même que l'on veut imprégner d'acide; ce qui offre trois différens moyens pour remplir cet

objet. M. B. a une méthode d'opérer particulière, qu'il explique, & dont il se sert depuis 1770. Souvent il se sert aussi de celle du Docteur Priestley, mais avec quelques changemens qui la rendent plus commode. Chacune de ces méthodes a ses avantages relatifs au but que l'on se propose dans l'opération. Il explique une troisième méthode pour extraire, avec M. Lanes, l'acide de l'air par le moyen de la fermentation, d'où il prend occasion de faire quelques remarques, qui confirment son opinion sur la nature de ce fluide élastique, qu'il regarde comme entièrement différent de l'air. Il n'y a pas une seule expérience qui soit favorable à l'opinion contraire, comme il l'a complettement démontré ailleurs. Il dit ensuite un mot sur les eaux gaseuses; sur la qualité rafraîchissante de l'eau commune, due à l'acide de l'air; sur les eaux de l'atmosphère plus propres que toutes les autres à la fertilisation des

terres, à cauſe de la grande quantité d'acide aërien qu'elles renferment. Il obſerve que c'eſt l'acide de l'air, contenu dans l'eau, qui produit ſur le fer la rouille que l'on attribue à l'eau même : l'eau bouillie, & par-là dépouillée de ſon acide, l'eſt auſſi de la faculté de diſſoudre le fer, que lui attribuoit un célèbre Chîmiſte il y a quelques années. De-là M. B. paſſe à la compoſition artificielle des eaux minérales, qui eſt ſon principal objet. Mais l'exacte proportion dans la doſe des ingrédiens, telle que la donne l'analyſe de ces eaux, ne doit avoir lieu que dans le cas où l'on veut en avoir d'entièrement ſemblables aux eaux naturelles.

Il n'eſt pas poſſible d'entrer ici dans des détails ſuffiſans. « Si les » eaux altérées dans la doſe des in- » grédiens ſont meilleures que les » eaux naturelles, c'eſt ce qu'il ne » m'appartient pas de décider, dit » M. B. ; mais ce que je ſais bien

» certainement, c'eſt que ma ſanté,
» preſque ruinée par le froid violent
» que j'ai eſſuyé dans mon labora-
» toire, a été, contre toute attente,
» rétablie par le ſecours de pareilles
» eaux. » Il en eſt des eaux artifi-
cielles comme des naturelles : dans
un tems froid, & particulièrement
quand le bas-ventre n'eſt pas tenu
bien chaud, elles coulent lentement.
Priſes à l'air libre & pur, elles paſ-
ſent en trois heures ou au plus en
quatre; & en deux heures, ſi on les
prend le matin au lit. Quelqu'aiſée
que ſoit en elle-même leur prépara-
tion, comme elle pourroit, au moins
dans les commencemens, préſenter
différentes difficultés, particulière-
ment à ceux qui ne ſont point ac-
coutumés à ces ſortes d'opérations,
& qui n'ont point eu occaſion de
les voir pratiquer; M. B. donne des
inſtructions particulières pour en fa-
ciliter la pratique; il en écarte, au-
tant qu'il eſt poſſible, ce qui a l'air
d'appareil chymique, & il tâche de

la mettre à la portée de tout le monde. Il offre de donner tous les éclairciſſemens néceſſaires à ceux qui les lui demanderont. Il finit par dire un mot des eaux chaudes minérales. Il ne s'en trouve point dans toute la Suède. Celles de Carlsbad, en Bohême, ſont célèbres par leurs bons effets contre la goutte & autres maladies, mais en particulier contre la pierre de la veſſie, qu'elles diſſolvent avec ſix fois plus de force que ne le fait l'eau de chaux. Les remèdes contre ce mal ſont ordinairement trop âpres pour être pris intérieurement, ou ils perdent toute leur force dans leur paſſage dans les premières voies : les eaux de Carlsbad la conſervent au contraire toute entière, même après le paſſage. M. B. eſpère en pouvoir préparer de ſemblables, quand il aura éclairci certains points qui les concernent ; il auroit beſoin pour cela de quelque Phyſicien voiſin de la ſource de ces eaux, ou de quelqu'autre qui y ait

été, & qui puiſſe rendre peut-être auſſi ce ſervice à l'humanité. M. B. ſe ſert de l'occaſion de ce Mémoire pour leur demander : 1°. *ſi la chaux qui ſe trouve dans les eaux de Carlſbad, y eſt ſous la forme de chaux vive, ou non?* Les ſentimens des Auteurs ſur ce point ſont différens, & ce qu'ils donnent comme une démonſtration n'en eſt pas une. Il indique la manière dont il faut s'y prendre pour parvenir à éclaircir cette difficulté. Il demande : 2°. *ce que l'on entend dans les deſcriptions de ces eaux de Carlsbad par terre alkaline?* Peut-être eſt-ce la magnéſie blanche ; ce qui eſt aiſé à décider, parce qu'elle ſe diſſout entièrement dans l'acide vitriolique, donne par la cryſtalliſation un ſel amer, ſe diſſout aiſément dans l'eau, ſe crevaſſe dans un air chaud, & ſe décompoſe par l'eau de chaux, l'alkali fixe, & en partie par l'alkali volatil. Ce qui s'appelle terre alkaline dans les deſcriptions des eaux

de Carlsbad, eſt expreſſément diſtingué de la chaux; on ſe ſert même d'acide de vitriol pour le diſſoudre & pour en déterminer la quantité, ainſi que celle du gypſe qui s'y trouve. Si au lieu de précipiter cette ſolution, on la cryſtalliſe, la nature de la terre diſſoute ſe connoit aiſément; car, avec l'acide de vitriol, la chaux donne du gypſe, l'argile de l'alun, & la magnéſie un ſel amer.

3°. *Manière de tailler la pierre de la veſſie ſur les femmes*; par M. Joh. Noreen. Ce Mémoire, originairement écrit en latin, a été traduit en ſuédois par M. Roland Martin, ſur la demande de l'Académie. La ſituation des orifices de l'urètre & des urétères ſur la veſſie forme un eſpace triangulaire, dont les côtés ſeroient égaux, & la baſe ſeroit une ligne tirée de l'un à l'autre urétère. La longueur de la perpendiculaire élevée au milieu de cette baſe, dans le triangle, paroît ſuffiſante à M. N. pour

celle de l'incision de la vessie, selon la méthode qu'il propose. Il tâche de prouver que sa méthode est préférable à celle même du haut appareil, qu'il préfère d'ailleurs aux autres.

4°. *Remarques sur le Mémoire précédent;* par M. Olof Acrel. Le résultat de ces Remarques est que M. A. ne croit pas que la nouvelle méthode proposée puisse être admise, avant que l'on ait recueilli de son heureux succès d'autres preuves que celles dont son Auteur tâche de l'appuyer. Il la regarde même comme la pire de toutes, par rapport à l'endroit de la vessie où elle devroit être pratiquée. Cet endroit en étant la partie la plus basse, l'incision qui s'y feroit, occasionneroit nécessairement un flux d'urine continuel & involontaire.

5°. *Remarques ultérieures sur le même sujet*, par M. Roland Martin. Après avoir proposé quelques points relatifs à la nouvelle méthode, non constatés par son Auteur, mais qui

doivent l'être par l'expérience. M. M. établit différens chefs de comparaison entre cette méthode & celle du haut appareil ; d'où il résulte que celle-ci l'emporte sur l'autre. On ne peut pas cependant, dit-il, lui refuser l'avantage de rendre l'opération plus aisée; d'exiger un moindre nombre d'instrumens, & d'être pratiquée dans un endroit moins dangereux pour la vie du malade, s'il étoit possible de parvenir à en écarter les inconvéniens qui y sont attachés.

6°. *Description de l'Hydnora Africana, espèce de plante inconnue & fort singulière ;* par M. Carl Peter Thünberg. Cette plante avoit d'abord été rangée dans la classe des champignons par l'Auteur ; & c'est comme tenant de cette classe qu'elle est traitée dans ce Mémoire. Mais une note, insérée à la fin du dernier trimestre de cette année, apprend que, dans une lettre à M. Linné, l'Auteur dit qu'il s'étoit mé-

être placée, elle n'en eſt pa
une des productions de la
plus ſurprenantes par leur ſin
Entre un grand nombre de
ou imparfaitement ou point
connues, que M. T. a re
pendant un ſéjour de deux a
a fait au Cap de Bonne-Eſp
il n'y a rien trouvé qui lui ca
tant d'étonnement.

7°. *Démonſtration d'un T de Géométrie*; par M. Zach.
tin. Ce théorème eſt tiré de
métrie-Pratique de Chriſtop
vius, Liv. V. Ch. III. Il en
tion dans le quatrième T
des Mémoires de 1772, par

mine de Tutanego, ou fleur naturelle de Zinc de la Chine; par M. Jean Abrah. Grill. Cette matière est si peu connue des Minéralogistes, dit M. G. que j'ai été surpris de trouver que Wallerius (*Minéralog. pag.* 464.) l'appelle *mixtura metallica alba, stanno & wismuto composita;* quoique dans la Chine elle soit généralement reconnue pour être une mine d'une espèce particulière. Il est apparemment difficile de s'y procurer de cette mine en nature, puisqu'il dit que pendant son séjour en ce pays-là il a été enfin assez heureux pour en avoir quelques morceaux sur lesquels M. Gust. V. Engestrom a fait les expériences qui sont le sujet du Mémoire suivant.

9°. *Expériences sur la fleur naturelle de Zinc de la Chine;* par M. Engestrom. Cette mine de zinc est entièrement blanche, & a si peu de consistance, qu'elle s'écrase dans les doigts. Elle est partout également parsemée d'ocre d'un rouge blan-

châtre, couleur de brique, sous l:
forme de veines fines, ondées, 8
qui y forme quelquefois de petite
cavités. Sa surface est sphérique 8
inégale. L'ocre y est aussi tellemen
entremêlée de particules blanche
du minerai, que l'on ne peut pa
assurer qu'il y ait la moindre parti
qui en soit libre. La pesanteur en e
médiocre. Il est difficile de dégage
entièrement les deux substances l'un
de l'autre; il l'est aussi plus d'avoi
la rouge entièrement pure, qu'il n
l'est d'avoir la blanche. On peut ap
peller le mélange total, dit M. E
*minera zinci calciformis pura fria
bilis, flos zinci naturalis albus
cum ochrâ ferri rubrâ undulatim in
terpositâ.* Et comme, suivant lui
les fleurs naturelles de zinc ont ét
inconnues jusqu'ici, on pourroit re
garder ceci comme une nouvelle dé
couverte qui enrichiroit la minéra
logie d'une nouvelle espèce de mi
nerai, le *flos zinci naturalis.* Le
expériences ont été faites sur ce zinc
te

tel que le donne la mine, & séparément sur chacune des deux substances qui le composent. Dans une, entr'autres, le minerai seul, poussé à un feu violent dans une retorte de verre, ne donna qu'un peu de phlegme (*humor*) clair, sans couleur, sans goût, & sans le moindre mélange d'acide, d'alkali ou d'autre sel. Comme M. Sage dit avoir trouvé de l'acide salin dans une partie de chaux de zinc, il réïtéra la distillation, en ajoutant de l'huile de vitriol; mais il n'obtint qu'un pur phlegme, quoique le feu fût violent au point de mettre la retorte en fusion. Ainsi il ne se trouve au moins aucun acide salin dans cette mine de zinc.

Dans le second Trimestre, on trouve : 1°. *solution d'un problême astronomique*, par M. A. J. Lexell. Ce problême, que nous ne pouvons exprimer littéralement, tel que l'Auteur le propose, à cause du renvoi à une figure, revient à ceci : *supposé qu'un corps céleste se meuve dans une*

section conique ; sa moindre distance au foyer de la section, deux autres distances à ce même foyer, ainsi que l'angle formé par les lignes qui expriment ces deux distances, étant connus ; trouver les deux angles que forme chacune des deux distances avec la première, c'est-à-dire, les deux anomalies vraies de ce corps, & l'excentricité de la section conique, ou la distance entre le centre de la section & le foyer. Ce problême, dit M. L., mérite d'autant plus d'attention, que l'on peut tirer avantage de son application, non-seulement dans les recherches des élémens des mouvemens des planètes, mais aussi dans celles des orbites, dans lesquelles les comètes se meuvent autour du soleil, & en particulier de leur excentricité. Il convient qu'il n'en résulte point une certitude satisfaisante sur le tems de leur révolution ; mais il mérite cependant, suivant l'Auteur, d'être distingué, ne fût-ce que parce qu'en cette matière il conduit infailliblement

ment plus près de la vérité qu'aucune autre méthode que l'on voulût choisir.

2°. *Balance d'essai, pour trouver la pesanteur spécifique des corps solides;* par M. Alex. Bergenstierna. Un aréomètre ou pèse-liqueur de M. le Professeur Wilcke, décrit dans le dernier Trimestre de 1770, a fait naître l'idée de la balance d'essai dont il est ici question. Il se trouve quelque différence entre les pesanteurs spécifiques des métaux, que donne cette balance, & celles que donnent les tables de Muschenbroek & d'autres; ce que M. B. attribue à une plus grande sensibilité de sa balance; elle donne les pesanteurs spécifiques un peu moindres que ne les donnent ces tables.

3°. *Observations sur le sel de benjoin;* par M. Carl Wilh. Scheele. La sublimation est la voie la plus ordinaire pour extraire le sel du benjoin, connu dans les pharmacies sous le nom de fleurs de benjoin. M.

S. s'est ici proposé de rechercher scrupuleusement quelle est la quantité de sel qui se tire, par le moyen du feu, d'une portion donnée de benjoin. Le procédé qui lui en a donné le plus, a été celui de la décoction du benjoin mêlé avec de la chaux vive. Il en donne le détail.

4°. *Description d'un courant particulier vers le banc de sable qui traverse le lac de Hielmare*; par M. Olof Strandberg.

5°. *Observations sur le même sujet*; par M. Nils Marelius.

6°. *Description d'un champ de pierres dans la Westmanie*; par M. Jacob Serenius.

7°. *Observations sur le sagou*, & *sur l'aliment que cet arbre fournit*; par M. Christ. Hin. Braad. La plupart des voyageurs, dit l'Auteur, parlent du sagou, & de l'aliment qu'on en tire; mais les descriptions qu'ils en donnent sont si imparfaites & si différentes, que l'on ne sait point encore ce que l'on doit en

croire. Dans les voyages qu'il a faits dans le cours de plusieurs années aux Indes orientales, les occasions d'en faire des recherches plus exactes ne lui ont pas manqué : ce qui l'a mis en état d'en donner la description, ainsi que de la manière dont la pulpe nourissante s'en extrait & se prépare. Il n'a point vu que l'on en tire aucune liqueur, comme l'ont avancé quelques voyageurs, qui, peut-être, ont confondu, dit-il, cette prétendue liqueur avec le Suri ou Toddy, qui se tire du coco & des autres espèces de palmiers ; le goût agréable de cette liqueur est vanté dans beaucoup de relations, qui la mettent en comparaison avec nos meilleurs vins d'Europe, quoique sans raison, au moins suivant le goût de M. B.

8°. *Démonstration de deux théorèmes sur les sections coniques en général, considérées sur un plan*; par J. Meldercreutz Dans le dernier semestre de 1773, on trouve un traité *élémentaire* sur cette matière

de M. M. Il démontre ici, d'une autre manière, ces deux théorêmes. La démonstration du premier, sans être plus courte, est plus claire que celle du Traité cité, conduit à une démonstration du second qui réunit ces deux qualités.

9°. *Relation d'une maladie épidémique de bestiaux, qui a régné en Finlande en 1774, & qui se communiquoit aux hommes;* par M. Joh. Lor. Odhelius. Cette maladie, causée par la chaleur & la sécheresse extraordinaire de cette année, se manifesta dans le mois de Juillet, & fit beaucoup de ravages. On n'a point remarqué que les hommes, qui en étoient infectés, se la communiquassent entr'eux. Les observations n'ont pas suffi pour en déterminer la nature. M. O. croit que l'on ne doit pas lui donner d'autre origine que celle des fièvres putrides en général.

10°. *Extrait de vingt-une années d'Observations thermométriques, fai-*

tes à Lund par M. Olof Nenzelius. Cet Extrait donne, 1°. la somme des jours de chaque mois d'hiver où le thermomètre a été, au moins pendant quelques heures au-dessus de la congélation : 2°. la somme des jours de chaque mois où le thermomètre a été aussi, au moins pendant quelques heures, au-dessous de ce terme. Dans ces années il n'a pas été une seule fois au-dessous, dans les mois de Juin, Juillet, Août & Septembre : 3°. la plus grande élévation au-dessus du point de la congélation dans chaque mois : 4°. son plus grand abaissement : 5°. sa hauteur moyenne aussi dans chaque mois : & 6°. enfin, cette même hauteur moyenne dans chaque saison. Ces observations fournissent à M. N. l'occasion de faire plusieurs remarques sur la température de l'air en scanie.

11°. *Mémoire sur une eau rouge dans l'Océan, vers l'île de Sumatra ;* par M. Pet. Johan. Bladh. Entre les

îles des deux Frères & de Lucipera ; est une espèce de mer assez considérable, dont le fond est fort inégal. Les côtes de Sumatra sont si basses de ce côté là, que le flux y monte jusques dans les bois. C'est dans cette mer que M. B. a vu de l'eau rouge pour la première fois. Le 27 Juin 1772, à midi, à la vue de l'île de Tra-on, (île des arbres) l'eau commença à paroître couverte de sillons & de taches rouges. Il s'est trouvé que cette couleur rouge étoit produite par un acide saturé d'alkali, & par des substances végétales que l'eau de la mer entraîne en abondonnant les bois dans le reflux. Ce phénomène est en grand le même que les laboratoires présentent journellement en petit, quand on instille du sirop de violette dans une solution saline, où domine l'acide. Le 20 Juin de la même année, M. B. rencontra encore une eau semblable, mais moins rouge, étant à la *vue* des côtes de la Chine. Vers

l'île de Madagascar, lors de son rétour, il trouva une eau de couleur verte, dont il rend raison.

12°. *Relation d'un phénomène qui ressembloit beaucoup à un tremblement de terre;* par M. Bernhard Berndtson. Le 23 Mai 1775, à 11 heures $\frac{3}{4}$ du matin, on entendit à Sala un bruit assez semblable à un coup de tonnerre, qui dura aussi long-tems, mais avec des alternatives, ayant plus ou moins de véhémence : ce qui étoit d'autant plus remarquable, que l'air étoit serein & calme. D'après les différens rapports, qui en ont été faits, il paroît que c'étoit un tremblement de terre, dont le foyer n'étoit pas à une bien grande profondeur, puisque dans les villes situées à une certaine distance aux environs de Sala, on ne s'est apperçu ni du mouvement ni du bruit : mais sa profondeur étoit cependant assez grande pour que la secousse n'endommageât point la mine de Sala, qui au-

roit eu fort à souffrir si le centre de la commotion avoit été placé moins bas.

13°. *Extrait de vingt-une années d'Observations météorologiques, faites à Skara, sur le nombre de fois que le tonnerre y a été entendu;* par M. Clas Bjerkander. Ces Observations datent depuis 1754, jusques & compris 1774. Dans cet intervalle de tems, l'Observateur n'a pas entendu une seule fois le tonnerre dans les mois de Février, Mars, Octobre, Novembre & Décembre. Il l'a entendu deux fois en Janvier, savoir, le 20 en 1760, & le même jour en 1773. Il a vu des éclairs en différentes années vers ce même tems de l'année. Dans ces vingt-une années, le tonnerre s'est fait entendre 185 fois: 76 fois, par un vent de sud; 63, par un vent d'ouest; 25, par celui de nord; & 21, par le vent d'est: ç'a été le 20 Avril 1762 qu'il s'est fait entendre le plutôt dans le printems, ensuite le 5 Mai 1773,

Mais dans quelques années on ne l'entendit point avant le mois de Juin ; & en 1758 & 1772, avant le 14 & le 8 Juillet : le plus tard, en automne, a été le 22 Septembre 1773. Quand il a tonné tôt au printems, & tard en automne, ces deux saisons ont été douces : mais le contraire n'a pas toujours lieu ; car, en 1771, l'automne a été doux, quoiqu'il n'ait point tonné après le 7 de Juillet de cette année-là.

Note de M. Maquer sur le premier Extrait.

Dans l'Extrait des Mémoires de l'Acad. des Sciences de Stockolm pour l'année 1774, inséré dans notre Journal de Janvier 1779, il est parlé de quatre Mémoires sur la Magnésie, dont les Auteurs sont : MM. *Scheele*, *Bergmann*, *Von Engestrom* & *Sven Rinman*. Mais il paroit que ce sont des substances différentes auxquelles on a donné le

même nom. Celle dont il s'agit dans le premier de ces Mémoires, celui de M. Scheele, eſt purement terreuſe ; c'eſt la terre qui ſert de baſe au vrai ſel d'Epſom ; & les trois autres ont pour objet un minéral métallique, dont la chaux fournit de belles couleurs violettes dans la vitrification. Anciennement les Chimiſtes ou Naturaliſtes ont donné le même nom de *Magnéſie* à l'une & à l'autre de ces matières, quoiqu'elles ne ſe reſſemblent en rien. Cette dénomination vicieuſe ſubſiſte apparemment encore dans la langue ſuédoiſe, puiſque M. l'Abbé Vaſſeur, qui a bien voulu traduire les Mémoires dont il s'agit, s'eſt ſervi partout du nom de *Magnéſie*.

Les Chimiſtes reconnoîtront facilement, par la lecture des Mémoires, & même par celle des ſimples notices qui ſe trouvent dans l'Extrait, de laquelle de ces Magnéſies les Auteurs ont traité ; mais cette confuſion de nom pourroit embaraſſer

tous ceux des Lecteurs qui ne sont pas bien au fait de la Chimie & de l'Histoire naturelle.

Nous croyons donc, pour ôter toute équivoque, devoir avertir qu'il s'agit, dans le N°. premier, de la terre qui se nomme *Magnésie du sel d'Epsom*; &. dans les trois autres, du minéral métallique que les Physiciens françois désignent présentement sous le nom de *Manganèse*. Le savant M. *Bergman* a distingué ces deux matières dans ses Ouvrages latins, en donnant à la première le nom de *Magnesia alba*, & à la seconde celui de *Magnesia nigra*, ou de *Magnesium* au neutre. Mais comme il n'y a aucune analogie entre elles, il vaut encore mieux leur donner des noms plus différens, en nommant la seconde *Manganèse*, comme on le fait maintenant en France.



NOUVELLES LITTÉRAIRES.

SUISSE.

DE GENÊVE.

DÉVELOPPEMENT *de la partie élémentaire des Mathématiques*, prise dans toute son étendue; par *Louis Bertrand*, Professeur de Mathématiques à Genêve, Membre de l'Académie de Berlin. 2 vol. *in*-4°. de 650 pages chacun, avec beaucoup de figures.

M. Bertrand voulant rendre l'étude des Mathématiques aussi simple & aussi facile qu'il est possible, introduit un Berger qui ignore absolument l'art de compter; & suivant les réflexions les plus naturelles qui puissent se présenter à lui, il lui fait trouver par gradation l'arithmétique; un Chasseur, à l'occasion d'une distance mesurée sur le terrein, pense

à la notion commune de l'espace, & en tire celle du plan, des angles, & autres, qui lui font trouver les règles de la géométrie d'une manière satisfaisante & lumineuse. Ces deux volumes contiennent l'algèbre, les combinaisons, les séries qui appartiennent à la quadrature du cercle, la trigonométrie sphérique, les solides, & généralement tout ce qu'on peut entendre sous le nom d'élémens. L'extrême clarté que l'Auteur a voulu y mettre, l'a obligé à développer la succession des idées d'une manière qui exigeoit cette vaste étendue; mais il paroit aussi que bien peu de personnes seroient assez bornées pour éprouver quelque difficulté à étudier les Mathématiques sans maître avec un pareil Ouvrage.

Analyse des fonctions du système nerveux; pour servir d'introduction à un Examen-pratique des maux de nerfs; chez Duvillard fils & Nouffer. 1778. *en deux parties in*-8°. d'envi-

ron 300 pag chacune. Par M. *de la Roche*, Docteur en Médecine la Faculté de Genêve.

FRANCE.

DE DIJON.

Discours prononcé dans l'Académie de Dijon, le 28 Janvier 1779, par M. le Vicomte *de la Maillardière*, Lieutenant pour le Roi en Picardie, Capitaine de Cavalerie, Chevalier d'Honn. de la Chambre des Comptes de Bourgogne, Honoraire de l'Academie d'Amiens, de celle de Lyon, & des Sociétés Royales d'Agricultures de Paris, Rouen, Tours, Alençon & Soissons, lors de son entrée comme Honoraire non-résident. 1779. A Paris, chez Desventes de la Doué, Libraire, quai de Gèvres; & se trouve chez la Veuve Duchesne & Valade, Libraires, rue S. Jacques.

DE MONTPELLIER.

Prix proposé par la Société Royale des Sciences, en conséquence d'une Délibération des Etats-Généraux de la Province de Languedoc, pour l'année 1780.

Les Etats Généraux de la Province de Languedoc, toujours attentifs à favoriser le commerce & les Arts, avoient unanimement délibéré de donner un Prix de 1200 livres à celui qui, au jugement de la Société Royale des Sciences, auroit le mieux expliqué :

1°. *Pourquoi la même Mine travaillée avec de la Houille ou Charbon de terre, donne un fer de qualité inférieure à celui qu'on en retire lorsqu'elle est travaillée avec le Charbon de bois.*

2°. *Quels sont les moyens d'approprier le Charbon de terre aux minéraux ferrugineux, quels qu'ils soient, pour en tirer du fer propre à tous les*

usages économiques , & pareil à celui qu'on retire au moyen du Charbon de bois.

La Société, qui avoit d'abord été forcée de remettre ce Prix, vient de l'adjuger à la Pièce N°. 1, dont la Devise est : *Triomphe de L'Expérience.*

L'Auteur de cette Pièce est M. Charles-Friderich Kiesmann, Minéralogiste de Bruxelles.

Les Etats de Languedoc proposent aujourd'hui un Prix de 600 livres à celui qui, au jugement de la Société Royale, aura le mieux résolu la Question suivante :

Déterminer par un moyen fixe, simple, & à portée de tout Cultivateur, le moment auquel le Vin en fermentation dans la cuve, aura acquis toute la force & toute la qualité dont il est susceptible.

La récolte des Vins est un objet des plus importans pour le Languedoc, & qui mérite l'attention la plus particulière.

Il s'agit d'éclairer les Cultivateurs ſur la manière de faire le Vin ; il faut ſur tout leur apprendre à ſaiſir le moment où la fermentation dans la cuve eſt parvenue au degré précis auquel la plus grande perfection du Vin eſt attachée.

C'eſt par la fermentation que le Moût ſe convertit en Vin ; cette fermentation doit avoir un terme, avant lequel le Vin n'eſt pas aſſez fait, après lequel il devient rude, groſſier, & ſent le marc. On n'a pour connoître ce terme, que des routines très-imparfaites ; auſſi voit-on les meilleurs fonds & les mieux expoſés, ne produire que de mauvais Vins, par la pratique établie de tems immémorial de faire trop ou trop peu cuver les Vins.

Il exiſte cependant un terme de perfection pour la fermentation ; il ſe manifeſte plus ou moins promptement, ſuivant la nature des terreins & les différentes conſtitutions des années ; la connoiſſance en doit dépen-

dre de l'état de la masse des raisins en fermentation. Ainsi il peut & il doit y avoir quelque méthode, quelque règle certaine qui indique ce moment favorable pour chaque cuvée, quelles que soient les qualités des Vins, & les autres considérations.

Tel est l'objet intéressant que les Etats & la Société proposent de remplir. On ne peut trop exhorter les Auteurs à s'appuyer principalement sur des observations & des expériences, & à ne point oublier qu'on leur demande un *moyen fixe*, *simple*, *& à portée de tout Cultivateur*

Ceux qui composeront, sont invités à écrire en françois ou en latin. On les prie d'avoir attention que leurs Ecrits soient bien lisibles.

Ils ne mettront point leurs noms à leurs ouvrages, mais seulement une sentence ou devise; ils pourront attacher à leur Ecrit un billet séparé & cacheté, où seront, avec la même devise, leurs noms, qualités & adresses; ce billet ne sera ouvert qu'en cas

que la Pièce ait remporté le Prix.

On adressera les Ouvrages, francs de port, à M. de Ratte, Secrétaire Perpétuel de la Société Royale des Sciences à Montpellier, ou on les lui fera remettre entre les mains. Dans ce second cas, le Secrétaire en donnera à celui qui les lui aura remis, son récépissé, où seront marqués la devise de l'Ouvrage & son numéro, selon l'ordre ou le tems dans lequel il aura été reçu.

Les Ouvrages seront reçus jusqu'au 30 Septembre 1780 inclusivement.

La Société, à son Assemblée publique pendant la Tenue des Etats de 1780, proclamera la Pièce qui aura mérité le Prix.

S'il y a un récépissé du Sécretaire pour la Pièce qui aura remporté le Prix, le Trésorier de la Compagnie le délivrera à celui qui rapportera ce récépissé; s'il n'y a pas de récépissé du Secrétaire, le Trésorier ne délivrera le Prix qu'à l'Auteur qui se fera

connoître, ou au Porteur d'une procuration de sa part.

DE PARIS.

Histoire de la Société Royale de Médecine, année 1776; avec les Mémoires de Médecine & de Physique médicale pour la même année, tirés des Regiſtres de cette Société. A Paris, de l'Imprimerie de Ph. D. Pierres, Imprimeur de la Société Royale de Médecine, rue S. Jacques; & ſe trouve chez Didot le jeune, Libraire de la Société, quai des Auguſtins. 1779. 1 vol. *in*-4°. de 952 pag. dont 360 pour l'Hiſtoire, & 592 pour les Mémoires.

Nous nous empreſſons d'annoncer ce premier fruit des travaux d'une Société ou Académie toute nouvelle, deſtinée à l'avancement de la ſcience la plus difficile, la plus importante au bien de l'humanité, & dont la France & le monde entier ſeront

ternellement redevables au Monarque bienfaisant sous lequel nous vons le bonheur de vivre. Nous endrons compte de cet important Ouvrage.

Discours sur la véritable gloire du Chirurgien, prononcé aux Ecoles de Médecine, pour l'ouverture solemnelle des Ecoles de Chirurgie, le 29 Novembre 1778. Par M. Etienne *Grossin Duhaume*, Docteur en Médecine & ancien Professeur des Instituts de Médecine en l'Université de Paris, Professeur actuel de Chirurgie françoise, & Médecin de l'Hôtel-Dieu. A Paris, chez d'Houry, Imprimeur-Libraire de Mgr. le Duc d'Orléans & de Mgr. le Duc de Chartres, rue de la Bouclerie. 1779. Brochure *in*-4°. de 19 pag.

MM. les Commissaires que la Faculté de Médecine avoit chargés de lire ce Discours avant l'impression, disent, dans le rapport qu'ils en ont fait, *qu'ils ont senti & admiré*, en

le lisant, combien M. Duhaume est pénétré de l'amour de ses concitoyens, & encore plus occupé d'inspirer aux Elèves dont la Faculté lui a confié l'instruction, les nobles sentimens de son ame, que de faire briller son éloquence & ses talens. Nous croyons que tout le monde en portera le même jugement.

Œuvres de Blaise Pascal. A la Haye, chez Detune, Libraire. 1779. 5 vol. *in*-8°. & se trouve à Paris, chez Nyon, rue S. Jean-de-Beauvais.

Il y avoit plusieurs Ouvrages de cet Auteur qui étoient devenus d'une extrême rareté; & plusieurs qui n'avoient jamais paru, un Académicien célèbre a pris la peine de les rassembler & de former ce Recueil intéressant. Il a mis à la tête un Discours sur la Vie & les Ouvrages de Pascal, qui a 120 pages, & dans lequel l'histoire de la Géométrie, à l'époque

que de 1650, ainſi que l'ori-
des diſputes du Janſéniſme, eſt
ntée d'une manière intéreſſante.
a vu, il n'y a pas long-tems, un
e de Paſcal, à la tête d'une Edi-
des *Penſées* publiée aux Deux-
ts; mais celui-ci a un autre
e de mérite.

ſai ſur différentes eſpèces d'air;
z déſigne ſous le nom d'air fixe;
ſervir de ſuite aux Elémens de
ique. Par M. *Sigaud de la Fond*,
en Démonſtrateur de Phyſique
rimentale de l'Univerſité; de
ociété Royale des Sciences de
ıtpellier; des Académies de S.
rsbourg, d'Angers, de Bavière,
Valladolid, de Florence, &c.
in-8°. de 400 pag. avec figures.
aris, chez Gueffier, Libraire-
imeur, rue de la Harpe, 1779;
hez l'Auteur, rue S. Jacques,
S. Yves, où l'on peut voir les
riences contenues dans cet Ou-
ſai. Rr

vrage, & ſe procurer des appareils faits ſur le modèle des ſiens.

Nous avons annoncé le grand Cours de Phyſique publié par M. de la Fond, dans lequel il y avoit beaucoup d'expériences relatives à l'air fixe; mais cette matière curieuſe & nouvelle occupe ſans ceſſe des Phyſiciens habiles; on y fait chaque jour de nouveaux progrès; & M. de la Fond, qui fait voir toutes ces nouvelles expériences dans ſes Cours de Phyſique, a cru devoir les raſſembler, y ajouter ſes manipulations, ſes procédés, ſes appareils, ſes recherches. Il donne les élémens de cette partie de la Phyſique traitée d'une manière trop ſavante dans l'Ouvrage de M. Prieſtley, les expériences de M. le Duc de Chaulnes, & les changemens qu'il a faits à ſes appareils; les travaux de M. Lavoiſier, la conſtruction des eudiomètres pour meſurer la ſalubrité de l'air nitreux, l'air alkalin, l'air déph[illegible]

giſtique, l'air ſphatique, l'air acide, vitriolique marin ou végétal, leurs propriétés, leurs mélanges; ce ſont les objets d'autant d'articles très-détaillés & très-ſatisfaiſans. Cet Ouvrage étoit néceſſaire à la curioſité publique, tournée actuellement vers cet objet, & il excitera peut-être la curioſité utile de quelques nouveaux Amateurs.

Hiſtoire de l'Aſtronomie Moderne, depuis la fondation de l'Ecole d'Alexandrie juſqu'à l'époque de 1730. Par M. *Bailly*, Garde des Tableaux du Roi, de l'Académie des Sciences, de l'Inſtitut de Bologne, & de l'Académie de Stockolm.

Magni animi res fuit rerum naturæ latebras dimovere, nec contentum exteriori ejus conſpectu introſpicere, & in Deorum ſecreta deſcendere.

Seneca, quæſt. nat. Lib. VI. ch. 5.

A Paris, chez les frères Debure, quai

des Augustins, près la rue Pavée. 1779. Avec Approbation & Privilége du Roi. 2 vol. *in*-4°. Le premier de 728 pages, & les préliminaires 16. Le second de 751. L'un & l'autre avec des planches & des cartes pour l'intelligence de l'Ouvrage.

Précis de l'Histoire de France ; depuis l'établissement de la Monarchie jusqu'au règne de Louis XVI ; à l'usage des enfans & des personnes qui voudront se contenter d'une idée sommaire de notre histoire.

Utile dulci. Hor.

Par M. *Moustalon.* A Avignon ; & se trouve à Paris, chez Hilaire, Libraire, rue du Mont & près Saint Hilaire. 1779. *in*-12. 120 pag. Prix, 1 liv. 6 s.

Le petit Rien, Almanach chantant ; ou Recueil de Chansons nou-

velles sur des airs connus, pour l'année 1779 & les suivantes.

Nos otia vitæ solamur cantu.

A Gnide; & se trouve à Paris, chez Monory, Libraire de S. A. S. Monseigneur le Prince de Condé, rue & vis-à-vis la Comédie Françoise. 1779. *in*-12. 153 pag.

Le Tribut des Muses, ou Choix de Pièces fugitives, tant en prose qu'en vers; dédié aux Mânes de Voltaire:

Hunc quoque summa dies nigro summersit averno
Effugient avidos carmina sola rogos.
OVID.

Première Partie. A Pétersbourg; & se trouve à Paris, chez Grangé, rue de la Parcheminerie; & Monory, Libraire, rue & vis-à-vis de la Comédie Françoise. 1779. *in*-12. 300 pag.

Encyclopédie Poétique de M. de Gaigne. N°. 6 ; contenant les quinze dernières feuilles du troisième volume. Numéros 7 & 8 ; formant le quatrième volume complet. Numéros 9 & 10 ; formant le cinquième volume complet. Table des sujets contenus dans les neuf premiers cahiers de l'Encyclopédie Poétique, sous les lettres A, B, C, D, E.

On sent que tout ne peut pas être du même mérite dans un semblable Recueil ; mais il abonde en morceaux excellens ; il a dans un haut degré le mérite de la variété ; il est d'ailleurs très-bien exécuté ; & les portraits des plus célèbres Poëtes qui ont existé depuis Malherbe, & même depuis Marot, donnent beaucoup de prix à cette Collection.

L'autorité des Livres de Moyse, établie & défendue contre les Incrédules. Par M. l'Abbé *du Voisin*, Docteur & Professeur de Sorbonne,

Cenſeur Royal & Vicaire-Général de M. l'Evêque de Laon. A Paris, chez Charles Pierre Berton, Libraire, rue S. Victor, près le Séminaire de S. Nicolas du Chardonnet, au Soleil Levant. 1778. Avec Approbation & Privilége du Roi. 1 vol. *in*-12. de 512 pages.

Principes de Morale, de Politique & de Droit Public, puiſés dans l'hiſtoire de notre Monarchie, ou Diſcours ſur l'hiſtoire de France : dédiés au Roi par M. *Moreau*, Hiſtoriographe de France. Tome VIIe. A Paris, de l'Imprimerie Royale. 1779. 1 vol. *in*-8°. de 575 pages.

Caii Plinii, ſecundi Hiſtoriæ Naturalis, Libri 37. Quos recenſuit & notis illuſtravit Gabriel Brotier. Pariſiis. Typis J. Barbou, viâ Mathurinenſium. 1779. *in*-12. 6 vol.

Cette nouvelle & très-belle Edition de Pline le Naturaliſte, fait

partie de cette précieuse Collection des Auteurs Latins de Barbou, dont chaque dernier Ouvrage paroît toujours être le plus beau. Nous n'avons pas besoin de répéter ici combien une pareille entreprise mérite d'être encouragée. Ce nouveau chef-d'œuvre tipographique ne peut manquer d'être accueilli & par l'importance du sujet & par la beauté de l'exécution. Le nom du P. Brotier, si avantageusement connu par sa belle Edition de Tacite, suffiroit pour recommander cette Edition de Pline, qui a été revue sur plusieurs manuscrits, sur la première Edition & sur quantité de monumens antiques; on annonce qu'elle présente plus de deux mille corrections, échappées aux recherehes du P. Hardoin; on annonce aussi que le Lecteur y verra continuellement les connoissances anciennes rapprochées de nos connoissances actuelles, & pourra juger de nos pertes & de nos avantages, tant dans

l'Histoire Naturelle que dans les Arts; nous avons vérifié que cette annonce n'exagère rien. Tels sont les solides avantages que cette nouvelle Edition réunit pour le fond au mérite extérieur du format le plus commode, *ne quid non in expedito sit noscere volentibus*; car nous pouvons appliquer ici ces paroles de Pline lui-même, Lib. 4. Cap. 37. Une Vie nouvelle de Pline, placée au commencement du premier volume, fait connoître le génie & les travaux de ce célèbre Naturaliste. Le Frontispice, dont le dessein est de M. Marillier, représente Pline mourant au pied du Vésuve.

Le prix des 6 volumes de cette Edition, est de 36 liv. reliés en veau doré sur tranche; la Collection entière des Auteurs Latins, est actuellement de 67 volumes *in*-12. & du prix de 393 liv.

Oraisons choisies de Cicéron, Traduction revue par M. de Wailly, avec

le latin à côté, sur l'Edition de M. l'Abbé Lallemant & avec des Notes. Nouvelle Edition retouchée avec soin. A Paris, chez le même Barbou, 1778. 4. v. petit *in* 8°. Prix, 12 l. rel.

Ce n'est pas seulement dans sa belle Edition des Auteurs Latins que Barbou se pique de respecter & d'illustrer son art. Toutes ses productions annoncent un Artiste occupé de ce soin; celle-ci, en particulier, nous paroît remarquable par son exactitude & son élégance.

Leçons Philosophiques, ou le germe des connoissances humaines dans ses premiers développemens; par M. l'Abbé Guinot.

.... *Cùm decipior non me ratio intima fallit.*
Anti-Luc. Lib. 9.

A Nancy, chez Matthieu, Libraire, rue S. George; & se trouve à Paris, chez Durand Neveu, rue Galande; & chez le même Barbou, rue des Ma-

thurins. 1778. Avec Approbation & Privilége du Roi. 2 gros volumes *in*-12. Prix, 6 liv. reliés.

Discours sur la Vie & les Ouvrages de Pascal, brochure *in*-8°. de 119 pages, sans autre frontispice ni indication d'Auteur ou de Libraire. Ce Discours, publié séparément, fait partie des Œuvres de Pascal, dont on parlé précédemment.

Les Muses Rivales, en un Acte, & en vers libres, réprésentées, pour la première fois, par les Comédiens François, le premier Février 1779; par M. de la Harpe, de l'Académie Française.

Discite justitiam moniti. VIRG.

A Paris, chez Pissot, Libraire, quai des Augustins. *in* 8°. 31 pages. Le prix est de 24 sols.

Discours prononcés dans l'Académie Françoise, le Jeudi 14 Mars

1779, à la Réception de M. Ducis; Sec. Ord. de MONSIEUR. A Paris, chez Demonville, Imprimeur Libraire de l'Académie Françoise, rue S. Severin, aux armes de Dombes. 1779. *in*-4°. 42 pages.

Détail des succès de l'établissement que la ville de Paris a fait en faveur des personnes noyées, & qui a été adopté dans diverses provinces de France. Sixieme Partie, années 1777 & 1778. On y a joint différentes méthodes pour secourir, non-seulement les noyés, mais les suffoqués par la vapeur du charbon & autres vapeurs méphitiques quelconques; les pendus; les personnes gelées; les enfans naissans avec une apparence de mort. Par M. *Pia*, ancien Echevin de la ville de Paris. A Paris, chez Augustin-Martin Lottin, l'aîné, Imprimeur-Libraire du Roi & de la Ville, rue S. Jacques, au Coq & au Livre d'or. 1779. Brochure *in*-12 de 232 pages.

Quoi qu'on trouve dans ces Recueils que M. *Pia* continue à publier avec zèle un assez grand nombre de faits qui paroissent presque une répétition les uns des autres, ils n'en sont pas moins intéressans, parce que ces faits sont du nombre de ceux qu'on ne sauroit trop souvent mettre sous les yeux du Public. D'ailleurs, l'Auteur joigant à chacune de ses brochures des Pièces nouvelles relatives à son objet, cette Collection sera, avec le tems, une suite assez complette de faits, d'observations & de dissertations qu'il est important de rassembler & de conserver. Nous pourrons donner une idée de ce que cette sixième suite contient de nouveau & d'intéressant.

Mémoire sur la formation du Salpêtre & sur les moyens d'augmenter en France la production de ce sel. Par M. *Cornette*, Docteur en Médecine, de l'Académie Royale des Sciences,

& de la Société Royale des Sciences de Montpellier. A Paris, chez Didot le jeune, Imprimeur-Libraire, quai des Auguſtins. 1779. brochure *in*-8°. de 84 pages.

Le ſujet de ce Mémoire eſt celui d'un Prix propoſé par l'Académie des Sciences, lequel ne ſera decerné qu'en 1782 : c'eſt le plus conſidérable qui ait été propoſé juſqu'à préſent par aucune Académie. L'Ouvrage que nous annonçons avoit été compoſé pour concourir à ce Prix; mais l'Auteur, M. Cornette, ayant été reçu de l'Académie, avant le jugement du Prix, & s'étant trouvé par cet évènement honorable, dans la claſſe des Savans, auxquels le concours eſt interdit, a jugé devoir publier ſes recherches, dans l'eſpérance bien fondée, qu'elles pourront être utiles à ceux qui ſe ſont engagés dans la même carrière.

Nous ne donnerons point d'extrait des expériences & des vues de M.

Cornette, parce qu'un ſimple extrait, quelque bien fait qu'il puiſſe être, ne ſuffit point à ceux qui travaillent, & peut même les induire en erreur. Il faut abſolument quils connoiſſent juſqu'aux moindres détails dans l'Ouvrage même.

Nous dirons donc ſimplement, pour ceux qui ne s'occupent point en particulier de cet objet, que M. Cornette conclut de ſes recherches que la production de l'acide nitreux n'eſt due à aucune tranſmutation ni de l'acide vitriolique ni de l'acide marin. Que la terre calcaire, pourvue de tout ſon *gas*, & non la chaux qui en eſt dépouillée, eſt celle dans laquelle ſe produit l'acide nitreux par la décompoſition complette des matières putreſcibles dont elle eſt impregnée, & qu'enfin la matière première, ou la partie conſtituante eſſentielle de l'acide nitreux, eſt ce même *gas* de la craie, connue ſous le nom *d'air fixe* ou *d'acide crayeux*. En liſant les ex-

périences de M. Cornette, on se sent très-porté à adopter son sentiment.

L'Art de guérir radicalement & sans le secours d'aucun bandage les Hernies. Par M. *Maget*, ancien Chirurgien Major de la Marine, & Chirurgien de la Garde de Paris. A Paris, de l'Imprimerie Royale. 1778. Brochure *in*-12. de 52 pag.

L'Opération de M. Maget consiste à découvrir, par une incision convenable, l'anneau qui donne passage à la hernie; & après avoir fait rentrer cette dernière & rangé les parties qu'il faut ménager, à cautériser toute la circonférence de cet anneau avec un morceau d'agaric imbibé d'acide vitriolique le plus concentré.

Cette cautérisation occasionne une inflammation, dont la suite est un rétrécissement assez considérable de ce passage, pour qu'on n'ait plus à craindre la sortie des parties qui for-

ment la descente. Cette maladie se trouve par conséquent radicalement guérie. Les succès avec lesquels M. Maget a pratiqué cette opération déjà depuis assez longtems, donnent lieu d'espérer qu'enfin on aura trouvé un moyen efficace de guérison radicale pour une maladie des plus communes, souvent des plus funestes, & contre laquelle on n'a connu jusqu'à présent que des palliatifs très-incommodes, & quelquefois même inutiles ou infideles.

Observations faites & publiées par ordre du Gouvernement, sur les différentes méthodes d'administrer le mercure dans les maladies vénériennes. Par M. *de Horne*, Docteur en Médecine, ancien Médecin des Camps & Armées du Roi, & en chef des Hôpitaux militaires, Médecin ordinaire de Madame la Comtesse d'Artois, Consultant de S. A. S. Mgr. le Duc d'Orléans, Censeur

Royal. A Paris, chez Monory, Libraire de S. A. S. Mgr. le Prince de Condé, rue de la Comédie Françoise. 1779. 2 vol. *in*-8°. d'environ 500 pag. chacun.

Cet Ouvrage est très-important & très-bien fait. Nous en rendrons un compte détaillé.

Comète de 1779.

La Comète que M. Messier avoit observée le 19 Janvier, continue de paroître. M. Méchain, qui l'avoit calculée dès les commencemens, en a fait ensuite beaucoup d'observations. Celles du 30 Janvier, 17 Février & 8 Mars, lui ont donné les résultats suivans :

Le nœud ...	0 sig.	25°	5'	51"
L'inclinaison		32	24	0
Perihelie ...	2	27	13	11"

Passage 4 Janvier, 2 heures 12', tems moyen.

Distance perihelie, O. 71312.

Toutes les autres obſervations ne s'écartent jamais de deux minutes de ces élémens; l'obſervation du 19 Janvier n'en diffère que de 1′ 14″.

Le 22 Mars à 10 55 37″ tems vrai, la Comète avoit 204° 14′ 29″ d'aſcenſion droite, & 21° 38′ 22″ de déclinaiſon boréale, on la voyoit encore fort bien, & il paroît à M. Mechain qu'elle ſera viſible juſqu'au 15 Avril; l'erreur des premiers élémens que nous avons publiés dans notre Journal de Janvier n'étoit que de 9 à 10 minutes, quoique M. Mechain ne les eût tirés que d'un intervalle de 12 jours.

AVIS.

On trouve chez Nyon le jeune, Lib. quai des Quatre-Nations, la nouvelle Edition, dont nous avons rendu compte, des *Œuvres d'Alcuin*, donnée par M. Febronius, Prince du S. Empire. Prix en feuilles, 48 liv.

Et l'*Abrégé élémentaire des Sections coniques, extrait des leçons données ci-devant, sous l'inspection de l'Université de Paris, aux Elèves du Collége Royal de la Fléche.* Par *M*.... de la même Université. Paris, de l'Imprimerie de Ph. D. Pierres. 1777. Prix broc. 1 liv. 10 s. Ouvrage bien fait.

Et le *Traité élémentaire de Grammaire & d'Ortographe françoise*, pour servir d'introduction à l'étude de la Langue latine. Par M. *Royon*, Maître-ès-Arts, Professeur de Belles-Lettres. A Paris. 1777. Prix bro. 1 liv. 10 s.

L'Auteur, dont l'objet est de lier l'étude de la langue françoise à celle du latin, a raison de conserver d'anciens termes qu'on a voulu remplacer par d'autres aussi multipliés & moins faciles à retenir. Il entend par *cas* les différens rapports d'un nom, qui sont au nombre de six. Il définit le verbe, *un mot qui sert à exprimer*

l'existence modifiée d'un sujet, l'exis-tence d'un sujet & son action, pas-sion, ou qualité. Définition plus exacte que tant d'autres qu'on a pu-bliées. Mais il distingue verbe *subs-tantif* & verbe *adjectif.* Le premier ne marquant que l'existence d'un su-jet indépendamment de toute mo-dification ; le second, au contraire, exprimant l'existence active ou pas-sive du sujet, c'est-à-dire, l'existence d'un sujet faisant ou recevant une ac-tion physique ou métaphysique.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS dans le Journal du mois de de Mai 1779.

Fin de la Table.

LE JOURNAL DES SÇAVANS,

POUR

L'ANNÉE M. DCC. LXXIX.

JUIN. *Prem. Vol.*



A PARIS;

Au Bureau du Journal de Paris, rue du Four S. Honoré.

M. DCC. LXXIX.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.

AVIS.

On s'abonne actuellement pour le JOURNAL DES SÇAVANS *au Bureau du Journal de Paris, rue du Four S. Honoré ; & c'est à l'adresse du Directeur de ce Journal qu'il faut envoyer les objets relatifs à celui des Sçavans. Le prix de la Souscription de l'année est de 16 liv. pour Paris, & de 20 liv. 4 f. pour la Province, soit* in-12 *ou* in-4°. *Le* JOURNAL DES SÇAVANS *est composé de quatorze Cahiers ; il en paroît un chaque mois, & deux en Juin & en Décembre.*



LE

JOURNAL DES SÇAVANS.

JUIN. M. DCC. LXXIX.

L'AUTORITÉ *des Livres de Moyse, établie & défendue contre les Incrédules.* Par M. l'Abbé *du Voisin*, Docteur & Professeur de Sorbonne, Censeur Royal & Vicaire Général de M. l'Evêque de Laon. A Paris, chez Charles-Pierre Berton, Libraire, rue S. Victor, près le Séminaire de S.

Nicolas du Chardonnet, au Soleil-Levant. 1778. Avec Approbation & Privilége du Roi. 1 vol. *in*-12 de 512 pag.

Le Pentateuque est-il l'ouvrage du Législateur des Hébreux ? Malgré les témoignages que tous ceux qui ont examiné ce point important ont produit, quelques incrédules ont osé le nier, & tous ont employé les mêmes moyens, qui avoient été combattus & détruits plusieurs fois. M. de Voltaire, que l'Auteur de cet Ouvrage semble avoir principalement en vue, a suivi cet exemple & n'a fait que copier ce qui avoit été dit par ceux qui l'ont précédé. M. l'Abbé du Voisin, dans l'Ouvrage que nous annonçons, se propose de considérer Moyse comme Auteur du Pentateuque, comme Historien véridique & comme Législateur inspiré. Mais avant que d'entrer en matière, il s'arrête un

moment ſur les caractères qui diſtinguent le peuple juif & ſa religion, & ſur la continuité & la certitude de ſon hiſtoire.

Les peuples les plus célèbres de l'Antiquité, dit-il, ont diſparu de deſſus la terre, leurs loix & leurs religions ont fait place à des inſtitutions nouvelles; les Juifs ſeuls, dont l'origine devance les époques les plus reculées, quoique vaincus & diſperſés dans toutes les parties du monde, ſans chef commun, ſans état particulier, ſubſiſtent cependant en corps de nation diſtincte & ſéparée de tous les autres peuples au milieu deſquels ils vivent. Dans cet état de diſperſion & d'exil, ils ont toujours conſervé leurs livres & leur religion. L'attachement des Juifs pour un culte qui les rend odieux à tout le genre-humain; leur opiniâtreté à retenir une religion depuis dix-ſept ſiècles que la nation eſt en quelque façon détruite, eſt un problème qui ne peut ſe réſoudre que

par la religion à laquelle ils étoient attachés, & par la persuasion où ils étoient de l'antiquité & de la sainteté de cette religion. Voilà ce qui distingue la nation juive de toutes les autres ; la perpétuité de sa durée, son attachement inviolable au culte de ses pères, la pureté de sa religion, la sagesse de ses loix, &c.

Si nous voulons remonter à l'origine de ce peuple, les Auteurs profanes ne nous en donnent qu'une idée très-confuse & très-imparfaite ; mais ses propres annales précèdent de sept siècles la première olympiade. En effet, on ne peut douter que du tems de Cyrus cette nation n'existât ; que la ruine de Samarie ne soit arrivée l'an 731 av. J. C. ; que par conséquent la nation, avant cette époque, ne fût divisée en deux royaumes qui se sont formés vers l'an 976. De-là on peut remonter au règne de David en 1055. Mais avant que les Juifs eussent subjugué les divers peuples qui occupoient la Pa-

lestine, il a dû s'écouler encore beaucoup de tems; ce qui conduit à l'époque de Moyse vers l'an 1490 av. J. C. Tel est le corps d'histoire que nous présentent les annales des Juifs. Il s'en faut de beaucoup que l'histoire profane ait la même authenticité & puisse remonter, sans interruption, jusqu'à une époque si reculée, par une suite d'Auteurs contemporains. Moyse est donc plus ancien que tous les Législateurs de la Grèce; & les Juifs formoient déjà un état florissant, tandis que les Grecs à demi-sauvages, privés des arts les plus nécessaires, partagés en peuplades plutôt qu'en nations, n'étoient occupés qu'à purger leur pays des bêtes féroces & des brigands qui l'infestoient. Ainsi ces Juifs seroient un des plus anciens peuples de l'univers, quand même on ne dateroit leur origine que du siècle de Moyse. Mais ils existoient déjà auparavant en tribus, puisqu'ils remontent jusqu'à Abraham plus de 2000 ans av,

J. C. Telles sont les réflexions préliminaires de l'Auteur sur la religion & sur l'ancienneté du peuple juif La partie la plus ancienne de cette histoire & toute la religion, sont consignées dans les livres de Moyse. En est-il l'Auteur ? M. de Voltaire paroît vouloir soutenir le contraire, lorsqu'il dit que le Pentateuque n'est cité dans aucun des Prophêtes, ni dans aucun livre canonique des Juifs, assertion trop hasardée & qui est démentie par une foule de témoignages que l'on trouve dans les livres postérieurs au Pentateuque.

Le Pentateuque étoit pour les Juifs le livre unique qui renfermoit les titres primitifs de leur histoire, les principes de leur jurisprudence & les fondemens de leur religion, & il étoit connu de toute la nation qui en faisoit un fréquent usage. Or les Juifs ont toujours regardé comme un fait constant & indubitable que Moyse en étoit l'Auteur; Ma-

lachie, l'an 450 av. J. C., le cite; Nehemie dans le même tems y renvoye; plus anciennement, Jérémie, Baruck, Ezéchiel & Daniel en parlent. L'Auteur remonte ainsi cette chaîne de témoignages jusqu'au tems de Moyse; d'où il résulte que dans la nation le Pentateuque a toujours été regardé comme l'ouvrage de Moyse, & qu'on en a écarté les textes. A ce témoignage national il joint celui des Samaritains, peuples ennemis des Juifs, qui conservent également un exemplaire de ce livre, & cela dès avant le tems d'Esdras; mais ces Samaritains devoient l'avoir long-tems auparavant, c'est-à-dire avant le schisme, parce qu'ils ne l'auroient pas reçu des mains de leurs ennemis.

L'Auteur ajoute ici un nouveau témoignage, celui des peuples étrangers qui n'avoient aucun rapport ni avec les Juifs ni avec les Samaritains. Diodore de Sicile fait mention des Livres que Moyse a laissés aux Juifs;

il nomme formellement ce Législateur. M. l'Abbé du Voisin cite également Strabon, Justin & plusieurs autres Auteurs anciens qui ont parlé des Juifs & de Moyse; quoique leur récit soit mêlé de fables, il n'en constate pas moins la vérité des faits énoncés dans l'Ecriture. Il nous paroît que l'Auteur auroit pu appuyer davantage sur ces différens témoignages étrangers. Il entreprend ensuite d'établir l'authenticité du Pentateuque par le Pentateuque même, en faisant voir que la Genèse nous présente un tableau fidèle des mœurs & des usages de l'Antiquité, que les faits qui y sont rapportés ne sont point démentis par les monumens des autres nations, que les quatre derniers livres du Pentateuque ont tous les caractères d'un écrit original & contemporain. Les Incrédules ont prétendu y trouver des preuves certaines de supposition; l'Auteur indique celles que M. de Voltaire a cru découvrir;

mais en les lisant on apperçoit bientôt qu'elles sont plus spécieuses que solides. L'Auteur réfute encore quelques opinions proposées par des Savans beaucoup plus versés dans ce genre d'érudition que ne l'étoit M. de Voltaire, & il observe que la suite des faits sert à démontrer que le Pentateuque n'est point un livre supposé. Il est constant qu'il existoit 250 ans av. J. C., puisqu'à cette époque il fut traduit en grec. Avant Esdras, qui vivoit vers l'an 458 av. J. C., les Samaritains, comme nous l'avons déjà dit, qui étoient ennemis des Juifs, avoient le Pentateuque. Il est impossible que ce livre ait été supposé depuis la mort de Salomon jusqu'à cette époque, puisqu'il étoit généralement connu sous le règne de David & sous celui de ses successeurs. M. de Voltaire a cru trouver, sous le règne de Josias, un évènement à la faveur duquel on peut croire que ce livre a été supposé dans ce tems. Sous ce Prince, dit-il,

le Pentateuque étoit devenu si rare; qu'il ne s'en trouva qu'un seul exemplaire; mais ce seul exemplaire étoit le texte original, celui qui avoit été déposé plus anciennement dans le temple par les Lévites qui l'avoient reçu de Moyse; ce qui n'empêchoit pas qu'il n'y en eût d'autres copies entre les mains des Prêtres. Ce texte original étoit une découverte importante. De plus, avant Salomon on observoit les préceptes, les loix, les fêtes & les cérémonies prescrites par le Pentateuque. Ce qui remonte insensiblement jusqu'au tems des Juges & de Moyse. La loi de ce Législateur se retrouve dans tous les tems, & la prétendue supposition de ses livres est démontrée impossible pour toutes les époques de l'histoire des Juifs. Ces différentes observations servent à établir en même-tems l'intégrité du Pentateuque, puisque celui des Samaritains se trouve conforme à celui des Hébreux. Le point *essentiel* dans lequel ces deux textes

roiſſent contraires, concerne les
oques. Suivant le ſamaritain, la
rée du monde depuis la création
qu'au déluge, eſt de 1307 ans;
vant l'hébreu, de 1656 ans; &
vant quelques exemplaires des
ptante, de 2242 ans. Depuis le
luge juſqu'à la vocation d'Abra-
m, ſuivant le ſamaritain, on
mpte 1017 ans; ſuivant l'hébreu,
7 ans; & ſuivant les Septante,
97 ans. Ce qui, pour les deux
es, fait une différence de plus de
atorze ſiècles. Mais cette diffé-
nce intéreſſe plus la chronologie
e le fond du texte, & paroît être
e ſuite naturelle des fautes des co-
ſtes qui auront oublié quelques
mbres dans l'hébreu, & ſurtout
mot qui déſigne le nombre *cent*.
Auteur s'étend ſur ce ſujet, &
it par conclure que le Pentateu-
e eſt l'ouvrage de Moyſe, qu'il
parvenu juſqu'à nous ſans avoir
uffert aucune altération impor-
nte. Il auroit pu ajouter qu'il

n'existe au monde aucun livre en faveur duquel on puisse former une chaîne de témoignages aussi anciens & aussi suivis que celle que l'on présente pour le Pentateuque. Cette courte discussion n'auroit pas été inutile dans cet Ouvrage.

Il s'agit d'établir dans la seconde Partie que Moyse est un historien véridique. L'Auteur commence par donner une idée sommaire de l'histoire de ce Législateur, & examine quelles preuves sont nécessaires pour admettre des faits miraculeux. Les miracles que Moyse raconte, ont été faits à la vue de tout un peuple ; les autres nations les ont connus ; les Juifs ne les ont jamais oubliés. Il seroit trop long de rapporter ici tout ce que l'Auteur dit sur ce sujet & sur le caractère de Moyse que l'on ne peut accuser d'avoir eu des vues d'ambition & d'intérêt qu'il pouvoit remplir plus facilement en restant en Egypte. La bonne-foi, la religion, l'amour de la vertu éclat-

tent dans toutes ſes actions; ſes loix n'ont d'autre but que de former les Hébreux à la pratique de tous les devoirs; elles ne reſpirent que la piété, la juſtice, l'humanité, & elles ont pour baſe la connoiſſance & le culte du vrai Dieu. Un tel Légiſlateur ne peut être un fourbe ni un impoſteur. Toute la religion & la police des Juifs étoient fondées ſur la vérité de ſes miracles. Les Juifs ne pouvoient recevoir ſes loix ſans y ajouter foi, & ils ne pouvoient pas non plus être d'intelligence avec lui pour en impoſer aux autres peuples. Ainſi la croyance publique des actions de Moyſe remonte juſqu'à ſon ſiècle, & devient par-là une preuve certaine de ces mêmes miracles. Les fêtes ſolemnelles que les Juifs célébroient étoient fondées ſur ces miracles; telles ſont la Pâques, la fête des Tabernacles, &c. Elles n'ont point été inſtituées d'après une tradition ancienne & ſuſpecte; mais leur inſtitution accompagne le miracle &

confirme. Le rapport de l'un & de l'autre eſt connu de tout le monde & paſſe à la poſtérité, ce qui devient un témoignage public & toujours ſubſiſtant de la génération ſous les yeux de laquelle la choſe a dû ſe paſſer.

On objecte que Moyſe eſt contredit par les Auteurs profanes. L'Auteur auroit pu ajouter ici de nouvelles réflexions. Nous ſommes convaincus que les hiſtoriens & les voyageurs qui parlent d'après d'autres de l'hiſtoire d'une nation étrangère, en altèrent les évènemens, & en défigurent les circonſtances; & nous ne nous appercevons de leurs mépriſes, que quand nous revenons aux hiſtoriens originaux. Le récit d'un hiſtorien étranger, quand il s'agit d'antiquité, ne ſert qu'à établir l'exiſtence de la nation dont il parle, & un évènement en général, d'autant plus qu'il n'entre pas dans des détails ſuffiſans. Quant aux cauſes & aux différentes circonſtances, cet Ecri-

vain adopte souvent des bruits populaires, fondés sur l'ignorance ou dictés par des motifs de haine & de mépris. Il faut encore avoir égard au tems qui s'est écoulé entre l'évènement & celui qui le rapporte. Ainsi l'on a dit, bien des siècles après l'évènement, que les Israélites étoient une troupe de lépreux & de voleurs qui, chassés par les Egyptiens, se retirèrent dans la Syrie sous la conduite de Moyse. Ce témoignage sert à constater que les Juifs, sous la conduite de ce Législateur, sont sortis de l'Egypte & par conséquent le récit de Moyse; quant aux autres circonstances, que les Juifs étoient une bande de voleurs & de lépreux, on doit d'autant moins y ajouter foi que d'autres historiens qui s'accordent sur le fait général, varient entre eux pour le reste. On retrouve dans Justin une suite de faits qui sont assez conformes au récit de Moyse; mais il y a des méprises par rapport aux généalogies : ces mé-

priſes, loin de détruire le temoignage de Moyſe, ſervent à le confirmer, & nous fourniſſent toujours une preuve que le fait eſt arrivé. Abraham n'eſt point un perſonnage fabuleux, & on reconnoit dans *Adorès*, Tharé. Un homme peu inſtruit a pu faire Moyſe fils de Joſeph, parce que dans l'ordre des faits ces deux perſonnages ſont les ſeuls qui paroiſſent. Si nous examinions l'hiſtoire des autres nations, nous trouverions une foule de mépriſes ſemblables; & ſi nous ne ſommes pas plus inſtruits par les étrangers ſur les Juifs, nous ne devons pas en conclure que ce n'eſt pas parce que ce peuple leur étoit inconnu, mais parce que nous n'avons pas même les livres de ces étrangers, & qu'il ne nous en reſte que quelques fragmens.

M. l'Abbé du Voiſin examine enſuite le ſentiment de ceux qui ont voulu concilier l'hiſtoire ſainte avec l'hiſtoire profane, en rapprochant

celle-ci de la première, ou plutôt en voulant trouver toute l'hiſtoire profane des premiers tems dans l'hiſtoire ſainte. Il réfute ſolidement M. l'Abbé Guérin du Rocher, qui vient de publier l'*hiſtoire véritable des Tems fabuleux ;* & fait voir combien le ſyſtême expoſé dans cet Ouvrage eſt abſurde & dangereux, quoique ce ne ſoit pas l'intention de l'Auteur. Il répond encore aux objections qu'on a faites contre les principaux miracles de Moyſe, & ſurtout contre le paſſage de la mer rouge.

Après avoir conſidéré Moyſe comme Auteur d'une hiſtoire où il avoit joué le premier rôle, & par conſéquent où il avoit été témoin des évènemens dont il parle, on doit encore rechercher ſur quels monumens il a pu compoſer l'hiſtoire des ſiècles antérieurs, c'eſt-à-dire, l'hiſtoire de la Genèſe, qui comprend tous les ſiècles écoulés depuis lui juſqu'à la création du monde. Quelle doit être la force de ſon témoignage à cet

égard ? L'uſage des lettres étoit-il connu ? Les Patriarches avoient-ils laiſſé des mémoires ? Le défaut de monumens anciens ne permet pas de diſcuter ces queſtions ſelon les règles de la critique, puiſqu'il ne reſte aucune pièce de comparaiſon par où l'on puiſſe ou les contredire ou les juſtifier. Il faut donc juger du livre par l'Ecrivain, & voir ſi ce qu'il raconte peut ſe concilier avec les traditions qui ont été conſervées chez les autres nations ; après avoir indiqué les principaux rapports, l'Auteur penſe que Moyſe, en compoſant la Genèſe, a ſuivi des mémoires plus anciens, & il réfute le ſentiment de M. Aſtruc, qui veut que l'Ouvrage de Moyſe ne ſoit qu'une ſimple compilation. Il termine cette ſeconde Partie par l'examen des prophéties contenues dans le Pentateuque.

Enfin, dans la troiſième Partie l'Auteur conſidère Moyſe comme Légiſlateur inſpiré, préſente un tableau de la Religion & de l'état po-

litique des Hébreux, examine toutes leurs loix tant civiles que religieuses; & fait voir que la législation de Moyse doit nous donner la plus haute idée de son génie; que l'antiquité ne nous a rien laissé que nous puissions comparer au code moral & civil des Hébreux; que Moyse, dans sa législation, n'a pas suivi les principes de la politique humaine; qu'il a vaincu tous les obstacles pour civiliser sa nation, lui prescrire un culte pur & digne de l'Être suprême, une morale conforme à la nature & aux besoins de l'homme, une police qui rend cette nation tranquille au-dedans & respectable au-dehors; qu'il a fait subsister pendant quarante ans deux millions d'hommes dans des plaines arides & sabloneuses; que sa législation est accompagnée de miracles; & qu'ainsi on ne peut refuser à Moyse le titre d'Envoyé & de Ministre du Ciel. Nous nous bornons dans cet Extrait à ces idées générales, parce que nous ne

pourrions exposer, sans entrer dans un trop grand détail, toutes le recherches & toutes les réflexions de l'Auteur. Son Ouvrage nous paroît un des meilleurs & des mieux faits qui ait été publié sur cette matière. M. l'Abbé du Voisin auroit pu l'abréger en quelques endroits; mais en général il répond solidement aux objections qui ont été faites & aux doutes qui ont été proposés sur l'authenticité du Pentateuque.

[*Extrait de M. de Guignes.*]

TRAGÉDIES d'Euripide, traduites par M. Pr.....

Sophos Sophoclês, Sophoteros d'Euripidês;
Sophocle est sage, Euripide est plus sage.
Oracle d'Apollon. ORESTE.

A Paris, chez Esprit, Libraire, au Palais Royal. 1778. Broc. *in*-12.

LE P. Brunoy a traduit cinq Pièces d'Euripide, qu'on trouve dans son *Théâtre des Grecs*. Celle

d'Oreste n'est pas de ce nombre, & M. P. en hazarde la traduction avec une extrême défiance, & comme un essai dont il sent vivement la foiblesse. Il auroit voulu pouvoir la rendre littérale, afin que ces Drames lyriques, déjà privés des effets du spectacle, du rhythme & du chant, ne perdissent pas du moins, en passant dans une prose étrangère, ce caractère de simplicité & d'originalité qui distingue les beautés antiques Ce n'est pas une petite entreprise que celle de traduire en notre langue les Tragédies d'Euripide; mais à en juger par l'*Essai* que nous annonçons, M. Prevôt mérite d'être encouragé. Son début nous paroît lui promettre du succès & des éloges.

Il donne avant tout, & d'après le travail de Barnès, un Précis de la vie d'Euripide qui naquit à Salamine dans la 75e olympiade, Sophocle étant alors dans sa quinzième année. Destiné, sur la foi d'un Oracle, aux combats des Athlètes, il y rem-

porta une victoire dans sa jeunesse. Il cultiva ensuite la Peinture avec succès : « c'est lui qui, dans le tableau d'Iphigénie, couvrit d'un voile la douleur d'Agamemnon. » Mais il se livra bientôt tout entier à la Poésie, à laquelle pourtant il associa l'étude de la Philosophie dont Anaxagore lui donna des leçons. Il mérita ainsi le nom de *Poëte Philosophe*, & l'amitié de Socrate, qui l'aida, dit-on, dans la composition de quelques-unes de ses Pièces. Il composa, selon le rapport de quelques Auteurs, quatre-vingt-douze Tragédies, dont il ne nous reste que vingt, & dont quinze furent couronnées dans les Jeux solemnels de la Grèce. D'autres disent qu'il en composa soixante-quinze, dont cinq furent couronnées. Il s'engagea deux fois dans les liens du mariage ; & l'on croit que les chagrins qu'il y éprouva, firent naître cette humeur contre le sexe qui éclate dans ses Pièces. Déjà avancé en âge, il se rendit

rendit à l'invitation d'Archélaus, Roi de Macédoine, qui l'appelloit auprès de lui. Il se comporta dans cette cour avec beaucoup d'honnêteté & de modération. Mais une mort cruelle l'attendoit dans cette contrée; car on dit qu'il fut dévoré par des chiens qui gardoient un temple de Diane, lâchés par le conseil de quelques envieux, dans le tems qu'il alloit consulter les écrits d'Héraclite *le Ténébreux*, conservés dans ce temple. D'autres attribuent sa mort à des femmes que ses sarcasmes avoient irritées contre lui. Sophocle se disposoit à produire une de ses Pièces au théâtre lorsqu'il en apprit la nouvelle. Il fit aussi-tôt habiller ses acteurs en deuil, & parut lui-même sur la scène en habits lugubres. L'amitié de ces deux Poëtes avoit souffert quelque altération; mais le sentiment d'une estime réciproque la ranima bientôt avec une nouvelle vigueur que la rivalité ne put anéantir. Sophocle mourut cette

même année à l'âge de 90 ans. Euripide en avoit vécu 75. Athènes envoya des députés pour demander ses cendres ; mais Archélaus, loin de les écouter, fit ensevelir Euripide à Pella dans la Piérie, contrée qui a donné aux Muses leur nom de *Piérides*, & lui fit ériger un tombeau d'un marbre précieux, avec la statue du Poëte décorée des attributs de la Tragédie. Ce monument fut quelque-tems après frappé de la foudre ; il eut cela de commun avec le tombeau du Législateur de Lacédémone, Lycurgue ; & c'étoit aux yeux des Anciens un signe de la faveur des Dieux envers les morts. Les Athéniens l'honorèrent d'un cénotaphe érigé entre la ville & le *Pirée*, qui existoit du tems de Pausanias, & qu'il ne faut pas confondre avec un autre qui a été découvert sur les confins de la Grèce & de la Valachie ; avec une inscription en vers latins dont le goût n'est pas celui du bel âge.

Malgré ſon humeur contre les femmes, Euripide n'étoit point d'un naturel farouche ; rien de plus tendre que ſes vers, dit ſon Traducteur, rien de plus ſenſible que ſon cœur. « Sophocle eſt plus grand & » plus tragique, mais Euripide eſt » plus doux & plus ſage. C'eſt le » caractère de ſes Tragédies ; elles » abondent en ſentences : le goût » plus ſcrupuleux voudroit en dimi- » nuer le nombre ; il ne le feroit pas » ſans diminuer l'intérêt. » Ses Tragédies, de même que celles d'Eſchyle & de Sophocle, étoient conſervées à Athènes dans les archives publiques. Galien rapporre même que les Athéniens, ayant d'abord refuſé au Roi d'Egypte, Ptolemée, l'autographe d'Euripide, qui contenoit ſoixante-quinze Tragédies, de même que celui de Sophocle, ce Prince défendit de tranſporter du blé dans l'Attique qui étoit alors dans la diſette. Les Athéniens furent donc obligés de condeſcendre au

desir que le Roi avoit formé pour l'ornement de sa Bibliothèque d'Alexandrie. On sait le cas qu'Alexandre le Grand, & d'autres Rois, ont fait des Pièces d'Euripide : Socrate, au rapport d'Elien, n'alloit presque jamais au théâtre, que lorsqu'on en jouoit quelqu'une. Démosthènes les écrivit en entier de sa main, & Cicéron les portoit toujours avec lui. Elles n'échappèrent pas à la dent maligne d'Aristophane ; mais les autres Comiques, surtout Ménandre, Diphyle & Philémon, leur rendirent plus de justice.

L'*Oreste*, par la traduction de laquelle débute M. Prévost, est la dernière de celles qu'Euripide avoit fait représenter dans la ville d'Athènes, avant son départ pour la Macédoine, à l'âge de 68 ans. On dit même qu'elle détermina le Roi Archélaus à donner le nom d'Oreste à un fils qui lui naquit alors. L'action en est fort simple ; c'est *Oreste délivré du supplice*. Après avoir as-

ſaſſiné ſa mère, ce Prince eſt en proie aux furies vengereſſes : ſa ſœur Electre, complice de ſon crime, prend ſoin de lui. Les citoyens d'Argos s'aſſemblent pour les juger l'un & l'autre, & les condamnent à la mort. Pylade ſignale en ce moment ſon zèle pour ſon ami, & tente tout pour délivrer Œdipe avec ſa ſœur, & pour les venger de Ménélas, en donnant la mort à ſa femme Hélène, parce qu'il trahiſſoit les intérêts des enfans de ſon frère Agamemnon ; mais Hélène eſt enlevée par les Dieux qui la changent en Conſtellation. Hermione, fille de Ménélas, reſte en ôtage entre les mains d'Oreſte. Ménélas, apprenant cette nouvelle, entre en fureur : Apollon qui ſurvient, termine le différend, promet de ſauver les jours d'Oreſte qui eſt ſeulement banni, & engage Ménélas à lui accorder ſa fille en mariage. « La cataſtrophe eſt heureuſe, dit » M. P., quoique les principaux per» ſonnages ſoient criminels. Je n'ex-

» cepte ni Pylade, qui conseille & » exécute le plus lâche des assassi- » nats, ni Electre qui se vante d'avoir » excité son frère au parricide, & » qui crie d'une voix barbare, *tuez*, » *massacrez*, *égorgez*. Ces traits ne » sont pas dans nos mœurs ; » & ne doivent être dans les mœurs d'aucun peuple.

On peut dire que dans cette Pièce le caractère d'Hélène est presque le seul intéressant : il attendrit & inspire le sentiment d'une pitié touchante. Elle vient, dans une scène, demander à Electre un service ; c'est de porter en offrande, au tombeau de sa sœur Clytemnestre, des cheveux qu'elle s'est coupés, & d'y faire des libations en son nom, parce qu'elle craint de s'y montrer elle-même aux yeux des Grecs. « Jose, lui » dit-elle, vous adresser la parole » sans craindre de me souiller, c'est » sur Phébus que je rejette le crime, » que vous avez commis de con- » cert avec votre frère Oreste. » Cette

manière de penser à cet égard détermine le sens du terme *malheureux* qu'elle applique aux coupables. « Comment, *ô malheureuse!* vous » & votre frère, le *malheureux* Oreste, » êtes-vous devenus les meurtriers de » votre mère? » Dans le texte, les termes qu'on rend par celui de *malheureux*, signifient *infortuné*, & indiquent plutôt la pitié que l'indignation. Electre, incapable de soutenir la vue du tombeau d'une mère qu'elle a fait périr, détermine Hélène à y envoyer Hermione. « Venez, ma » fille, lui dit Hélène, prenez dans » vos mains ces liqueurs pour les li- » bations, & ces cheveux que j'ai » coupés sur ma tête : allez sur le » tombeau de Clytemnestre, répan- » dez-y ce mêlange de lait & de » miel, versez aussi de ce vin mous- » seux : montez ensuite sur la partie » la plus élevée du monument, & » dites : *Hélène, votre sœur, vous* » *fait ces libations; elle craint la* » *multitude, & n'ose approcher elle-*

» *même de votre tombeau*. Priez-la » ensuite de nous être propice, à » moi, à vous, à mon époux, & à » ces infortunés dont les Dieux ont » conjuré la perte. Promettez aussi » de ma part tous les présens mor» tuaires qu'une sœur a droit d'at» tendre. » A ces sentimens généreux répondent mal ceux que fait éclater Electre après qu'Hélène est sortie. « O Nature! s'écrie-t-elle, » que tes traits sont ineffaçables, » qu'ils sont un présent funeste ou » un avantage précieux. Voyez avec » quel artifice cette femme vient de » couper l'extrémité de ses cheveux » sans nuire à sa beauté. O qu'elle » est bien toujours la même! Puis» sent les Dieux te détester, ô toi » qui m'as perdue, moi, mon frère, » la Grèce entière, &c. »

Oreste & Pylade affectent de venir implorer la protection d'Hélène, après avoir formé le projet de l'immoler à leur rage : ils s'approchent d'elle *dans la contenance la plus*

humble, embraſſant *ſes genoux de leurs mains ſuppliantes :* elle paroît écouter leurs plaintes avec ſenſibilité, lorſque Pylade ſe diſpoſe à plonger le poignard dans ſon ſein, & que les Dieux la dérobent à ſa fureur.

Pluſieurs des Eſclaves phrygiens qui la ſervoient, après un combat inégal, s'étoient ſauvés à la faveur des ténèbres : Oreſte paroît ſur la ſcène cherchant un de ces Eſclaves qui venoit de raconter ce qui s'étoit paſſé dans l'intérieur du palais. Le Phrygien, pour obtenir la vie, montre du zèle pour Oreſte, & paroît applaudir au traitement fait à Hélène, parce qu'elle a fait également la perte des Grecs & des Phrygiens. « Jure-moi donc, lui dit Oreſte, » ou je te tue, que ce n'eſt pas à cauſe » de moi que tu tiens ce langage. » L'Eſclave jure tout ce qu'on veut, & Oreſte lui fait grace. Un trait pareil ne peut s'excuſer que dans la ſuppoſition qu'Oreſte n'étoit pas non

plus alors maître de sa raison. Il avoit paru plus sensé dans un entretien avec Ménélas & avec Tyndare. Celui-ci adressant la parole à Ménélas lui avoit dit : « S'il est des » choses honnêtes ou deshonnêtes » aux yeux de tous, quel homme est » plus inexcusable que cet homme » (Oreste)? lui qui n'a respecté ni la » justice, ni la loi connue des Grecs. » Lorsqu'Agamemnon eut succombé » sous les coups de ma fille, (ac- » tion horrible que je ne prétends » point justifier) que ne chercha-t-il » à obtenir justice de cet attentat par » des voies légitimes? Que ne chassa- » t-il sa mère de la maison pater- » nelle? sa vengeance eût été loua- » ble; il eût respecté la loi & mérité » le nom de fils religieux; tandis » que par son parricide il a attiré sur » lui les furies qui poursuivoient sa » mère, & a vengé son crime par un » crime plus odieux. Enfin, répon- » dez-moi, je vous prie, Ménélas; » si un fils pouvoit tuer sa mère pour

» venger sur elle la mort d'un père,
» & que le fils de ce fils parricide
» voulût à son tour punir le meurtre
» par le meurtre, où seroit le terme
» de ces catastrophes ? C'est avec sa-
» gesse que nos pères ont établi, que
» quiconque auroit répandu le sang,
» ne pourroit s'exposer aux regards
» & à la rencontre de personne;
» qu'il se *purifieroit* par la fuite:
» sans cette sage précaution, il res-
» teroit toujours un meurtrier à pu-
» nir, & un dernier vengeur à pour-
» suivre. » On croiroit d'abord que ce vieillard n'opine pas pour la mort d'Oreste, & qu'il veut qu'on observe, à l'égard de ce fils coupable, la loi qui prescrit l'exil pour l'expiation du meurtre. Mais point du tout; il conjure Ménélas de livrer le meurtrier à la mort qu'il a méritée, « ou
» puissiez-vous, dit-il, n'entrer ja-
» mais dans la terre de Lacédémone. »
Avant d'arriver à cette conclusion, il lui échappe un trait bien pathétique. « Dis-moi, malheureux, dis-

» moi, de quel cœur tu pus résister
» aux larmes d'une mère qui offroit
» à tes coups le sein qui t'avoit
» nourri ? Hélas! moi-même qui n'ai
» pas assisté à ce cruel spectacle, je
» sens fondre en larmes mes yeux
» desséchés par la vieillesse. »

Oreste, avant d'entreprendre sa justification, marque son embarras; il craint de porter la tristesse dans l'ame d'un vieillard. « Oui, dit-il, » je suis impie, j'ai tué ma mère; » mais j'ai vengé un père; j'ai servi » la piété. *Comment voulez-vous que* » *je parle ?* Votre vielleſſe glace la » parole sur mes lèvres. Ah! sans » elle, je saurois me justifier; mais » je demeure interdit devant vos che» veux blancs. —Qu'ai-je dû faire? » Pesez vous-même mes raisons. » Mon père m'a engendré: votre » fille m'a mis au jour; c'est le grain » qui germe dans la terre cultivée. » Sans père, il n'est point de fils. J'ai » cru de mon devoir de défendre » plutôt celui à qui je devois l'exis-

» tence, que celle qui l'avoit soute-
» nue. Quel hymenée! quel honteux
» hymenée a contracté votre fille
» que je n'ose nommer ma mère.
» C'est sur moi que rejaillit la honte
» des reproches que je lui fais : ce-
» pendant je ne puis me taire. Oui,
» c'est Egiste qui étoit son époux
» secret. Il est tombé sous mes coups;
» j'ai tué ma mère, je suis coupa-
» ble.... mais j'ai vengé un père.
» Et quant à vos menaces & au sup-
» plice (la lapidation) dont vous
» me jugez digne, voyez quel ser-
» vice j'ai rendu à la Grèce : si les
» femmes en venoient à ce comble
» d'audace de massacrer leurs époux,
» & de croire trouver un asyle auprès
» de leurs enfans, & les toucher par
» la vue du sein qui les a nourris, le
» moindre motif, un simple soupçon
» les porteroit au crime. Voilà les
» maux que j'ai prévenus par cette
» action qui vous paroît si atroce.
» Oui, je détestois ma mère; oui, je
» l'ai fait périr, & c'est avec justice;

» elle qui n'a pas craint de trahir un
» époux absent de sa patrie, à la
» tête des armées de la Grèce pour
» laquelle il combattoit; elle qui a
» violé la couche nuptiale, & qui,
» se voyant coupable, ne s'est point
» punie elle-même de sa faute, mais
» qui, pour échapper à la juste ven-
» geance de son époux, a frappé cet
» époux, mon père, d'un coup mor-
» tel. Eh! au nom des Dieux! (si
» j'ose invoquer les Dieux dans un
» meurtre) qu'avois-je lieu d'atten-
» dre des mânes de mon père, si
» j'eusse approuvé ma mère en si-
» lence? Ne m'eût-il pas eu en hor-
» reur? N'eût-il pas lancé contre moi
» ses furies? Ou ces Déesses sont-elles
» prêtes à combattre pour ma mère?
» Ne le sont-elles pas à venger une
» injure plus atroce? C'est vous, ô
» vieillard, qui, en donnant nais-
» sance à une fille perfide, avez causé
» ma perte: c'est son crime qui m'a
» rendu parricide.» Oreste oppose
l'exemple de Pénélope respectée par

Télémaque comme l'épouse la plus fidèle. Puis il continue : « Respectez » Apollon ..... obéissons quelque » ordre qu'il nous donne. C'est pour » lui obéir que j'ai tué celle à qui je » dois le jour. Dites qu'Apollon est » impie, punissez de mort Apollon ; » c'est lui qui a commis le crime, & » non pas moi. Qu'ai-je dû faire ? » Dans le systême des Payens, ce dernier trait devoit être embarrassant : aussi Oreste conclut-il hardiment : « Ne dites donc pas que cette action » est mauvaise, dites plutôt qu'elle » est malheureuse. » C'est en effet la conséquence qu'il falloit en tirer, si le meurtre avoit été commandé par un Dieu : c'est néanmoins un fait qu'on ne cherche point à vérifier. Tyndare veut mettre à mort Oreste, sans s'inquiéter si l'ordre d'Apollon est réel ou supposé gratuitement.

Oreste n'employe pas moins d'adresse pour fléchir Ménélas en sa faveur : il lui représente ce que la reconnoissance exige après ce qu'Aga-

memnon a fait pour lui devant Troie; & pour émouvoir sa compassion: « si je meurs, dit il, je laisse » la maison de mon père sans postérité.... Je vous supplie, au nom de » toute votre famille. O mon oncle, » frère de mon père! songez que du » fond du Tartare, ce père malheu- » reux nous écoute; son ombre er- » rante autour de vous, vous parle » par ma bouche; que ces mots en- » trecoupés de larmes & de sanglots; » que mon infortune vous touche; » c'est la vie que je vous demande, » c'est le vœu de la nature ».

Ménélas paroît touché; mais il ne fait que d'arriver; il est dépourvu d'hommes & de secours: il n'est pas en état de résister à la multitude si elle s'obstine à vouloir la perte d'Oreste & de sa sœur. La prudence est le seul parti qui lui reste: il court vers Tyndare pour tâcher de l'amener, & avec lui tous les Citoyens, à des sentimens plus modérés. Oreste voit bien qu'il ne doit rien attendre

d'un homme qu'il traite de lâche, lorſque Pylade vient à ſon ſecours, réſolu de périr ou de le ſauver. Le projet eſt formé entre Pylade, Oreſte & Electre, de pénétrer dans l'appartement d'Hélène, & après l'avoir immolée de ſe ſaiſir d'Hermione, de l'égorger aux yeux de ſon père, & de périr tous enſuite dans les flammes du palais, ſi Ménélas reſte inflexible. Lorſque celui-ci paroît, il voit effectivement le glaive levé ſur le ſein de ſa fille, & des torches prêtes à réduire le palais en cendres. C'eſt alors qu'Apollon ſe montrant dit que c'eſt lui qui a dérobé Hélène à la fureur des deux amis, par l'ordre de Jupiter, pour être dans les cieux, entre Caſtor & Pollux, un ſigne favorable aux Nautoniers. Oreſte ſera éxilé de ſa patrie pendant l'eſpace d'une année juſqu'au moment, qu'abſous par une ſentence de l'Aréopage, il épouſera Hermione. Electre étoit promiſe à Pylade; il paſſera le reſte de ſes jours dans le bonheur avec elle. Le

Dieu ordonne à Ménélas de laisser Oreste régner dans Argos, & d'aller commander à Sparte. « J'aurai soin, » ajoute-t-il, d'appaiser la ville & » de justifier l'auteur d'un parricide » commis par mes ordres ».

Jusqu'ici nous avons rapporté plusieurs morceaux de la Traduction françoise, pour mettre nos Lecteurs à portée d'en juger. Nous l'avons comparée avec le texte, & nous ne pouvons en général nous dispenser d'applaudir à son exactitude. Nous remarquerons seulement un endroit où le Traducteur nous paroît avoir manqué le sens du Poëte; c'est celui où Eléctre ayant partagé en deux bandes les filles dont le chœur est composé, pour observer de tous les côtés ce qui se passe, dans la crainte que quelque incident n'empêche Oreste & Pylade d'exécuter leur dessein homicide; après s'être assurée qu'elle n'a rien à redouter, elle dit: « Çà, prêtons maintenant aux portes » du palais une oreille attentive:

» qu'attendez-vous donc, ô vous qui
» êtes dans le palais, d'immoler vo-
» tre victime, tandis que rien ne vous
» trouble ? Ils ne m'entendent pas :
» que je suis malheureuse, &c. » M.
P. traduit : « Il faut qu'à cette porte
» je fasse retentir ma voix. O vous,
&c. » Electre, dit à la lettre, il faut
que je *porte l'ouie* pour *l'oreille*,
comme les Scoliaste & les Interprê-
tes l'ont bien compris. Mais c'est-là
une tache si légère, qu'à peine se fait-
elle remarquer ; & nous exhortons
bien sincèrement le Traducteur à
fournir, avec courage, la pénible
carrière dans laquelle il s'est engagé.

Les Notes dont il a accompagné
sa Traduction sont judicieuses, &
soit qu'elles aient pour objet l'his-
toire, ou que purement critiques el-
les roulent sur le texte, ellessont très-
utiles pour l'intelligence de la Pièce.

[*Extrait de M. Dupuy*]

HISTOIRE de l'Astronomie moderne, depuis la fondation de l'Ecole d'Alexandrie jusqu'à l'époque de 1730. Par M. *Bailly*, Garde des Tableaux du Roi, de l'Académie des Sciences, de l'Institut de Bologne & de l'Académie de Stockolm. A Paris, chez les Frères Debure, quai des Augustins, près la rue Pavée. Deux volumes *in-4°*. Le premier de 728 pages, & le second de 750, avec 18 planches en taille-douce.

PREMIER EXTRAIT.

LORSQUE nous annonçâmes au mois de Mars 1776 l'histoire de l'Astronomie ancienne par M. Bailly, nous fîmes observer que cette partie de son entreprise avoit dû être la moins satisfaisante, à cause de l'obscurité répandue sur tout ce qui a précédé l'Ecole d'Alexandrie; mais que l'Auteur passeroit bientôt

à des tems moins obſcurs & à des découvertes mieux conſtatées; c'eſt ce qu'il exécute dans les deux volumes dont nous allons rendre compte. Il commence par un Diſcours préliminaire ſur la manière d'écrire l'hiſtoire de l'Aſtronomie, où il jette un coup-d'œil général ſur tous les grands hommes qui ont eu la principale part à cet édifice. Hipparque, Copernic, Tycho, Kepler, Galilée, Huygens, Caſſini. Enfin, dit-il, on voit Newton s'élever comme un chêne au milieu de ces grands hommes, dominer tout par la force de ſa tête, tout embraſſer par l'étendue de ſon génie. Doué, ſurtout, d'un enſemble dans les idées, pareil à celui qui réſide dans l'univers, Newton aſſemble devant lui les phénomènes, remonte aux cauſes, qui lui étoient réſervées, & développe le phénomène général de la nature.

Le premier Livre traite de l'hiſtoire de l'Ecole d'Alexandrie avant

Hipparque. Il ne contient que cinquante pages, parce qu'on y voit en effet qu'un petit nombre d'Astronomes. Aristille & Tymocharis observèrent les étoiles 300 ans avant Jesus-Christ; Eratosthène mesura la terre; Aristarque de Samos connut son mouvement autour du soleil. Mais M. Bailly, toujours persuadé de l'existence d'un peuple savant & oublié, croit reconnoître ici les vestiges de ces anciennes connoissances. L'opinion, dit il, qui place le soleil en repos au centre du monde, & notre globe en mouvement autour de lui, transmise par Philolaus, adoptée par Aristarque, ne fut point suivie dans l'Ecole d'Alexandrie. Cette idée trop grande pour la portée des esprits de ce tems-là, ne trouva qu'une seule tête où elle pût se placer. Rien ne prouve mieux que cette hypothèse ne fût jamais qu'une opinion, soit dans l'Ecole de Pythagore, soit dans l'Inde & dans la Babilonie. On n'oublia pas qu'elle

avoit été regardée comme une vérité; elle étoit respectée comme ces familles dont l'origine se perd dans la nuit des tems, & dont la noblesse antique n'a d'autre fondement que l'incertitude qui naît de cette obscurité, une ancienneté reconnue, & la croyance d'une longue suite de siècles. La vérité du mouvement de la terre ne put produire ses titres, quand Hipparque vint tout soumettre à l'examen, en recommençant l'Astronomie; ce grand homme la rejetta comme une vieille erreur adoptée trop légèrement.

Le Livre second traite des instrumens dont on faisoit usage dans ce tems-là, & le troisième Livre contient l'histoire d'Hipparque & de ses successeurs, tels que Possidonius, ami de Cicéron & de Pompée, à qui l'on attribue aussi une mesure de la terre, & cet article fait seul la matière du quatrième Livre. C'est ici que M. Bailly donne une ample & savante Dissertation, où il con-

cilie, avec nos mesures les plus exactes, les cinq mesures de la terre qui se trouvent dans les Anciens; celle d'Eratosthène, qui donnoit à la terre 250 mille stades; celle de Ptolomée, 180; celle de Possidonius, 240; celle de Cléomede, 300, & celle d'Aristote 400. Pour les concilier, M. Bailly entreprend de prouver, fort au long, qu'Eratosthène s'est servi d'un stade de 114 toises, indiqué encore par le nilomêtre du Caire; & que la mesure de Possidonius est en stades de 85 toises, qui étoient formés de la petite coudée & non pas de la grande. Il trouve aussi des stades de 68 & de 51 toises; ces quatre stades sont dans les rapports de quatre des anciens résultats ou des nombres 9, 12, 15 & 20. Il tire tous ces différens stades de la même source; c'est-à-dire, de la coudée. Toutes ces mesures sont des parties aliquotes les unes des autres; elles sont enchaînées par des rapports déterminés, & forment un systême général

général des mesures anciennes dont le tableau est aussi neuf que singulier. Ce système général lui paroît l'ouvrage d'un peuple unique : les anciennes mesures des peuples connus & détruits, les mesures actuelles des peuples orientaux, qui subsistent encore, sont les restes d'un grand tout qu'il a entrepris de reconstruire. La coudée, base de toutes les mesures, la première peut-être dont les hommes ayent fait usage, s'est conservée sans altération sur le nilomêtre du Caire; elle existe à Florence sous un autre nom, & elle est un monument précieux de la plus haute antiquité.

Sans doute cette grande coudée n'est pas dans la proportion de la stature humaine, telle qu'elle est aujourd'hui : peut-être appartient-elle à une nature plus forte, & cette considération doit la faire attribuer aux peuples du nord.

C'est ainsi que M. Bailly trouve partout de nouvelles confirmations du système dont nous avons rendu

compte à l'occasion des Lettres sur l'Atlantide. La réunion, le tableau de ces preuves, lui paroît être l'histoire entière de l'Astronomie.

Le cinquième Livre traite de Ptolemée & de ses successeurs jusqu'à la fin de l'Ecole d'Alexandrie. Le grand Ouvrage de Ptolemée sur l'Astronomie a survécu seul au naufrage de beaucoup d'autres. Ce Livre si nécessaire a été d'autant plus respecté: les Arabes le traduisirent & lui donnèrent le nom d'*Almageste*, ou grande composition, qui revient au titre que porte l'original grec. Ptolemée a été regardé long-tems, & avec quelque justice, comme le fondateur de l'Astronomie; Hipparque n'étoit alors que son précurseur. Mais quand les Modernes ont étudié, approfondi cet Ouvrage, non plus en qualité de disciples, mais comme des gens supérieurs qui comparent & qui jugent, ils ont rapproché les paroles de Ptolemée, & ils ont vu *qu'il s'attribuoit* des inventions qui

ne lui appartiennent pas. Ptolemée a donc perdu beaucoup de ſa réputation. Ses obſervations ſont même ſuſpectes. Il paroît néanmoins que c'eſt lui qui a découvert la ſeconde équation de la lune, ou l'évection, qui a déterminé ſa parallaxe, & trouvé la manière de calculer les éclipſes. M. Bailly entre dans les détails ſur tous ces points, de même que ſur le ſyſtême qui porte le nom de Ptolemée, & ſur ſon explication des inégalités des planètes par le moyen des épicycles. Il examine quelle eſt la cauſe pour laquelle Ptolemée ne comprend point Antinous dans le nombre des conſtellations. On ſait que c'étoit le nom d'un Mignon d'Adrien; ce culte étoit abominable. Ptolemée ſe contente de parler des *étoiles informes auprès de l'Aigle, parmi leſquelles eſt Antinous.* Qui eſt-ce qui a pu écrire le nom d'Antinous dans le ciel, ſi ce n'eſt Ptolemée? Mais ſi c'eſt une adulation de ſa part, pourquoi n'en

a-t-il pas fait réellement une constellation ? Pourquoi n'en parle-t-il qu'en passant ? Seroit-ce qu'Adrien étant mort un an avant que Ptolemée dressât son Catalogue, celui-ci, honteux de ce qu'il avoit fait, n'osa ni effacer tout à-fait sa flatterie, en n'en parlant pas, ni la consacrer à la postérité en donnant ce nom à une constellation. Ses expressions semblent dire : voilà le lieu du ciel où j'avois eu la lâcheté de placer Antinous.

La gloire de l'Ecole d'Alexandrie finit avec Ptolemée. Cette Ecole subsista encore pendant cinq siècles ; elle conserva sa réputation, mais elle ne fit rien pour l'Astronomie. On n'y trouve plus que des Commentateurs qui se traînent à la suite d'Hipparque & de Ptolemée. Le mérite astronomique fut borné à entendre & à expliquer leurs ouvrages, jusqu'aux Arabes qui reprirent le sceptre de cette science. Cependant *M. B.* donne une notice de tous les

Auteurs qui ont fait quelqu'Ouvrage, où dont il reste quelques Mémoires à cette époque.

Dans le sixième Livre il parle des Arabes, qui, après leurs conquêtes, prirent le goût des sciences. Les Arabes ne sont recommandables que pour avoir été l'entrepôt des sciences, pour avoir conservé le feu sacré qui se seroit éteint sans eux. Mais s'ils nous ont transmis les sciences, ils nous les ont fait passer à-peu-près telles qu'ils les avoient reçues; à peine une découverte mémorable marque-t-elle leur existence. C'est le sort des peuples qui renouent le fil des connoissances, lorsque la destinée ne leur accorde pas une longue durée sur la terre, ils ne peuvent que ressaisir ce qu'on avoit perdu, & n'ont pas le tems d'aller plus loin. Cependant le Calife Almamon fit faire une mesure de la terre. Notre Auteur trouve que sa longueur du degré est trop petite de 2500 toises. Albategnius entreprit de réformer

Ptolemée sur plusieurs points : il reconnut le mouvement de l'apogée du soleil. Cette découverte a marqué les travaux des Arabes. C'est une pierre qu'ils ont mise à l'édifice. Les rêveries de l'Astrologie judiciaire occupoient beaucoup plus les Arabes que les recherches de la véritable Astronomie. Edouard Bernard prétend que les Arabes mesuroient les petites parties du tems par les pendules. Si le savant Professeur d'Oxford ne s'est point trompé, il seroit bien intéressant de retrouver dans les manuscrits arabes d'Oxford le passage où il en est parlé.

Le dernier Roi des Perses, en 632, avoit changé quelque chose dans le Calendrier. En 1072, le Sultan rassembla des Astronomes, fit faire des observations. On détermina la durée de l'année très-exactement. Omar imagina une forme de calendrier très-ingénieuse, qui consistoit à ne point intercaller la trente-deuxième année, & attendre

la trente-troisième. Pour que ce calendrier s'écarte d'un jour, il faut un espace de 4000 ans.

Les Astronomes sont encore aujourd'hui en Perse dans la plus grande considération; leur chef a la valeur de cent mille francs d'appointemens. Chardin estime que les gages donnés par le Roi à ces Astronomes montent à plus de quatre millions de nos livres. Mais les Persans sont encore persuadés que les Astres sont conduits par des génies; & la haute considération dont jouissent les Astronomes, ou plutôt les Astrologues, vient de la foi qu'on accorde à leurs prédictions, & de l'usage qu'on en fait en toute occasion. Il y en a plusieurs au palais; leur chef est toujours auprès de la personne du Prince, pour l'avertir des jours & des momens heureux, excepté dans le serrail.

Dans le quinzième siècle l'Astronomie passa de la Perse en Tartarie; elle fut spécialement protégée par

Ulug-Beg, qui régna pendant quarante ans sur les Indes & sur une partie de la Tartarie; c'est ce qui donne lieu d'objecter à M. B. & à M. le Gentil, qui regardent l'Astronomie des Brames comme très-ancienne, qu'elle pourroit bien ne remonter qu'au quinzième siècle. Ce Prince fit construire de nouvelles tables & un nouveau catalogue d'étoiles.

Dans le septième Livre, M. B. parle de l'Astronomie des Chinois depuis l'an 250 av. J. C. On retrouva alors les anciens livres & les vestiges de l'ancienne Astronomie. Dans la suite des siècles, quelques élémens, quelques vérités leur ont été communiquées; & c'est de ce mêlange qu'est composée toute la science des Chinois. Le manque de génie, l'indolence de la nation, son attachement opiniâtre aux usages & aux idées de ses pères, furent sans doute les causes du peu de progrès qu'ils firent dans l'Astronomie; mais ce qui est tout-à-fait singulier, c'est

qu'une des principales causes naît de ce que l'Astronomie, ou plutôt l'Astrologie, y étoit liée à l'administration. Si l'administration est constante, la science ne peut changer sans elle; & les erreurs, ainsi consacrées, sont des erreurs éternelles.

Heureuse la nation, dit M. B., qui joint la constance à la sagesse! Elle vit paisible & tranquille, sans s'ennuier de son bonheur; bien différente de ces nations inquiètes, qui, sans cesse tourmentées de leur activité, cherchant & détruisant successivement l'équilibre, oscillent autour du bonheur, & n'atteignent le terme du repos que pour le passer. Mais comme tout est compensé par la nature, cette inquiétude produit le mouvement des pensées: c'est au sein du trouble, des querelles & des divisions, c'est sur le théâtre de l'ambition que le génie s'est montré à la terre.

Vers l'an 264 de notre Ere, des Etrangers venus de l'Occident arri-

vèrent à la Chine ; cependant M. B. ne leur attribue point les nouvelles connoissances qui paroissent alors parmi les Chinois. Mais ce qui est tout-à-fait remarquable, c'est un catalogue de 2500 étoiles, que l'on rapporte à ce tems, c'est-à-dire, à l'an 160 de notre Ere. Ce catalogue est perdu. Il est bien extraordinaire, si ces étoiles ont été comptées à la vue, qu'il en contienne 1500 de plus que celui de Ptolemée, & presqu'autant que le grand catalogue britannique, que Flamsteed n'a pu dresser qu'avec le secours du telescope. Il semble que l'on doive être tenté de soupçonner l'ancien usage de cet instrument. On pourroit douter de la vérité du fait & de l'existence de ce catalogue : mais le P. Kœgler, Jésuite allemand, Président du Tribunal des Mathématiques à Pekin, possédoit une vieille carte chinoise des étoiles, faite bien longtems avant que les Jésuites & les connoissances européennes fussent

introduits à la Chine : les Chinois y ont marqué plusieurs étoiles qu'on ne voit qu'avec des lunettes, & elles sont marquées assez exactement dans l'endroit où le télescope les fait appercevoir, en ayant égard à leur mouvement en longitude. Le fait est sans réplique, & il faut accorder aux Chinois une vue bien perçante pour l'expliquer ; mais toujours paroît-il certain à M. B. que ce catalogue de 1500 étoiles n'a pas été construit à la Chine. Un travail près de deux fois plus considérable que celui d'Hipparque, n'est pas l'ouvrage de ceux qui remuent les décombres de l'Antiquité pour y trouver les trésors de leurs pères ; c'est seulement une preuve qu'ils ont été heureux dans leurs recherches.

L'idée du mouvement de la terre autour du soleil s'étoit conservée également à la Chine. Vers l'an 1280, quelqu'instruction passa de Perse en Chine. On y fit quelques observations, mais cela n'eut point de sui-

tes remarquables jusqu'au tems de l'arrivée des Jésuites chez les Chinois. Le meilleur de leurs Astronomes fut Co-cheou-king ; mais qu'a-t-il fait ? Il a rassemblé quelques restes de l'Astronomie primitive, & les a réunis à l'Astronomie communiquée pour en faire un corps. Voilà ce que fut, dans les climats méridionaux, le peuple le plus savant de l'Asie moderne. Voilà ce que fut le peuple qui a existé le plus long-tems sur la terre. Une longue vie est une faveur du ciel ; elle permet des efforts répétés & de longs travaux enchaînés : mais le peuple chinois nous prouve que la nature n'a rien fait pour l'homme en lui donnant du tems, si elle ne lui donne encore du génie.

Ce septième Livre est terminé par un coup d'œil sur l'Astronomie des Indiens & des Américains, qui se réduit à fort peu de chose.

Dans le huitième Livre M. B. reprend l'Astronomie d'Europe avant

le tems de Copernic, à commencer depuis Alphonſe, Roi de Caſtille, qui perdit la terre en contemplant le ciel, ſuivant l'expreſſion de Mariana. Il perdit en effet l'empire, & fut détrôné par ſon fils, de même que l'avoit été Ulug-Beg. Regiomontanus, né en 1436, diſciple & ſucceſſeur de Purbachius à Vienne, eſt le premier reſtaurateur de l'Aſtronomie. Il vint en 1471 à Nuremberg, où il trouva Bernard Waltherus, l'un des principaux citoyens, riche, jeune & zélé partiſan de l'Aſtronomie. On vit un exemple heureux, mais peu imité, de deux hommes unis par le même goût, qui aſſocièrent la richeſſe au ſavoir, & firent d'aſſez grandes choſes pour leur tems. Waltherus, avec une dépenſe digne d'un Prince, fit les frais d'un grand nombre d'inſtrumens aſtronomiques; il établit même chez lui une Imprimerie. Par un échange heureux, Waltherus donna à Regiomontanus les moyens d'obſerver, qui man-

quoient à son génie, & Regiomontanus fit de ce riche citoyen un Astronome qui a mérité sa célébrité.

C'est eux qui entreprirent de faire des observations propres à constater les mouvemens célestes. Ils observèrent la comète de 1472, & c'est la première qu'on ait observée avec soin. Waltherus observa jusqu'en l'année 1504 : ce fut lui qui employa le premier des horloges pour l'Astronomie.

Peu de tems après parut le Restaurateur de l'Astronomie physique, le célèbre Copernic. L'histoire de ses idées, de ses conjectures, de ses preuves, de ses observations, occupent une partie considérable du huitième Livre. Son Ouvrage fut achevé en 1530, mais il ne fut imprimé qu'en 1543. Copernic étoit modeste ; il craignoit les persécutions ; il vit son livre avant de fermer les yeux, mais il n'en vit point le succès.

Dans le dixième Livre on voit pa-

roître Tychobrahé, né en 1546. Copernic avoit été le législateur de l'Astronomie; il avoit réformé le systême du monde; il avoit traité la science en philosophe. Mais l'art d'observer demandoit un réformateur; ce réformateur fut Tychobrahé, doué de l'esprit des détails, souvent plus utile que celui de l'ensemble. La science alors avoit besoin de faits; il perfectionna les moyens de les acquérir; il fut un observateur infatigable : ce fut lui qui reconnut que les comètes étoient fort au-delà de la lune. Il fut le premier qui détermina l'effet de la réfraction, les élémens du mouvement du soleil, les positions des étoiles, leur changement de latitude, la variation de la lune, son changement de latitude & son équation annuelle. Des découvertes de cette espèce, annoncent non-seulement le talent de l'observation, mais même le génie de l'Astronomie. Il est vrai que Kepler, par les conséquences étonnantes qu'il

tira des obſervations de Tycho, ſemble appartenir à une claſſe ſupérieure; mais le premier avoit fait tant de choſes, qu'il ſeroit difficile de comprendre qu'il eût pu aller plus loin. On a recueilli ſes dernières paroles; elles ſont l'expreſſion d'un ſentiment profond d'eſtime & de juſtice. La nuit qui fut la dernière pour lui, il fut agité d'un tranſport violent; mais le ſouvenir de ſes travaux dominoit ſon imagination égarée; il en voyoit ſans doute le terme. Il regarda ſa vie, & ſe conſola de mourir, en répétant pluſieurs fois: *je n'ai pas inutilement vécu.*

Telles ſont les matières qui compoſent le premier volume de M. Bailly, à la ſuite deſquelles ſont des éclairciſſemens qui contiennent les détails, les méthodes, les diſcuſſions, & ſouvent des eſpèces de traités ſur les queſtions difficiles que préſente l'hiſtoire de l'Aſtronomie, & qui ne pouvoient être faits que par un Aſtronome habile & rempli en

même-tems d'érudition. L'explication qu'il donne de toutes les méthodes dont il fait l'histoire, fait de cet Ouvrage un véritable Traité d'Astronomie, mais moins sec & plus agréable à lire que tout autre. Cette méthode a du moins l'avantage d'intéresser la curiosité & de soutenir l'attention. M. B. y a joint le mérite du style, comme on en peut juger par le grand nombre de réflexions intéressantes que nous avons rapportées d'après lui. Nous réservons pour un second Extrait le volume suivant, dans lequel M. B. suit les progrès de l'Astronomie jusqu'à l'année 1730: un Ouvrage aussi vaste, aussi curieux, aussi savant, mérite bien que nous en occupions deux fois nos Lecteurs.

[*Extrait de M. de la Lande.*]

ESSAI *sur l'histoire générale des Tribunaux des Peuples tant anciens que modernes*, ou Dictionnaire historique & judiciaire; con-

tenant les Anecdotes piquantes & les jugemens fameux des Tribunaux de tous les tems & de toutes les Nations. Par M. *Desessarts*, Avocat, Membre de plusieurs Académies.

Indocti discant & ament meminisse periti.

Tome Second. A Paris, chez l'Auteur, rue de Verneuil, la troisième porte cochère avant la rue de Poitiers; Durand Neveu, Lib. rue Galande; Nyon l'aîné, Libraire, rue S. Jean-de-Beauvais; & Mérigot le jeune, Libraire, quai des Augustins. 1778. Avec Approbation & Privilége du Roi. vol. *in*-8°. de 400 pag.

SECOND EXTRAIT.

L'EXTRAIT que nous avons donné du premier volume de l'Essai sur l'Histoire générale des Tribunaux, doit avoir donné à nos Auteurs une idée suffisante de cet Ou-

vrage, de l'objet que l'Auteur s'est proposé en le composant, & de l'utilité qu'on en peut tirer; il nous semble qu'il peut être regardé comme une Collection d'Anecdotes curieuses & intéressantes, & que si sous cet aspect il peut piquer la curiosité des Lecteurs, il contient aussi dans la partie historique des Tribunaux & des loix des différentes nations une portion très-instructive pour ceux qui, par la comparaison qu'ils peuvent en faire avec les nôtres, aiment à se former une idée aussi juste qu'il est possible de la perfection à laquelle on pourroit atteindre en matière de législation.

Le second volume qui nous occupe aujourdhui contient un très grand nombre d'articles curieux & intéressans, depuis la lettre B jusques au mot ESPAGNE.

Le premier de ces articles présente l'histoire de l'Amiral Bing dont tout le monde a entendu parler, & dont, par cette raison, nous croyons ne pas devoir donner ici les détails qu'on

peut voir dans l'Ouvrage de M. Des-Essarts. Mais nous croyons que la peinture que fait l'Auteur de la fin courageuse de ce grand homme, est faite pour intéresser tous nos lecteurs, & nous allons rapporter les termes de l'Auteur.

.... La nuit même qui précéda son exécution, on le trouva à minuit & à quatre heures enseveli dans un profond sommeil.

Le matin de ce jour fatal, ayant appris de ses amis qu'on avoit changé le lieu où il devoit être fusillé, il en témoigna beaucoup de joie. Il vouloit mourir le visage découvert & commander lui-même aux soldats de marine de tirer. C'est, disoit il, ma destinée; qui doit la subir, doit pouvoir l'envisager.

On tenta long-tems de lui faire abandonner ce dessein, mais inutilement; il ne se rendit que lorsqu'on lui eût fait observer que jamais les soldats n'auroient assez d'assurance pour le tirer lorsqu'il auroit les yeux fixés

ſur eux, & qu'il étoit à craindre qu'il ne fût que bleſſé. Il voulut être inſtruit de toutes les circonſtances de cette cérémonie, craignant qu'il ne lui échappât quelque faute ; ce qui, diſoit-il, pouroit bien arriver, n'ayant vu de ſa vie une pareille exécution ; il demanda s'il devoit ôter ſon habit ; & comme on l'aſſuroit qu'il n'étoit pas néceſſaire, il repondit en souriant : *mais on dira peut-être que je ſuis reſté habillé dans la crainte de ſentir les coups*.

L'heure fatale étant arrivée, l'Amiral, après avoir pris congé de ſes amis, s'avança de la chambre de poupe ſur le demi-pont où les ſoldats étoient rangés en deux files. Il marcha la tête haute, d'un pas ferme & égal, jetta ſon chapeau ſur le pont, tira deux mouchoirs de ſa poche, ſe banda lui-même les yeux, fit une courte priere, donna le ſignal avec l'autre mouchoir & reçut une décharge ; cinq balles lui ayant traverſé le corps il reſta ſans vie ſur le pont.

Peu de jours après l'exécution de l'Amiral, on rendit public un Ecrit qu'il avoit remis dans ses derniers momens, au Maréchal de l'Amirauté; il peint si bien son caractère & ses sentiments, dit M. Des-Essarts, qu'on le lira sans doute avec plaisir.

« Je serai delivré dans quelques » instans de la persécution violente » de mes ennemis; je n'aurai plus à » redouter leur méchanceté; je ne » leur envie point la satisfaction qu'ils » peuvent goûter dans les outrages » qu'ils m'ont faits, étant persuadé » qu'on rendra par la suite justice à » ma mémoire, & que l'on connoî- » tra comment & pourquoi l'on a » élevé contre moi les clameurs du » peuple & fait naître tant de préju- » gés. On me regardera comme je » me regarde actuellement moi-mê- » me, comme une victime destinée » à détourner de ses véritables objets » l'indignation & le ressentiment » d'une nation trompée: mes enne- » mis eux-mêmes connoissent mon

» innocence, & j'ai la satisfaction
» en ce moment d'être bien convain-
» cu qu'aucune partie des infortunes
» de la nation ne peut m'être attri-
» buée; je desire ardemment que l'é-
» fusion de mon sang puisse contri-
» buer au bonheur & au service de
» ma patrie; mais je ne puis renoncer
» à la ferme persuasion où je suis d'a-
» voir rempli mon devoir suivant ce
» que j'ai cru être le mieux, & sui-
» vant ma capacité pour l'honneur
» de Sa Majesté & pour le service de
» ma patrie; j'ai vu avec chagrin
» que mes efforts n'ont pas été suivis
» de plus de succès, & que l'Escadre
» dont on m'avoit donné le comman-
» dement étoit trop foible pour une
» expédition si importante. La vérité
» l'a emporté sur la calomnie, & la
» justice a détruit l'imposture qui
» vouloit me couvrir de la tache hon-
» teuse d'avoir manqué de courage
» ou d'affection; mon cœur me justi-
» fie de ces crimes; mais qui peut as-
» surer de ne s'être pas trompé à Si

» mon crime eſt une erreur de juge-
» ment, ou ſi mon opinion a été ſeu-
» lement différente de celle de mes
» juges, & que l'erreur ſoit de leur
» côté, je prie Dieu de leur pardon-
» ner, comme je fais moi-même. Que
» les remords dont ils ont avoué que
» leur conſcience étoit agitée, ſe cal-
» ment, & qu'il ne leur en reſte pas
» plus de trouble que je n'en ai de
» reſſentiment. C'eſt au Juge ſuprême
» qui voit tous les cœurs & qui con-
» noit tous les motifs, que je ſoumets
» la juſtice de ma cauſe. »

Signé, Jean Bing, *le 14 Mars 1757.*

Ce volume contient encore beau-
coup d'articles très-intéreſſans par la
réputation des Accuſés, par la ſin-
gularité des faits, & par les uſages
de certaines nations, & par quelques-
uns des nôtres dont on a reconnu
l'abus, comme, par exemple, celui
du Duel dans l'adminiſtration de la
juſtice & les épreuves du feu & de la
croix qu'il faut lire dans l'Ouvrage
même.

même. Mais en matière de droit & de légiſlation, on trouvera dans cet Ouvrage des articles très-étendus & traités avec ſoin ſur les loix & les tribunaux des Chinois, du Dannemark, de l'Egypte, de l'Empire, & ſurtout de l'Eſpagne, dont le détail contient plus de quarante pages, & donne l'idée la plus exacte de la manière dont on y rend la juſtice.

Nous rendrons compte inceſſamment du troiſième volume.

[*Extrait de M. Coqueley de Chauſſepierre.*]



HISTOIRE de la Société Royale de Médecine, année 1776; avec les Mémoires de Médecine & de Physique médicale pour la même année, tirés des Registres de cette Société. A Paris, de l'Imprimerie de Ph. D. Pierres, Imprimeur de la Société Royale de Médecine, rue S. Jacques; & se trouve chez Didot le jeune, Libraire de la Société, quai des Augustins. 1779. 1 vol. *in*-4°. de 952 pag. & les Préliminaires 55.

PREMIER EXTRAIT.

Il y a long-tems que les hommes, bien convaincus de l'extrême intérêt qu'ils ont à rechercher les causes des maladies qui les affligent, & à découvrir les moyens de les éviter ou de les guérir, ont commencé à cultiver l'étude de la Médecine; mais quoi qu'ils ayent acquis déjà un assez grand nombre de connoissances très-

précieuſes en ce genre, il eſt cependant vrai que l'art de guérir eſt encore à une diſtance immenſe de ſa perfection; que ſa marche eſt très-lente & que les progrès quil fait dans de longues ſuites de ſiècles ſont à peine ſenſibles. D'où vient donc, peut-on demander, que cette ſcience la plus importante de toutes eſt celle dont la marche eſt la plus tardive? Une pareille queſtion ne peut être faite que par ceux qui n'ont aucnne idée des difficultés extrêmes qu'il faut ſurmonter pour conſtater irrévocablement un ſeul fait decifif en Médecine, ni du nombre effrayant de connoiſſances ſur leſquelles il faut s'appuyer pour y faire un ſeul pas bien aſſuré. Dans une carrière ſi épineuſe, la vie d'un homme n'eſt rien; celles de cent hommes, de mille hommes même, ne ſont encore rien ou preſque rien. Cependant des maux cruels de mille eſpèces ne ceſſent de nous tourmenter & d'abréger nos jours! N'y a-t'il donc aucun moyen

d'accélérer le progrés de l'art qui seul peut en diminuer le nombre ou en modérer & empêcher même les mauvais effets ?

La réponse à cette question n'est point difficile ; pour le peu qu'on y réflechisse, on verra bien clairement, en effet, qu'un certain nombre d'hommes, travaillant concurremment & de concert à un même objet, se partageant même les travaux, chacun suivant son talent, se communiquant leurs recherches, leurs observations leurs découvertes, & les consignant dans un grand corps d'Ouvrage qui ne doit point finir, ne peuvent manquer de faire faire des progrès bien plus prompts à un objet quelconque des connoissances humaines, que des particuliers isolés, travaillant séparément en différens tems, en différens lieux, dont le plus grand nombre ne laisse que de petits Ouvrages presque fugitifs & sujets, malgré quelques faits importans qu'ils peuvent contenir, à être ou-

bliés & comme perdus avec le tems.

Ce n'a été qu'à l'époque du renouvellement des ſciences que les hommes effrayés de la longue ſuite de ſiècles qui s'étoient écoulés ſans qu'ils euſſent fait preſqu'aucun progrès dans l'étude de la nature, ont ſenti que les efforts de quelques génies extraordinaires qui ne naiſſent que dans de longs intervalles, étoient inſuffiſans pour avancer dans cette immenſe & difficile carrière; qu'il falloit ſe réunir, ſe partager l'ouvrage, & que des aſſociations qui ne meurent point amaſſaſſent & conſtataſſent, par des travaux qui ne ſont jamais interrompus, la multitude preſque infinie de faits ſans leſquels on ne parviendra jamais à rien de poſitif ni d'exact dans la ſcience de la nature. Un avantage très-grand de ces aſſociations, c'eſt qu'il n'eſt pas néceſſaire que tous ceux qui les compoſent ſoient ce qu'on appelle des hommes de génie, & que la ſomme de leurs travaux devient infiniment utile, pourvu

qu'ils soient laborieux, attentifs & amis de la vérité : aussi quels progrès n'ont pas fait les sciences naturelles depuis l'établissement des Académies ? & combien n'est-il pas étonnant qu'on n'ait pas reconnu plutôt qu'il n'y avoit que ce moyen-là d'avancer véritablement dans la connoissance de la nature ? De toutes les sciences physiques la Médecine est assurément, & la plus nécessaire & la plus difficile ; ce n'est cependant point elle qu'on a commencé à étudier sur cet excellent plan, & cela n'est pas moins étonnant [1].

[1] Les Facultés de Médecine ont existé, à la vérité, bien longtems avant l'établissement des Académies ; mais ces Corps, quoiqu'infiniment utiles & respectables, avoient malheureusement moins pour objet les recherches propres à augmenter la science, que l'enseignement de ce que l'on savoit ou de ce que l'on croyoit savoir, & les examens des Aspirans aux grades & à la qualité de Médecin digne de la confiance du

Mais enfin l'importance d'une pareille aſſociation pour létude de la Médecine, vient d'être ſentie par un Public. Les formes antiques & ſcolaſtiques établies à cet effet, ont pendant très-long-tems abſorbé toute l'attention des Facultés : mais ces Compagnies ſavantes; & ſur tout celle de Paris, compoſées d'ailleurs d'hommes très-éclairés, étant bien convaincues maintenant des beſoins preſſans de la ſcience qu'elles profeſſent, commencent à s'occuper avec le plus grand zèle des moyens de l'accroître & de la perfectionner; les travaux académiques s'y établiſſent avec autant d'activité que de ſuccès. Tout concourt donc à faire eſpérer qu'il exiſtera dans peu, entre la Faculté & la Société de Médecine, une union plus intime qu'elle n'a pû être juſqu'à préſent, à cauſe de la defficulté de concilier les droits & attributions de ces deux Corps; mais leur affinité eſt d'ailleurs ſi grande & leur union ſi deſirable, & ſi naturelle, qu'il eſt preſque impoſſible qu'ils ne deviennent point les deux parties d'un même tout.

Monarque & un Gouvernement aussi éclairés que bienfaisans, & la Société Royale de Médecine a pris naissance. L'objet principal de ses travaux est d'étendre & d'assurer nos connoissances en Médecine. On pourra juger de ce qu'on a lieu d'espérer de cette nouvelle Académie par le premier volume de son histoire & de ses Mémoires, quoique, eu égard à son extrême jeunesse & au peu de tems quelle a eu pour en composer & rassembler les matériaux, ce premier fruit de ses travaux, ne doive être regardé que comme un essai; bornons-nous pour le présent à examiner le plan des recherches de la Société Royale de Médecine.

Que faut il faire pour conduire cette science vers la perfection ? Tout le monde conviendra, sans doute, que si l'on étoit parvenu à connoître sûrement les causes, au moins les causes immédiates & prochaines de toutes les maladies, ainsi que tous les moyens pratiquables de les éviter &

de les guérir, les hommes sauroient tout ce qu'il leur est possible de savoir en Médecine. Si donc, le plan de la Société est bien conçu, ses recherches doivent tendre à acquérir, par ses observations, toutes les connoissances possibles sur ces deux objets capitaux. Or, à légard du premier, quel est le meilleur moyen de découvrir les causes des maladies? On ne peut douter que ce ne soit l'observation très-exacte & très-détaillée des effets physiques qui peuvent influer d'une manière quelconque sur l'économie animale, c'est-à-dire l'examen suivi de l'état de l'athmosphère, de tous les météores, la description des lieux habités par les hommes & les animaux, la nature des alimens dont ils se nourrissent, & qu'il faut joindre à ces observations météorologiques & topographiques, celles des maladies ordinaires de chaque saison, de chaque climat, de chaque habitation. Or c'est ce qu'a entrepris la Société de Médecine.

Pour sentir combien de lumières peut répandre sur les causes d'un nombre infini de maladies une suite bien faite & bien complette de pareilles observations, il n'y a qu'à faire les réflexions & les suppositions suivantes, aussi simples que naturelles.

La machine animale de l'homme & de tous les autres êtres vivans, quoique très-compliquée & très-susceptible de dérangement & de destruction, est construite, néanmoins de manière qu'elle tend à subsister pendant un tems déterminé pour chaque espèce d'animal, sans aucune autre altération que l'affoiblissement de ses ressorts ou de son premier moteur; lesquels, après être parvenus à leur plus grande énergie, diminuent par degrés insensibles, jusqu'a la cessation absolue de mouvement, en quoi consiste la mort narurelle. Si donc aucune cause extérieure ne contribue à déranger la santé des hommes & des animaux, ils doivent passer leur vie entière, sans maladies & ne mourir que de vieillesse.

Qu'on ſuppoſe une peuplade établie pour ſon bonheur, dans un coin de la terre, exempt des grandes rigueurs du chaud & du froid, où les ſaiſons ſe ſuccèdent uniformément & inſenſiblement ſans aucune violente & ſubite révolution dans l'athmoſphère, dont les habitans ne reſpirent jamais que l'air le plus pur, exempt de toute exhalaiſon de vaſes, de marais, de matières infectes & putrides quelconques, même apportées de très-loin, ne boivent de même que des eaux pures & courantes, & ne mangent que des alimens ſimples & ſalubres fournis abondamment par une terre naturellement fertile: que pour achever la peinture de cette eſpèce de paradis terreſtre, on ſuppoſe encore que ſes heureux habitans ne ſoient forcés à aucun travail dur, à l'exercice d'aucun métier malſain & n'ayent en conſéquence que des mœurs douces & des paſſions modérées. Qui pourra douter, qu'exceptés peut-être quelques individus infor-

tunés nés avec des vices d'organisations & qui seront même en très petit nombre, vu l'excellente constitution des parens, tous ces hommes privilégiés ne parviennent à l'extrême vieillesse sans aucune espèce de maladie ?

Mais malheureusement cette situation, quoique possible, est si rare que c'est presque une chimère ; aussi n'y a-til point de pays connus qui n'ayent leurs maladies habituelles & comme naturalisées dans chaque habitation ; & il faut y ajouter encore les maladies accidentelles qui proviennent de quelque dérangement extraordinaire dans le lieu même, ou qui sont apportées de plus loin, soit par les vents, soit par la communication des hommes & des choses. Toute la surface de la terre étant donc presque nécessairement couverte de maux d'une infinité d'espèces, cherchons du moins à en reconnoître les causes, soit pour les éviter autant qu'il sera possible, soit pour y

apporter les remèdes, & c'est à quoi on parviendra immanquablement par les suites complettes, d'observations météorologiques, de descriptions topographiques, d'observations des maladies, endémiques, épidémiques, intercurrentes, épizootiques, qui entrent dans le plan des travaux de la nouvelle Société Royale de Médecine.

Elle ne les a point bornés à ces objets; les observations particulières de Médecine pratique, de Chirurgie, d'Anatomie, de Chimie médicale; l'examen des eaux minérales; les recherches de Botanique, des maladies des grains, & de physique médicale, qu'elle fait par elle-même, ou qu'elle rassemble avec soin par la correspondance la plus étendue, forment même la plus grande partie de son Recueil.

Cette Société ne pouvoit prendre, pour rassembler & publier ces précieux matériaux, un meilleur modele que celui qu'a donné l'Académie des

Sciences en publiant ses excellens Mémoires de Mathématique & de Physique pour chaque année. Ceux de la Société sont partagés, comme ceux de l'Académie, en deux parties ; la première, nommée *Histoire* ; & la seconde, *Mémoires*. L'Histoire renferme ce qu'il y a en effet d'historique dans l'établissament, les réglemens, le régime de la Société, avec les éloges des Associés défunts, la liste des Associés & correspondans avec celle de leurs Ouvrages publiés dans l'année, les annonces des Prix, & enfin un grand nombre de faits isolés & d'observations particulières sur tous les objets ci-dessus designés, qu'il est important de recueillir & de conserver.

Cette partie historique ne diffère de celle des volumes de l'Académie des Sciences qu'en ce qu'elle ne contient point d'extraits des Mémoires compris dans le même volume. On évite par-là, dit M. Vicq-d'Azir, Secrétaire de la Société & Auteur de

la Préface, des répétitions qui, surtout en Médecine, grossiroient le volume, sans le rendre plus intéressant.

A l'égard de la seconde Partie, elle contient les Mémoires faits, soit par les Membres de la Société résidens à Paris, soit par les Médecins & Physiciens regnicoles ou étrangers, & qui, après avoir été lus dans les assemblées de la Société, ont été jugés dignes d'être imprimés en entier. On a observé, pour ces Mémoires, le même ordre que dans l'Histoire, & on a joint à la fin ceux qui ont remporté les prix; ce qui sera observé de même dans les volumes suivans : ils ne seront point publiés dans des volumes particuliers, pour n'en point trop retarder l'impression.

Nous donnerons dans les Journaux suivans les notices de ce que ce premier volume contient de plus intéressant, tant dans les observations que dans les Mémoires dont il est composé.

[*Extrait de M. Maquer.*]

HYMNE au Soleil. Par M. l'Abbé *de Reyrac*, Cenſeur Royal, Correſpondant de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres de Paris, &c. A Orléans, chez Couret de Villeneuve, Imprimeur du Roi; & ſe trouve à Paris, chez Nyon aîné, Libraire, rue S. Jean-de-Beauvais; les Debure frères, quai des Auguſtins; Moutard, Barbou, Imp. Lib. rue des Mathurins; Eſprit, Lib. au Palais Royal. *in*-16. 79 pages, & les Préliminaires 10. Jolie Edition. 1779. Quatrième Edition.

LE mérite de ce Poëme & ſon ſuccès prouvé par quatre Editions, dont voici la dernière, nous ont mis dans le cas d'en entretenir ſouvent nos Lecteurs; c'eſt, depuis Télémaque, l'Ouvrage françois qui retrace le mieux & la richeſſe & la ſimplicité de la Poéſie grecque; l'ame de Fénelon y reſ-

pire, & ces deux Poëmes ont tous les traits de ressemblance que permettoit la différence des genres. L'Hymne au Soleil ne pouvoit avoir l'objet moral ni politique de Télémaque, qui, à cet égard, est un bienfait envers l'humanité; c'est dans les tableaux de la Nature, dans les traits de sentiment, dans l'imitation des grands modèles de l'Antiquité, dans l'art d'employer les richesses & de varier les ressources de la Poésie descriptive, que les deux Ouvrages peuvent être comparés, & nous osons soutenir que M l'Abbé de Reyrac souffre la comparaison. Après un tel éloge, il ne nous reste plus à dire que ce qui distingue cette Edition des précédentes. Le Poëme a été retouché dans tous les quatre Chants, & il n'en est pas un qui n'offre des augmentations & des changemens; mais c'est surtout dans le troisième qu'on trouve de grands morceaux nouvellement ajoutés; ce troisième Chant a été presqu'entièrement re-

fondu. Le second offre deux nouveaux tableaux d'un grand prix; l'un de Poésie purement descriptive est le tableau d'un Cygne nageant sur un fleuve.

« Là, j'admire la beauté d'un » Cygne superbe, qui, orgueilleux » de la blancheur de son plumage, » en épure l'albâtre aux rayons du » soleil, déploie ses aîles éblouis» santes, & souverain du fleuve, s'y » promène à son gré, tantôt se lais» sant entraîner au courant des eaux, » & tantôt les remontant avec une » fierté majestueuse. »

M. de S. Lambert a dit :

Navige avec orgueil, flotte avec majesté.

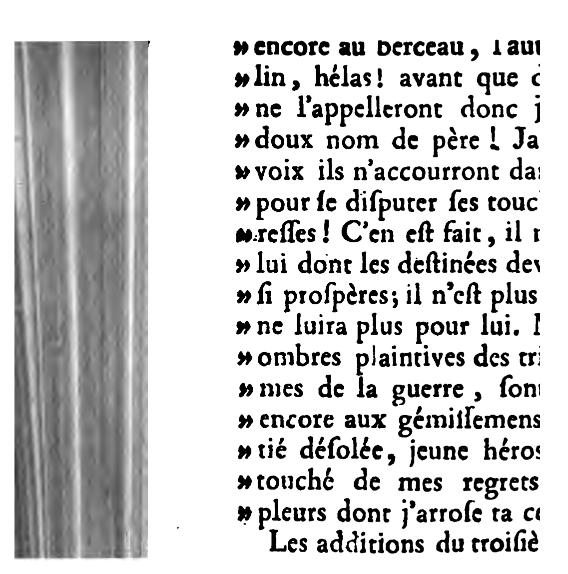
Le second tableau, qui est moitié de description, moitié de sentiment, contient des regrets sur la perte d'un ami, tué au combat d'Ouessant.

« Que les forges toujours reten» tissantes de Lipare & de Lemnos » s'écroulent, & qu'elles écrasent » sous leurs voûtes brisées l'infatiga-

» ble Vulcain avec ses monstrueux » Cyclopes. Qu'ils périssent, & » qu'on ne les voie plus désormais » le corps ruisselant de sueur, la tête » fumante, l'œil en feu, les bras » nuds, levant avec effort d'énor» mes marteaux, frapper à grands » coups sur l'enclume gémissante, » le fer embrâsé, ou fondre l'airain » pour en former des flèches & des » lances au Dieu des combats.

» Hélas ! ce Dieu cruel vient de » me ravir l'ami de mes premiers » ans, le dépositaire de mes pen» sées, le confident de mon ame ; » il me l'a ravi. Malheureux, je l'ai » perdu ! Qui me le rendra ? Où re» trouver ce cœur sensible & ver» tueux, cette probité antique & ces » mœurs incorruptibles ?

» O coup affreux ! ô douleur ac» cablante ! Son père, dont il étoit » l'amour & l'espoir, ce vieillard » infortuné ne le reverra donc plus ! » Son épouse, si heureuse n'aguère, » & si digne d'envie, maintenant



» encore au berceau, l'aut
» lin, hélas! avant que d
» ne l'appelleront donc j
» doux nom de père! Ja
» voix ils n'accourront da
» pour se disputer ses touc
» resses! C'en est fait, il r
» lui dont les destinées dev
» si prospères; il n'est plus
» ne luira plus pour lui. l
» ombres plaintives des tr
» mes de la guerre, son
» encore aux gémissemens
» tié désolée, jeune héros
» touché de mes regrets
» pleurs dont j'arrose ta c
Les additions du troisiè

grand tableau de la Révivification de la Nature, qui commence par ces mots : *ô Père de la fécondité, &c.* pages 49 & suivantes.

Pour mieux faire connoître en quoi cette Edition diffère des précédentes, nous allons cotter toutes les pages où il y a une addition ou un changement quelconque; quelquefois ce changement n'est qu'un trait, un mot, une simple épithète; mais souvent aussi c'est un morceau entier, c'est un tableau qui manquoit. Le Lecteur n'aura qu'à comparer les pages citées avec les morceaux correspondans de l'Edition précédente.

Chant premier, pages 7, 8, 10, 13, 14, 16, 21, 23, 24. Ces changemens ne sont que des mots, tout au plus des phrases & des périodes.

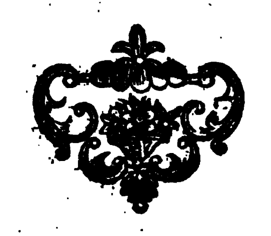
Chant second. Pag. 30, le tableau du Cygne. Pag. 37, les Regrets sur la mort d'un ami. Pag. 41, morceaux peu étendus.

Chant troisième. Pages 43, 44,

45, 46, 47, 48, changemens
ou moins considérables. Page
grand morceau jusqu'à la page

Chant quatrième. Pages 66,
70, 72, 73, 75, 76, 77, au
de ces changemens n'excède
phrase entière.

Cette Edition est très-jolie,
correcte. Couret de Villeneuve,
primeur du Roi à Orléans, ex
son art avec un soin bien cap
d'exciter l'émulation des Imprim
de la Capitale.



L'HYMNE au Soleil, traduit en vers latins sur la troisième Edition du Texte françois. Par M. l'Abbé *Métivier*, Chanoine de l'Église d'Orléans, Principal du Collége Royal de la même ville, & de l'Académie de Bologne.

Nec sine te quidquam dias in luminis oras
Exoritur, neque fit lætum, nec amabile quidquam.
LUCRET. de rer. nat. Lib. I.

A Orléans, chez Couret de Villeneuve, Imprimeur du Roi, rue Royale. 1779. Avec Approbation & Privilége du Roi. 121 pages *in*-8°. & les Préliminaires 12.

VOICI l'hommage que méritoit l'Hymne au Soleil, une traduction en beaux vers latins, qui étendît la réputation de cet Ouvrage, en le faisant connoître de ceux même qui n'entendent pas la langue françoise. Le latin a été long-tems

& est encore la langue générale ; le françois le devient : un bon Ouvrage, avec le secours de ces deux langues, n'est étranger dans aucune partie du monde littéraire. L'Auteur qui a si bien imité les Anciens, méritoit d'être imité lui-même dans la langue des Anciens; mais de cette imitation qui, dans l'Hymne au Soleil, comme dans Télémaque, est souvent une Traduction libre, originale & fidèle, il a dû résulter quelquefois de l'embarras pour le Traducteur latin. Quand, par exemple, M. l'Abbé de Reyrac traduit Virgile, M. l'Abbé Métivier, en traduisant M. l'Abbé de Reyrac, devoit-il se contenter d'employer les vers de Virgile, ou devoit-il les refaire & lutter contre Virgile, en s'éloignant de lui ? M. l'Abbé Métivier a pris un parti moyen, celui de reproduire les vers originaux avec quelques légers changemens qui le rapprochent du texte françois. M. l'Abbé de Reyrac avoit traduit ce

morceau du quatrième Livre des Géorgiques, où Orphée eſt tué par les Bacchantes : « qui déchirent ſes » membres palpitans, & jettent ſa » tête ſanglante dans l'Hèbre épou- » vanté. Elle flotte, hélas ! au gré » des vagues émues ; mais ſa langue, » que le froid de la mort commence » à glacer, gémit encore le long du » fleuve, & juſqu'au dernier ſoupir » on entendit ſa voix mourante re- » dire : Eurydice ! ah ! ma chère Eu- » rydice ! Et les échos plaintifs répé- » ter, Eurydice. »

Voici la traduction, ou plutôt voici, à quelques mots près, les vers de Virgile :

Rapiunt diſcerptaque latè
Membra per arva trahunt ; caput à cervice revulſum
Fluctibus attonitis portans Œagrius Hebrus
Cum ruit, Eurydicen tua vox & frigida lingua,
Ah ! caram Eurydicen, animâ fugiente vocabat :

Eurydicen toto referebant flumine ripæ.

Dans tout ce qui appartient plus particulièrement à l'Auteur de l'Hymne au Soleil, le Traducteur nous paroît se placer presque toujours à côté de son modèle ; il rend tout, idées & images ; il n'est pas plus long que l'original, & quelquefois il est plus court.

Nous nous contenterons de citer ce beau morceau qui termine le Poëme de M. l'Abbé de Reyrac.

« O vieillesse inéxorable ! quand » ta froide main aura sillonné mon » visage, & courbé sous ses coups » mon corps appesanti ; beaux ar» bres que j'ai plantés, que mes yeux » ont vu croître, quand je viendrai, » en m'attendrissant, vous deman» der, d'une voix presque éteinte, » un de vos rameaux pour soutenir » mes bras défaillans & ma marche » chancelante ; alors, abandonné du » monde entier, triste rebut de l'hu» manité ...... tout mon bonheur

» sera de fixer sur toi mes regards, » sur toi, ô Soleil! ô tendre conso- » lateur des vieillards, leur plus doux » spectacle & leur dernier ami. »

Non exoranda senectus!
Cùm tua dextra meam sulcaverit horrida frontem,
Et gravibus morbis corpus curvaverit ægrum;
Felices tiliæ, quas hæc mea dextera sevit
Quasque meis oculis vidi consurgere in auras;
Cùm veniam, lacrymisque genas perfusus obortis,
Voce ferè extinctâ, ramis ex omnibus unum
Exposcam, qui membra ferat torpentia tardo
Incessu; nulli tunc carus & hospes in orbe
In te, sol. ....seniorum heu! dulcis amice,
Dulceque solamen, lætabor figere vultus!

Il n'y a rien-là d'oublié ni d'affoibli.

Nulli tunc carus, & hospes in orbe,

vaut au moins l'original; mais le Traducteur a bien regretté, sans

doute, de n'avoir pû rendre que par ce mot d'une beauté commune :

Seniorum heu! dulcis amice,

Cet autre mot, qui eſt vraiment de génie & qui a un ſi grand ſens : *& leur dernier ami.* Le Traducteur ne peut pas non plus n'avoir pas ſenti combien ce mot tire de mérite de l'avantage d'être placé à la fin & d'être le dernier de la phraſe. Il y a un goût exquis dans cet arrangement. Le Traducteur n'auroit-il pas pu diſpoſer autrement les derniers vers, & dire, par exemple ?

In te lætabor figere vultus,
Solamen ſol dulce, ſenum ſol ultime amice.

Par-là il employeroit le mot de l'Auteur, il ſuivroit ſon arrangement; *ſenum*, terme générique, vaudroit mieux en cet endroit que *ſeniorum*, qui particulariſe ſans motif; on pourroit trouver quelque jeu de mots, ou plutôt de ſons entre *ſol* & *ſola-*

men ; mais ce seroit un très-léger inconvénient, si c'en est un.

A la suite de l'Hymne au Soleil, on trouve une Traduction en vers latins de quelques morceaux de Poésie françoise ; les uns, du même Abbé de Reyrac ; les autres, de Corneille, de Racine, de M. l'Abbé de Lille, de M. de la Harpe, de M. Dorat, &c. La plupart de ces Traductions, qui sont toutes de M. l'Abbé Métivier, nous paroissent excellentes.

Corneille, Tragédie de Pompée ; acte 5, scène première.

Cornélie tenant l'urne qui renferme les cendres du grand Pompée, s'écrie :

O vous, à ma douleur objet terrible & tendre,
Eternel entretien de haine & de pitié,
Restes du grand Pompée, écoutez sa moitié !
O mihi, vos sævi monumentum dulce doloris,

Vos æterna odii, vos luctûs pignora, magni
Relliquiæ Pompeii, uxorem audite vocantem.

N'attendez point de moi de regrets ni de
larmes,
Un grand cœur à ses maux applique d'autres
charmes,
Les foibles déplaisirs s'amusent à parler,
Et quiconque se plaint, cherche à se consoler.

Non ad fœmineos fortis Cornelia questus
Descendet, magnam poscunt mala magna medelam:
Vocibus indulget miseris, gaudetque querelis
Cura levis; quisquis queritur, solatia captat.

Magnam poscunt mala magna medelam,

est plutôt une traduction noble du proverbe presque populaire : *aux grands maux les grands remèdes*, qu'une traduction fidèle de ce vers:

Un grand cœur à ses maux applique d'autres
charmes,

qui seroit mieux rendu ainsi :

Aliam quærit mens firma medelam.

En mettant *descendes* par forme d'apostrophe, au lieu de *descendet*, ou en laissant *descendet*, dont la dernière syllabe deviendroit longue, *vi cesuræ*, comme dans ces vers :

Omnia vincit amor, & nos cedamus amori.
Sic rarò scribis, ut toto non quater anno
Membranam poscas.

& dans tant d'autres.

Ce vers :

Et quiconque se plaint, cherche à se consoler

est devenu sentence depuis long-tems.

Quisquis queritur solatia captat

est encore plus précis & a l'air plus original.

L'enthousiasme prophétique de Joad dans Athalie, nous paroît parfaitement rendu.

Mais d'où vient que mon cœur frémit d'un
saint effroi ?
Est ce l'esprit divin qui s'empare de moi ?
C'est lui-même : il m'échauffe ; il parle ; mes
yeux s'ouvrent,
Et les siècles obscurs devant moi se découvrent.
Lévites, de vos sons prêtez-moi les accords ;
Et de ses mouvemens secondez les transports.

Unde meum trepidat sacrâ formidine pectus ?
Numquid divino plenum me numine sensi ?
Indùs adest, uror, loquitur, mea lumina longum
Sæclorum aspiciunt tenebris fugientibus orbem.
Carminibus nostris concordent vestra, Levitæ,
Carmina, & æthereos certatim afflate furores.

Dieux, écoutez ma voix : terre, prête l'oreille :
Ne dis plus, ô Jacob ! que ton Seigneur
sommeille.

Pécheurs, disparoissez, le Seigneur se réveille.

Grandia dicturum me mirans audiat æther;
Audiat & tellus, nec jàm dormire tonantem
Improperes, Jacob! Deus expergiscitur; horret
Impius, & tenues rapitur, ceu fumus, in auras.

Comment en un plomb vil l'or pur s'est-il changé?
Quel est dans le lieu saint ce Pontife égorgé?
Pleure, Jérusalem, pleure, Cité perfide,
Des Prophêtes divins malheureuse homicide.
De son amour pour toi ton Dieu s'est dépouillé.
Ton encens à ses yeux est un encens souillé.

Quî vile in plumbum mutatur purius aurum!
Quis jacet hîc sacras Præsul mactatus ad aras?
Plora, Jerusalem, sanctorum perfida vatum
Urbs homicida, Deus non jam tuus, exui illum

Quo te complectens olim dilexit, amorem:
Respuit oblatos impuri thuris honores.

Où menez-vous ces enfans & ces femmes?
Le Seigneur a détruit la Reine des Cités ;
Ses Prêtres sont captifs ; ses Rois sont rejettés.
Dieu ne veut plus qu'on vienne à ses solemnités.
Temple, renverse-toi, cèdres, jettez des flammes !
Jérusalem, objet de ma douleur,
Quelle main en un jour, t'a ravi tous tes charmes?
Qui changera mes yeux en deux sources de larmes
Pour pleurer ton malheur?

Permixtas pueris matres quò ducitis? Urbem
Reginam Deus evertit radicibus imis:
Imperium sine Rege jacet, sine Præsule templum.
Nec sua vult solitis incendi thuribus aras
Indignans numen; nunc ergò corrue templum.

Evomite ardentes cedri, ceu fulgura, flammas.
Jerusalem æterni mihi maxima causa doloris,
Una dies ergò primos tibi ademit honores!
Quis tot ut ærumnas possim lugere, perennes
Ex oculis mihi det lacrymarum currere rivos.

Quelle Jérusalem nouvelle
Sort du fond du désert brillante de clartés,
Et porte sur le front une marque immortelle?
Peuples de la terre, chantez:
Jérusalem renaît plus charmante & plus belle.
D'où lui viennent de tous côtés
Ces enfans qu'en son sein elle n'a point portés?

Quæ nova continuò splendoribus inclyta prodit
Jerusalem? Quodnam signum immortale refulget
Fronte super? populi antiquos depromite cantus.
Pulchrior exurgit mediis rediviva ruinis.

Undè hæc natorum exoritur numerosa propago,
Undique, quos ipsi nulli perperere labores?

Lève, Jérusalem, lève ta tête altière;
Regarde tous ces Rois de ta gloire étonnés;
Les Rois des Nations devant toi prosternés,
De tes pieds baisent la poussière.
Les Peuples à l'envi marchent à ta lumière.
Heureux qui, pour Sion, d'une sainte ferveur
Sentira son ame embrâsée!
Cieux, répandez votre rosée,
Et que la terre enfante son Sauveur!

Erige, Jerusalem, caput erige læta superbum:
Innumeris Reges stupefactos cerne triumphis:
Ecce pedum cineres demissa poplite lingunt,
Lumen & antè tuum gaudent incedere gentes.
Felix cui sacro perculsa Sionis amore
Mens fuerit! Cœli fecundum effundite rorem,
Et salvatorem lætus sibi germinet orbis.

Du Monologue de Warwick dans fa prifon :

Mais quel reffouvenir vient m'étonner fou-
dain ?
Quel changement, ô Ciel ! & quels jeux du
deftin !
Pour l'orgueil des humains leçon rare &
terrible !
C'eft dans ces mêmes lieux, dans cette tour
horrible,
Qu'à vivre dans les fers par moi feul con-
damné,
Le malheureux Henri languit abandonné.
L'oppreffeur, l'opprimé n'ont plus qu'un
même azile ;
Hélas ! dans fon malheur il eft calme &
tranquille,
Il eft loin de penfer qu'un revers plein d'hor-
reur
Enchaîne près de lui fon fuperbe vainqueur.

Aft horrenda meæ quæ nunc fententia menti
Occurrit ! fati quis ludus ! quæ nova rerum
Nunc facies ! his hifce locis, hâc turre tre-
mendâ

Languet egens ille Henricus, quem vivere vinctum
Solus ego jussi, miserosque, miserrimus omnes
Admonet exemplo mortales discere tandem
Non gaudere nimis fastu, rebusque secundis :
Nunc oppressor & oppressus cohibetur eodem
Carcere, pax olli misero blandissima ridet,
Nec putat esse sibi victorem sorte propinquum.

C'est presque partout vers pour vers. Cependant cette tournure, *admonet mortales discere non gaudere*, nous paroît avoir une redondance qui n'est pas dans l'original. On pourroit supprimer totalement ces mots : *discere tandem. Admonet mortales non gaudere, &c.* diroit tout autant.

Nec putat esse sibi victorem sorte propinquum.

ne rend peut-être pas assez exactement l'original ;

Il est loin de penser qu'un revers plein d'horreur
Enchaîne près de lui son superbe vainqueur.

Ce n'étoit pas seulement par leur sort que ces deux infortunés étoient rapprochés, c'étoit par l'habitation du même séjour; une même prison les renfermoit tous deux,

His hisce locis, hâc turre tremendâ;

C'est dans ces mêmes lieux, dans cette tour horrible.

Mais dans quelle Traduction, surtout en vers, ne trouve-t'on que de si légères taches, avec tant d'élégance & de fidélité?

[*Extrait de M. Gaillard.*]

MÉMOIRE dans lequel on examine quelle fut l'étendue de l'Empire de la Chine depuis sa fondation jusqu'à l'an 249 av. J. C., & en quoi consistoit la Nation chinoise dans cet intervalle. Par M. *de Guignes*, de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres, &c.

JUSQU'ICI les Missionnaires nous ont présenté la Chine comme un Empire très ancien & aussi vaste, dès son origine, qu'il l'est actuellement. Plusieurs Savans, en Europe, se sont attachés à concilier la Chronologie chinoise avec celle de l'Ecriture, d'autres, en s'appuyant sur les écrits des Missionnaires, ont cru pouvoir corriger ou plutôt détruire la nôtre avec le secours de celle des Chinois, pendant que des Chinois tentoient de rectifier la leur sur celle des Européens. D'après l'examen attentif que j'ai fait des Annales de la Chine, je me suis convaincu

que toute la Chronologie chinoiſe n'eſt qu'un ſyſtême moderne, uniquement établi ſur des conjectures, & non ſur des obſervations aſtronomiques, comme on s'efforce de nous le faire croire.

Quant à l'étendue de la domination chinoiſe, on n'a point élevé de doute ſur ce ſujet, & on a cru que la Chine avoit toujours formé un Empire conſidérable, dont les habitans étoient verſés dans les ſciences & dans les arts ; mais ce ſentiment eſt-il fondé ? c'eſt ce que je me ſuis propoſé d'examiner dans un long Mémoire dont voici le précis [1].

On prétend que les premiers Chinois étoient établis dans la province de Chen-ſi, une des plus occidentale de la Chine. Fou-hi, que l'on fait régner 2914 avant J. C. avoit déjà trouvé des habitans dans cette province. Il ajouta à ſa domination

[1] Ce Précis a été lu dans la Séance publique de Pâques 1778.

le Ho-nan & le Chan-tong, qui est situé le long de la Mer orientale. Les hommes, disent les Annales, vivoient alors comme des animaux & n'avoient aucunes loix: Fou-hi les tira de cette barbarie. Son successeur étendit plus loin les bornes de l'Empire; & enfin, en peu de tems, ces premiers Empereurs Chinois les pousserent du côté du midi jusqu'au Tonquin, c'est-à-dire, que cet Empire étoit alors aussi étendu qu'il l'est à-présent. Les Chinois firent dès-lors, des sphères, des calendriers, des observations astronomiques, des traités de médecine & de botanique; en un mot, on nous donne la plus haute idée de cet Empire; mais suivant la plupart des Chinois, ce ne sont-là que des fables, & l'Histoire véritable de la Chine ne commence qu'à Yao, 2357 ans avant J. C. On attribue également à ce Prince de grandes découvertes qui supposent une nation très-policée & très-savante; telles sont des observations

aſtronomiques faites dans le Tonquin, la détermination préciſe de l'année à 365 jours & un quart avec l'intercalation tous les quatre ans; mais en même tems Yao donne de nouveau les premiers élémens de l'Agriculture à ſes ſujets qui devoient en avoir été inſtruits longtems auparavant. Sous lui il arriva un déluge, & par ſes ordres, Yu, pour en faire écouler les eaux, parcourt toute la Chine actuelle, fait creuſer des canaux, percer d'énormes montagnes, change le cours des fleuves juſques dans des pays qui n'étoient pas de ſa domination; ce qui eſt incroyable; & tant de travaux qui doivent être l'ouvrage des ſiècles & de pluſieurs Princes, dans une nation très policée, ſont exécutés en très-peu d'années par un ſeul homme. Tous les travaux d'Yu ſont décrits dans un chapitre du Chou-king, mais d'une manière ſi obſcure, que les Chinois eux-mêmes ſont embaraſſés pour retrouver les lieux dont il y

eſt fait mention. Tout eſt incroyable dans ce chapitre pour le tems où l'on ſuppoſe que les évènemens ſont arrivés.

En général l'Hiſtoire de la Chine n'a pas l'avantage de celle des autres nations. Par exemple, quoique celle d'Egypte ſouffre les plus grandes difficultés, & qu'il ſoit preſque impoſſible de remettre en ordre les Dynaſties de Manethon, nous n'en ſommes pas moins perſuadés que les Souverains de ce pays ont exiſté, que le royaume d'Egypte a été très conſidérable & que les Egyptiens ont été très-ſavans. Au témoignage national de Manethon, nous pouvons joindre celui de l'Ecriture & enſuite celui des Hiſtoriens grecs : on peut dire la même choſe des autres nations. Les Chinois, au contraire, qui s'attribuent toutes les grandes découvertes, qui ſe donnent une très-haute antiquité & un empire très-puiſſant, ſont les ſeuls qui le diſent, & il faut les en croire ſur leur propre témoi-

gnage, puiſqu'aucun étranger ne parle d'eux. Je veux que les étrangers ne ſoient pas toujours exacts dans leurs récits ; mais lorſqu'ils parlent d'une nation, ils en conſtatent l'exiſtence & la grandeur ; ils ſervent à nous mettre en garde contre la vanité nationale ; & s'ils ſe trompent dans les détails, les Hiſtoriens nationaux ſervent à les rectifier. Or, les Hiſtoriens de la Chine n'ont pas cet avantage. De plus, quand une nation avoue que ſes monumens ont été brûlés, on eſt en droit de demander dans quelles ſources les Hiſtoriens poſtérieurs ont puiſé ; & ſi dans le pays même on accuſe ceux-ci d'avoir voulu flatter la vanité nationale & l'orgueil de quelques Empereurs, quels ſoupçons une pareille hiſtoire ne doit-elle pas faire naitre l'orſqu'il s'agit d'examiner l'origine de la nation ? Que devons-nous croire quand les Hiſtoriens modernes nous diſent que l'Empire de la Chine contenoit, ſous Hoang-ti, 2611 ans avant J.

C. dix mille Royaumes; qu'il avoit la même étendue ſous Yao, Chun, & ſous la Dynaſtie de Hia; en un mot, qu'il comprenoit tout ce que le ſoleil & la lune éclairent? Sous la Dynaſtie de Chang, qui ſuccéda à celle de Hia, ces mêmes Hiſtoriens lui donnent trois mille royaumes. Tout ce prétendu vaſte Empire étoit diviſé en neuf grandes provinces, dont ils indiquent les noms; c'eſt tout ce que l'on en ſçait : du reſte, ces provinces ne reparoiſſent point dans l'Hiſtoire, pendant environ mille ans que les deux Dynaſties de Hia & de Chang ont regné; & dans tout cet intervalle, on ne voit aucune expédition militaire, & la géographie chinoiſe eſt entièrement inconnue. On trouve dans le Chou-king un évènement qui, s'il eſt vrai pour la Chine, prouve que les Souverains de ce pays vivoient alors comme des Nomades : vers l'an 1403 avant J. C. il étoit arrivé une famine; le Prince qui régnoit engage tous ſes ſujets à

paſſer dans un autre endroit pour y demeurer, en leur diſant que c'étoit la coutume de ſes ancêtres de changer ainſi de demeure ſuivant les circonſtances. Si la Chine étoit telle qu'on la repréſente; ſi elle étoit habitée par une nation nombreuſe, s'il y avoit des tribunaux, & des académies pour écrire l'hiſtoire, pour obſerver les aſtres; ſi le gouvernement étoit tel qu'on le dit, une pareille conduite, qui n'appartient qu'à un peuple Nomade, ſeroit bien ſingulière.

D'autres Hiſtoriens racontent un autre fait auſſi extraordinaire, qu'ils fixent à l'an 1327 avant J. C. Un perſonnage nommé Tan fou, diſent-ils, quitta, avec ſa femme, ſa demeure ordinaire qui étoit dans le Chen-ſi; & pour éviter le pillage de certains peuples batbares, paſſa dans un autre endroit de la même province; c'etoit un lieu abſolument ſauvage & inhabité; il y bâtit non pas des maiſons, mais quelques caban-

nes, & cette petite habitation s'accrut par la réunion de quelques autres barbares qui se soumirent à lui. Je ne chercherai point ici à constater la vérité de cette tradition, ni à la détruire, je la cite telle qu'on la rapporte. Mais comment peut-il se faire que, depuis tant de siècles que l'Empire étoit si florissant & si policé, la province qui étoit le berceau de la nation, & où la cour avoit résidé, fût encore dans un état si sauvage & remplie de tant de barbares?

Vou-vang, qui descendoit de ce Tan-fou & qui occupoit le même canton qu'on avoit défriché, fonda l'an 1122 avant J. C. la troisième Dynastie impériale appellée *Tcheou*; & avec une petite armée soumit, en peu de tems, toute la Chine. Après cette grande conquête qui ne lui coûta qu'une bataille, il s'en revint dans son petit canton du Chen-si & établit sa demeure dans les environs de l'endroit où est à present Si-gan-fou; de manière qu'il ne possédoit à-

peu-près

peu-près que ſon ancien domaine, qui étoit de peu d'étendue; je dis ſa demeure, & non pas la capirale de ſon empire, parce qu'on ne voit pas qu'il y ait eu encore de ville à la Chine.

Rappellons-nous à préſent ce vaſte Empire tel qu'il eſt actuellement, tel qu'on le ſuppoſe vers l'an 1122 avant J. C. & tel enfin qu'on l'annonce ſous Yao & ſous les Princes fabuleux que l'on fait régner avant lui. Il occupoit, dit-on, tous les pays qui s'étendent enrre le Thibet, la Tartarie & la mer, & comprenoit les quinze grandes provinces que nous lui connoiſſons. Mais n'admettons pas ſi légèrement cette grande idée qu'on nous donne de cet Empire, & voyons en quel état étoient encore ſes provinces au commencement de la troiſième Dynaſtie, c'eſt-à-dire, après l'an 1122 avant J. C. Il faut ſe rappeller encore que dans le cours de l'hiſtoire de ces anciens tems, on ne voit aucunes traces que

les habitans de ces provinces ayent été civilisés. Les Historiens chinois donnent à l'Empire de Vou vang dix-huit cens royaumes, puis douze cens, & enfin dans la suite encore un moindre nombre.

Vou-vang étoit établi, comme je l'ai dit, dans le Chen-si; après sa conquête; on prétend qu'il partagea tout ce vaste Empire entre ses parens & ses officiers; mais on ne s'accorde pas sur ce partage. Tous ceux auxquels il donna des terres devinrent autant de petits Princes vassaux & tributaires. Auprès de son habitation, il en établit un dont les successeurs ne sont pas connus, & le reste de la province de Chen-si demeura dans la possession des peuples barbares.

L'an 909 avant J. C. l'Empereur de la Chine donna un autre canton de la même province à un personnage nommé *Fi-tse*. Celui-ci & ses successeurs vécurent parmi ces barbares jusqu'en 777 avant J. C. Alors les descendans de Fi-tse en soumirent

plusieurs, & parvinrent à se former une petite souveraineté qui devint dans la suite très-puissante. Avant cette époque de 777 avant J. C. presque toute cette province étoit donc encore occupée par des barbares & non par des Chinois policés & instruits. J'ai examiné ainsi en détail toutes ces différentes provinces; mais dans un précis je ne puis m'étendre sur ce sujet, & je me borne ici aux résultats.

Le *Se-tchuen*, province voisine du Chen-si, étoit également occupé par des peuples barbares qui ne furent soumis aux Chinois que vers l'an 240 avant J. C. Ce n'est que depuis cette époque que ses habitans sont devenus Chinois.

La province de *Hou-kouang*, l'an 891 avant J. C. formoit un Royaume particulier dont les peuples étoient des espèces de sauvages qui vivoient sous des hutes faites de branchage. Leur Roi disoit lui même qu'il n'étoit point Chinois & se prétendoit

issu de la race des barbares du midi. Ces peuples, par les liaisons qu'ils eurent avec les Chinois, se policèrent insensiblement. L'an 336 avant J. C. un homme de ce pays passa dans la Chine, pour s'instruire de la doctrine de Confucius, afin de réformer, disoit-il, les mœurs barbares de ses compatriotes. Cette province ne fut réunie à la nation Chinoise que vers l'an 223 avant J. C.

Les provinces de *Kouang-si* & de *Kouei-tcheou* étoient occupées par d'autres barbares qui sont les ancêtres des Miao se que l'on y trouve encore, & elles ne firent partie de la nation Chinoise que vers l'an 205 avant J. C. Vers le même tems les Empereurs chinois soumirent quelques cantons de la province de *Yunnan* qui ne fut entièrement réunie à la Chine que dans les 7 & 8e siècles de l'Ere chrét. Cette province étoit habitée par des barbares méridionaux. Le *Kiang-nan* l'étoit par des peuples qui se peignoient le corps

vivoient comme des sauvages. Les
iinois ne découvrirent toute cette
ovince que vers l'an 584 av. J. C.,
ses habitans ne connoissoient point
Chinois. L'an 544 avant J. C. un
oi du pays envoya chez eux quel-
es uns de ses sujets pour s'instruire
leurs coutumes. Cette province,
ssi que celles de *Tche-kiang* & de
'ang si, qui étoient occupées par
s peuples de la même espèce, ne
ént soumises à la Chine qu'après
n 250 avant J. C.

Les provinces de *Fou kien* & de
uang tong, ne sont devenues pro-
ices Chinoises que vers la même
oque, encore ne le furent-elles pas
ièrement.

Des quinze provinces actuelles de
Chine, en voila donc dix qui ne
soient pas partie anciennement de
nation Chinoise, qui n'en avoient
encore adopté les coutumes, &
nt les habitans étoient absolument
férens des Chinois. Ils vivoient de
iir *crue*, ne connoissoient point

l'agriculture, se peignoient le corps, habitoient dans des cavernes ou sous des huttes faites de branchages. Les uns ne commencèrent à se policer qu'après l'an 500 avant J. C., d'autres beaucoup plus tard. Les partisans des Antiquités chinoises ne peuvent citer un Auteur ancien dans lequel il soit fait mention de quelque évènement antérieur à ce tems, qui se soit passé dans ces provinces, ou qui nous fasse connoître le commerce & les rapports de ces peuples avec les Chinois, ce qui devroit nécessairement se trouver s'ils avoient fait partie de la Chine.

Il faut ajouter à ces dix provinces que je supprime, presque toute celle de Chen-si, puisqu'il n'y avoit que les environs où est à présent *Si gan-fou* qui fussent occupés par la famille de Vou-vang, & que tout le reste étoit possédé par des peuples barbares.

Ces observations, appuyées sur les monumens mêmes des Chinois, di-

minuent considérablement l'Empire de la Chine, & en donnent une idée bien différente de celle que nous avions. Ce n'est pas tout. Il reste encore quatre provinces, le *Chan tong*, le *Pet-che-li*, le *Chan-si* & le *Ho-nan*. Les extremités septentrionales des trois premières étoient encore occupées par des peuples barbares qui ne devinrent Chinois que postérieurement à l'an 800 avant J. C. Où trouver donc ce vaste Empire? dans le *Ho-nan* & dans les extrémités méridionales des trois provinces dont je viens de parler, ainsi que dans l'extrémité orientale du Chen-si. Voilà ce que les Chinois occupoient dans le 9ᵉ siècle avant l'Ere chrétienne. Leur vanité nous en impose donc sur la vaste étendue de leur Empire; leurs Historiens ne nous débitent donc que des fables lorsqu'ils nous disent que l'Empire de Vou-vang ou des Tcheou contenoit 1800 royaumes, exagération trop forte, puisqu'à présent dans les quinze provinces il n'e-

xiste que 1475 villes, tant grandes que petites. Que devons nous donc penser de l'Empire d'Yao qui contenoit, dit-on, dix mille royaumes ?

Vou-vang, devenu maître de l'Empire, le divisa en neuf provinces que l'on suppose toutes d'une grandeur exactement égale, absolument quarrées & placées dans une symétrie qui n'est pas naturelle ; il établit dans chacune un égal nombre de royaumes, les uns plus grands les autres plus petits ; mais tous suivant leur rang, d'une égale proportion ; ce qui paroît être une division imaginaire & qui le devient encore davantage, plus on l'examine.

Ce Prince qui, l'an 1122 avant J. C. partagea, dit-on, l'Empire entre ses parens & ses officiers, étoit Chinois, ainsi que les peuples qu'il venoit de soumettre ; c'est à-dire, sujets de la Dynastie des Chang. Comment peut-il se faire que Vou-vang, *après sa* conquête, emmene tous ces

ples vaincus, les place dans un
t canton du Ho-nan, & leur
onne d'y vivre ſuivant leurs loix
:iculières, qui étoient différentes
:elles du vainqueur. Ces peuples
ent donc une eſpèce de corps à
:, une peuplade peu nombreuſe
différente de celle des Tcheou.
formèrent, dit-on, dès-lors un
t royaume qui ne commence ce-
dant à paroître dans l'hiſtoire que
; l'an 859 avant J. C. ce qui fait
intervalle de 263 ans depuis ce
vel établiſſement.

Cette même Dynaſtie des Chang
avoit précédé celle des Tcheou,
qui avoit occupé l'Empire pen-
t environ 600 ans, avoit détruit
Dynaſtie de Hia. Les peuples de
, que l'on diſtingue de ceux de
ang, reparoiſſent également au
it de 600 ans, c'eſt-à-dire, ſous
u-vang, qui leur donne un autre
ton dans le Ho-nan en leur en-
gnant de vivre ſuivant leurs loix
:iculières, différentes de celles des

Chang & de celles des Tcheou. Après cette donation, faite comme la précédente l'an 1122 avant J. C., les Hia forment un petit royaume dans ce canton; mais les Souverains ne paroissent également dans l'histoire que vers l'an 751 avant J. C., 371 ans après la donation faite par Vou-vang. J'avoue que tout ce détail est difficile à concevoir. Que sont devenus les peuples de Hia pendant les 600 ans qui ont précédé la conquête de Vou-vang; & que sont-ils devenus jusqu'à l'an 751 avant J. C.?

Ces deux bandes de peuples, les Hia & les Chang, devoient être les Chinois eux-mêmes; pourquoi ont-elles des loix différentes de celles du vainqueur qui étoit également Chinois? Pourquoi ne reparoissent-elles dans l'histoire, l'une qu'en 859, l'autre en 751 avant J. C.? Voilà donc la nation Chinoise, que nous avons toujours regardée comme une seule nation, qui est composée dans le 8e siècle, avant l'Ere Chrétienne, de

trois nations séparées & distinctes, puisqu'elles avoient chacune des loix & des usages différens.

Quant aux autres petits royaumes dont on attribue la fondation à Vou-vang, il n'en est parlé dans l'histoire que depuis environ l'an 800 avant J. C. Ils ne se forment qu'à cette époque, & encore sont-ils bien peu considérables. De ces 1800 royaumes qu'on attribue à l'Empire de Vou-vang, il n'y en a qu'une trentaine qui soient connus, & ces trente se réduisent insensiblement à sept ou huit qui sont devenus puissans parce qu'ils ont soumis les plus foibles. Ces premiers prétendus royaumes ne doivent être regardés que comme de simples habitations, puisqu'il y en avoit plusieurs dans le territoire d'une seule ville actuelle. Ils n'étoient que des espèces de fiefs ou de seigneuries.

Mais pour juger plus exactement de l'état de la Chine d'alors, écoutons le *Li-ki*, un des livres sacrés

des Chinois. L'Empereur, y est-il dit, se réserva une province entière dans laquelle étoit son domaine; mais dans ce domaine même, il y avoit encore plusieurs chefs qui étoient autant de vassaux qui occupoient différentes concessions. Les huit autres provinces furent partagées de même entre des grands & des petits vassaux; mais les grandes montagnes, les bois & les lieux marécageux n'y étoient point compris, & ne faisoient point partie de ces concessions. Ces cantons, dit le Li-ki, restèrent vacquans & furent regardés comme *terreins oisifs*; c'est le terme dont on se sert. On voit par-là que les Chinois, sous la troisième Dynastie de Tcheou, après l'an 1122 avant J. C., étoient répandus dans les plaines, & dans les lieux propres à l'agriculture, conduite que nous avons tenue lorsque nous nous sommes établis en Amérique. Il devoit y avoir alors beaucoup de parties désertes qui n'appartenoient à

rſonne. Ainſi ces neuf provinces
ɔient comme neuf grands cantons
bitables, ſéparés les uns des autres
r les montagnes, par les bois, &
r les lieux marécageux qui n'en
ſoient point partie. Ce n'eſt que
ſterieurement à cette époque que
s lieux incultes furent défrichés.
ɔut cela reſſemble beaucoup à une
tion qui commence à s'établir, &
n pas à un Empire très-policé &
s-peuplé qui ſubſiſtoit depuis tant
ſiècles.

Il paroît encore par le Li-ki qu'il
ıvoit parmi ces nations policées
s peuples barbares, qui apparem-
ɛnt s'étoient ſoumis. C'eſt ainſi
e nous nous ſommes conduits dans
s premiers établiſſemens de l'A-
ɛrique. Au delà de ces habitations
ɔient tous les barbares indépen-
ns qui occupoient les provinces
nt j'ai parlé plus haut; provinces
i ne devinrent chinoiſes que long-
ns après.

Tel étoit l'état de la Chine dans

les 9 & 10[e] siècles avant l'Ere chrétienne : mais je ne dois pas oublier ici une remarque importante qui vient à l'appui de ce que j'avance ; c'est que de l'aveu de tous les Chinois, il n'y avoit presque pas encore alors de villes à la Chine. Dans le Chou-king il n'est parlé que d'une seule qui fut construite quelque tems après la conquête de Vou vang, arrivée l'an 1122 avant J. C. Ce n'est que depuis le 7[e] siècle avant l'Ere chrétienne que l'on commence à voir des villes à la Chine, & ce n'est que depuis l'an 300 avant J. C. qu'elles s'y sont multipliées considérablement.

Si cet Empire avoit subsisté plus de deux mille ans auparavant, le trouverions-nous au 9[e] siècle avant l'Ere chrétienne dans l'état où nous le voyons ? C'est à cette même époque que toutes les familles chinoises, à l'exception de quelques-unes qui veulent se perdre dans les fables, font remonter leur origine. Il sem-

ble que ce soir-là le commencement de la nation & son établissement à la Chine, puisque le pays n'etoit pas encore entièrement defriché, & qu'on ne s'étoit fixé que dans des plaines fertiles où les habitans distribués en huit familles s'occupoient à cultiver la terre.

On a beaucoup exalté l'état des sciences sous Yao & Chun 2357 ans avant J. C.; mais il paroît qu'elles n'avoient pas fait de grands progrès, puisque dans un de ces petits royaumes, du tems de Confucius, on ne savoit pas encore compter par années, & que dans un autre la forme de l'année étoit très-imparfaite. Nous avons un peu trop de confiance dans ce qu'on nous rapporte des Chinois, ou dans ce qu'ils nous disent eux-mêmes de leurs anciens tems. L'an 2611 avant J. C., l'Empereur *Hoang-ti* inventa, dit-on la boussole appellée *Tchi-nan*. Mais quelles sont les circonstances qui accompagnent cette belle découverte? Ce Prince

avoit livré un combat à Tchi-ye
espèce de Briarée, qui escaladoit
montagnes & qui avoit répandu
tout les ténèbres. Ce combat ress
ble à celui des Titans contre
Dieux, & est aussi fabuleux. Un
teur chinois dit qu'on ignore qu
est cette machine; un autre ajo
qu'un Empereur, mort l'an 820
J. C., fut le premier qui la fit
cuter, pour diriger vers le midi. C
cette dernière époque qui doit
celle de l'invention de la bousso
la Chine, & que l'on a reportée
suite aux tems fabuleux comme be
coup d'autres inventions, par
quelles on a voulu illustrer la
haute antiquité. Vers le tems de l'
chrétienne, les Chinois n'étoient
encore en état de faire des obser
tions astronomiques. Que devo
nous donc penser des tems plus
ciens?

Revenons à la suite de l'histo
Les Empereurs, successeurs de V
vang, restèrent dans leur petit

maine du *Chen-si*; leur hiſtoire, peu connue encore, eſt fort obſcure & fort incertaine. Dans la ſuite, ces Princes, trop incommodés par les peuples barbares, quittèrent cette provinvce & paſſèrent, l'an 747 avant J. C., dans le Ho-nan. Alors l'hiſtoire devient plus authentique; les petits royaumes ſe forment, & la nation paroît être un corps à la tête duquel ſe trouve un chef qui a ſous lui des vaſſaux; c'eſt une eſpèce de gouvernement féodal. Ainſi dans le tems que la Chine étoit encore dans ſon berceau, la Grèce étoit remplie de villes déjà célèbres; les Phéniciens avoient entrepris de grandes courſes par mer; Tyr étoit l'entrepôt de toutes les nations; Thèbes, Memphis, Babylone exiſtoient; les arts & les ſciences étoient cultivées dans ces contrées.

A l'exception de Vou-vang & de ſon ſucceſſeur, les Empereurs de la Chine, qui régnèrent après eux, ne paroiſſent pas avoir eu une grande

autorité. Leur vassaux ne leur avoient laissé que des droits honorifiques. Ces Empereurs étoient chargés du soin de faire instruire les enfans de ces petits Souverains, de le reconnoître pour héritiers, de faire des sacrifices au ciel & à la terre, de faire la visite de l'Empire, de donner des repas de cérémonie, de faire employer dans ces circonstances telle musique plutôt que telle autre, de régler le calendrier & tout ce qui concerne les rits, religieux, &c.

Nous avons un état de la Chine pour l'an 400 avant J. C. Les dix provinces dont j'ai parlé plus haut n'en faisoient pas encore partie; & l'Empereur ne jouoit pas un grand rôle, à cause de la trop grande puissance de quelques-uns de ces vassaux.

Dans cette foule de petits Souverains, il s'en éleva un qui devint le plus puissant, détruisit tous les autres & s'empara de l'Empire. On le nomme Chi-hoang-ti. Ce Prince, vraiment conquérant, porta ses ar-

s dans les provinces méridionales, soumit une partie, établit une au- forme de gouvernement & se ren- le maître absolu. Les Chinois & tout les Lettrés qui étoient les Mi- tres & les Officiers de ces petits uverains vaincus, soupiroient tou- rs après l'ancien gouvernement, après le partage des terres en dif- entes principautés, c'est-à-dire, ès le gouvernement féodal. Ils ci- ent sans cesse les anciennes loix, qui tendoit à exciter des révoltes, ur y remédier, Chi-hoang-ti or- nna qu'on brulât tous les livres où s étoient deposées; ce qui fut cuté avec beaucoup de rigueur. -là, ce Prince, qui a commencé égner l'an 249 avant J. C., doit véritablement regardé, en quel- façon, comme le premier Em- eur de la Chine, quoiqu'il soit enu odieux à tous les Chinois. La nastie des Han, qui monta sur le ne l'an 206 avant J. C., conserva nouveau gouvernement qui laisa

ſoit à l'Empereur toute la puiſſance.
Ces Princes firent de nouvelles conquêtes dans le midi ; & dès-lors les Chinois ne formant plus qu'un vaſte corps ſoumis à un ſeul Monarque, & n'étant plus diviſés entre eux, tournèrent toutes leurs forces au-dehors, franchirent les barrières que la nature ſemble leur avoir impoſées, entrèrent dans la Tartarie & penetrèrent juſques dans la Bactriane. Avant cette époque ils étoient trop foibles pour entreprendre de ſi grandes conquêtes ; & c'eſt pour cette raiſon qu'ils n'ont preſque pas été connus dans les tems plus anciens.

Tels ſont le commencement & la formation de cet Empire, qui, tel que nous le voyons actuellement, ne doit remonter que juſques vers l'an 249 avant J.C. Au-delà de cette époque il étoit diviſé en pluſieurs petits royaumes, qui étoient en plus grand nombre auparavant, parce qu'ils étoient moins conſidérables. Vers les 9 & 10e ſiècles avant l'Ere chre-

tienne, ces royaumes, par leur trop médiocre étendue, ſemblent n'être que de ſimples habitations de familles policées qui étoient diſperſées au milieu des barbares dans les cantons les plus commodes, & cela dans quatre provinces ſeulement, les autres étant occupées par d'autres peuples barbares qui ne furent connus que lentement & ſucceſſivement. Les familles policées ne furent diſtribuées dans le pays que vers l'an 1122 avant J. C. & même après cette époque; plus anciennement, tout eſt inconnu. Les Hiſtoriens modernes, dès le règne d'Yao, parlent d'un grand Empire, dont on n'apperçoit ni la fondation ni les accroiſſemens. L'état barbare où nous voyons encore, long-tems après, ces provinces dans leſquelles il n'y avoit point de villes, les entrepriſes trop conſidérables, les découvertes utiles & trop multipliées qu'on place ſous les premiers règnes nous font voir qu'on a voulu porter bien haut l'antiquité

de la nation, & flater sa vanité. Les Grecs ont fait combattre leurs héros contre des monstres; les Chinois plus pacifiques, ont attribué à leurs premiers Empereurs de belles maximes de morale, l'institution de quelques calendriers, l'invention d'une nouvelle musique, la composition de différens traités sur la Médecine, l'Agriculture; &c. fictions d'autant plus dangereuses en histoire, que leur fausseté est plus difficile à appercevoir.

Lisons l'Histoire de la Chine avec impartialité; rapprochons les différens évènemens qui sont épars, & comparons-les ensemble; n'écartons pas ceux qui peuvent être désavantageux à la nation; n'affoiblissons pas les textes, ne les altérons point en y ajoutant ou en les confondant avec les explications des Auteurs modernes; ne soyons pas entêtés des antiquités chinoises, dès-lors nous aurons l'histoire de la Chine telle qu'elle doit être & telle qu'elle est

EXTRAIT des Observations Météorologiques faites à Montmorency, par ordre du Roi, pendant le mois de Mars 1779, par le R. P. Cotte, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences.

CE mois a encore été très-agréable & très-sec. L'air en général étoit froid le matin & fort tempéré le reste de la journée ; nous avons eu même des jours chauds ; la végétation étoit vigoureuse, & les productions de la terre étoient plus avancées de trois semaines que l'année dernière à pareille époque. Les blés étoient beaux ; ils ont fait beaucoup de progrès depuis le 15 du mois. Le 7, les jacinthes fleurissoient. Le 10, les lilas & les maronniers se chargeoient de feuilles ; la vigne pleuroit. Le 14, le chevrefeuille, l'églantier, le prunier sauvage, le groseiller épineux, & le 16, l'épine blanche se chargeoient de feuilles. Le 19,

les limaçons sortoient de leur retraite. Le 22, les tilleuls, la charmille, le groseiller à grappe se chargeoient de feuilles; la vigne étoit en bourre; les narcisses jaunes fleurissoient; les asperges sortoient de terre; les poiriers entroient en fleurs. Le 23, on entendoit les grenouilles, & le crapaud le 24. Les pruniers & les groseillers à grappe fleurissoient; le figuier & le coudrier se chargeoient de feuilles; le noyer montroit ses chatons. Le 26, les guigniers & les fraisiers fleurissoient; & le 30, les cerisiers, le noyer se chargeoit de feuilles; la vigne étoit très avancée.

Température correspondante aux différens points lunaires. Le 2 (P.L.) tems couvert de serein qu'il étoit, pluie, froid; le lendemain serein, doux; ensuite serein, froid Il geloit toutes les nuits, surtout le 6, (4e. jour après la P. L.) apparence de neige; ensuite serein & froid jusqu'au 14. (4e. jour avant la N. L.) Ce jour brouillard, vent d'ouest, &

& le lendemain couvert, pluie & grand abaiſſement du mercure ; ce qui n'étoit point arrivé depuis trois mois, tems couvert, froid, jusqu'au 18. (N. L.) Ce jour, pluie froide aſſez forte. Le 19 (équinoxe aſcendant) grand vent, grande variation du mercure. Le 20, (équinoxe du printems.) Le 21, tempête. Le 22, (4e. jour après la N. L.) ſerein, grande élévation du mercure. Le 25, trois points lunaires, ſavoir, P. Q. lunistice boréal & périgée, point de changement. Le 28, (4e. jour avant la P. L.) ſerein ; le froid reprend & va en augmentant juſqu'à la P. L. (prem. Avril.) On remarque que la ſemaine ſainte eſt ordinairement funeſte aux biens de la terre ; on remarquera auſſi que la ſemaine ſainte concourt toujours avec la pleine lune de l'équinoxe.

Température de ce mois dans les années où les lunes tomboient les mêmes jours qu'en 1779. En 1703, *vent dominant*, nord-oueſt & ſud-oueſt.

Quantité de pluie, 4 lignes; & en 1722, 16 lignes. En 1741, à Paris, *plus grande élévation du baromètre*, 26 po. 6 lig. les 11, 12, 13 & 18; l'air tempéré jusqu'au 5. Ce jour, grande quantité de neige. Le 12, vent nord, gelée toutes les nuits. Le 29, brouillard, givre, la vigne retardée. Le 31, tems adouci subitement: le froid reprit la nuit suivante. *Quantité de pluie*, $3\frac{5}{6}$ lignes. Sécheresse.

Vents dominans, est, nord & nord-est. Le vent d'ouest fut très-violent le 21. *Plus grande chaleur*, 16, 9^d. Le 27, à 2h *soir*, le vent nord-est, le ciel en partie serein. *Plus grand froid*, 0, 0^d. Le 11, à $6\frac{1}{4}$ h *matin*, le vent est, le ciel serein. *Différence*, 16, 0^d. *Chaleur moyenne du mois*, 6, 8^d.

Plus grande élévation du mercure, 28 po. 6, 0 lig. Le 5, à $6\frac{1}{2}$ h *matin*, le vent est & le ciel serein. *Moindre élévation*, 27 po. 8, 0 lig. Le 19, à 6 h *matin*, le vent ouest fort avec

nuages. *Différence*, 10 lig. *Elévation moyenne* au *matin* & au *soir*, 28 po. 1, 6 lig., à *midi*, 28 po. 1, 5 lig. *Marche du baromètre.* Le premier, à 6 $\frac{1}{2}$ h *matin*, 28 po. 2, 6 lig. Du premier au 5, *monté* de 3, 6 lig. Du 5 au 12, *baissé* de 6, 8 lignes. Du 12 au 14, *monté* de 3, 1 ligne. Du 14 au 19, *baissé* de 6, 5 lignes. Du 19 au 22, *monté* de 8, 10 lig. Du 23 au 26, *baissé* de 5, 4 lignes. Du 27 au 28, *monté* de 2, 8 lignes. Du 29 au 31, baissé de 0, 6 lignes. Le 31, à 8 $\frac{1}{4}$ *soir*, 28 po. 1, 8 lig. Le mercure a encore été élevé pendant ce mois; il a beaucoup monté les 13, 19, 21 & 27, & beaucoup baissé les 15 & 18.

Depuis trois mois j'ai toujours vu constamment le baromètre baisser quand le tems devenoit serein, & s'élever quand il se couvroit.

Il est tombé de la *pluie* les 2, 15, 16, 18 & 21, & de la *grêle* le 21. La *pluie* n'a fourni que 5, 7 lignes d'eau. L'*évaporation* a été de 39 lig.

Plus grande déclinaison de l'aiguille aimantée 19 d 48' le 26. *Moindre déclinaison* 19 d 25' Le premier, *différence*, 23'. *Déclinaison moyenne au matin*, 19 d 29' 38"; à *midi*, 19° 43' 48"; au *soir*, 19° 30' 0". Du *jour*, 19° 34' 29". Elle s'est plus éloignée du nord que les mois précédens, & sa variation a été un peu troublée les 25, 26 & 31, suite des aurores boréales.

Plus grande sécheresse, 65, 5 d, le 8, le vent est & le ciel serein. *Plus grande humidité*, 6, 2 d le 15, le vent sud sud-ouest & le ciel couvert avec pluie. *Différence*, 59, 3 d. *Etat moyen*, 38, 6 d. Il avoit été en Février de 14, 4 d.

J'ai observé trois *aurores boréales* le 25, le 30 & le 31. Celle du 25 fut très-belle, avec jets de lumière rouge au nord est. Celle du 30 ne dura qu'un quart d'heure, de 8 h ¼ à 8 ½ h *soir*, c'étoit une lumière rouge placée au-dessous de Cassiopée, & qui avoit peu d'étendue; il en parut

une autre le lendemain à 10^h *ſoir*, qui dura une partie de la nuit.

L'aiguille aimantée varia plus que de coutume le jour & le lendemain de ces phénomènes.

J'ai obſervé un paraſelène le 2 à $4\frac{1}{2}^h$ *matin*.

Nous avons eu quelques fluxions de poitrine avec péripneumonie. La rougeole a été aſſez commune ſur les enfans, dont pluſieurs ont rendu des vers.

Réſultats des trois mois d'hiver. Vent dominant, eſt. *Plus grande chaleur*, 16, 0^d. *Plus grand froid*, 7, 5^d de condenſation. *Chaleur moyenne*, 3, 9^d. *Plus grande élévation du mercure*, 28 po. 6, 5 lig. *Moindre élévation*, 27 po. 5, 8 lig. *Différence*, 12, 9 lig. *Elévation moyenne*, au *matin*, 28 po. 2, 4 li. à *midi*, 28 po. 2, 2 lignes; au *ſoir*, 28 po. 2, 5 lig. Du *jour*, 28 po. 2, 4 lig.

Plus grande déclinaiſon de l'aiguille aimantée, 19° 48'. *Moindre*

déclinaison, 19° 15'. *Différence*, 33. *Déclinaison moyenne*, au *matin* 19° 26' 41"; à *midi*, 19 34' 57"; au *soir*, 19d. 28' 38". Du *jour*, 19d. 30' 5". *Plus grande sécheresse*, 65, 5d. *Plus grande humidité*, 1, 5d. *Différence*, 64d. *Etat moyen*, 24, 5d. *Quantité de pluie*, 1 po. 0, 8 li. au lieu de 3 po. 5, 5 lig. *Evaporation*, 5 po. 4, 0 lig. *Différence*, 4 po. 3, 4 lignes *Nombre des jours*. *Beaux*, 50. *Couverts*, 30. De *Nuages*, 10. De *Vent*, 12. De *Pluie*, 12. De *Neige*, 1. De *Grêle*, 1. De *Brouillard*, 33. D'*Aurores boréales*, 5. De *Paraselène*, 2. *Productions de la terre*, très-avancées. *Maladies*. Les fièvres putrides contagieuses ont régné dans nos environs. Nous n'en avons point eu ici.

La température de cet hiver a varié singulièrement dans les différens climats. Ici, froid constant pendant tout le mois de Janvier; en Hollande, à peine deux ou trois jours de gelée dans le même tems.

A Pétersbourg, le thermomètre de Delisle est descendu le 21 Janvier à 201 d ou 27, 5 d de condensation de Réaumur, & ce jour-là M. le Professeur Kraft fit congeler le mercure avec facilité. A Rome, à Smyrne, à Constantinople, froid excessif, neige abondante; dans plusieurs Provinces de France, neige abondante aussi, & il n'en est point tombé dans les environs de Paris; à dix lieues d'ici, du côté de Beauvais, on en mesuroit un pied. Le baromètre a été d'une hauteur prodigieuse, surtout en Allemagne, en Hollande & en France. La température des mois de Février & Mars, n'a pas été moins singulière relativement à la saison. La sécheresse a été générale; les brouillards étoient fréquens ici en Janvier & Février, & ils ont été rares en Hollande.

L'hygromètre dont je me sers & dont je suis toujours fort content, m'a été envoyé par M. Retz, Doc-

teur en Médecine à Arras, comme je l'ai déjà dit. Lorsque j'annonçai cet instrument, j'ignorois que M. Buissart, Membre de l'Académie d'Arras, reclamoit les droits qu'il avoit à l'invention de cet hygromètre; ce qui fait l'objet d'une contestation entre ces deux Messieurs; comme l'Acad. des Sciences de Paris est en possession de l'instrument & du Mémoire de M. Retz, M. Buissart se propose aussi de mettre sous les yeux de cette savante Compagnie son instrument & son Mémoire, avec les pièces justificatives qui lui en assurent l'invention, & il s'en rapportera à la décision de Messieurs les Commissaires que l'Académie voudra bien nommer pour cet effet.

COTTE.



NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ITALIE.

DE VENISE.

NOUS apprenons par une lettre reçue de Venise, que M. de Villoison, de l'Académie des Belles-tres de Paris, aujourd'hui dans cette ville d'Italie, y fait imprimer l'Ouvrage de l'Impératrice Eudocie, qui n'existoit qu'en manuscrit, sous le titre de ἰωνια, & que cette Edition sera dédiée à M. le Comte de Maurepas. On nous avertit aussi que MM. Coleti, Libraires-Imprimeurs de la même ville, très-versés dans la Critique & dans la connoissance de la Littérature grecque, latine, italienne, françoise, espagnole, viennent de donner une bonne Edition, avec leurs notes, des Œuvres de *Lucifer*, Evêque de Cagliari, &

qu'ils travaillent à la continuation de l'*Illyricum Sacrum* ; que M. l'Abbé Fortis y a publié depuis peu, en italien, un *Voyage en Dalmatie* ; que M. Torelli va donner, à Vérone, une Traduction de *Théocrite* en vers italiens, comme le P. Ridolfi a donné de même en vers une Traduction italienne de l'*Iliade*, dont on fait cas ; qu'on réimprime à Naples l'*Histoire Littéraire d'Italie* du P. Tiraboschi ; & qu'on estime beaucoup la Traduction de *Vitruve*, avec des Notes, par le Marquis Galliani, imprimée dans la même ville.

On nous mande aussi que M. l'Abbé Morelli, Bibliothécaire de Saint Marc, a donné une bonne *Dissertation* sur cette fameuse Bibliothèque, & un bon *Catalogue raisonné* des Manuscrits de la Bibliothèque *Nani* ; & dans ce Catalogue un Extrait considérable d'un Manuscrit important (que M. Les-

ſing fait actuellement imprimer en Allemagne) de *Theophili Monachi, qui & Rugerus, Libri III, de temperamentis colorum, de arte Vitriaria, de arte fuſili, totam,* dit M. Morelli, *picturæ artiſque vitriariæ ac fuſoriæ rationem juxta medii ævi uſum refert, multa quoque opificia (artis colorandi ac depingendi & coquendi vitra) quorum vix aut ne vix quidem hodie nomina intelligimus, plane demonſtrat, eorumque temporum inſtituta & dogmata apertive declarat.* On y trouve, dit-on, la recette d'une foule de ſecrets perdus : la Phyſique y trouvera donc auſſi une ample matière pour tenter de nouvelles expériences.

On nous apprend encore qu'on va réimprimer dans cette ville la *Bibliothèque des Pères*, par le P. *Gallandi*, avec des Additions conſidérables ; & que le Catalogue des Manuſcrits de la *Bibliothèque des Camaldules de S. Michel*, donné par le P. *Mitar*

relli, vient de paroître en deux vol. *in-fol.* M. le Prince *Chigi* fait aussi travailler actuellement au Catalogue de ses Manuscrits.

On nous avertit de plus que MM. Coletti vont faire imprimer une Collection *de Loix du moyen Age*, des Goths, des Visigoths; en un mot, de tous les peuples de l'Europe alors presque barbare, qui ont substitué leurs loix à celles des Romains.

SUEDE.

On nous mande que le Roi de Suède a chargé M. Bjornståhl, Correspondant de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres; & M. Norberg, savant Suédois, de faire le voyage de la Syrie, de la Palestine, du Mont-Liban, de Tunis, Alger, Maroc, &c. pour des recherches propres à éclaircir les difficultés de la Bible.

PRUSSE.

DE BERLIN.

Nouvelles Littéraires de divers pays; avec des Supplémens pour la Liste & le Nécrologe des Astronomes. Par l'Auteur du *Recueil pour les Astronomes*. Quatrième Cahier. Prem. Partie. A Berlin, chez l'Auteur; & chez Haude & Spener, Libraires. A Paris, chez la Veuve Desaint, rue du Foin. 70 pages *in-8°*.

Nous avons parlé plusieurs fois du *Recueil pour les Astronomes*, Journal aussi complet qu'intéressant de tout ce qui se fait dans l'Europe pour le progrès de l'Astronomie. Après avoir donné trois volumes *in-8°* de ce Recueil, l'Auteur a publié une *Liste des Astronomes*, & trois Cahiers de nouvelles littéraires astronomiques.

Le quatrième que nous annonçons a paru dès le mois de Mai 1779;

mais il ne nous est parvenu qu'au bout d'un an. Il sera suivi d'une seconde Partie qui contiendra d'autres Nouvelles littéraires & des Eloges des Astronomes morts depuis quelques années; alors il y joindra un titre séparé avec lequel on pourra faire relier ensemble ces six Cahiers qui formeront un quatrième volume du Recueil pour les Astronomes.

On trouve dans cet Ouvrage la notice de tous les Livres ou Brochures, Mémoires d'Académie, Journaux, Gazettes, ou Lettres particulières de tous les pays que la correspondance la plus vaste, la plus assidue, la plus pénible, la plus dispendieuse, a pu faire connoître à cet habile Astronome. Tous ses confrères se font une gloire & un plaisir d'y contribuer; & ils doivent bien de la reconnoissance à M. Bernoulli de ce qu'il interrompt quelquefois des travaux utiles à la science & glorieux pour lui, afin de leur faire connoître tout ce qu'il leur importe de

ſavoir, & qu'ils ignoreroient ſans lui. Cette correſpondance, qui fait jouir chaque Aſtronome du travail de tous les autres, eſt auſſi néceſſaire qu'agréable aux Savans, & l'on doit deſirer que dans toutes les autres parties des ſciences il y ait quelqu'un qui ſuive cet exemple, pourvu qu'il connoiſſe auſſi bien la ſcience & les Savans, qu'il ſache diſtinguer & ſaiſir ce qui mérite d'être connu, & le préſenter de la manière néceſſaire. En indiquant aux Aſtronomes cet Ouvrage de M. Bernoulli, nous pouvons nous diſpenſer de parler de beaucoup de choſes qui devroient trouver place dans nos Nouvelles littéraires; nous voudrions ſans cela tranſcrire tous les articles qui compoſent celles de M. Bernoulli.

HOLLANDE.

D'AMSTERDAM.

Voyage de Londres à Gênes, paſſant par l'Angleterre, le Portugal,

l'Espagne & la France. Par *Jean Baretti*, Secrétaire pour la Correspondance étrangère de l'Acad. Royale de Peinture, de Sculpture & d'Architecture. Traduit de l'anglois sur la troisième Edition, en 4 volumes. Amsterdam, chez Marc-Michel Rey. 1777. 4 vol. *in*-12.

Lorsque cet Ouvrage parut pour la première fois en anglois, les Journalistes en dirent beaucoup de bien & beaucoup de mal. Il n'y a peut-être eu de part & d'autre que l'excès à reprendre. Quoique l'Auteur paroisse plus porté à amuser qu'à instruire, & qu'il se jette quelquefois dans des détails peu importans, on trouvera cependant dans son Ouvrage des observations judicieuses & des réflexions fines. Le point de vue nouveau sous lequel il présente la Nation espagnole, à laquelle il rend plus de justice qu'aucun autre historien, ne peut manquer d'intéresser le lecteur, & de le dédommager des longueurs qui le fatiguent.

PAYS-BAS.

DE BRUXELLES.

Mémoires ſur les Queſtions propoſées par l'Académie Impériale & Royale des Sciences & Belles-Lettres de Bruxelles qui ont remporté les Prix en 1778. A Bruxelles, de l'Imprimerie Académique. 1779. *in*-4°.

Premier Mémoire ſur la Queſtion hiſtorique propoſée par l'Académie Impériale & Royale des Sciences & Belles-Lettres de Bruxelles en 1776, relativement aux principales expéditions ou émigrations des Belges dans les pays lointains; auquel cette Académie a decerné le Prix en 1778, par M. le Marquis du Chaſteler. 101 pag. *in*-4°.

Le ſecond auquel l'Académie a adjugé l'*Acceſſit*, par M. l'Abbé de Merſeman, 24 pag. *in*-4°.

Le troiſième, par M. Mean, Con-

ſeiller-Maître de la Chambre des Comptes, 68 pag. *in*-4°.

Et l'Extrait d'un Mémoire de M. d'Hoop, Avocat au Conſeil de Flandres, ſur le même ſujet, 16 pages *in* 4°.

Le grand Mémoire flamand de M. Verhoeven paroîtra ſéparément, comme un Introduction à l'*Hiſtoire des Peuples*.

Le Mémoire qui a remporté le Prix de Phyſique, ſera imprimé à part.

Le ſecond volume des Mémoires de l'Académie de Bruxelles eſt ſous-preſſe. (Avril 17-9.)

SUISSE.

D'YVERDON.

L'Ezour-Vedam, ou ancien Commentaire du Vedam; contenant l'expoſition des Opinions religieuſes & philoſophiques des Indiens, traduit

du Samscretan par un Brame. Revu & publié avec des Observations préliminaires, des Notes & des éclaircissemens. A Yverdon, dans l'Imprimerie de M. Félice. 1778. 2 vol. *in-12*. Le premier de 332 pages, le second de 264. Nous rendrons compte incessamment de cet Ouvrage, dont nous sommes redevables aux soins & aux recherches de M. le Baron de Sainte Croix qui a entrepris de le publier.

FRANCE.

DE STRASBOURG.

P. Ovidii Nasonis Tristium Libri V. Ex Ponto Libri IV, & Ibis. Lectionis varietatem, Eruditorum conjecturas & Clavem adjecit Jer. Jac. Oberlinus. Argentorati apud Frederic. Stein. 1778.

Nous ferons connoître cette élégante Edition.

DE RENNES.

Recueil d'Opuscules, contenant:
Une nouvelle Explication des LXX Semaines de Daniel.
Une Discussion du fait de Céphas.
Une nouvelle Explication des Chapitres XL & XLI du Liv. de Job.
Une Explication d'un Passage de S. Jean. (Ep. I. ch. V, VI, VII, VIII.)
Un Discours sur le choix d'une Etude.
Une Dissertation sur les miracles.
Par M. *de Keranflech*. A Rennes, chez Julien-Charles Vatar. 1778. Avec Approbation & Privilége du Roi. *in*-12.



DE ROUEN.

Séance publique de l'Académie établie à Rouen, ſous le titre *de l'Immaculée Conception*, du Mardi 22 Decembre 1778. (*Extrait d'une Feuille périodique.*)

L'Académie aura cinq Prix à diſtribuer, dans la Séance publique du mois de Décembre 1779, 1°. Un Prix de la valeur de 300 liv., remis au concours, & propoſé par M. le Duc de Harcourt, Gouverneur de la Province & Prince actuel de l'Académie. Le ſujet qui pourra être traité, en proſe françoiſe ou en vers françois, eſt la *réunion de la Normandie à la Couronne de France, & la conſtante fidélité de cette Province à ſon Roi comme à ſes Ducs.* 2°. Un Prix d'éloquence; l'Orateur développera cette maxime, auſſi vraie qu'intéreſſante: *la religion fait le bonheur des Empires, & celui des particuliers.*

3°. Deux Prix de Poésie françoise; le premier pour une *Idille*; le second pour une *Ode*. 4°. Un Prix de poésie latine pour une *Ode*. Les sujets de ces trois prix de poésie seront au choix des Auteurs. On les exhorte à choisir des matières intéressantes par le piquant de la nouveauté; par des traits de bienfaisance; par des découvertes utiles à la société. L'Académie n'admettra point au concours toute composition satyrique, ou tiré de la mytologie. Les ouvrages seront envoyés doubles, & francs de port, au R. P. Prieur des Carmes, Trésorier de l'Académie. Les Auteurs sont priés d'écrire lisiblement & correctement chacune de ces copies, & de renfermer leur nom, avec une sentence ou devise, dans un billet cacheté. Cette sentence sera répétée au bas de la pièce & sur l'adresse du billet.

Extrait d'une Lettre à Messieurs les Auteurs du Journal des Sçavans, sur l'annonce précédente.

MESSIEURS,

Dans votre Journal (prem. volume de Juin de cette année, pag. 376 édit. *in* 4°.) vous parlez, après une Feuille imprimée, d'une *Académie établie à Rouen sous le titre de l'Immaculée Conception*, permettez que nous reclamions contre cet énoncé. Les Prix que vous annoncez sont ceux proposés par la Confrairie (*Sodalitas*) qui est établie à Rouen sous la désignation de l'*Immaculée Conception*; mais cette Compagnie n'a point été, & n'est point érigée en Académie; & l'on ne connoit dans la ville de Rouen qu'une seule Académie; c'est l'*Académie Royale des Sciences, Belles-Lettres & Arts créée par Lettres-Patentes données par Sa Majesté en 1744.* Or, cette Com-

pagnie Littéraire n'a aucune ſynonimité avec l'Inſtitut des Palinods, dont tout l'objet eſt de célébrer l'Immaculée Conception de la Sainte Vierge : établiſſement bien louable, juſques à préſent, a ſuffi à ceux qui s'occupoient de Sonnets, de Ballades & Chants Royaux, mais qui cependant ne forme point une Académie.

Nous ſommes avec reſpect,

Meſſieurs,

Vos très-humbles & très-obéiſſans ſeriteurs,

Haillet de Couronne, Secrét. Perp. de l'Acad. Royale des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Rouen.

L. Dambournet, Secrét. Perp.

DE PARIS.

La Séance publique de la Société Royale de Médecine a été tenue au Louvre le Mardi 23 Février, dans l'ordre suivant:

1°. Le Secrétaire a ouvert la Séance en annonçant que cette Compagnie avoit proposé, le 27 Janvier 1778, pour sujet d'un Prix de 300 l. de déterminer *quels sont les rapports des Maladies épidémiques avec celles qui surviennent en même-tems & dans le même lieu, & qu'on appelle Intercurrentes; quelles sont leurs complications, & jusqu'à quel point ces complications doivent influer sur le traitement?* Et que n'ayant pas été satisfaite des Mémoires qui ont été envoyés, elle propose de nouveau le même sujet; le Prix sera de 600 liv. & distribué en 1781 dans la Séance publique du premier Mardi de Carême. Les Mémoires seront remis avant le 15 Novembre 1780.

2°. M. Coquereau a lu un Mémoire de M. Lorry, intitulé : *Recherches sur les parties actives de quelques médicamens, & en particulier sur l'Opium*. M. Lorry distingue dans cette substance une partie narcotique & une partie calmante ; il a fait des expériences nombreuses pour les obtenir séparément, & il a indiqué plusieurs préparations qui possèdent la dernière vertu au plus haut degré.

3°. M. Vicq-d'Azyr a lu un Eloge du Chevalier Von-Linné, célèbre Naturaliste suédois, qui étoit Associé étranger de la Société Royale de Médecine.

4°. M. Mauduyt a lu un Mémoire sur le traitement de la Paralysie par l'Electricité. Il a principalement insisté sur les moyens de connoître les cas où elle peut être employée avec succès, & ceux où elle ne seroit d'aucune utilité.

5°. M. de Jussieu a lu un Mémoire sur deux espèces de Kinquina nouvellement découverts dans le Royau-

me de Sancta-Fé en Amérique. M. de Jussieu a joint les caractères botaniques, que les échantillons envoyés à la Société par ordre du Roi d'Espagne lui ont fournis, avec l'analyse qui en a été faite par M. Buquet. Il résulte de ces travaux qu'une de ces deux espèces de Kinquina est d'une très-bonne qualité.

6°. M. Buquet a lu un Mémoire de M. Thouret sur le but de la nature dans la conformation des os du crâne, particulière aux enfans nouveaux-nés.

7°. Si le tems l'avoit permis, on auroit entendu la lecture d'un Mémoire de M. l'Abbé Tessier, sur une maladie de bestiaux occasionnée par un vice de construction des étables; il y indique les moyens qu'il a employés avec succès pour y remédier.

Œuvres complettes de M. de Belloy, de l'Académie Françoise, Citoyen de Calais. A Paris, chez Moutard,

Imprimeur Libraire de la Reine, de Madame & de Madame la Comtesse d'Artois, rue des Mathurins, à l'hôtel de Cluny. Avec Approbation & Privilége du Roi. 6 vol. *in*-8°, d'environ 450 pag. chacun.

Nous rendrons compte incessamment de cette précieuse Collection, que le nom seul de M. de Belloy recommande assez auprès de tous ceux qui aiment les Lettres & la Patrie.

Prix de l'Académie des Sciences de l'année 1781.

L'Académie avoit proposé pour sujet du Prix de 1779, de donner *la Théorie des Machines simples, en ayant égard au frottement de leurs parties, & à la roideur des cordages*: Elle avoit exigé de plus, 1°. *Que les loix du frottement, & l'examen de l'effet résultant de la roideur des cordages, fussent déterminés d'après des expériences nouvelles, & faites en grand*. 2°. *Que les expériences fussent*

applicables aux Machines usitées dans la Marine, telles que la Poulie, le Cabestan, & le Plan incliné.

Plusieurs des Pièces qui ont été présentées au concours, renferment des recherches estimables. L'Académie a distingué :

La Pièce N°. I, qui a pour Devise :

Videndum
Quâ ratione fiant, & quâ vi quæque gerantur.

La Pièce N°. II, qui a pour Devise :

Sunt aliquot quoque res, quare unam dicere causam
Non satis est.

Enfin la Pièce N°. III, qui a pour Devise : *Experientiâ & ratione.*

Le N°. II, *Sunt aliquot quoque res, &c.* est sur-tout recommandable par la multiplicité & le choix des expériences, & par la sagacité avec laquelle elles ont été faites. L'Académie auroit seulement desiré qu'elles eussent été faites plus en grand, &

que l'application de ces Expériences à la Théorie des Machines, fût plus développée, ainsi que le Programme l'exige.

En général, il lui a paru que dans ces différentes Pièces, les Auteurs ne s'étoient pas suffisamment attachés à remplir, d'une manière utile pour la pratique (ce qui est le but principal de la question), les divers objets énoncés dans le Programme.

L'Académie croit donc pouvoir exiger de nouvelles recherches sur ce sujet, qu'elle propose encore pour l'année 1781.

Elle invite les Auteurs qui ont concouru, à perfectionner leurs Ouvrages, & en général tous les Savans de l'Europe à s'exercer sur la question proposée.

Mais elle déclare de nouveau, comme elle a déjà fait dans le Programme de 1777, *que le Prix ne sera point accordé aux Pièces qui ne contiendroient qu'une Théorie purement mathématique & abstraite, ou*

même qu'une Théorie fondée sur des expériences déjà connues.

Le Prix, fondé par feu M. Rouillé de Meslai, Conseiller au Parlement, sera double, c'est-à-dire, de 4000 liv. Les Pièces seront écrites en François ou en Latin, & adressées au Secrétaire de l'Académie; elles ne seront admises au Concours que jusqu'au premier de Septembre 1780. Les Auteurs n'y mettront pas leurs noms, mais seulement une devise, & ils y joindront un billet cacheté qui portera la même devise & renfermara leur nom. Le Prix sera délivré par le Trésorier de l'Académie, soit à l'Auteur même, soit à celui qui se présentera, ou avec la procuration de l'Auteur, ou avec un récépissé du Secrétaire de l'Académie.

PROSPECTUS.

Le Polyglotte, où Collection des principaux Objets qui peuvent être rendus par la Gravure, avec leurs

noms en treize des principales Langues de l'Europe.

Un Auteur très-célèbre a exprimé dans un de ses Ouvrages le plus vif regret de ce que nous ignorions aujourd'hui la forme des vêtemens, meubles, outils, &c. des Hébreux, des Grecs & des Romains. Que ne donneroit-on pas (ce sont à peu-près ses termes), pour posséder une Collection aussi intéressante! La Postérité auroit le même reproche à nous faire & le même desir à former, puisque cette même suite nous manque pour notre siècle. C'est ce que nous entreprenons aujourd'hui; ainsi nos Descendans nous auront une obligation que nous n'avons pas à ceux qui nous ont précédés.

Avec cette Collection, la Jeunesse exercera ses yeux de bonne heure, & apprendra à connoître tous ces objets essentiels, qui la prepareront à l'étude, & fourniront aux Maîtres intelligens l'occasion de lui procurer, en l'amusant, les instructions les plus

importantes; c'eſt ce que l'Auteur d'Émile a ſi ſouvent inſinué dans ſes Ouvrages.

Les termes métaphyſiques, les Verbes & les Adjectifs, ne pouvant être rendus par le burin, on penſe que cette ſuite ne fournira qu'environ 3120 ſujets, qui diſtribués par livraiſons de 52, feront ſoixante livraiſons ſucceſſives.

A l'aide de ces Gravures, les Enfans s'attacheront ſans répugnance à la lecture. Mais nous offrons un avantage bien plus conſidérable pour eux. Ils pourront par ce même moyen, apprendre les principaux termes des Langues étrangères. Par le moyen des languettes qu'on a fait coller ſous chaque ſujet gravé, la même Gravure peut ſervir pour chacune des treize Langues, qui ſont :

Le François, l'Italien, l'Eſpagnol, le Portugais, l'Anglois, l'Allemand, le Hollandois, le Latin, le Grec, le Ruſſe, le Polonois, le Suédois, le Danois.

Ainsi ceux qui voudront apprendre l'Anglois, acheteront la Collection Angloise, & de même pour les autres Langues.

Il y aura deux manières de présenter ces sujets gravés.

1°. En Livrets, dont chacun contiendra 52 sujets. 2°. En Cartes, pour l'amusement des Enfans. Chaque Jeu sera composé des 52 Cartes, suivant leur ordre naturel, avec les mêmes sujets que le Livret.

SOUSCRIPTION.

On ne propose qu'une Souscription partielle, c'est-à-dire pour dix livraisons, dont la première se distribue actuellement.

En la recevant, les Souscripteurs payeront 16 liv. Comme on sera obligé d'attendre que leur nombre soit fixé pour commencer la seconde livraison, on annoncera dans les Journaux le jour qu'elle se distribuera, & ensuite les huit autres se suivront successivement de 25 en 25

jours. Après cette première Souscription, ceux qui seront contens de l'exécution pourront continuer de souscrire ainsi par dix livraisons, jusqu'à la totalité de l'Ouvrage qui coûtera 96 liv. On souscrira chez Mérigot le jeune, Libraire, Quai des Augustins, au coin de la rue Pavée.

Ceux qui, sans souscrire, voudront prendre chaque livraison, payeront 40 sols pour chaque Livret ou Jeu en une Langue, qui se vend à Paris, chez ledit Mérigot le jeune ; ou chez Mlle. Pestel, rue Montmartre, cul-de-sac S. Pierre dans la porte cochere à droite.

Et à Versailles, chez Dorez, Libraire, au Château, sur l'Escalier de Marbre.

Tableau des Mathématiques, dressé par L. C. E. Delisle, Maître d'Hydrographie & de Mathématiques, au Havre.

Toutes les parties Mathématiques y sont figurées par un branchage for-

tant d'une courte tige & se terminant à différens points d'un portique qui sert comme de bordure & d'ornement à la Carte. Sur chaque pierre de ce portique se trouve le résumé de la branche qui s'y termine, les autres définitions sont sur les grosses branches au-dessous de leur titre.

Une douzaine de titres principaux sont comme de nouveaux troncs d'où sortent à-peu-près 80 rameaux, de manière que dans une feuille de grand aigle on voit sans confusion la distribution d'environ cent parties, parmi lesquelles tout homme qui a besoin de mesurer & de calculer reconnoîtra la source des principes que son état suppose.

MM. Ballière, Ligot & Dulague, nommés par l'Académie de Rouen pour examiner l'Ouvrage de M. Delisle & son Tableau des Mathématiques, en on fait leur rapport; d'où il résulte, que ce Tableau & son Explication, donnent une idée simple, méthodique & instructive, des diffé-

rentes branches des Mathématiques & de leurs ramifications. Il y a lieu de croire que tous ceux qui ont le goût des Mathématiques, & en général tous ceux qui ont du goût, l'accueilleront favorablement.

En annonçant cet Ouvrage par Souſcription, on ne demande de ceux qui déſireront les premiers ſe procurer cette nouveauté qu'une promeſſe de prendre un ou pluſieurs Tableaux, à raiſon de 4 liv. le Tableau, payable lors de la livraiſon, qui ſe fera dans le courant de Juin 1779; au lieu que le prix pour les Perſonnes qui n'auront point ſouſcrit ſera de 5 liv. L'Explication ſe donne avec le Tableau.

On peut écrire à M. Dézauche, Graveur, rue Saint Severin, la porte-cochère en face de la rue de la Harpe à Paris, ou à l'Auteur, rue Françoiſe; la Souſcription eſt ouverte juſqu'au 1. de Juin prochain. De même qu'au ſieur de Gaulle au Havre.

Histoire Naturelle de la Terre des Volcans éteints, des Volcans non éteints & de leurs émanations méphitiques; des Mines d'Argent, &c. &c; du Feu, de l'Air, de l'Eau & de leurs Météores; des Lacs, des Fleuves, des Rivières, des Fontaines d'eaux douces, intermittentes & minérales, des Arbres & Arbrisseaux; des Reptiles, des Poissons, des Oiseaux, des Quadrupedes, & de l'Homme Montagnard du Vivarais. Suivie de l'Histoire des guerres de Religion de cette Province, qui n'avoit pas été encore mise au jour. 6 vol. *in*-8°. avec des planches.

La montagne du Mezin, la plus haute du Vivarais, est une des plus élevées de l'intérieur de la France. La Loire prend son origine dans ses environs, régne des *productions Alpines*; tandis que le bas Vivarais, arrosé par les eaux du Rhône, avoisine le Languedoc & la Provence. Deux climats presque extrêmes, se trouvent donc réunis dans un petit espace de

terrain. On divise en cinq parties son histoire & sa fécondité.

I. Il n'est point dans le monde des Régions plus favorables à l'étude du Globe terrestre, que le Vivarais. Son territoire est déchiré de toute part par des excavations profondes : battu par les eaux d'un fleuve puissant & rapide, bouleversé par les forces souterreines de nos anciens volcans, qui ont vomi à différentes époques des amas énormes de laves. Malgré ce désordre, la Province est divisée en trois grandes zones distinctes, la calcaire, la vitrifiable & la volcanisée.

Dans l'histoire de la zone calcaire, nous dépeindrons *le Pont d'Arc* de marbre gris, d'une seule pièce, haut de 180 pieds & large de 60. Nous décrirons les landes de *Ruoms*, où les rochers énormes de nature calcaire, affectent des formes cubiques, &c. Tous ces objets, & autres semblables, seront gravés soigneusement.

Dans la zone volcanisée, on rap-

portera quelques passages des Auteurs qui ont parlé des éruptions de volcans du voisinage ; on distinguera d'autres volcans, qui, ayant perdu leurs bouches saillantes formées de laves mobiles entraînées par les eaux d'une rivière voisine, ne présentent plus qu'un *cratère primitif* à fleur de terre. On donnera l'histoire du volcan de Saint-Leger, dont les feux souterreins ne sont point éteints, d'où émanent encore des eaux chaudes & des minéraux sublimés, qui font périr les animaux & les végétaux exposés dans leur atmosphère. On rapportera cinquante expériences sur les élémens, les végétaux & les animaux, faites dans le cratere, plein de vapeur méphitique. On décrira les substances formées, altérées, mélangées, vomies ou projettées par les *forces expultrices* des volcans enflammés, & qui sont aujourd'hui des monumens des diverses époques de la nature. L'Histoire des volcans sera terminée par quelque vues sur l'ori-

gine de ce feu & sur la formation du basalte informe & prismatique, objet des recherches des plus illustres Naturalistes de ce siècle.

II. *Histoire des Elémens.* On décrira les éruptions momentanées de feu qui s'élévent des *crateres* des volcans; les lacs, *les fontaines volcanico-intermittentes*, dont les flux seront expliqués par des expériences faites sur les lieux, & les fontaines d'eaux minérales.

III. *Histoire des Végétaux.* On trouvera le Vivarais divisé en paralleles depuis le pied de nos montagnes jusqu'à leur sommet, & le climat de chaque arbre.

IV. *Histoire des Animaux.* Traitera des vers à soie, des reptiles, des poissons, des oiseaux & des quadrupedes de la Province.

V. *L'Homme* se présente en Vivarais, sous des points de vue les plus pittoresques. On observera le montagnard dans sa jeunesse & dans la décrépitude, dès sa naissance & à la

mort. On traitera de quelques classes de maladies, qui ne règnent que sous certains degrés d'élévation, en montrant l'espece humaine sujette à moins de maux, vers le sommet du Mezin, où le montagnard se présente avec toute la vigueur & la santé dont l'homme soit capable. Nous parlerons aussi de ses facultés intellectuelles, de ses sensations, de ses vertus & de ses passions naturelles ou acquises par des causes morales en confirmant nos vues dans l'histoire suivante.

Histoire du Vivarais.

Les tableaux de l'histoire Morale du Vivarais sont aussi pitoresques que ceux de l'histoire physique. Ce pays, qui fut isolé pendant si longtems du reste de la nation, fut tantôt enseveli dans les ténébres de la plus profonde ignorance, tantôt désolé par les guerres de religion les plus sanglantes; dès lors le caractère des montagnards, autrefois si doux

& si paisibles, devint fougueux & cruel. Mais une sage politique a tiré enfin ce peuple de la barbarie, & le rend meilleur chaque jour.

Conditions de la Souscription.

L'Ouvrage sera composé de six volumes *in*-8°. avec des planches qui représenteront les Vues les plus curieuses, & les plus pitoresques.

On payera 18 liv. en souscrivant. En recevant les deux premiers volumes, en Janvier prochain 1780, on payera 12 liv. En recevant les deux volumes suivans, au mois de Mars de la même année, on payera encore 6 liv. On recevra sans rien payer, les deux derniers volumes au mois de Mai de la même année.

Dans la distribution des volumes, on donnera les premières épreuves aux premiers Souscripteurs, dont la liste sere imprimée selon la date des souscriptions. Les vingt premiers exemplaires, sur grand papier avec

les plus belles épreuves, se payeront 48 liv.

On souscrit à Paris, chez M. Cosme, Maître en Chirurgie, rue des Poulies, vis-à-vis le café de l'Etoile, quartier Saint-Honoré.

Chez Monory, Libraire, rue & vis-à-vis l'ancienne Comédie Françoise, Fauxbourg Saint-Germain.

Et chez les principaux Libraires de l'Europe.

Fautes à corriger dans le mois de Février.

Page 295, *in*-12, Emblême certaine; *lisez*, Emblême certain.

Ibid. Note. Tout ce qui les aide à le reconnoître; *lisez*, tout ce qui aide à les reconnoître.

Page 308, Isle Atlantide, qui, quoiqu'elle fût plus grande que la Phrigie & l'Asie, il n'a pas cependant hésité de la confiner dans la petite isle du Spitzberg; *lisez*, qu'il n'a pas hésité de confiner dans

une isle de la mer glaciale, & même dans la petite isle de Spitzberg, quoiqu'elle fût plus grande que la Phrygie & l'Asie.

Page 313, vers la fin, tous les Auteurs s'accordent à placer; *lisez*, tous les Auteurs s'accordant à.

Page 321, vers la fin, qu'elle (l'Astronomie) l'étoit; *lisez*, qu'elle étoit cultivée.

L'Auteur de la *Lettre*, qui a corrigé lui-même les épreuves, y a laissé plusieurs fautes d'impression. On y voit jusqu'à des noms défigurés bien connus; *Loccenuius*, au lieu de *Loccenius*; *Rudebek*, au lieu de *Rudbeck*, &c.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS dans le Journal du mois de Juin 1779. *Prem. Vol.*

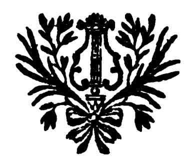
Fin de la Table.

LE JOURNAL DES SÇAVANS,

POUR

L'ANNÉE M. DCC. LXXIX.

JUIN. *Second Vol.*



A PARIS;

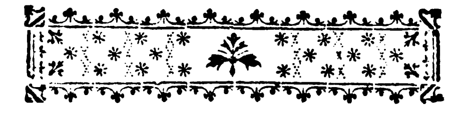
Au Bureau du Journal de Paris, rue du Four S. Honoré.

M. DCC. LXXIX.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.

AVIS.

On s'abonne actuellement pour le JOURNAL DES SÇAVANS *au Bureau du Journal de Paris, rue du Four S. Honoré ; & c'est à l'adresse du Directeur de ce Journal qu'il faut envoyer les objets relatifs à celui des Sçavans. Le prix de la Souscription de l'année est de 16 liv. pour Paris, & de 20 liv. 4 s. pour la Province, soit* in-12 *ou* in-4°. *Le* JOURNAL DES SÇAVANS *est composé de quatorze Cahiers ; il en paroît un chaque mois, & deux en Juin & en Décembre.*



LE

JOURNAL

DES

SÇAVANS.



JUIN. M. DCC. LXXIX.

HISTOIRE universelle depuis le commencement du Monde jusqu'à présent; composée en anglois par une Société de Gens de Lettres; nouvellement traduite en françois par une Société de Gens de Lettres; enrichie de figures & de cartes. Tom. second; contenant l'histoire d'Egypte & partie de celle des

peuples de Canaan. A Paris, chez Moutard, Imprimeur-Lib. de la Reine, de Madame, & de Madame la Comteſſe d'Artois, rue des Mathurins, hôtel de Cluny. 1779. Avec Approbation & Privilége du Roi. 1 vol. *in*-8°. de 647 pag.

CE ſecond volume eſt deſtiné preſque tout entier à l'Egypte, pays ſur lequel un grand nombre de Sçavans ont écrit, & dont l'hiſtoire cependant ne nous eſt que très imparfaitement connue. Les Egyptiens ſont un des plus anciens peuples du monde, puiſque du tems d'Abraham nous voyons dans l'Ecriture qu'ils formoient déjà un Royaume; cependant il ne nous reſte aucun monument hiſtorique de cette nation, à l'exception de quelques liſtes de Rois données par Manethon, mais conſervées par les Grecs avec ſi peu d'ordre, que les Sçavans ont juſqu'à préſent vainement tenté de former une

ſuite exacte de ſes Rois; il eſt impoſſible de parvenir à nous former une idée juſte de ſon hiſtoire. A ce monument de Manethon il faut joindre ce que les Grecs ont dit des Egyptiens; mais tous ces différens paſſages réunis ne nous préſentent encore rien de ſatisfaiſant ſur les mœurs, la religion, les coutumes, &c. de ces peuples, & nous ſommes ſouvent réduits aux conjectures, ou aux ſyſtêmes, quoiqu'il ſoit très-conſtant que l'Egypte ait été un royaume puiſſant qui a ſubſiſté juſqu'au tems des Perſes & même des Grecs. A préſent la nation eſt entièrement détruite, & elle a été tellement confondue avec les Grecs, enſuite avec les Romains, puis avec les Arabes, que nous ne retrouvons preſque rien dans ce pays qui reſſemble à l'ancienne Egypte. La mémoire de ſes anciens Rois, ſa religion, ſes loix ſe ſont évanouies; & s'il exiſte encore quelques coutumes, c'eſt le climat qui a obligé de les conſerver; par exemple, comme de tout

tems les crues du nil ont decidé de l'abondance ou de la stérilité de l'année, les peuples qui habitent aujourd'hui l'Egypte ont été obligés, comme les anciens Egyptiens, de mesurer la hauteur de ce fleuve.

Puisque nous ne connoissons l'histoire d'Egypte que par les étrangers qui ne nous ont point laissé d'Ouvrage complet sur ce sujet, & qui n'en ont parlé que par hazard, tout ce que nous avons rassemblé doit être accompagné de difficultés, & par cette raison de discussions dans lesquelles les Modernes qui ont entrepris de l'examiner sont obligés d'entrer pour éclaircir les contradictions que l'on remarque dans les Auteurs grecs.

Les Sçavans anglois qui ont composé l'histoire que nous annonçons commencent par la description du pays ; & pour la rendre plus intéressante & expliquer en même-tems ce que les Anciens en ont dit, ils y joignent les connoissances que nous

avons acquises depuis. Ils s'étendent beaucoup sur le nil & sur son débordement, duquel dépend la fertilité de l'Egypte, sur les productions de ce pays, sur les pyramides qui subsistent encore & qui attestent, depuis bien des siècles, la grandeur & la puissance de la nation qui les a fait construire. Malgré la solidité de ces bâtimens énormes, les Princes qui ler ont élevés nous sont inconnus; ce n'est que par conjecture que nous les attribuons plutôt à l'un qu'à l'autre; & ce qui doit nous étonner encore davantage, c'est que nous ne pouvons concevoir les moyens que les Egyptiens ont employés pour élever à une si grande hauteur des pierres d'une grosseur & d'une pesanteur extraordinaires. Le labyrinthe pouvoit le disputer aux pyramides. Le lac Mæris qui étoit situé dans les environs, étoit encore une des merveilles de l'Egypte. Mais ces deux derniers sont en quelque façon détruits. Leurs ruines & celles d'une infinité d'autres

monumens, nous offrent par-tout des restes de l'ancienne puissance des Egyptiens & de leur habilité dans les arts. Nous ne voyons sur la terre que ce seul peuple qui ait osé entreprendre des travaux de cette espèce. Que de réflexions ne doivent pas se présenter au Lecteur qui voudra comparer l'ancienne Egypte avec l'état présent de ce même pays. Jamais le commerce intérieur de province à province n'auroit pu fournir aux Egyptiens les sommes nécessaires pour de si grandes entreprises, malgré la frugalité avec laquelle ces peuples vivoient ; il faut qu'ils ayent commercé avec les peuples étrangers ; la situation de leur pays les mettoit en état de le faire par la Méditerranée avec l'Europe & par la mer rouge avec les Indes & avec le reste de l'Asie ; mais nous n'avons aucune connoissance de cet ancien commerce des Egyptiens avant les successeurs d'Alexandre ; plusieurs Sçavans même pensent qu'ils ne s'y sont point ap-

pliqués ; ſentiment que les Auteurs anglois rejettent. Ils s'étendent beaucoup ſur l'antiquité, le gouvernement, les loix, la religion, les coutumes, les arts & les ſciences de ce peuple ſingulier. Nous avons déjà obſervé, dans l'extrait du premier volume, que cet Ouvrage étant connu par une première édition, nous nous bornions pour cette ſeconde, qui eſt plus correcte, à indiquer les articles contenus dans chaque volume ; c'eſt ce qui nous détermine à paſſer plus rapidement ſur chacun de ces objets.

On reproche aux Egyptiens, qui paroiſſent avoir ſurpaſſé la plûpart des autres nations en ſageſſe, de les avoir également ſurpaſſées en ſuperſtition, d'avoir adoré un grand nombre d'animaux & même les plantes de leurs jardins. Nous avons beaucoup écrit ſur ce ſujet, ſans avoir pu parvenir à découvrir les motifs d'un culte ſi ſuperſtitieux. Les Auteurs anglois ſe bornent à l'expoſer

ſans entreprendre de l'expliquer ; & ils ont raſſemblé avec un très-grand ſoin ce qui concerne ce ſujet, ainſi que tout ce qui a rapport aux Egyptiens ; ils s'étendent également ſur les ſciences qu'ils cultivoient & ſur leur écriture hiéroglyphique. Indépendamment de ces hiéroglyphes, ils avoient encore une écriture alphabétique compoſée de vingt-cinq lettres dont nous n'avons pas de connoiſſance ; car il ne faut pas croire que l'alphabet cophte, qui eſt à-préſent en uſage dans l'Egypte, ſoit l'ancien alphabet égyptien. Cet alphabet cophte eſt formé de lettres viſiblement grecques. Depuis la première publication de cet Ouvrage en anglois, on a trouvé un monument égyptien, au bas duquel eſt une inſcription dont l'explication a été donnée par M. l'Abbé Barthelemi. Les caractères ſont, dans le fond, les mêmes que ceux des Phéniciens, & on ne peut douter de l'exactitude de la traduction dont nous parlons. Dès-

lors on ſeroit tenté de croire que les Egyptiens avoient un caractère alphabétique qui leur étoit commun avec les Phéniciens. Mais il faudroit un plus grand nombre de monumens pour décider cette queſtion. Celui dont nous parlons eſt en langue phénicienne, & il pourroit être de quelque Phénicien attaché au culte de l'Egypte.

La chronologie des Egyptiens & l'hiſtoire de leurs Rois, ſont, comme nous l'avons dit, des points qu'il eſt en quelque façon impoſſible d'éclaircir. En effet, on trouve ſi peu de conformité entre les différentes liſtes de ces Rois, tant à l'égard des noms qu'on leur donne qu'à l'égard de la durée de leurs règnes; on y remarque de ſi grands vides & en même-tems un ſi grand nombre de Rois, & l'on y découvre des erreurs ſi conſidérables, que ce ſeroit perdre le tems, au jugement des Sçavans anglois, de vouloir les ranger dans un ordre chronologique qui les mît d'ac-

cord avec elles-mêmes, avec l'Ecriture & avec les observations chronologiques que l'on a faites d'après les autres historiens. Jusqu'à présent on n'a proposé que des systêmes sur toutes ces Dynasties. Les uns les ont regardées comme devant être successives ; les autres, & c'est le sentiment le plus raisonnable, ont pensé qu'elles devoient être collatérales. En effet, il nous paroît vraisemblable qu'il y avoit en Egypte un Roi, & que dans différens cantons il y en avoit d'autres également, mais probablement subordonnés au premier & qui étoient comme ses vassaux : mais il a pu arriver quelquefois qu'un de ces vassaux ait été plus puissant que ce Prince. Nous voyons que dans ces tems éloignés c'étoit-là la forme du gouvernement ; dans le pays de Canaan il y avoit une foule de petits royaumes qui avoient chacun leur Roi, soumis à un chef général. Les étrangers, qui ont parlé de l'histoire d'Egypte, ont pu sou-

vent confondre un de ces Rois vassaux qui étoit devenu puissant avec le véritable Roi d'Egypte à qui l'on n'auroit laissé que le simple titre: c'est ce qui aura pu occasionner des méprises dans les listes qu'on nous donne de ces Rois.

Nos Sçavans anglois, pour eviter toutes les difficultés, se contentent de donner la table des Dynasties de Manethon suivant Jules Africain & suivant Eusebe; celle que l'on trouve dans Joseph tirée également de Manethon; celle du Syncelle, & enfin les deux tables que l'on peut former d'après les récits d'Hérodote & de Diodore de Sicile. Manethon vivoit sous Ptolemée Philadelphe, à qui il a dédié son Ouvrage. Voilà le seul monument national que nous ayons pour l'histoire de l'Egypte; cet Ouvrage est par conséquent de beaucoup postérieur à Hérodote. Après quelques réflexions sur ces différentes listes, les Sçavans anglois ont rassemblé tous les faits rapportés par

les hiſtoriens, & ont indiqué ceux des Princes auxquels ils appartiennent ; c'eſt tout ce que l'on peut faire pour l'hiſtoire d'Egypte, qu'on ne peut ſuivre de règnes en règnes. Ils ont rejetté dans des notes les diſcuſſions relatives à ces règnes. Si l'on n'eſt pas pleinement ſatisfait de cette hiſtoire d'Egypte, c'eſt au défaut de monumens que nous devons en attribuer la cauſe, & non pas au travail des Modernes. Il faut convenir que nous avons des connoiſſances bien imparfaites de l'hiſtoire de l'ancien Monde; mais nous ne devons pas faire de reproches aux Anciens, puiſque nous-mêmes négligeons de nous inſtruire dans leurs véritables ſources de celles d'une infinité de peuples que nous ne connoiſſons, & dont nous ne parlons que d'après des relations infidèles ou peu exactes.

Si nous avons ſi peu de connoiſſance de l'hiſtoire de l'Egypte, dont les Anciens ont tant parlé, nous ſommes encore moins inſtruits des peu-

ples de ſon voiſinage, qui demeuroient dans le pays de Canaan & dans les environs, c'eſt à-dire, des Moabites, des Ammonites, des Madianites, des Iduméens, des Amalécites & des Cananéens. L'hiſtoire de la plûpart de ces peuples ne nous eſt connue que par l'Ecriture qui en fait mention, à cauſe des rapports qu'ils ont eus avec les Juifs. Les Moabites avoient des Rois & ſemblent avoir mené une vie paſtorale. Les Madianites étoient diviſés en paſteurs & en marchands qui trafiquoient par caravannes. Il eſt fait mention dans l'Ecriture de joyaux d'or qu'ils portoient, de chaînes, de bracelets, de bagues, de pendans d'oreille, de vêtemens d'écarlate, de chaînes d'or qu'ils mettoient au col de leurs chameaux, on peut juger par-là de leur richeſſe & de leur magnificence. Sans l'Ecriture, à peine connoîtrions-nous ces peuples; mais il eſt impoſſible d'en donner une hiſtoire ſuivie, & on eſt

éduit à rassembler des passages épars. Les Iduméens ont été puissans & habiles dans les arts; ils paroissent avoir cultivé l'Astronomie; ils connoissoient l'art d'écrire & celui de construire des vaisseaux. Depuis l'origine de ces peuples qui descendent d'Esau jusqu'au tems de David, leur histoire est fort obscure; les Auteurs anglois en ont rassemblé avec soin les fragmens épars. Dans la suite, ces peuples ont été confondus en partie avec les Juifs & en partie avec les Arabes.

Les Amalécites sont encore des descendans d'Esau; & l'histoire sainte, en nous faisant connoître leur puissance, ne nous instruit que très-imparfaitement de tout ce qui peut les concerner. Il y a apparence qu'ils avoient les mêmes connoissances que les Iduméens & les Egyptiens leurs voisins. Il est parlé de leur Roi comme supérieur à tous les autres par sa puissance & par sa splendeur. On attribue à ces peuples de

grandes conquêtes. Les hiſtoriens profanes ne nous apprennent rien de tous ces peuples avec leſquels les Juifs firent la guerre.

L'hiſtoire des Cananéens n'eſt pas plus ſuivie ni mieux connue. Ceux qui habitèrent vers la mer, ſe livrèrent au commerce : ce ſont ceux-ci que les Grecs ont nommés Phéniciens. Les Auteurs anglois ſe propoſent d'en donner une hiſtoire à part, & il ne s'agit que de la nation cananéenne en général, & de ceux qui demeuroient dans l'intérieur du pays.

Voilà toute l'hiſtoire renfermée dans ce ſecond volume. On voit manifeſtement que ſans le ſecours de l'Ecriture Sainte, nous ne connoîtrions tous ces peuples que de nom; parce que les hiſtoriens grecs n'en font point de mention ou ſe bornent à les nommer; & quoique l'Ecriture ne nous fourniſſe pas aſſez de détails pour en former une hiſtoire

ſuivie & détaillée, elle en dit cependant aſſez pour nous en donner une idée. Les Auteurs anglois ont rapproché tous ces paſſages, & ont joint dans les notes les conjectures des Sçavans & quelques traditions moins certaines. Tel eſt l'état de l'ancienne hiſtoire du monde, à laquelle celle des Juifs doit ſervir de guide, parce que celle-ci ſeule nous offre une chaîne non-interrompue qui remonte juſqu'aux premiers tems, & que l'hiſtoire profane vient naturellement ſe réunir, dans des tems moins anciens, à cette même chaîne.

ESSAI ſur l'hiſtoire générale des Tribunaux des Peuples tant anciens que modernes, ou Dictionnaire hiſtorique & judiciaire; contenant les Anecdotes piquantes & les jugemens fameux des Tribunaux de tous les tems & de toutes les Nations. Par M. *Deſſeſſarts*,

Avocat, Membre de plusieurs Académies.

Indocti discant & ament meminisse periti.

Tome Troisième. A Paris, chez l'Auteur, rue de Verneuil, la troisième porte cochère avant la rue de Poitiers; Durand Neveu, Lib. rue Galande; Nyon l'ainé, Lib. rue S. Jean-de-Beauvais; & Mérigot le jeune, Libraire, quai des Augustins. 1778. Avec Approbation & Privilége du Roi. vol. *in*-8°. de plus de 400 pag.

NOUS avons déjà fait connoître les deux premiers volumes de l'Ouvrage, aussi instructif qu'amusant de M. Desessarts. Ce troisième volume ne le cède point aux deux premiers, & l'on peut même dire qu'il est, en quelque façon, plus intéressant pour nous, en ce que dans l'ordre alphabétique il contient la

lettre F, & par conséquent le mot *France*, sous lequel l'Auteur annonce, détaille & caractérise tous les Tribunaux de la France.

Il y en a, dit l'Auteur, un très-grand nombre. Plusieurs sont inconnus, non-seulement aux étrangers, mais encore à la plupart des François. Pour satisfaire la curiosité des étrangers, & donner des idées générales aux personnes qui n'ont pas étudié cette partie de notre histoire, nous avons fait les recherches les plus exactes, & nous avons mis tout en usage pour ne rien obmettre d'essentiel. Nous prévenons cependant nos Lecteurs que nous ne leur offrirons pas tous les détails qui peuvent former l'histoire particulière de chaque cour, ou de chaque jurisdiction ; ce seroit un travail d'une étendue immense qui franchiroit les bornes que nous avons prescrites à notre Ouvrage : les grands traits, les faits importans & les circonstances remarquables, sont les matériaux que nous

avons recueillis & dont nous ferons ufage.

L'Auteur, en effet, rend compte de tous ces différens tribunaux, tant de Paris que des différentes provinces du Royaume, & il les range par ordre alphabétique; il en défigne l'objet, les droits; il en détaille l'hiftorique; il fixe l'époque de leur établiffement, & il en donne la connoiffance d'une manière fuffifante pour que le lecteur en ait une idée claire & précife; idée que chaque lecteur peut d'après lui étendre à fon gré en recourant aux Edits & Déclarations du Roi, qui les ont établis, ou qui ont, fuivant les différentes circonftances, apporté quelque changement à ces Tribunaux.

Ce détail commence par le tribunal de l'Amirauté, & finit par le mot *Viguerie.* Il apprend à bien des gens qui les confondent les divers confeils du Roi, leur objet, leur compétence & l'hiftorique de leur établiffement; il fait l'hiftoire, abrégée à la vérité,

de tous les Parlemens, & cet article, ſous le mot *France*, occupe dans ce volume, depuis la page 49, juſques & compris la pag. 307. Il a dû coûter à l'Auteur beaucoup de recherches; & plus ſon Ouvrage nous paroît utile & bien fait, plus nous croyons pouvoir lui dire que nous aurions deſiré, pour l'avantage de ceux qui voudroient approfondir certains articles, & recourir aux ſources, qu'il eût indiqué à la fin de chaque article, celles où il a puiſé.

Outre les articles de cet Ouvrage qui ſont inſtructifs & utiles pour la connoiſſance de l'ordre judiciaire, des loix & des Tribunaux des différens pays du monde, il y en a beaucoup d'autres qui ſont bien faits pour piquer la curioſité des gens qui penſent, & plaire à ceux qui veulent ſimplement s'amuſer; les uns contiennent, quant aux Tribunaux, aux loix & aux différens ſupplices deſtinés à la punition des coupables dans les diverſes contrées de l'Eu-

rope, des façons de voir & de penser si variées, quelles peuvent donner matière à un esprit vraiment philosophe à réfléchir d'une manière aussi satisfaisante qu'instructive sur la variété infinie des opinions des hommes & sur la différence dont chacun envisage un même objet. Les autres articles, quoique de pure curiosité & destinés à rendre compte de faits heureusement rares, d'anecdotes extraordinaires & de crimes atroces, ne laissent pas, en amusant la curiosité des Lecteurs, de leur fournir une ample matière à de profondes réflexions. Par exemple, à la lettre F, au mot *Fanatique*, voici l'anecdote qu'on trouve dans cet Ouvrage; comme elle n'est pas trop étendue, nous allons transcrire ici les paroles de l'Auteur.

Un Fanatique nommé *Eon*, fit beaucoup de bruit dans le douzième siècle; c'étoit l'homme le plus extravagant qu'on eût vû depuis longtems. Comme il s'appelloit *Eon*, il

s'imaginoit être le fils de Dieu; il s'appuyoit par l'allusion grossière de son nom avec le mot latin *Eum*, qu'on trouve dans la conclusion des exorcismes, *per eum qui venturus est judicare vivos & mortuos*, &c. il parcourut différentes villes où ses rêveries trouvèrent des sectateurs nombreux. Plusieurs Seigneurs voulurent le faire arrêter; mais il eut toujours le secret de leur échapper. L'Archevêque de Rheims fut plus heureux ou plus adroit, car *Eon* fut pris & enfermé par son ordre; on différa à faire son procès jusqu'au prochain Concile qui avoit été indiqué dans la ville de Rheims pour le 22 Mars 1148. Le Pape Eugène III, alors retiré en France y présida: *Eon*, amené devant ses Juges, répondit qu'il étoit celui qui devoit juger les vivans & le morts. Comme il se servoit, pour s'appuyer, d'un bâton fait en forme de fourche, le Pape lui demanda ce que signifioit ce bâton: « ceci est » un grand mistère repondit ce Fana- » tique;

» tique; tant que ce bâton est dans » la situation où vous le voyez, les » deux pointes tournées vers le ciel, » Dieu est en possession des deux tiers » du monde, & me laisse le maître » de l'autre tiers; mais si je tourne les » deux pointes vers la terre, alors » j'entre en possession des deux tiers » du monde, & je n'en laisse qu'un » tiers à Dieu. »

On ne voulut point en entendre davantage; mais le regardant plutôt comme fou que comme impie, on le condamna à une prison perperpétuelle; il y mourut peu de jours après victime des maux qu'on lui fit souffrir. On avoit aussi arrêté plusieurs de ses disciples. Ils avoient presque tous des noms imposans, tels que ceux de la *Sagesse*, du *Jugement*, de la *Terreur*; comme ils ne voulurent point abjurer leur erreur, ils furent condamnés à être brûlés dans le grand marché de la ville de Reims.

Il y a dans ce volume, outre l'ar-

ticle *France*, dont nous avons parlé plus haut, beaucoup d'autres articles intéressans; comme le Procès du Comte d'Essex, les Tribunaux des Etats-Unis de l'Amérique, ceux de Gesner, des Gentous & de Groenland, & d'autres d'une curiosité piquante, comme celui qui est intitulé: *Héroïsme d'une jeune fille qui obtient la grace de son Amant condamné à la mort*; & celui d'un Guèbre qui évita le supplice par une réponse ingénieuse & plaisante qu'il fit à ses juges: c'est dans l'Ouvrage même qu'il faut les voir, le détail étant trop long pour que nous puissions les rapporter ici.

Nous allons finir cet Extrait en rapportant en son entier le récit que fait l'Auteur d'un homicide affreux & singulier commis par un Soldat anglois. Ce récit fait le dernier article de ce volume; il nous a paru si singulier par son atrocité & par l'abus qu'un esprit égaré peut faire des principes les plus sacrés, que nous

croyons que nos Lecteurs seront bien-aises de voir les détails & la manière dont l'Auteur les a rapportés.

« Un Soldat âgé de 22 ans, qui
» étoit d'un caractère sombre & mé-
» lancolique, sortit un jour de la
» ville avec un de ses camarades qui
» étoit son ami intime. Ils ne se quit-
» toient point ; on les rencontroit à
» chaque moment ensemble. En ren-
» trant dans la ville, le Soldat mé-
» lancolique fit passer son camarade
» par une place publique qui est le
» rendez-vous de tous les honnêtes
» gens. Arrivé à l'endroit où la foule
» étoit plus considérable, il tira un
» couteau de sa poche, s'élança sur
» son ami & lui perça le cœur.
» Quoiqu'il lui eût ôté la vie du pre-
» mier coup, il lui plongea son cou-
» teau plusieurs fois avec une féro-
» cité sans exemple. Le peuple indi-
» gné accourut pour lui arracher sa
» victime ; des gardes se présentèrent
» aussi-tôt & le traînèrent en prison,

» sans qu'il fît la moindre résis-
» tance. »

Un crime aussi atroce & aussi public devoit être puni avec la plus grande promptitude. On commença sur le champ le procès de ce malheureux contre lequel toute la ville déposoit. Il ne tarda pas à paroître devant ses Juges. Il se présenta avec un sang-froid & une fermeté qui les étonnèrent.

« Je suis coupable, leur dit-il, je
» dois être puni, & c'est l'objet de
» tous mes desirs. Il y a long-tems
» que la vie est un fardeau pour moi;
» je n'ai pas osé m'en débarasser,
» parce qu'il est un Dieu vengeur qui
» défend le suicide & le punit. J'ai
» préféré la main d'un boureau à la
» mienne; c'est pour lui être livré
» que j'ai commis le meurtre qui
» m'amène aujourd'hui devant vous. »

Si les Juges furent étonnés par une déclaration aussi étrange, ils furent encore plus surpris du motif qui avoit déterminé le Soldat à préférer son

ami pour l'assassiner plutôt qu'un autre ; ils lui en demandèrent la raison ; & il répondit que, « s'il avoit im-
» molé un ennemi, le meurtre auroit
» été plus grave aux yeux de Dieu
» qui prescrit le pardon des offenses ;
» que la peine qu'il avoit senti en
» frappant un cœur qu'il aimoit, de-
» voit, selon lui, être comptée pour
» quelque chose devant le tribunal
» de Dieu ; que d'ailleurs, ajouta-t'il,
» il ne connoissoit point d'homme
» plus honnête & plus sage que son
» ami, & par conséquent plus prêt
» à paroître avant lui au tribunal où
» tous les hommes sont attendus
» après leur mort. »

Cette réponse annonçoit une démence à-la-fois digne d'horreur & de pitié. La plûpart des Juges n'éprouvèrent que le premier sentiment & l'envoyèrent au supplice, d'autres avoient été d'avis de l'enfermer seulement dans une maison de force.

Ce malheureux marcha vers le lieu où il devoit être exécuté avec le plus

grand ſang froid; & ſon caractère féroce & bizare ne ſe démentit pas un ſeul inſtant.

Le quatrième volume eſt ſous-preſſe, & nous en donnerons une idée ſi-tôt qu'il nous ſera parvenu.

[*Extrait de M. Coqueley de Chauſſepierre.*]

HISTOIRE *de l'Egliſe*, dédiée au Roi; par M. l'Abbé *de Berault-Bercaſtel*, Chanoine de l'Egliſe de Noyon. 4 vol. *in*-12 d'environ 600 pages chacun. A Paris, chez Moutard, Imprimeur-Lib. de la Reine, de Madame, & de Madame la Comteſſe d'Artois, rue des Mathurins, à l'hôtel de Cluny. 1778. Avec Approbation & Privilége du Roi.

LES ſavantes & profondes recherches de M. de Tillemont ſur l'hiſtoire Eccléſiaſtique, ne ſont proprement que des matériaux pour ſervir à cette hiſtoire; l'utile & im-

menſe Ouvrage de M. l'Abbé Fleury ſur le même ſujet, eſt moins une hiſtoire Eccléſiaſtique qu'une hiſtoire univerſelle, où les évènemens politiques de toutes les nations ſont mêlés avec l'hiſtoire de l'Egliſe, un peu plus peut-être que ne l'exigeoit le degré d'influence qu'ils ont eu ſur cette hiſtoire; ce mélange des objets ſacrés & profanes, ce trop d'étendue donné à la politique, eſt ſurtout ſenſible chez le continuateur un peu prolixe de M. Fleury. L'Abbé de Choiſy eſt tout à-la-fois trop étendu, puiſqu'il embraſſe auſſi l'hiſtoire politique, & trop ſuccinct, trop peu inſtruit de l'hiſtoire qu'il écrit, d'ailleurs frivole & ſans dignité. Parmi quelques hiſtoires Eccléſiaſtiques plus modernes, les unes ont pu paſſer pour des ouvrages de parti, les autres ſont des abrégés ſi ſecs & ſi courts, qu'ils n'apprennent rien; ainſi une nouvelle hiſtoire Eccléſiaſtique plus étendue, plus développée, plus inſtructive que ces der-

nières, plus abrégée, plus renfermée dans ses justes bornes que celle de M. l'Abbé Fleury & de son continuateur, étoit peut-être un Ouvrage nécessaire. M. l'Abbé de Bérault-Bercastel nous paroît donner aux évènemens un degré d'étendue toujours mesuré sur leur importance; on en peut juger d'une manière générale par la distribution de ces quatre premiers volumes, qui, tous ensemble, renferment un espace d'un peu plus de quatre siècles; ce qui seroit à-peu-près un siècle par volume, si tous les siècles étoient égaux pour l'importance & l'intérêt des évènemens; mais l'extrême inégalité qui règne à cet égard entre les différens siècles, entraîne ici une répartition inégale de tems entre les différens volumes. Le premier contient l'espace de tems écoulé depuis l'établissement de l'Eglise, jusqu'à la fin de la cinquième persécution, en 211; le second s'étend depuis cette époque jusqu'à la mort de Constan-

tin, en 337; le troisième, jusqu'à la mort de Théodose, en 395; le quatrième, jusqu'à la décadence de l'Empire d'Occident, en 423, c'est-à-dire, jusqu'à la mort d'Honorius: ainsi le premier volume renferme plus de deux siècles; le second, beaucoup plus d'un siècle; le troisième, plus d'un demi-siècle, le quatrième, un peu plus d'un quart de siècle. Les siècles d'ignorance & de ténèbres seront encore plus resserrés; on s'étendra davantage sur les tems d'édification & de lumière. Le goût & la piété nous paroissent présider également & au ton général de l'Ouvrage & à l'économie des détails. L'Auteur raconte avec intérêt; sa marche est ferme & rapide; il n'omet rien d'instructif, & il n'allonge rien, quoiqu'il développe tout. Son grand art est de se renfermer dans son sujet, c'est-à-dire, dans l'histoire Ecclésiastique, de ne rapporter que succinctement les faits de l'histoire Profane, & de n'en parler même que

pour former la liaiſon de l'hiſtoire & pour montrer l'influence qu'ils ont ſur les affaires de l'Egliſe. En général, l'hiſtoire moderne a trop été écrite par des Sçavans qui ont voulu dire tout ce qu'ils ſavoient, tout ce qu'on pouvoit ſavoir, *omne ſcibile*, & qui ont fait dégénérer chaque hiſtoire particulière en hiſtoire univerſelle; de-là vient que l'hiſtoire moderne offre ſi peu de ces tableaux nets & finis dont l'hiſtoire ancienne abonde, qui ſe gravent dans la tête & qui ne s'en effacent jamais; nos hiſtoriens modernes recherchent, creuſent, diſcutent & ne peignent pas; ce ſont des critiques & non pas des hiſtoriens; les Anciens peignoient à grands traits; ils animoient leurs récits par l'éloquence & la philoſophie; les Modernes étouffent l'hiſtoire ſous la multitude des détails & ſous le poids des diſcuſſions; nous amaſſons des matériaux immenſes pour l'hiſtoire, mais nous n'avons preſque point d'hiſtoires.

M. l'Abbé de Berault-Bercastel a tiré des Actes des Martyrs, des traits qui répandent beaucoup d'intérêt dans son Ouvrage. En général, les Actes des Martyrs appartiennent plus à l'histoire particulière de ces héros chrétiens, & sont plutôt des matériaux pour des Vies des Saints que pour l'histoire générale de l'Eglise; mais la sobriété adroite & heureuse avec laquelle l'Auteur a su puiser dans ces sources, les fait rentrer dans son sujet; en resserrant ce qui est long, en écartant ce qui est étranger, il a su en faire la partie la plus agréable & la plus animée de son récit. L'histoire de Sainte Perpetue & de Sainte Félicité, à la fin du premier volume, est attendrissante jusqu'aux larmes. L'horreur dont Perpetue fut saisie en entrant dans la prison; les combats que la nature & la grace se livroient dans son ame; la douleur qui la consumoit; le courage qui la soutenoit; la pitié que lui causoient l'aveuglement d'un père payen, & la

foibleſſe d'un enfant à la mamelle; l'effroi même qu'inſpiroit à ſa délicateſſe l'attente des tourmens, forment un tableau plein de vie & de vérité, que Sainte Perpetue trace elle-même dans ſes Actes avec la naïveté la plus touchante; mais le trait profond de ce tableau, c'eſt ce Père payen, qui au premier bruit de la détention de ſa fille, court à la priſon; qui à ce ſeul mot, *je ſuis chrétienne*, s'élance ſur elle comme pour la déchirer; qui s'arrête, rougit de ſon emportement, & plein de confuſion & d'horreur, s'éloigne en jettant des cris de déſeſpoir; qui revient bientôt à la priſon livrer au cœur de Perpetue un aſſaut plus redoutable encore, en ne lui offrant plus que le ſpectacle de la tendreſſe & de la douleur paternelles. « Ma » fille, lui dit-il, ayez pitié de mes » cheveux blancs; ayez pitié de votre père, ſi vous me jugez digne » de ce nom; je vous ai élevée avec » tant de ſoin & tant de tendreſſe;

» je vous ai plus chérie que tous vos » frères; ne me rendez pas l'oppro» bre du public..... Confidérez vo» tre mère & votre tante; envifagez » votre fils qui ne peut vivre fans » vous.... Aucun de nous n'ofera » défformais fe montrer, fi vous êtes » condamnée à une mort infâme. En » me parlant ainfi, il me prenoit les » mains & ne ceffoit de les baifer en » les arrofant de fes larmes; il fe » jetta même à mes pieds.... Il me » perçoit le cœur.... » Cependant Perpetue réfifte; ce malheureux père fe retire, l'amertume & la défolation dans l'ame.

Mais fa tendreffe ne fe démentit pas un moment: « comme mon père » tentoit de me tirer de l'échafaut, » le Procurateur Hilarien, qui exer» çoit la fuprême Magiftrature, com» manda qu'on le fît fortir, & on » alla jufqu'à le frapper pour le faire » obéir. Je reffentis le coup plus vi» vement que fi je l'euffe reçu moi» même; & j'avois le cœur déchiré

» de voir ainsi traiter dans sa vieil-
» lesse celui qui m'avoit donné le
» jour. »

Voilà certainement la nature dans tout son pathétique & toute son énergie. Le supplice de Sainte Perpetue & de sa compagne, montre la Grace dans tout son triomphe.

Nous remarquerons encore, pour l'agrément & pour l'intérêt, l'histoire de S. Nil & de son fils, T. IV. pag. 154 & suivantes, 199 & suiv. On trouve à la tête de ce quatrième volume un fort beau Discours sur le premier Age de l'Eglise; & on trouve à la fin de chaque volume une Table chronologique & critique des Papes, des Empereurs, des Sectaires, des Persécutions, des Ecrivains Ecclésiastiques & des principaux Conciles.

Nous nous empresserons de faire connoître les volumes suivans à mesure qu'ils paroîtront.

[*Extrait de M. Gaillard.*]

DISSERTATIO philosophica inauguralis de motu fluidorum in plantis, experimentis & observationibus indagato, &c. Martinus Van-Marum Delfis Batavus. Groningæ, apud Hajonem Spandaw, Bibliopolam, 1773. 86 pag. *in*-4°. pour les deux Parties.

CETTE Dissertation d'un Physicien célèbre de Hollande, dont nous n'avions point rendu compte, ayant occupé l'attention de l'Académie des Sciences depuis peu, nous avons cru pouvoir réparer cette omission en rapportant le compte qu'en a rendu M. Guétard à l'Académie.

On lit à la tête de l'Ouvrage une Préface dans laquelle l'Auteur, après avoir succinctement fait sentir de quelle utilité sont les plantes dans les usages ordinaires de la vie des hommes & des animaux, donne le plan de son Ouvrage; il s'y propose

d'examiner d'abord la ſtructure des plantes, & enſuite le mouvement de leurs fluides. Il ne doit néanmoins entrer dans les cauſes de la ſtructure des vaiſſeaux des plantes, qu'autant qu'il ſera néceſſaire pour faire plus facilement comprendre ce qu'il doit dire ſur le mouvement de leurs liqueurs. Il avertit encore que dans le grand nombre des expériences qu'il a faites pour découvrir ce mouvement, il n'en a choiſi qu'un certain nombre ſuffiſant pour en bien établir les loix. La Diſſertation eſt diviſée en trois ſections. Dans la première, l'Auteur expoſe le ſyſtême vaſculaire des plantes. Il traite, dans la ſeconde, de l'abſortion que les plantes y font des fluides, & des différens mouvemens de ces fluides. Il fait connoître dans la troiſième les cauſes motrices des fluides dans les plantes.

Les plantes, dit M. Van-Marum, ſont un compoſé de vaiſſeaux & de veſicules cellulaires qui contiennent

des fluides. Pour le prouver, il fait l'anatomie d'un arbre. Le tronc eſt compoſé, 1°. d'une épiderme; cette épiderme, de même que dans les feuilles, eſt percée d'une quantité de trous ou pores: 2°. deſſous cette épiderme eſt placée une membrane celluleuſe appellée le Parenchime par Grew, & par Malpighi la membrane reticulaire: 3°. ces deux membranes recouvrent l'écorce qui eſt toujours moins dure que ne l'eſt le bois, & qui eſt plus ſpongieuſe que ce bois. Cette écorce eſt compoſée de pluſieurs feuillets, ſurtout dans la partie qui avoiſine la partie ligneuſe. Cette écorce augmente en épaiſſeur tous les ans de deux ou de trois de ces feuillets; la partie ligneuſe n'augmente chaque année que d'une couche. L'écorce vue à la loupe paroît n'être qu'un compoſé de vaiſſeaux diſpoſés en faiſceaux ou en un ou pluſieurs cercles, ou bien ils ſont diſpoſés confuſément & ſans ordre.

Ces vaiſſeaux ſont entourés d'une

ſubſtance très-fine & très-délicate, dont la ſtructure ne peut être bien développée au moyen même des meilleurs microſcopes. L'écorce n'a point de vaiſſeaux tranſverſaux.

Voilà en général la ſtructure de l'écorce de tous les arbres. Elle a cependant encore des vaiſſeaux qui contiennent de la réſine ou de la gomme dans certains arbres.

Le bois diffère beaucoup de l'écorce : celle-ci n'eſt qu'en partie compoſée de vaiſſeaux ; il n'entre que de ces vaiſſeaux dans la compoſition du bois. Chaque année ce bois acquiert à l'extérieur une couche nouvelle ; & la partie de cette couche, qui ſe forme en automne, ſe diſtingue aiſément ; les vaiſſeaux dont elle eſt compoſée étant plus petits, ils ont été appellés vaiſſeaux limphatiques, à cauſe de la limphe qu'ils renferment. Ils paroiſſent coupés de valvules ; ils ſont tous de la même capacité ; & ceux qui s'y ſont développés ſur la fin de l'automne,

ſont plus grêles. La capacité des uns & des autres varie dans les différens genres d'arbres.

Entre les vaiſſeaux limphatiques il y en a d'autres vides de liqueur, & qu'on a appellés, à cauſe de cela, vaiſſeaux aërifères ; ils ſont en ſpirale, ſimples & ſéparés les uns des autres, ou ils forment des faiſceaux plus ou moins composés. Ils ſont également diſtribués dans le bois ou dans la partie intérieure des couches, où ils ont un plus grand diamètre. Outre ces vaiſſeaux longitudinaux du bois, il y en a encore de tranſverſaux qui ſont ſimples ou en faiſceaux, qui s'anaſtomoſent avec les longitudinaux, & qui correſpondent avec les veſicules de la ſubſtance utriculaire.

Au milieu des couches formées par tous les vaiſſeaux dont on a parlé juſqu'ici, eſt renfermée la moële, qui eſt une ſubſtance utriculaire ſemblable à celle de cette ſubſtance, qui eſt au-deſſous de l'épiderme, & à

celle qui eſt entre les vaiſſeaux. La moële a des vaiſſeaux qui lui ſont particuliers, & qui contiennent une matière ſouvent colorée. Ces vaiſſeaux ſont ſéparés les uns des autres. Leur diamètre eſt plus conſidérable que celui des vaiſſeaux limphatiques. Dans les jeunes arbres la moële eſt plus abondante que dans les vieux, & peu à peu elle diſparoit entièrement.

Après l'examen du tronc des arbres, M. Van-Marum paſſe à celui des feuilles : toutes les feuilles des arbres ont un pédicule ; ce pédicule eſt un tronc en petit. Les vaiſſeaux des pédicules forment à la baſe différens faiſceaux dans pluſieurs eſpèces ; dans la plûpart, ils ſont diſperſés & ſimples. Ceux qui ſont en faiſceaux ſe diviſent & ſe diſperſent à quelque diſtance de l'origine du pédicule en forme de rameau, qui forme des diviſions & ſous-diviſions juſqu'à ce que ces vaiſſeaux s'abouchent entr'eux & forment ainſi un réſeau.

Dans toutes les feuilles des arbres que M. Van-Marum a examinées, il a obſervé que les vaiſſeaux aërifères du pédicule & des feuilles étoient entourés de vaiſſeaux limphatiques.

Les eſpaces qui ſont entre les mailles du réſeau des feuilles, formés par les vaiſſeaux, ſont remplis par des utricules. Ces eſpaces, de même que le réſeau des vaiſſeaux, ſont recouverts d'une utricule qui n'eſt autre choſe que l'epiderme de l'ecorce dont elle eſt une continuation. Si par la macération on enlève cette épiderme, il reſte un reſeau qui eſt compoſé de deux plans de vaiſſeaux.

La compoſition des plantes herbacées eſt-elle ſemblable à celle des arbres par rapport aux vaiſſeaux ? M. Van-Marum examine cette queſtion, Les plantes, dit-il, diffèrent premièrement des arbres, en ce que les unes jettent leurs branches dans les eaux, les autres dans la terre, d'où ſont venues les dénominations de plantes aquatiques & de plantes terreſtres.

Ces plantes terrestres lui ont paru, du coté des vaisseaux, très-analogues aux arbres, mais très-différentes par l'arrangement de ces vaisseaux. Comme les plantes ne devoient rester sur terre qu'une année, les vaisseaux de leurs tiges ne sont pas aussi solides, aussi fermes, & ne sont pas aussi gros que ceux des arbres; ils sont par faisceaux dans la substance utriculaire qui est plus abondante dans les uns que dans les autres. Les vaisseaux aërifères sont renfermés dans les faisceaux des autres vaisseaux.

La masse des vaisseaux forme dans les arbres un corps solide, ou qui n'est pas creux. Les tiges des plantes qui sont aussi creuses ne le sont, suivant M. Van-Marum, que pour qu'elles puissent avoir plus de force, & il apporte en preuve une démonstration de Galilée sur la résistance des corps. Mais, de l'aveu des Géomètres, les loix établies par Galilée ne sont pas sans difficulté.

Quant aux plantes aquatiques,

celles qui vivent entièrement dans l'eau, ont une ſtructure particulière, ce que M. Van-Marum prétend n'avoir point encore été remarqué. Elles ſont, ſuivant lui, un composé ſur-tout de très grands vaiſſeaux aëriens, qu'on ne peut nullement comparer avec les trachées des autres plantes. Ils ſont beaucoup plus gros que les trachées. Ils ne ſont pas comme elles en ſpirales, mais ce ſont un amas de cellules ou de vaiſſeaux longitudinaux analogues aux vaiſſeaux limphatiques des plantes terreſtres. Les gros vaiſſeaux entourent les vaiſſeaux aëriferes & les limphatiques, de même que dans les arbres, le bois entoure la moële. Les aëriferes forment des faiſceaux au milieu des vaiſſeaux limphatiques.

M. Van-Marum ſoupçonne que cette compoſition des plantes aquatiques n'eſt telle que pour faciliter l'extenſion des plantes à travers l'eau qui doit être un obſtacle à cette extenſion. L'air dont elles ſont abon-

damment remplies, les rend plus légères, & elles doivent conséquemment s'élever avec plus de facilité.

Dans la seconde section, M. Van-Marum s'occupe de ce qui regarde l'absortion que les plantes font, au moyen de leurs racines, & de la matière dont elles se nourissent. Il commence d'abord par examiner le sentiment de M. le Marquis de S. Simon, qui pensoit que les racines des oignons n'étoient point faites pour tirer de la terre leurs nouritures, mais que c'étoient des vaisseaux excrétoires qui servoient à extraire les parties superflues de ces plantes. Les oignons tirent, suivant M. de S. Simon, leur nourriture par l'endroit qu'on appelle l'œil dans les oignons. M. de S. Simon appuye son sentiment sur ce que, selon lui, les racines des oignons n'ont pas de vaisseaux. M. Van-Marum leur en trouve d'aëriens, de limphatiques, & des trachées.

Ensuite M. Van-Marum discute cette

cette queſtion ancienne, ſi les plantes tirent de la terre une matière qui ſoit la même pour toutes, ou ſi chaque plante en tire une ſubſtance qui lui ſoit particulière. Ceux qui adoptent cette ſeconde opinion s'appuyent ſur ce que le ſuc des plantes prend différens goûts, différentes couleurs & ſaveurs, ſur les arbres qui ont des fruits différens, & qui, quoique entés ſur des arbres qui en diffèrent, en donnent cependant qui ont les même qualités que ceux des arbres qui n'ont pas été entés : d'où il ſuit que le ſuc de ces arbres ſe prépare dans leurs vaiſſeaux. Ils diſent encore que ſi les plantes ne tiroient de la terre que les ſucs qui leurs ſont propres, les plantes ne ſe feroient aucun tort les unes aux autres, & qu'il ne ſeroit pas auſſi neceſſaire de nétoyer, par exemple, les blés des mauvaiſes herbes. M. Van-Marum prend un ſentiment moyen & veut que les plantes ne tirent pas indifféremment de la terre toute ſorte de matière,

mais que diverses plantes tirent les mêmes sucs de la terre, & que ces sucs se preparent & s'ameliorent dans leurs vaisseaux.

Pour prouver la célérité avec laquelle le suc monte dans les plantes, M. Van Marum se sert des expériences de M. Voodvard, & de M. Hales, par lesquelles il est prouvé que chaque jour elles perdent considérablement par la transpiration.

M. Van-Marum adopte le sentiment de M. Hales sur le mouvement de la sève, savoir, que cette sève monte le jour dans les plantes, & qu'elle descend la nuit dans les racines; ce qu'il tâche de prouver par des expériences & des observations qui lui sont propres, ou qu'il tire des Auteurs qui l'ont précédé. La sève ne descend aussi la nuit que parce que les plantes absorbant l'humidité de l'atmosphère, la sève est obligée de refluer jusques dans les racines. M. Van-Marum prétend néanmoins que les sucs qui descendent sont portés

par des vaiſſeaux différens de ceux par leſquels ils montent. Ce qui lui paroit très prouvé par les valvules que l'on voit dans certains vaiſſeaux lorſqu'on les obſerve avec un microſcope. Il en conclud qu'il y a dans les plantes des vaiſſeaux aſcendans & deſcendans.

Mais quels ſont ces vaiſſeaux aſcendans & deſcendans? Grew penſoit que la moële ſeule portoit les ſucs lorſque les plantes & les branches étoient jeunes; & que lorſque les arbres étoient vieux, la sève montoit par les vaiſſeaux des couches annuelles, ou qui ſe forment chaque année. Mariotte admettoit deux eſpèces d'écorce: ſuivant, lui les vaiſſeaux de l'une ſervoient à élever la ſève, les autres à la reporter vers les parties inférieures. Malpighi la faiſoit monter par l'écorce & par le bois. Hales veut auſſi qu'elle monte par l'écorce. Ce ſentiment ſe trouve renverſé par cette ſeule expérience, que des arbres entièrement écorcés n'en ont pas ſouf-

ferts. Cette vérité est encore prouvée par les expériences de Magnol & de Blaise, par lesquelles il est prouvé que des sucs colorés montoient dans les plantes par les vaisseaux du bois & nullement par ceux de l'écorce; ils montent surtout par les vaisseaux de la couche extérieure du bois. Ce dernier fait est prouvé par l'expérience des sucs colorés. Plus la partie de la couche du bois est extérieure, plus elle est d'une couleur foncée, & ces sucs montent également dans toute la couche; d'où il suit que cette opinion que la couche du bois étoit plus épaisse du côté du midi que du côte du nord, est fausse. Cet effet dépend des racines. Lorsque les racines sont également répandues, qu'il n'y en a pas plus d'un côté que de l'autre, les couches du bois sont également épaisses dans toute leur circonférence. Si les racines sont inégalement distribuées, cette épaisseur est inégale. C'est ce qui est prouvé par les observations & les expériences de M. Duhamel & de M. de Buffon.

M. Van-Marum examine ensuite si les vaisseaux limphatiques sont anastomosés entr'eux ; il le prouve par l'observation & par l'expérience. On observe dans les feuilles que les vaisseaux d'un plan s'anastomosent par leurs extrémités avec ceux d'un autre plan. Les expériences de M. Perrault, de M. Hales & de M. Bonnet, en fournissent encore la preuve. Une branche d'arbre fendue en partie en deux, & dont une partie est plongée dans l'eau, l'autre n'y étant pas, pousse des feuilles également sur l'une & l'autre partie ; ce qui ne peut arriver que parce qu'il y a communication des vaisseaux d'une de ces parties avec ceux de l'autre. Non-seulement les vaisseaux communiquent entr'eux par les anastomoses qui se font à leurs extrémités, mais encore par des vaisseaux latéraux, qu'il est facile de voir, non-seulement dans les feuilles, mais encore dans les troncs des arbres & les tiges des plantes.

Le mouvement de la sève ne se fait pas également en tout tems. Elle monte plus le jour que la nuit, dans un beau tems que dans un tems de pluye; elle dépend de la plus-ou moins grande quantité de la transpiration, qui se fait principalement par les feuilles: c'est ce que M. Van-Marum prouve, d'après les expériences de M. Hales, d'après celles de M. l'Abbé Nollet & de M. Jallabert; il fait voir que l'électricité contribue à l'ascension de la sève; par les siennes & celles de Musschenbroek, il paroît qu'en Hollande la vertu électrique est plus foible à une petite hauteur, qu'à une grande.

Indépendament des vaisseaux limphatiques dont on a parlé jusqu'ici, les plantes ont des vaisseaux propres, c'est-à-dire, des sucs qui se voient dans une plante & qui ne sont pas dans une autre. Des Physiciens ont pensé que ce suc se préparoit, s'amélioroit dans les racines; M. Van-Marum croit que c'est principale-

ment dans les feuilles, ces parties étant plus exposées à l'action du soleil & de l'air propre à agir sur les feuilles plus que sur les racines. M. Van-Marum, en attribuant aux feuilles cette amélioration, n'en excepte pas les tiges, & pense que ces sucs propres y acquérent aussi un certain degré de bonté.

Dans la troisième section, l'Auteur examine quelles sont les causes qui font mouvoir les fluides dans les plantes : l'attraction n'y contribue pas beaucoup ; celle des vaisseaux capillaires est d'autant plus forte, que ces vaisseaux sont plus capillaires ; desorte même que dans les plus petits vaisseaux capillaires de verre, elle est telle que M. Martine a conservé de la liqueur montée dans un de ces tubes pendant plusieurs mois, sans qu'elle s'évaporât, quoique ce tube fût exposé au soleil. Comme les vaisseaux capillaires des plantes sont encore beaucoup plus fins que ceux que nous pouvons faire avec le

verre, il s'enſuit que l'attraction de leur côté eſt telle, que l'aſcenſion des fluides des plantes ne peut pas beaucoup dépendre de cette cauſe. Grew penſoit que c'étoit la preſſion du ſuc dont les utricules des plantes étoient remplies : ce ſuc, en ſe dilatant, conprime les vaiſſeaux qui les entourent, & fait ainſi monter le fluide contenu dans ces vaiſſeaux.

Malpighi vouloit que ce fût la dilatation & la compreſſion de l'air renfermé dans les vaiſſeaux aëriferes des plantes.

M. Perraut prétendoit que c'étoit l'effet de la fermentation que les ſucs éprouvoient dans les racines.

M. Hales vouloit que ce fût l'effet de la tranſpiration. Tous ces ſentimens ont des difficultés inſurmontables. M. Van-Marum conclud que cette cauſe eſt très-difficile à découvrir.

A la ſuite de ce Mémoire il y en a un ſecond intitulé :

Diſſertatio inauguralis quâ diſ-

quiritur quousque motus fluidorum animalium & plantarum consentiant.

1°. Les plantes, de même que les animaux, ne sont qu'un composé de vaisseaux & de vésicules : ainsi les fluides des plantes, de même que ceux des animaux, sont portés dans toutes leurs parties.

2°. La perte que les animaux & les plantes font journellement, doit se réparer par la nourriture. Cette réparation se fait dans les animaux par les vaisseaux absorbans ; dans les plantes, par l'extremité des vaisseaux limphatiques des racines.

3°. Elle se fait aussi dans les plantes & les animaux par les vaisseaux absorbans de l'épiderme.

4°. Dans les uns & les autres les liqueurs introduites par les vaisseaux absorbans, sont portées dans toute l'habitude du corps.

5°. Les plantes, de même que les animaux, ont des glandes destinées à séparer des sucs differens les uns des autres.

6°. Les animaux, avant leur naissance, tirent leur nourriture au moyen du placenta; les plantes, par les cotyledons.

7°. Dans les animaux la bile & la semence devant être d'une consistance moins fluide que beaucoup d'autres liqueurs, le sang est porté dans les parties des secrétions par des vaisseaux qui sont moins forts, qui n'ont point de mouvement par eux-mêmes, ou qui sont très-longs. Le sang est porté dans le foie par des veines & par des artères; elles sont longues dans les parties où se fait la secrétion de la semence. Il en est de même dans les plantes; les vaisseaux umbilicaux, ce que l'on observe dans l'amande & la noix, ne sont pas dirigés dans la semence en droite ligne, mais se répandent auparavant dans la cavité de leur corpuscule.

8°. Les plantes n'ont pas, comme les animaux, des reins au moyen desquels elles puissent rejetter au-dehors

une grande quantité des liqueurs qui leur ſont inutiles, mais de même que les animaux elles perdent ce ſuperflu par la tranſpiration, & cette tranſpiration augmente & diminue dans les uns & les autres ſuivant les viciſſitudes de l'air, & ſuivant que l'atmoſphère eſt plus ou moins chargée d'électricité.

9°. La perte qui ſe fait tous les jours dans les animaux & les plantes, eſt beaucoup plus conſidérable que ce qui ſert à les nourrir. Le corps des animaux croît beaucoup plus lentement qu'il ne paroîtroit devoir croître, vu la quantité d'alimens qu'ils prennent. Il eſt prouvé par l'expérience qu'il en eſt de même dans les plantes.

10. Tout ce que les plantes reçoivent de nourriture, ne ſe perd pas, mais une partie entre dans la circulation; fonction qui ſe fait dans les plantes comme dans les animaux.

11°. Les plantes, de même que les inſectes, les grenouilles, les cra-

pauds & les lézards, semblent perdre la vie en hiver. Le mouvement de leur liqueur est seulement rallenti.

12°. Les plantes n'ont pas, comme les animaux, un cœur qui donne le mouvement à leur liqueur; mais comme dans les animaux de la classe des polypes, leurs vaisseaux ont une force qui leur est propre, & qui du moins en partie donne le mouvement à ces liqueurs.

13°. Les plantes, de même que les animaux, ne peuvent pas vivre dans un air qui ne se renouvelle pas. Les semences des plantes & les œufs des animaux ne germent pas dans le vide ou dans un air qui ne se renouvelle point. Les semences germent, les œufs éclosent si on leur redonne de l'air nouveau. Les vaisseaux des uns & des autres étant vides d'air, s'en remplissent. Les plantes, ainsi que les animaux, ont donc une respiration. Les plantes n'ont point, il est vrai, de poumons, mais de même que les insectes, qui

inſpirent l'air par leurs trachées, les plantes l'inſpirent par les pores de leurs feuilles.

14°. Dans les inſectes, de même que dans les plantes, les vaiſſeaux aërifères ſont en ſpirales. On a lieu de penſer que les trachées ont un mouvement de dilatation & de contraction qui fait mouvoir l'air. Les animaux tirent de l'air certaines parties qui ſe mêlent à leur ſang; il en eſt de même dans les plantes; il ſe mêle à leurs liqueurs des parties qu'elles doivent à l'air.

15°. On ne doute plus que la fécondation ne ſe faſſe dans les plantes comme dans les animaux; & ſi le plus grand nombre des plantes eſt hermaphrodite, il y a des genres d'animaux qui le ſont également.

16°. Non-ſeulement les plantes ſe reproduiſent par la fécondation, mais, de même que les polypes, elles ſe reproduiſent encore par la ſection.

17°. M. de Tournefort regardoit

comme des fibres musculaires celles qui, dans certains fruits, se rétrécissent lorsqu'ils sont mûrs, & qu'ils s'ouvrent ; mais, dit M. Van Marum, comme ce mouvement ne se fait que lorsque ces parties sont sèches, on ne peut guère regarder ces fibres comme étant de vrais muscles.

18°. Ce qui mérite une attention particulière, dit M. Van-Marum, sont les mouvemens qui arrivent aux feuilles de beaucoup de plantes, la nuit, le matin, dans le jour, le soir, & lorsque le tems tourne à la pluie ou au tonnerre ; dans plusieurs, les feuilles s'appliquent les unes contre les autres, ou pendent en sens contraire, ou se relèvent seulement.

19°. On voit quelque chose de semblable dans les fleurs ; il y en a qui se panchent, d'autres se ferment, & cela à différentes heures du jour, les unes plutôt les autres plus tard.

20°. Ces observations prouvent qu'il y a dans les plantes une cer-

taine ſenſibilité ; elle eſt encore mieux prouvée par tout ce qu'on a obſervé dans les mouvemens de la ſenſitive.

21°. L'air n'eſt pas la cauſe de ces mouvemens. Une plante miſe dans la machine pneumatique n'a point été offenſée lorſqu'on a tiré l'air du récipient. L'électricité en plus ou en moins, n'a occaſionné qu'un effet peu ſenſible.

22°. Beaucoup d'autres plantes que la ſenſitive ont un mouvement ſemblable à celui de cette plante ; & M. Hill aſſure que toutes les plantes qui ont des feuilles arrangées comme celles de la ſenſitive, ont ce mouvement, mais plus ou moins évident, quoiqu'il ſoit très-difficile à diſtinguer dans beaucoup de ces plantes.

23°. Eſt-ce la lumière qui agit ſur les plantes ſenſitives ; c'eſt ce qui n'eſt pas encore bien prouvé. M. Hill le prétendoit. L'Abrus, ou le pois de Bedau, mis dans l'obſcurité, a plié ſes feuilles & les a toujours gar-

dées telles : remis à la lumière elles se sont ouvertes. M. de Mairan avoit vu la sensitive, mise à l'obscurité, suivre les mêmes mouvemens que lorsqu'elle est au jour. M. Dufay & M. Duhamel ont vu les feuilles de la sensitive ouvertes pendant plusieurs nuits ; & dans une obscurité plus grande, ils les ont vu fermées. M. Van Marum n'a rien observé de régulier dans ce mouvement.

24°. L'opinion de Hill n'est donc pas prouvée : de plus, des plantes ferment leurs feuilles l'après-midi, d'autres avant le coucher du soleil, d'autres en plein midi.

25°. M. Hill attribue à la même cause, non seulement le mouvement de ces plantes, mais encore leur sensibilité. M. Van-Marum répond que des plantes donnent des indices de sensibilité, quoiqu'elles n'ayent pas de mouvemens spontanés. La sensitive elle-même donne des marques de cette sensibilité dans des parties que l'on n'a pas touchées. Les acides

chimiques agiſſent ſur ces feuilles de façon à leur donner de la ſenſibilité ſans leur donner de mouvement : ſi on coupe avec tout le ſoin poſſible une petite feuille, les autres qu'on n'a pas touchées ſe plient.

26°. Ces expériences ſemblent prouver qu'il y a dans les fibres des plantes, comme dans celles des animaux, une vertu d'irritabilité. Il eſt auſſi prouvé que la lumière peut ſervir à l'exciter.

27°. En admettant cette irritabilité, on explique plus aiſément les phénomènes des mouvemens de ces plantes, que par le mouvement oſcillatoire admis par M. Hill. Ce dernier mouvement devroit durer tant que les plantes reſtent expoſées au ſoleil, & c'eſt ce qui n'arrive pas à toutes les plantes. La force de contraction dure dans les muſcles des animaux pendant un certain tems ; il arrive la même choſe dans les plantes, & cette contraction dure dans les unes plus que dans les autres.

28°. C'eſt ce qu'on a depuis peu reconnu dans la fleur de la *Dionaa muſcipula :* ſes fleurs ont des glandes ; lorſqu'un inſecte la pique, ou qu'avec une aiguille on touche ces glandes, la fleur entre en contraction & ſe ferme. Cette ſenſibilité eſt plus grande dans un tems chaud & ſurtout à midi.

29°. M. Kæſtner a obſervé cette irritabilité dans les étamines & le peryſtile des fleurs compoſées. M. Gimelin a répété les expériences de M Kæſtner, & a remarqué les mêmes mouvemens.

30°. Cette irritabilité des plantes eſt auſſi admiſe par Haller & Doeveren, mais a-t-elle pour cauſe cette irritabilité des fibres muſculaires des animaux, c'eſt ce qui eſt, ſuivant M. Van-Marum, difficile à déterminer. Mais dans les uns & les autres les fibres irritables ſervent aux mêmes fonctions.

LETTRE à Messieurs les Auteurs du Journal des Sçavans.

MESSIEURS,

IL vient de paroître un Livre qui à été envoyé dans nos garnisons ; il a pour titre : *Défense du Systême moderne de guerre, ou Réfutation complette du Systême de M. de M....d, par l'Auteur de l'Essai général de Tactique.*

L'Auteur de ce Livre en deux gros volumes, a été relativement à l'Artillerie, induit dans des erreurs trop essentielles & trop capitales pour ne les pas mettre sous vos yeux, & éviter les dangereuses suites que pouroient avoir leur adoption, surtout dans un tems où l'on s'efforce de faire donner du crédit aux nouveautés ; en rendant justice, comme vous le verrez, à cet Auteur, sur plusieurs

objets, il ne trouvera pas mauvais, sans doute, qu'on lui montre ceux où il a été égaré par les pièces qui lui ont été produites.

Le cinquième chapitre de cet Ouvrage, premier volume, page 294. traite de l'Artillerie ; l'Auteur s'y est appuyé, sans le nommer ni le citer, ainsi qu'il l'avoit précédemment fait dans son *Essai général de Tactique*, des maximes de feu M. du Pujet consignées dans un excellent Livre que nous tenons de lui qui est intitulé ; *Essai sur l'usage de l'Artillerie dans la guerre de campagne & de siège ;* M. de Guibert, dans sa nouvelle production, continue de suivre sur certaines parties les maximes de M. du Pujet, sans s'appercevoir qu'il les contredit dans d'autres.

Il blâme, dès la première page de ce Chapitre, l'excès où l'on a porté le nombre de pièces de canon du nouveau modèle qu'on se propose de joindre à la suite des armées ; il désapprouve formellement ceux qui ont

avancé que l'Artillerie *étoit l'ame des armées, & que dorénavant elle décideroit ſeule du ſort des batailles.* Il dit ; « quelle n'eſt en général qu'un » acceſſoire & non agent principal » dans les batailles & les combats ; » il déſire que dans les batailles l'Ar- » tillerie ſoit diſtribuée en maſſe ſur » des poſitions choiſies les plus avan- » tageuſes poſſibles ; qu'elle ſoit poſ- » tée ſur les droites & ſur les gau- » ches des troupes ; qu'elle traverſe » par des feux croiſés le terrain qu'oc- » cupe l'ennemi, & ſurtout celui par » lequel il voudroit s'avancer pour » attaquer ; ainſi placée, ainſi exécu- » tée, l'Artillerie, dit-il, ſera *formi- » dable.* » C'eſt exactement ce que nous avons toujours pratiqué à la guerre ; ce ſont les maximes écrites que nous ont donné MM. de Vallière père & fils, M. du Brocard & autres célèbres Artilleurs, qu'à juſte titre nous devons regarder comme nos maîtres. Ces Chefs reſpectables nous recommandoient, avec le plus

grand soin & la plus grande attention, de débarasser de l'Artillerie le front de l'armée, afin que cette Artillerie ne gênât pas les mouvemens des troupes, & qu'elle ne fût pas gênée dans les siens ; ils nous ordonnoient de ne point nous attacher à vouloir inutilement démonter les pièces de canon qui nous étoient opposées l'orsqu'elles ne seroient pas postées, mais de les négliger pour tirer sur les troupes autant qu'il étoit possible par des feux croisés & à ricochets, l'orsqu'elles marcheroient pour attaquer ; de changer promptement de position pour suivre les ennemis en cas de bonheur ; & en cas de malheur, de nous rassembler, chercher & prendre des positions pour protéger des retraites ; mais ces moyens d'employer ainsi l'Artillerie ne peuvent avoir de succès utiles & avantageux qu'autant que les pièces de canon dont on feroit usage seroient construites de manière à pouvoir joindre la plus grande étendue

de portées avec le plus de justesse de tir, comme étoient celles de l'Ordonnance de 1732, & dont nous nous sommes servis avec beaucoup d'avantage, dans les trois guerres que nous avons eues depuis 1733; les maximes données par M. de Guibert, conséquences de celles que nos Chefs nous ont prescrit de suivre, non-seulement ne seront pas contredites, mais elles auront, au contraire, le suffrage & l'approbation des Officiers d'Artillerie & de tous les Militaires qui ont quelque expérience de la guerre.

Vous venez de voir, Messieurs, des vérités dictées par M. de Guibert, vous allez voir les erreurs qu'il dicte avec la même confiance; c'est ainsi qu'il s'exprime, pag. 299, ligne 18 : « Je sçai dit-il, que les partisans » de l'Artillerie exagèrent beaucoup » ses portées, quand ils supposent » qu'elle agit d'une manière décisive » à six à sept cens toises; mais M. » de M.. d.. n'exagère pas moins

» dans le ſens oppoſé quand il ne la
» croit meurtrière qu'à deux ou trois
» cens toiſes; il y a entre ces deux
» verſions, toutes deux extrêmes, un
» milieu vrai, & je vais le donner
» dans la table ſuivante; ce milieu eſt
» conforme aux réſultats conſtans
» de toutes les épreuves, en admet-
» tant même que le racourciſſement
» des pièces du nouveau ſiſtême ait
» diminué la longeur des portées,
» puiſque ces épreuves ont été faites
» avec des pièces des dimenſions
» nouvelles ».

TABLE

TABLE estimative des distances auxquelles on peut commencer à compter sur les effets de l'Artillerie de campagne.

Calibre des Pièces.	Distances à boulet. toises.	Distances pour les charges à cartouches. à grosses bales.	à petites bales.
De 16,	De 500 à 550,	De 400 à 500,	à 300.
De 12,	De 450 à 500,	De 400 à 350,	à 250.
De 8,	De 400 à 450,	De 350 à 250,	à 200.
De 4,	De 350 à 400,	De 250 à 150,	à 150.

Ce n'a pu être que d'après des mémoires infidèles que M. de Guibert à dressé cette table & en a donné les résultats pour *constans*; il n'y a eu aucune pièce de 16, réduite aux dimensions nouvelles; on l'a laissée ainsi que celle de 24, aux dimensions fixées par l'Ordonnance de 1732, pour ces deux calibres; ce fait étant connu de tous les Officiers & Soldats d'Artillerie, il n'y a pu avoir aucune épreuve de cette nouvelle pièce, puisqu'elle n'existe pas & n'a point été comprise dans les calibres qui composent le nouveau systême d'Artillerie. M. de Gribauval, en faisant adopter les pièces courtes & légères depuis le 12 jusques au 4, inclus, n'a pas prétendu leur attribuer des effets qu'elles n'ont & ne peuvent avoir : aussi, dit-il, dans un de ses Mémoires, inséré dans une Collection qui se vend à Paris, *qu'avec la pièce de 12, nouvelle, on ne commence à canonner la ligne ennemie avec profit que lorque l'on est à 300*

toises, & que de tirer à de plus grandes distances, ce seroit consommer la plus grande partie des munitions en pure perte & en trop grandes portées.

Il dit ailleurs que la pièce à la suédoise qui est affectée aux bataillons d'infanterie, ne doit être tirée à cartouche que l'orsqu'on est à *60, ou 80 toises de l'ennemi*; il est à observer que la pièce à la suédoise est de la même longueur, de même configuration d'ame que la pièce de 4, dite *de bataille;* & que cette dernière ne peut par conséquent que produire les mêmes effets que la pièce à la suédoise; les maximes données par M. de Gribauval sur les effets des pièces courtes & légères, sont, ainsi qu'on vient de le voir, conformes à celles de M. de Mesnil Durant, & à celles de tous les Officiers d'Artillerie qui ont exécuté & fait exécuter des pièces de canon; ces maximes sont bien opposées à ce qui est fixé & donné pour *constant* par M. de

Guibert. Si cet Auteur avoit eu connoiſſance des épreuves publiques qui ont été faites à Douai l'été de 1775, il auroit ſçu que les pièces de canon du nouveau modèle (quelques moyens que l'on ait employés) n'ont porté utilement leurs cartouches reſpectives que vers 80 toiſes, & les pièces nouvelles de 12, à 90, ou à 100 toiſes tout au plus; ces pièces de canon étoient exécutées ſous les yeux & par les plus zélés partiſans du nouveau ſyſtême d'Artillerie; ces faits ſont trop connus pour pouvoir être contredits.

M. de Guibert ne dit point dans la Table qu'il a dreſſée pour les effets des différens calibres, quels ont été les degrés d'élévation que l'on a donné aux pièces qu'il cite : cette explication étoit néceſſaire, puiſque perſonne n'ignore que plus on élévera l'ame d'une pièce de canon & de toute arme à feu au-deſſus de l'horizon, plus loin ſeront portées les bales & les boulets; mais en ſe pri-

vant de feux rafans & de toute efpèce de ricochets, qui à la guerre font les plus meurtriers & les plus deftructifs ; le tir d'une pièce de canon dont l'ame fera élevée au-deffus de l'horizon, ne pouvant être que de projection parabolique, le boulet s'enterre & s'enfonce au feul point de fa chûte, à peu de chofe près comme font les bombes.

Il eft dit dans une note, au bas de la Table dont je viens de parler, que la nouvelle pièce de 16, pointée à 15 degrés, porte fon boulet à environ *1200 toifes, & qu'une pièce de 12, auffi du nouveau modèle, le porte à 880, pointée fous l'angle de 6 degrés ;* l'Auteur ajoute *qu'au-delà des limites indiquées par les fecondes colonnes de cette Table, on ne peut compter fur un effet décifif qu'en fuppléant par un grand nombre de pièces aux irrégularités des grandes portées.*

Nous ne pouvons avoir aucune connoiffance des épreuves comparatives que l'Auteur dit avoir été faites

d'une pièce de 16 réduite aux nouvelles dimenſions avec une pièce de 12 réduite de même aux nouvelles dimenſions, puiſque, ainſi que je viens de l'obſerver, on n'a point touché ni diminué les longueurs des pièces de 24 & de 16; que les raccourciſſemens & autres changemens n'ont eu lieu que ſur les pièces de 12, de 8 & de 4; c'eſt donc à l'Auteur ſeul à expliquer ce qu'il a prétendu vouloir nous apprendre.

Quant aux autres grands objets de Tactique, qui forment l'eſſentiel de la diſcuſſion; c'eſt aux Maîtres de l'art; c'eſt aux Généraux qui ont commandé les armées avec des ſuccès glorieux aux armes du Roi; c'eſt à ceux qui ont manié des troupes en grand; c'eſt à ceux qui connoiſſent & ſavent faire uſage de l'eſprit & du caractère de la nation; c'eſt à eux, dis-je, à prononcer; il eſt ſeulement fâcheux que le partage des opinions ait fait naître cet eſprit de parti toujours nuiſible au Service du Roi.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE *de M. le Duc de Chaulnes à M. l'Abbé de Saint-Non.*

JE trouve, Monſieur, tant de différence & d'aſſertions ſi parfaitement contraires à mon avis, & a celui de tous les Chimiſtes un peu célèbres, dans la deſcription que je vous ai remiſe de la grotte du chien, telle qu'elle eſt imprimée dans votre quatrième Livraiſon, que je ne puis m'empêcher de vous demander ſi vous avez eu quelque part à ces altérations. Je ne puis pourtant me perſuader que vous ayez démenti l'honnêteté que j'ai toujours remarquée en vous, par un procédé auſſi extraordinaire que celui d'imprimer ſans m'en faire part, *en le citant comme de moi*, ce qui eſt entièrement différent de mon manuſcrit & contraire à mes idées. Je ſuis intimement convaincu que M. de Faujas, qui a eu part à la rédaction, n'en a eu aucune à ces changemens; je lui en ferai cependant la queſtion.

Permettez-moi de vous demander encore si d'autres que vous & lui ont eu la feuille entre les mains? J'ai l'honneur d'être avec tous les sentimens que vous me connoissez, &c.

Réponse de M. l'Abbé de S. Non.

J'espère, M. le Duc, que vous rendez assez de justice à mes sentimens & à mon respect pour vous, pour être persuadé que je n'ai contribué en rien aux changemens qui ont été faits dans la note que vous aviez eu la complaisance de me donner pour la grotte du chien, je l'avois même fait imprimer telle qu'elle étoit dans votre manuscrit; mais ayant dû, comme de raison, la présenter, ainsi que le reste du Prospectus, sous les yeux *du* CENSEUR, *c'est absolument M. Sage qui y a fait les changemens qu'il a jugés à propos.* Dans la précipitation où ce dernier Prospectus a été imprimé, je n'ai pu vous consulter de nouveau à ce sujet, non plus

que M. de Faujas. Recevez-en de nouveau toutes mes excuſes, ainſi que l'aſſurance des ſentimens reſpectueux avec leſquels j'ai l'honneur d'être, M. le Duc, V. T. H. & T. O. S. *Signé l'Abbé de Saint-Non.*

Différence de l'Imprimé de la quatrième Livraiſon à mon manuſcrit.

Je n'ai jamais vu la grotte du chien; mais M. Hamilton, le Docteur Nooth, & pluſieurs autres, ayant écrit que les vapeurs qui règnent dans cette grotte ſont de l'air fixe, & ce fluide étant eſſentiellement inviſible, j'ai mis *inviſibles* lorſque j'en ai parlé: M. Sage, Cenſeur, a fait imprimer *viſibles*: je réponds que lorſqu'il y a accidentellement des vapeurs d'une autre eſpèce mêlées avec ces premières, les deux enſemble peuvent être viſibles.

M. Sage cite le Docteur Demeſte, *entre autres*, pour avoir principalement éclairci la théorie de *l'acide*

méphitique; car M. Sage n'a jamais eu à se reprocher la plus légère indulgence pour le mot d'air fixe, employé par M. Priestley, & par le plus grand nombre des Chimistes. Je ne connois ni le Docteur Demeste ni son mérite; tout ce que j'en sais, c'est que j'ai entendu parler de lui, pour la première fois, par un Mémoire lu à l'Académie il y a quinze jours, & qu'il adhère fortement au sistême de M. Sage, sur lequel je connois aussi l'opinion de l'Académie & de la plupart des Chimistes. Je puis me tromper, mais je ne crois pas que M. Demeste ait été fort connu avant ce Mémoire.

J'avois cité, comme de moi, l'expérience de la transvasion de l'air fixe, qui prouve parfaitement son invisibilité; M. Sage la cite comme étant de M. de Sauvages, & renvoye au §. 159 du Traité de l'action de l'air sur le corps humain. Lorsque je fis à l'Académie plusieurs expériences sur l'air fixe, du nombre desquelles

étoit la transvasion, je demandai si elles étoient connues; toute l'Académie, & M. Sage, entre autres, répondirent qu'elles étoient neuves. L'Académie a depuis fait imprimer mon Mémoire dans ceux des Savans étrangers. Les autres observations à ce sujet sont que l'air fixe, connu postérieurement par M. Priestley, ne l'étoit point du tems de M. de Sauvages. Le Livre de ce dernier, imprimé à Lausanne, n'a, je crois, été connu ici que deux ans après mon Mémoire. Il s'agit dans le §. 159, des vapeurs qui règnent dans les caves des morts; elles auroient pu être de l'air fixe sans que M. de Sauvages s'en doutât; mais elles en sont si différentes qu'il est dit dans le même §, que le vase où ces vapeurs ont été mises, conserve six mois après la propriété de faire périr les animaux qu'on y met, ce qui n'arive point avec l'air fixe, comme on sait.

Il y avoit simplement dans mon manuscrit, *d'après M. Hamilton*,

que les vapeurs d'air fixe opéroient la suffocation comme l'alkali volatil le plus violent. *M. Sage, dont on connoit l'attachement pour l'alkali volatil*, a supprimé ce que j'avois dit, & y a substitué que, *l'alkali volatil, loin d'avoir quelque chose de commun avec les vapeurs de l'air fixe, étoit au contraire le plus sûr moyen pour remédier à leur effet mortel*, ce qui lui est fort contesté.

Au bout de tout cela, on trouve une note (*qui n'étoit point dans mon manuscrit*) que cet article est de M. le Duc de Chaulnes. Il faut convenir que M. Sage fait gaîment le métier de Censeur.

Comme on sera peut-être étonné du procédé de M. Sage, il faut savoir qu'il a imprimé, huit jours après la lecture de mon Mémoire sur l'air fixe, que ce fluide n'étoit autre chose que ce qu'il appelle *l'acide marin volatil*, & qu'il l'avoit prouvé à M. de Chaulnes par *cette expérience*. Il ne me l'avoit jamais prouvé. J'avois dit

le contraire a l'Académie huit jours auparavant. Il fallut bien répondre. Je le fis par un Mémoire, & sept expériences comparées furent faites devant l'Académie, où l'air fixe agit toujours différemment de *l'acide marin*, nommé *volatil* par M. Sage, & qui ne diffère de l'acide marin ordinaire qu'en ce qu'il est moins volatil, comme on en voit les preuves dans mon Mémoire, imprimé par ordre de l'Académie dans ceux des Savans étrangers, à la suite de celui sur l'air fixe. L'Académie décida donc que j'avois raison, & M. Sage tort. *Inde iræ.*

Je demande pardon au Public de ce long & indifférent détail; mais voilà deux fois que M. Sage me fait parler contre mon sentiment, une fois à l'Académie, & une fois, par la voie de l'impression, à toute l'Europe, que cela inquiète infiniment peu. Il faut bien au moins répéter ce que j'avois dit, comme je l'avois dit d'abord.

Lettre sur la Mesure uniforme à établir en France.

Je me propose dans cette Lettre, 1°. de montrer par quelques exemples combien il y a de variété dans nos mesures & dans nos poids : 2°. de rapporter ce qu'on a fait pour y remédier : 3°. d'exposer mes reflexions sur ce qu'il seroit à propos de faire, lorsqu'on les réduira à l'uniformité par une réforme générale.

I. La variété qui règne dans nos mesures est si grande, qu'il n'y a point de françois qui ne soit, à cet égard, étranger dans sa propre patrie. En effet, nos mesures changent, non seulement d'une province à une autre, mais encore d'une ville à une autre, & souvent d'un fief à un autre fief. Il y a même telle ville où l'on distingue jusqu'à trois différens poids, celui de Roi, celui de l'Evêque & celui de la Ville. Souvent le même nom est donné à des mesures

différentes, tandis que des mesures égales portent des noms différens. Bien plus, le même nom est souvent employé à désigner des choses de nature différente. Par exemple : le *denier* désigne, dans les Essais de Métallurgie, le titre de l'argent ; dans les poids, il désigne le tiers d'un *gros ;* dans les monnoies, il désigne la 12e partie d'un sol, &c.

Variété dans nos mesures en longueur.

A Paris, l'aune est de 44 pouces.

A Nantes, elle est d'environ 37.

A Toulouse, la canne est d'environ 66 po. $\frac{1}{6}$.

A Lille, elle est d'environ 25 po. $\frac{1}{2}$.

A Cambrai, elle est d'environ 70 po. $\frac{1}{3}$.

A Marseille, la canne est de 73 po. $\frac{1}{3}$.

Variété dans nos mesures en surface.

A Paris, où la perche est de 18 pieds, la perche quarrée contient 324 pieds quarrés.

Ailleurs, où la perche est de 20 pieds, la perche quarrée contient 400 pieds quarrés.

Dans les arpentages royaux où la perche est de 22 pieds, la perche quarrée contient 484 pieds quarrés.

Ainsi, quoique l'arpent contienne généralement 100 perches quarrées, il ne désigne pas toujours une même surface; puisque tantôt il contient 32400 quarrés, tantôt 40000 pieds quarrés, tantôt 48400 pieds qu.

Variété dans nos mesures en capacité.

A Paris, pour faire un septier il faut 12 boisseaux.

A Tours & à Amboise, il en faut 14.

A Blois, il en faut 20.

A Bordeaux, il n'en faut que 2.

Variété dans nos poids

A Paris, la livre eſt de 16 onces.
A Lille, elle eſt d'environ 14.
A Rouen, elle eſt d'env. 13 on. $\frac{2}{3}$.
A Toulouſe, elle eſt d'environ 13 on. $\frac{1}{2}$.
A Montpellier, elle eſt d'environ 13 on $\frac{1}{4}$.
A Marſeille, elle eſt d'env. 13 on.

II. Pluſieurs de nos Rois conſidérant combien il feroit utile que nos meſures fuſſent réduites à l'uniformité dans tout le Royaume, ont entrepris d'établir cette réforme générale. Philippe-le-Long eſt le premier qui ait ſongé à exécuter cet utile projet. Louis XI eut la même penſée; parce qu'il ne falloit, diſoit-il, dans un Etat qu'une loi, qu'un poids, qu'une meſure. Le même projet fut repris ſous le règne de Louis XV; mais on peut dire que jamais cette

entreprise n'avoit été suivie avec autant d'activité que sous le règne de Louis XV. M. Orri avoit chargé M. du Fay de travailler sur cette matière; & ce sçavant Académicien se disposoit à donner son Mémoire en 1739, lorsqu'une mort prématurée l'enleva, & le projet fut oublié. Pour que le travail de M. du Fay ne fût pas du moins perdu pour la postérité, M. de la Condamine recueillit les manuscrits, y ajouta ses propres recherches, & en composa un excellent Mémoire imprimé parmi ceux de l'Académie des Sciences pour l'année 1747.

Aujourd'hui que ce projet a acquis toute sa maturité, n'avons nous pas lieu d'espérer que cette réforme si utile & si desirée sera enfin l'ouvrage de Louis XVI? C'est dans cette espérance que j'ose ajouter mes réflexions aux savantes recherches des deux célèbres Académiciens que je viens de citer.

On a remarqué, avec raison, qu'il

ne suffisoit pas de rendre les mesures & les poids uniformes dans tout le Royaume, mais qu'il falloit encore les faire dépendre d'une seule mesure fixe, invariable, & sur laquelle le tems même n'eut aucune prise; afin que, si dans la suite nos mesures venoient à être altérées ou perdues, il fût toujours possible de les rétablir ou de les retrouver telles qu'elles étoient dans l'origine.

La Nature nous fournit elle-même cette mesure fixe & invariable. On sait que la longueur du pendule simple à secondes est constamment la même dans le même lieu, & même dans les lieux qui ont une même latitude, & qui sont à-peu-près au même niveau. Ainsi, dans tous les lieux situés sous l'Equateur & au même niveau, la longueur du pendule simple à secondes est la même, & sera toujours de 36 pouces 7 lignes $\frac{7}{100}$; ainsi, dans tous les lieux qui ont une même latitude que Paris, & qui sont au même niveau, la longueur du

pendule ſimple à ſecondes eſt & ſera conſtamment de 36 po. 8 lig. $\frac{57}{100}$.

Puiſque la longueur du pendule ſimple à ſecondes eſt conſtamment la même dans tous les lieux ſitués ſous une même latitude, & au même niveau, il eſt clair qu'il ſuffit de prendre pour meſure fixe & invariable la longueur du pendule ſimple à ſecondes ſous une latitude déterminée. Il y a ſur ce point deux ſentimens différens; les uns penſent, avec M. la Cõndamine, qu'il faut adopter la longueur du pendule équatorial; les autres penſent, avec M. Bouguer, qu'il faut adopter la longueur du pendule ſous la latitude de 45°. & au niveau de la mer. Je me détermine pour ce dernier ſentiment pour pluſieurs raiſons dont le détail ſeroit trop long.

Quoique la longueur du pendule à ſecondes ſous la latitude de 45°, n'ait pas encore été déterminée par expérience, on ſait cependant que cette longueur doit être de 36 pou.



8 lig. $\frac{2}{5}$, à moins d'un dixième de ligne près. Je vais donc adopter cette longueur, & essayer d'y rapporter nos mesures. J'essayerai encore de les diviser & subdiviser de la manière la plus commode pour la pratique.

III. En rapportant chacune de nos mesures à la longueur du pendule simple, je serois d'avis qu'on fît ensorte que chacune d'elles, ou lui fût égale, ou en fût une partie aliquote exacte, ou un multiple exact. Je sens qu'il en résulteroit un inconvénient, savoir, qu'aucune des mesures par lesquelles on représenteroit la perche, la toise, l'aune, le pied, &c. ne lui seroit parfaitement égale. C'est pourquoi je penserois que, pour éviter la confusion qui pourroit naître de ce défaut d'égalité entre la mesure ancienne & la mesure invariable par laquelle on la représenteroit, on changeât les noms actuellement reçus, quoique consacrés par un long usage. En attendant que

dans les langues mortes ou dans les langues vivantes les noms les plus convenables, je vais employer dans ce qui suit les noms actuellement usités.

1°. Je ferois *l'aune invariable* de la longueur exacte du pendule simples à secondes.

2°. Je ferois *le pied invariable* égal au *tiers* de la longueur du pendule, ou au tiers de la longueur de l'aune. Je diviserois le pied en 10 pouces; le pouce, en 10 lignes.

3°. Je ferois *la toise invariable* égale à 10 pieds invariables.

4°. Je ferois *la perche invariable* égale à 2 toises invariables.

5°. Je ferois *l'arpent* égal à 100 perches quarrées invariables.

Je vais donner le tableau des divisions & subdivisions que je n'ai fait qu'indiquer. Il montrera clairement aux yeux, combien ces calculs, qui ont pour objet l'évaluation des surfaces ou des solidités, acquéreroient de facilité & de simplicité.

Division des mesures de longueur.	*qui valent de la mesure act.*
1 aune = 3 pieds	= 440 lignes, 4.
1 perche = 2 toises = 20 pieds . . .	= 2936, 0.
1 toise = 10 pieds	= 1468, 0.
1 pied	= 146, 8.
1 pouce	= 14, 68.
1 ligne	= 1, 468.
Division des mesures de surface.	*qui valent de la mesure act.*
1 arpent = 100 perches quar.	= 862011200 lig. quar.
1 perche quar.	= 8620112 lig. q.
1 toise quar.	= 2155028 lig. q.
1 pied quar.	= 21550, 28 lig. q.
1 pouce quar.	= 215, 50 28 lig. q.
1 ligne quar.	= 2, 155028 lig. q.
Division des mesures de solidité.	*qui valent de la mesure act.*
1 toise cube = 1000 pieds cubes . . .	= 3163575232 lig. cub.
1 pied cube.	= 3163575, 232 lign. c.
1 pouce cube.	— 3163, 575232 lig. c.
1 ligne.	= 3, 163575232 lig. c.

D'après ces divisions & subdivisions des mesures de longueur, rien n'est plus facile que d'évaluer les sur-

effet, quelques complexes que soient les dimensions sur lesquelles on opère, le calcul est aussi aisé que si l'on opéroit sur des nombres entiers ; ce qui est un avantage inaprétiable dans la pratique. Il me paroît donc inutile de conserver l'usage d'évaluer les surfaces en *toises-pieds*, en *toises-pouces*, &c. ou d'évaluer les solidités des bois en *solives*.

Si, dans la réforme des mesures, on adoptoit les idées que je viens d'exposer, il arriveroit que le degré moyen du méridien qui contient environ 57030 toises de la mesure actuelle, n'en contiendroit plus que 33565 t. $\frac{1}{3}$ de la mesure invariable. Cela posé, je serois d'avis qu'on divisât le degré terrestre de deux manières, savoir, en *lieues* & en *milles*. En lieues, en partageant le degré en 20 parties, comme le pratiquent les marins françois ; par-là, il n'y auroit plus de distinction entre les lieues terrestres & les lieues marines ; elles contiendroient l'une & l'autre

1678 t. $\frac{1}{4}$ de la meſure invariable. En milles, ou plutôt en *minutes*, (parce que ce mot mille ne convient point à ce qu'il repréſente) en diviſant le degré en 60 parties, comme le pratiquent preſque toutes les nations européenes. Chaque mille ou minute ſeroit de 556 t. de la meſure invariable. Trois milles ou minutes feroient une lieue. Un grand cercle de la terre contiendroit dans ce cas 7200 lieues, ou 21600 milles ou minutes.

Quant aux meſures de capacité, je penſe qu'on peut les réduire preſque toutes à deux principales; l'une qui repréſenteroit notre *ſeptier*, & l'autre notre *muid*. La première, pour meſurer les choſes ſèches, comme le froment, le ſeigle, l'avoine, la farine, le ſel, les pois, les lentilles, les fèves, le millet, le chenevi, la navette, les noix, les chateignes, &c. La ſeconde, pour meſurer les liquides, comme le vin, la bierre, le ci-

dre, les eaux-de-vie, le vinaigre, l'huile, &c.

La mesure qui répondroit au septier, contiendroit, comme aujourd'hui, 4 pieds cubes. On diviseroit & subdiviseroit cette mesure de manière que chacune des mesures qui la diviseroient & subdiviseroient, contînt un nombre rond de pouces cubes invariables. On auroit encore l'attention que chacune de ces mesures s'éloignât le moins possible de celles qui divisent & subdivisent le septier actuel. Je supprime ici les divisions que j'ai imaginées, pour être plus court. On n'admettroit plus de distinction entre le septier de froment, le septier d'avoine & celui de sel, &c.

La mesure qui répondroit au muid actuel, contiendroit, comme aujourd'hui 8 pieds cubes invariables. On feroit ensorte que chacune des mesures admises pour la diviser & subdiviser contînt un nombre juste

de pouces cubes de la meſure invariable, & que chacune différât le moins poſſible de celles qui ſervent aujourd'hui à diviſer & à ſubdiviſer le muid actuel. Je ſupprime encore, pour abréger, les diviſions & ſubdiviſions que j'ai imaginées être propres à remplir ce double objet.

Après avoir ainſi fixé les meſures de longueur, de ſurface & de ſolidité en les faiſant dépendre de la meſure invariable, on fixeroit celles qui ſervent à meſurer le bois de chauffage, le charbon, la chaux, le plâtre, &c.

On s'occuperoit enſuite à rapporter les poids à la meſure invariable; & comme tous les poids dépendent de *la livre*, on ne s'occuperoit que de celle-ci. Je vais expoſer mes idées ſur ce dernier objet.

Par les dernières expériences de M. Lavoiſier, de l'Académie des Sciences, le pied cube actuel d'eau douce diſtillée une fois, pèſe *69* liv. 15 on. 1 gr. 13 gra. de la livre actuelle,

le thermomètre de Réaumur étant à 14° 4; donc le pied cube invariable d'eau douce distillée une fois, peseroit 74 liv. 1 on. 5 gros 48 gr. de la livre actuelle. Je partagerois ce pied cube d'eau en 64 poids égaux, dont chacun seroit la livre invariable. Quoique, par cette division, la livre invariable soit plus forte que la livre actuelle, de 2 on. 4 gros 15 grains, je préfère cette division à toute autre: 1°. parce qu'il y a plusieurs lieux en France où la livre actuelle est aussi forte, & plusieurs où elle est plus forte: 2°. parce que cette division donne immédiatement les poids de 64 liv. 32, 16, 8, 4, 2, 1, livres; ceux de 3, 6, 9, 12, 15, 18, &c. livres; ceux de 5, 10, 15, 20, &c. livres: 3°. parce que si l'on forme un cube dont les dimensions soient de $\frac{1}{4}$ du pied invariable, ou de 36 lignes $\frac{7}{16}$ du pied actuel, & qu'on remplisse ce cube d'eau douce distillée une fois le thermomètre étant entre 14 & 15 des

grés, l'eau contenue dans ce cube pesera exactement la livre invariable.

Au lieu de diviser la livre en 2 marcs, le marc en 8 onces, l'once en 8 gros, le gros en 72 grains, peut-être seroit-il plus commode pour la pratique de diviser la livre en 10 marcs, le marc en 10 onces, l'once en 10 gros, le gros en 10 grains; par-là les opérations d'arithmétique sur la livre, & ses parties, deviendroient de la plus grande facilité. Le poids du grain invariable ne seroit plus fort que le grain actuel que d'$\frac{1}{15}$ du grain actuel.

Les mesures & les poids étant ainsi rendus invariables par leur rapport à la longueur du pendule simple à secondes, on en fixeroit les dimensions; on en feroit faire des étalons qu'on enverroit dans les villes où il y a Parlement, Présidial, Baillage, &c, dans les Douanes, Bureaux des Marchands, &c. On feroit venir de chaque province, de chaque ville, &c. un état des mesures & des poids

qui y ſont en uſage, avec leur rapport aux meſures & poids de Roi. On dreſſeroit des tables de réduction de toutes ces meſures & de tous ces poids, qui ſerviroient pour les rapporter aux meſures & aux poids uniformes.

J'ai l'honneur d'être, &c.

CAROUGE.

Premier Mars 1779.

LETTRE *ſur l'origine aſtronomique de l'Idolâtrie & de la Fable.* Par M. *Dupuis*, Profeſſeur de Rhétorique au Collége de Lizieux.

LA manière avantageuſe dont vous avez bien voulu parler dans votre Journal de Janvier du travail que j'ai entrepris ſur le rapport de la Mythologie avec les Aſtres, me fait un devoir de le ſoumettre à votre jugement. Afin de vous donner une idée de ma méthode, & une preuve de ſon ſuccès, j'en ferai l'application à la Conſtellation du Poiſſon

auſtral, pour expliquer ce que nous ſavons ſur le culte du Poiſſon en Egypte & en Syrie.

S'il eſt une idolâtrie qui puiſſe juſtifier la mépriſe des anciens Peuples, ſur le véritable & l'unique objet qui méritoit leur adoration, c'eſt ſans doute le culte qu'ils rendirent à la nature en général, & en particulier aux agens puiſſans de cette force inconnue qui imprimoit le mouvement & une eſpèce de vie au grand Tout dont ils faiſoient partie. L'homme, après avoir oublié Dieu, ſe trouva tel qu'il eût été ſi, ſortant des mains de la nature, ſeul au centre apparent de l'univers, frappé du ſpectacle que le ciel & la terre offroient à ſes regards, il eût voulu pénétrer la cauſe & l'origine de la chaîne qui unit toutes les parties de cet admirable ouvrage, & à laquelle il eſt attaché lui-même. Il jouit des bienfaits de la nature, mais en eſclave plutôt qu'en maître; tout ſemble fait pour lui; mais il ne commande à rien; & ſi la

raiſon qui l'éclaire ſemble lui donner la ſupériorité ſur les autres animaux ; elle ne lui montre dans l'homme que le premier des eſclaves de la nature ou de ſon auteur. Conduit à cette recherche par le ſentiment de ſes beſoins & de ſa dépendance, il interrogea tous les êtres, & chercha d'un œil curieux l'arbitre de ſa deſtinée, qui ſembloit ſe dérober à ſes regards. Tout ce qui lui retraça des idées de force active ſur la terre, de bienfaiſance, d'éternité ou d'indépendance, ſubjugua ſes hommages, & la nature, eut des autels qui n'étoient dûs qu'à ſon auteur : tant Dieu avoit imprimé un caractère de grandeur à ſes ouvrages. Voilà l'erreur de l'homme ; la ſeule dont il ſe rendit coupable, lorſque, forcé de reconnoître un maître, il écrivit ſur le frontiſpice du temple de la Nature & du Tems : « Je ſuis » tout ce qui a été, tout ce qui eſt, » & tout ce qui ſera ; & nul mortel » n'a encore percé le voile qui me » couvre. » Le reſte des erreurs que

nous leur ſuppoſons, eſt notre ouvrage & celui de la ſtupide ignorance de leur poſtérité qui a mal compris le ſens de leurs ſçavans ſimboles. Non, jamais les Sages égyptiens ne remirent le tonnerre dans les ſerres d'un épervier, & ne crurent que l'univers fut l'ouvrage du Bouc adoré à Mendés.

Tranſportons nous, pour les juger, dans ces ſiècles éclairés, où fleuriſſoient les Sçiences & tous les Arts, où l'on élevoit des monumens immortels à la Terre, & à la Lune, aux Conſtellations, au Tems & aux Elémens; & où le cizeau du Sculpteur & le peinceau du Peintre s'exerçoient à l'envi à retracer toute la nature, dont le Prêtre aſtronome chantoit les opérations dans les hymnes ſacrés. Nous y verrons l'Aſtronomie fournir les principaux caractères de l'Ecriture hiéroglyphique, donner naiſſance à des fables ingénieuſes, & le culte des animaux ſe réduire à des ſimboles vivans des Conſtella-

tions, qui, par leur lever ou leur coucher, leur conjonction ou leur opposition avec le Soleil & la Lune annonçoient à l'homme la marche progressive du principe de la végétation, celle du Tems, l'état du Ciel & du Nil, & l'influence de l'un & de l'autre sur la terre; nous verrons ensuite comment l'ignorance répandit ses ténèbres sur le dépôt des connoissances sacrées; les animaux symboliques devenir des divinités réelles, des statues formées de l'assemblage des caractères astronomiques regardées comme des monstres, des allégories agréables répétées & méprisées en même-tems comme des fables absurdes; enfin le Soleil, la Lune & les Etoiles, figurer dans les temples comme animaux, dans la Mythologie comme dieux & comme héros, & dans les Histoires & les Dynasties comme Rois. Nous verrons Persée, Héros en Grèce, être Saturne en Phénicie, Mercure à Athènes & à Rome, Chem & Ra-

mpſinit en Egypte. Le Cocher & la Chèvre Amalthée devenir Jupiter, & Phaëton être honoré dans les temples à Mendés comme Bouc créateur, & enſuite figurer dans les Dynaſties ſous le nom de Mycerinus, & accompagner en Grèce Bacchus & Vénus, comme génie ſolaire & génie lunaire de l'équinoxe de printems, qui ſe trouvoit alors dans le Taureau.

On ne concevroit pas comment une pareille mépriſe ſur les idées anciennes auroit pû avoir lieu, ſi on ne demontroit en même-tems que les peuples éclairés qui créèrent ces ſimboles ingénieux avoient précédé de vingt ſiècles au moins l'âge d'Hérodote, & ſi on ne ſçavoit quel affreux déſordre introduit dans le monde ſçavant une longue période d'ignorance. Cette triple erreur des hommes qui ont vécu dans l'âge où le Bélier occupoit l'équinoxe de printems, ſera prouvée, autant qu'il eſt poſſible de le faire, en analyſant des

fables aussi anciennes, dans un ouvrage Physico-Astronomique sur la Mythologie des premiers peuples, dont je rassemble les matériaux : en attendant, je donnerai dans trois Lettres un esquisse de mon travail sur chacune des branches de mon système. Je commencerai par examiner dans celle-ci l'origine du culte des animaux, & par prouver, par exemple, que le Poisson honoré en Egypte & en Syrie, n'étoit que le simbole de l'étoile Fomahaut, qui fait partie de la constellation du Poisson austral. Avant d'entrer en matière, il est à propos d'établir en deux mots les limites chronologiques entre lesquelles je fixe l'âge des fables astronomiques. Je ne vois pas qu'il faille remonter plus haut que le tems où l'équinoxe de printems coïncidoit avec le premier degré des Gémeaux, & descendre plus bas que le tems où il répondoit aux derniers degrés du Bélier. Il me semble que c'est à cette dernière époque que finit l'âge des lumières,

& que commencent les ſiècles d'ignorance où l'on n'a plus fait que répéter les anciennes fables & les anciens ſimboles : de manière que tout ce qui nous reſte de monumens de la religion du Soleil, excepté les caractères aſtronomiques, ſoit renfermé dans l'eſpace de ſiècles qu'il a fallu au point équinoxial pour parcourir tous les degrés du Taureau, au ſolſtice d'été pour parcourir ceux du Lion; à l'équinoxe d'automne, le Scorpion; & au ſolſtice d'hyver, ceux du Verſeau. Ce ſont les quatre points cardinaux que nous marquent toutes les ſtatues de Serapis, & où ſe rapporte aujourd'hui toute ma théorie.

Ainſi lorſque le ſolſtice d'été répondoit aux premiers degrés du Lion, le jour du ſolſtice fut obſervé & célébré chez les Syriens & les Egyptiens comme une époque du tems la plus importante pour le cultivateur dans ces climats. Chez les uns c'étoit l'inſtant où le nil ſortoit

de son lit pour épancher sur les terres arides ses eaux bienfaisantes & engraisser les campagnes du limon précieux qui contenoit le germe de leur fécondité. En Syrie, la terre couverte de moissons trouvoit dans le soleil cette force active qui mûrit les recoltes, & l'épi jaunissant alloit tomber sous la faulx du laboureur. Ce moment si desiré étoit annoncé dans les cieux par le levèr où par le couchèr de quelque belle étoile : c'étoit-là le messager de la Divinité, le génie avant-coureur qui, par son apparition ou sa retraite, avertissoit l'homme de l'action puissante du ciel sur la terre, & guidoit en quelque sorte la marche de la nature.

La belle ètoile du grand Chien fit long-tems cette fonction; & son simbole vivant, le Chien, fut consacré dans les temples des adorateurs de la terre & des cieux. Mais bientôt la précession des équinoxes rendit Syrius un messager peu exact; & la Divinité sembla établir le siége de

ſon action dans une autre conſtellation. Le Poiſſon auſtral entre autres, devint une indication plus préciſe & remplaça le Mercure Anubis. Il devint pour les Syriens, qui moiſſonnoient à la fin de Juin, le génie des bleds; & ils lui donnèrent le nom de Dagon, qui ſignifie le Dieu des bleds, ſuivant Philon, interprête de Sanchoniat. Δαγὼν ὅς ἐςι Σιτων. Tel eſt le ſens que Philon de Byblos donne à ce nom. J'avois d'abord cru que ce mot pouvoit venir de *Dag* qui ſignifie Poiſſon, dans cette langue; mais l'interprétation de Philon & la fonction de génie des moiſſons qu'a faite le Fomahaut, m'a fait préférer l'étimologie de *Siton*, d'autant plus que Sanchoniat ajoute que Dagon avoit trouvé le bled. La Théogonie phénicienne comptoit Dagon pour un des quatre fils du Ciel ou d'Uranus, né de ſon mariage avec la terre ou γῆ. On ſent qu'une pareille filiation convient parfaitement à une étoile, & que l'action du Ciel

ſur la terre a produit le mariage allégorique, dont Dagon eſt le fruit. L'Arcture ou Atlas, Bethula ou l'épi de la Vierge, Crone ou Perſée, ſont ſes trois autres frères, tous fils du Ciel, ou étoiles.

En ſuivant le principe que j'établis, que les conſtellations qui avoient rapport aux ſaiſons & auxquelles on pouvoit attribuer quelqu'inflence ſur la terre, ont dû être conſacrées; le Poiſſon auſtral a dû être honoré en Syrie, & vraiſemblablement, il eſt le génie du bled, connu ſous le nom de Dagon; mais c'eſt trop peu de dire qu'il a dû être honoré en Syrie, puiſque nous ſçavons qu'il l'a effectivement été. Voici ce qu'en dit Hyginus d'après le témoignage d'Higeſias. *Hic videtur ore aquam excipere a ſigno aquario, qui laborantem quondam Iſim ſervaſſe dicitur: pro quo Beneficio ſimulacrum Piſcis & ejus filibrum inter aſtra conſtituit. Itaque Syri complures piſces non eſitant, & eorum ſimulacra au-*

rata pro diis penatibus colunt. Voilà donc le Poiſſon auſtral mis aux nombre des dieux Pénates des Syriens, & ſa ſtatue enduite d'une légère couche d'or, ſimbole des étoiles, propoſée à l'adoration des peuples. Après l'obſervation que nous avons faite ſur ſa fonction d'étoile des moiſſons & de génie de l'année, qui, ſouvent a commencé au ſolſtice d'été ; on ſent aiſément combien cette conſtellation a dû être obſervée, & quel rôle important elle joue dans la religion des adorateurs de la nature, du ſoleil, de la lune & de l'année déïfiée chez les anciens peuples.

Paſſons en Egypte, où la terre ſemble ſuivre d'autres loix que partout ailleurs ; mais où les aſpects céleſtes ſont à-peu-près les mêmes qu'en Syrie. Nous y trouverons le culte du Poiſſon egalement établi ; & les raiſons que les Prêtres nous donnent de ce culte, prouvent que c'eſt le Fomahaut, ou le Poiſſon auſtral qu'on y adoroit. Ce ne ſera point

ici le génie des bleds qu'on honorera dans l'étoile du solstice, mais l'astre du nil, le génie des eaux & le signe avant-coureur de l'année & du débordement. Voici ce que nous dit Plutarque du Phagre, poisson sacré chez les Egyptiens. Les habitans de Syenne honorent le Phagre, parce qu'il leur apparoit au moment du débordement, & sa vue est pour eux l'annonce agréable d'une crue d'eau qu'ils desirent. *Videtur enim unâ cum nilo apparere : ejusque exoptatum incrementum conspectus ipse nunciare.*

On sent assez que ce passage pris à la lettre n'offre qu'une fable absurde, & qu'il seroit ridicule de croire qu'un Poisson sortît de la mer tous les ans, pour annoncer au peuple Egyptien le débordement du nil. Mais, considéré comme allégorie astronomique, il présente une idée simple & une expression toute naturelle de l'écriture hiéroglyphique des Egyptiens. Ce n'étoit donc point un Poisson réel qui rendoit ce service

officieux au peuple égyptien, & à qui on attribuoit la fonction de génie bienfaisant; c'est au Poisson céleste que s'adressoient ces hommages; c'est lui que l'on consacra dans le temple de la nature élevé à Sais, à coté de l'Epervier & de l'Hippopotame, qui firent la même fonction de constellations solstitiales.

Le Poisson sacré prit différens noms; celui de Phagre, d'Oxyrinque, de Lepidote, & d'Oannes, parce que l'espèce de poisson consacrée au génie ne fut pas la même dans toutes les Dynasties. C'est ainsi qu'on avoit consacré le Chien, en général, à Syrius, sans qu'il semble qu'on se soit fait une loi de consacrer par-tout la même espèce de chiens.

D'abord il paroit que l'Oxyrinque fut, comme le Phagre, réprésentatif du poisson céleste Fomahant. Le nom de poisson Oxyrinque signifie le Poisson au nez pointu où à la tête éfilée. Les peuples de la Dynastie,

d'Oxyrinque, nous dit Plutarque, adorent le Poiſſon oxyrinque, ainſi appellé de la forme éfilée de ſa tête *Oxyrinchum piſcem, ſic ab acuto roſtro dictum, venerantur.* Or, c'eſt ſous cette forme que le Poiſſon auſtral eſt repréſenté dans le Zodiaque des Indiens, qu'on peut conjecturer avoir une origine commune avec celui d'Egypte, par la grande reſſemblance des animaux ſimboliques qui ſont tracés dans le Zodiaque de ces deux peuples. Ce Zodiaque eſt imprimé dans les *Tranſactions Philoſophiques de 1772*, & dans le premier volume d'Aſtronomie de M. Bailly. Les Indiens le placent comme dans nos ſphères, ſous le ventre du Capricorne; car, quoique le Poiſſon auſtral ſemble tenir à la conſtellation du Verſeau, cependant il ſe reploie ſous le Capricorne & fait partie de ce dodecamorion. Ce monument des Indiens remonte à la plus haute antiquité, puiſque le point équinoxial y eſt fixé aux Gé-

meaux, à la place desquels on voit un homme qui tient deux globes, simboles du ciel & de la terre, divisés en deux parties égales, ou en deux hémisphères égaux, l'un obscur, l'autre éclairé; image naturelle d'un équinoxe : la Vierge occupe le solstice ou le trône du soleil, & à ce titre se trouve environnée de gloire au centre des douze signes. Ainsi il paroît qu'à cette époque l'Oxyrinque étoit l'espèce particulière de poisson qu'on avoit peinte à l'extrémité de l'eau du Verseau.

Le culte rendu au Lépidote se rapportoit également à l'étoile du nil & au génie avant-coureur des eaux. Hérodote, parlant de ce poisson respecté des Egyptiens, nous dit qu'il étoit consacré au nil : *arbitrantur etiam sacrum esse ex omnibus piscibus lepidotum & anguillam. Hos pisces aiunt sacros nili esse.* On voit par ce que nous avons dit du Poisson austral, pourquoi le culte du Lépidote étoit relatif au nil, plutôt qu'au

soleil ou à la terre. Quant à l'autre poisson *Anguilla*, en grec Εγχελυς, c'étoit vraisemblablement le simbole de la constellation de l'Hydre, dont le lever héliaque annonçoit aussi le commencement du débordement, & qui originairement fut la mesure astronomique de cette durée. Le nom d'Εγχελυς est encore donné aujourd'hui au serpent céleste, & la constellation de l'Hydre, qui est un serpent de la même nature, avoit un rapport si direct au nil, qu'elle en portoit même le nom chez les Egyptiens, suivant le témoignage de Théon.

Ainsi on peut croire que la diversité des noms d'Oxyrinque, de Lépidote & de Phagre, donnés aux poissons honorés en Egypte, ne vient que de la diversité de l'espèce consacrée au génie unique, le poisson céleste. Plutarque même confirme ce soupçon en les réunissant tous trois dans une même fable; & leur attribuant indistinctement la même

fonction de génies qui avoient dévoré les testicules d'Osiris. Effectivement on disoit que les parties génitales d'Osiris avoient été jettées dans le nil, & qu'un de ces poissons les avoit englouties. Voici quel me semble être le sens de cette fable. La force végétative en Egypte sembloit suspendre son action au solstice d'été. La terre inondée par les eaux du nil cessoit de produire ; mais le germe de la fertilité restoit dans les eaux qui couvroient les campagnes. Osiris mort avoit donc laissé dans le nil le germe de la fécondité : c'est la même idée qui se retrouve dans les fables grecques ; mais appliquée à un climat où la nature suit un ordre différent de celui de l'Egypte. On voit Uranus, ou le ciel, qui cesse de contribuer aux productions de la terre en automne, mais dont la vertu productive se conserve dans les pluies de l'hiver, & se développant au printems, fait sortir du sein des eaux la déesse de la génération, Venus

Neomenie de l'équinoxe alors au Taureau.

On dût donc regarder le poisson céleste comme le dépositaire du principe de la fécondité, puisqu'il annonçoit en Egypte deux époques importantes, le solstice d'été, commencement du débordement, & ensuite par son coucher héliaque, le commencement de la reproduction du bled sur la fin de l'automne, lorsque le soleil parcouroit les derniers degrés du Sagittaire.

Ælien rapporte que les Egyptiens qui habitoient la préfecture d'Oxyrinque avoient tant de vénération pour le poisson Oxyrinque, qu'ils n'osoient pêcher aucuns poissons, de crainte de nuire à celui-là, & de l'envelopper dans leurs filets. Ils prétendoient qu'il étoit né des blessures & du sang d'Osiris, & que cet Osiris étoit le nil. Ælien place l'histoire de ce poisson sacré à la suite de celle du chien, qu'il dit avoir été consacré à Sirius ou à l'étoile qui annonçoit à

l'Egypte

l'Egypte le débordement de ſon fleuve. Le même motif dût établir le culte des poiſſons en l'honneur du Poiſſon auſtral, qui, peu de tems après, fit la même fonction d'étoile du nil, que ne pouvoit plus faire Syrius.

Strabon nous dit qu'il étoit, ainſi que le Lepidote, en vénération dans toute l'Egypte ; mais qu'il recevoit un culte ſpécial dans la Dynaſtie à laquelle il avoit donné ſon nom, & qu'il avoit un temple dans la ville d'Oxyrinque.

Effectivement nous le trouvons auſſi conſacré dans le temple de Minerve à Sais. On y avoit tracé cinq figures hiéroglyphiques, un enfant & un vieillard, un épervier, un hippopotame & un poiſſon. Ces ſimboles étoient vraiſemblablement relatifs à l'année ſolſtiale, qui commençoit autrefois au lever de Syrius; ce qui fit dire à l'Iſis égyptienne, celle qui ſuivant Hor-Apollo, déſignoit l'année : *ego ſum quæ in ſidere canis exorior. Syrius* ne fut pas

long-tems une annonce exacte du solstice ; le coucher de l'Aigle, c'étoit en Egypte un Epervier ; celui du Fomahaut, & le lever de Pegase, cheval fluviatile, servirent successivement à déterminer le solstice d'une manière plus précise. Mais parmi ces constellations, les unes paroissoient au levant, les autres au couchant, l'une le matin, l'autre le soir. L'enfant & le vieillard, simboles usités chez les anciens pour peindre le levant & le couchant, déterminoient le lieu des constellations & fixoient le sens des trois emblêmes astronomiques. Le poisson céleste avoit sur les autres caractères de l'Ecriture sacrée, l'avantage de déterminer le solstice par son lever du soir, & son coucher du matin, le même jour. La durée de son apparition mesuroit celle de la plus courte nuit de l'année ; il se levoit au moment où le crépuscule affoibli permettoit aux étoiles de paroître, & descendoit sous l'horizon aux pre-

miers rayons du jour. La plupart des autres génies ne marquoient une époque astronomique que par un lever ou un coucher; le Poisson austral la fixoit par ce double phénomène. Il paroissoit en quelque sorte fait pour annoncer au peuple égyptien le débordement du nil. Si l'astre du jour l'avoit vu disparoître le matin, le soir il sortoit le premier des flots de la mer rouge; & cette circonstance singulière de la retraite & du retour du génie qui guidoit la marche de la nuit, donna lieu à la fable du mercure Oannes, animal amphibie, qui avoit des pieds & une voix d'homme, & une queue de poisson. Il venoit, nous dit la fable, pendant la nuit à Memphis, & le soir se retrouvoit encore à la mer rouge, & répétoit tous les jours la même course. Il avoit instruit les Egyptiens, & ils tenoient de lui leur Astronomie & plusieurs autres sciences. D'après la fonction de génie de l'année, d'étoile du nil & d'astre avant-coureur

des eaux que fit Oannes, il n'est pas étonnant que les Egyptiens lui ayent fait honneur de leurs connoissances, comme ils en faisoient honneur à Syrius, le mercure Anubis, au mercure Persée, génies de l'équinoxe de printems, au cygne céleste mercure Ibis, & qui annonçoit le solstice d'hyver. Son retour à la mer rouge chaque soir, s'explique fort simplement par son retour à l'orient de l'Egypte & à la mer Erythrée, d'où il sembloit sortir le soir après avoir disparu le matin au couchant. Le Fomalhaut se levoit au sud-est de l'Egypte avec environ 50^d d'amplitude, & par conséquent au même point de l'horizon où l'habitant de Memphis plaçoit la mer rouge. Il seroit d'autant plus difficile de donner de la réalité à cette tradition, qu'il n'y a pas de fleuve qui forme une communication entre Memphis & la mer rouge.

On observera que l'Oxyrinque dont nous avons montré l'identité

avec le Poiſſon auſtral, & par conſéquent avec l'Oannes ou le Mercure du ſolſtice, étoit, au rapport d'Ælien, un poiſſon de la mer rouge, où ſe lève Fomahaut. J'ignore ſi le nom d'Oen & d'Oannes qu'on lui a donné, étoit le nom d'un poiſſon ou une dénomination générale appliquée aux génies des quatre ſaiſons. Il eſt certain qu'on parle de quatre Oannes, auxquels on donnoit le nom d'*Annedotes*, & qui paroiſſoient *in converſione ſæculi*, diſoient les anciens. Or, on ſait que ce mot *converſio ſæculi*, ou *anni*, déſignoit les tropiques, & même les équinoxes, & que les changemens qui s'opéroient dans la nature à ces quatre points cardinaux, les firent appeller tous quatre, *Tropicoi* ou *Converſiones anni*. Je trouve bien des rapports entre ce génie & le Theut ou *gladiolus piſcis*; & je ſoupçonne qu'il pourroit bien être auſſi l'aſtre *ho* des Chinois; il s'appelle *haut* en arabe. Ce même poiſſon

dût être obſervé aux environs du ſolſtice d'hiver. Il diſparoiſſoit dans les rayons ſolaires, lorſque le ſoleil approchoit du Capricorne, & ne reparoiſſoit que lorſque le ſoleil étoit arrivé au milieu des Poiſſons, & reſtoit ainſi abſorbé dans les flots de lumière, pendant les trois mois pluvieux des régions tempérées.

Je ne ſuivrai pas dans tous ſes détails l'explication des fables faites ſur le Poiſſon auſtral, & de toutes les divinités & de tous les gênies en apparence différens, à qui cette ſeule conſtellation a donné naiſſance; je crois en avoir aſſez dit pour donner une idée abrégée de la marche que je ſuis dans mon Ouvrage. Juſques ici on a bien apperçu que les prétendues abſurdités de la Théologie & de la Mythologie des anciens Peuples n'étoient que des allégories; mais je ne ſache perſonne qui ait employé la clef aſtronomique & la théorie des levers & des couchers d'étoiles pour expliquer les monumens,

les ſimboles ſimples ou composés des Divinités, les fables anciennes & même les Dynaſties; & ſurtout, qui ait fait uſage pour cela de la préceſſion des équinoxes qui, déplaçant & changeant les aſpects des cieux, a dû multiplier les génies & varier les caractères de l'écriture hierogly-phique. Cependant les Phéniciens & les Egyptiens eux mêmes nous ont dit que c'étoit-là leur Théogonie & la baſe de leurs myſtères & de leurs fables. Sanchoniat dit que ce ſont des allégories Phyſico Coſmiques; & Jamblique [1] nous cite l'autorité de Cheremon & des plus ſavans Prêtres égyptiens qui prétendoient que leur religion & leurs fables ſacrées rouloient ſur des levers & des couchers d'étoiles. *Chæremon aliique multi, nil quidquam agnoſcunt ante mundum hunc adſpectabilem, nec alios Ægyptiorum*

[1] *Epiſtola ad Annebonem à Porphyrio allata.*

in ipsis scriptorum suorum exordiis ponunt Deos, præter vulgò dictos Planetas, & Zodiaci signa & stellas simul cum his in conspectum venientes, sectiones decanorum & horoscopos. Quippe videbat enim qui solem universi architectum esse dicerent, ab illis non ea tantum quæ ad Isidem & Osiridem pertinent sed etiam quidquid sacrarum fabularum erat, partim in stellas, partim in lunæ varietatem, partim in solis cursum, vel in nocturnum aut diurnum hemisphærium, vel in nilum fluvium, cuncta denique in res naturales nihil in naturas corporeâ male carentes viventesque conferri.
J'ai cru devoir transcrire ce passage afin de faire voir que le systême que j'ai conçu sur la Théologie ancienne avoit déjà été imaginé par des hommes instruits; & j'ai été flatté quand j'ai découvert cette autorité, qui m'ôtoit, il est vrai, la gloire d'avoir le premier inventé le systême, mais qui m'encourageoit à marcher

dans la carrière que je m'étois ouverte ſeul & dans laquelle j'avois déjà fait pluſieurs pas. C'eſt au tems à dévoiler le reſte ; & la ſolution complette de cette grande énigme ne peut être l'ouvrage ni d'un ſeul homme ni d'un ſiècle. Le travail eſt pour nous, & les fruits pour la poſtérité.

A Paris, le 13 Avril 1779.

SHAKESPEARE, *traduit de l'anglois ; dédié au Roi.*

Homo ſum : humani nihil à me alienum puto. TER.

A Paris, chez l'Auteur, (M. le Tourneur) rue de Tournon, hôtel de Valois ; & Mérigot jeune, Lib. quai des Auguſtins, au coin de la rue Pavée, maiſon neuve. 1778. Avec Approb. & Privil. du Roi. 4 vol. *in*-8°.

C'EST M. de Voltaire qui, le premier, a fait connoître en France Shakeſpeare ; il n'en a point

diſſimulé les défauts; & dans la ſuite, il peut les avoir exagérés, mais il en a traduit & embelli les plus grandes beautés; M. de la Place a fait entrer depuis dans ſon Théâtre anglois une partie des Pièces de Shakeſpeare. Une Traduction exacte & complette de ce Poëte manquoit encore à notre Littérature, & cette entrepriſe méritoit d'être encouragée. Les deux premiers volumes qui ont paru en 1776, ſous le nom de trois Traducteurs aſſociés, contenoient des Diſcours & des Notes où Shakeſpeare étoit ſans doute trop exalté; & qui ont donné lieu à de violentes réclamations, ſur-tout de la part de M. de Voltaire & de ſes amis. On a vraiſemblablement été trop loin de part & d'autre. Shakeſpeare eſt en poſſeſſion d'exciter en Angleterre le plus vif enthouſiaſme; & cet enthouſiaſme qui ne ſe dément point, doit avoir des cauſes. M. de Voltaire dit dans quelque endroit de ſes Œuvres, qu'à ſon arrivée en Angleterre,

choqué des défauts monstrueux de Shakespeare, il avoit peine à comprendre l'admiration des Anglois pour ce Poëte; mais qu'après une étude plus profonde de la langue angloise, il avoit changé d'avis, & reconnu qu'il étoit impossible que tout un peuple eût tort d'avoir du plaisir. Peut-être en matière de goût une nation n'est elle pas juge compétent d'une nation rivale; mais la supériorité de Racine ou de Voltaire sur Shakespeare, & en général celle du Théâtre françois sur le Théâtre anglois, & sur tout autre Théâtre, n'est-elle pas décidée par le jugement unanime de toutes les nations policées? Ne voyons-nous pas d'ailleurs que les éloges prodigués à Shakespeare, supposent le renversement de toute règle & de tout principe de goût, l'anéantissement de tout art, la confusion des genres, des objets & des tons, enfin le retour du chaos? Quel est en effet, dans sa plus grande généralité, l'état de la question entre

les ſeuls Anglois d'un côté, & de l'autre, les François appuyés de l'exemple, de l'autorité des anciens & de l'aſſentiment de tous les modernes? Le voici. Faut il peindre la nature, telle qu'elle ſe préſente à nos yeux, avec ce mêlange confus d'objets nobles & vils, intéreſſans & rebutans, tragiques & burleſques qu'elle entaſſe autour de nous? Faut-il, ſous prétexte de vérité, mettre à côté de ce que le pathétique a de plus touchant & de plus ſublime, ce que le jargon des halles a de plus bas & de plus dégoûtant? où faut-il peindre une nature choiſie, ſéparer les genres, diſtinguer les ſtyles, être vrai avec décence, & s'aſſujettir aux loix de la convenance? Sans doute la règle gêne & le goût met un frein au génie; mais en tout genre *la règle qui ſemble auſtère, n'eſt qu'un art plus certain de plaire.*

On peut cependant accorder beaucoup de choſes aux partiſans les plus outrés de Shakeſpeare; on peut con-

venir que comme cette imitation de la nature dans toutes ſes irrégularités & tout ſon chaos, eſt cependant l'imitation de la nature, & qu'elle a pour baſe la vérité, il eſt très-rare que Shakeſpeare ennuye, même dans ſes ſcènes les plus baſſes & les plus déplacées; elles bleſſent; elles révoltent; elles excitent le dégoût, l'horreur; elles ne cauſent preſque jamais de langueur. Toutes ſes Pièces ont de l'intérêt; il en eſt peu qu'on interrompe ſans peine & ſans regret. Tous ſes perſonnages ont une phyſionomie marquée; & quoique le nombre en ſoit très grand dans chaque Pièce, ils n'y mettent point de confuſion. La pièce d'*Othello*, avec tous ſes défauts qui ont été ſi bien relevés, eſt d'un intérêt profond; Deſdemona eſt une ame céleſte, & ſon rôle eſt toujours touchant; Othello a des traits de grandeur que ſa férocité n'efface point. Il eſt ſi paſſioné! ſi malheureux! On a comparé Jago avec Narciſſe, & on a eu raiſon de

juger qu'il ne soutient pas le parallèle; mais nous ne saurions trouver ce Jago aussi grossier, aussi mal-adroit qu'on a voulu le dire; il n'est point sans art; il porte des coups mortels au cœur d'Othello; il prend plaisir à mesurer la profondeur des plaies qu'il lui a faites, en montrant qu'il les apperçoit & en feignant de vouloir les adoucir; l'argument hardi qu'il ose lui faire en face, quoiqu'avec des ménagemens perfides, sur la singularité, la bizarrerie du goût de Desdemona pour un Maure, nous paroît un trait de maître; mais sur tout que ce Jago est terrible & atroce, lorsque contemplant son Ouvrage dans l'agitation d'Othello, il dit dans un *à parte*: « Va.... rien ne » te rendra jamais ce doux sommeil » que tu goûtas hier pour la dernière » fois! »

Il y a de jolies scènes dans la *Tempête*; le célèbre Néricault Destouches en a imité quelques-unes qu'il paroît avoir fort embellies; mais

quand on nous donne cette Pièce pour un chef-d'œuvre; quand on veut nous faire admirer jusqu'à Caliban, c'est à la Traduction à justifier ces jugemens, qu'il ne nous est pas même possible de comprendre.

Le *Jules César* est attachant jusques dans ses scènes les plus basses, jusques dans ses personnages les plus burlesques, tels que Casca. Il y a dans cette Pièce un mouvement & une action continuelle sous les yeux du spectateur. La querelle de Brutus & de Cassius est belle, & leur réconciliation touchante. La harangue d'Antoine a mérité de servir de modèle à M. de Voltaire dans la *Mort de César*.

Dans les troisième & quatrième volumes de Shakespeare, qui ont paru en 1778, on ne trouve plus ni Préfaces, ni Discours, ni Jugemens; rien en un mot qui puisse exciter aucune contradiction; c'est à la traduction à parler pour elle & pour l'original; il n'y a plus qu'un

ſeul Traducteur, & c'eſt M. le Tourneur, ſi avantageuſement connu par ſa belle Traduction des *Nuits d'Young*, par celle de l'hiſtoire de *Richard Savage* & de *J. Tompſon*, *&c.* Les deux nouveaux volumes contiennent quatre Pièces, *Coriolan*, *Macbeth*, *Cymbeline*, *Romeo & Juliette*; toutes quatre fort bizarres à beaucoup d'égards, ce n'eſt pas la peine de le dire; mais toutes quatre remplies de traits admirables. Dans *Coriolan*, on trouve les beautés propres du ſujet avec les diſparates ordinaires de l'Auteur; ſous le nom de *Peuple Romain*, c'eſt la populace angloiſe qu'on nous montre; mais la fierté inflexible de Coriolan, ſa valeur brillante, ſon reſpect tendre pour ſa mère, ſa ſenſibilité, ſont fort bien peintes. *Macbeth* eſt la plus impoſante, la plus attachante des Tragédies terribles; rien de plus affreuſement beau que les prédictions des Magiciennes à Macbeth au quatrième acte; que

cette ſcène où Macbeth prêt à s'aſſeoir au banquet royal, voit ſa place occupée par le ſpectre de Banquo, qu'il vient de faire aſſaſſiner; que cette autre ſcène où la femme de Macbeth, qui lui lui a fait commettre tous ſes crimes, devenue ſomnambule par l'agitation de ſon ame, s'accuſe de l'aſſaſſinat du Roi par des mots entrecoupés.

Cymbeline, Pièce pleine de ſcènes comiques, eſt d'ailleurs du plus grand intérêt; mais la plus étrange de toutes ces Pièces eſt *Roméo & Juliette*, dont M. Ducis a ſu tirer de grandes beautés; ce ſujet eſt exactement celui de *Pyrame & Thisbé*; ce ſont de jeunes Amans dont les parens ſont ennemis & qui meurent victimes de cette haine & de leur amour. C'eſt ici qu'on peut conſidérer la différence infinie des eſprits & des talens; que l'on compare l'agrément, la douceur tendre & ingénieuſe de la Fable d'Ovide avec l'horreur profonde de la Pièce de

Shakespeare, on aura peine à reconnoître le même sujet.

Lorsque tout le bien & tout le mal sont dits sur Shakespeare, il faut convenir que M. le Tourneur rend un grand service à notre Littérature, en nous faisant mieux connoître ce singulier génie; que c'est par la comparaison du goût des différentes nations que les idées s'étendent & que le goût général peut se former, & que M. de Voltaire lui-même s'est très-bien trouvé dans plusieurs de ses Ouvrages d'avoir étudié le génie anglois; il est vrai qu'il faut savoir employer comme lui ces beautés étrangères, les adapter à sa langue, les fondre & les placer de manière que la couleur n'en soit ni effacée ni trop tranchante; en un mot, qu'il faut avoir le goût de M. de Voltaire.

Nous rendrons compte des volumes suivans, à mesure qu'ils nous parviendront. [*Ext. de M. Gaillard.*]

SÉANCE publique de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, le 13 Avril de cette année.

« L'ACADÉMIE avoit proposé,
» pour le Sujet du Prix qu'elle
» devoit distribuer à Pâques 1779,
» de *rechercher ce que les Monumens
» historiques nous apprennent des
» changemens arrivés sur la surface
» du Globe par le déplacement des
» Eaux de la Mer.*

» Les Mémoires envoyés n'ayant
» pas pleinement satisfait à ses vues,
» elle a proposé de nouveau le même
» Sujet pour Pâques 1781.

» Le Prix, qui est une médaille
» d'Or, de la valeur de quatre cens
» livres, sera double.

» Toutes personnes, de quelque
» pays & condition qu'elles soient,
» excepté celles qui composent l'A-
» cadémie, seront admises à concou-
» rir pour ce Prix, & leurs Ouvrages

» pourront être écrits en François ou
» en Latin, à leur choix.

» Les Auteurs mettront simplement
» une Devise à leurs ouvrages; mais,
» pour se faire connoître, ils y join-
» dront, dans un papier cacheté,
» & écrit de leur propre main, leurs
» nom, demeure & qualité, & ce
» papier ne sera ouvert qu'après l'ad-
» judication du Prix.

» Les Pièces, affranchies de tout
» port jusqu'à Paris, seront remises
» entre les mains du Secrétaire perpé-
» tuel de l'Académie, avant le 1.er
» Décembre 1780, *& ce terme est de*
» *rigueur.* »

Après la lecture de ce Programme distribué dans la Séance, M. Dupuy, Secrétaire perpetuel, a fait l'éloge historique de M. l'Abbé Foucher : ensuite trois Membres de la Compagnie ont lu successivement les Mémoires suivans.

1°. *Dissertation de M. l'Abbé le Blond sur les Vases Murrhins.*

De quelle nature étoient ces vases
grand prix, qui portoient chez les
ciens le nom de *Murrhins?* C'est
que M. l'Abbé le Blond s'est pro-
sé de discuter. Les uns ont cru que
vases étoient faits avec de la mir-
e, d'autres ont dit que c'étoit une
pèce de coquille : quelques-uns,
nombre desquels est l'Editeur de
nouvelle Traduction de Séneque,
ont nous avons rendu compte, ont
étendu que c'étoit de la porcelaine ;
fin il y a des Auteurs qui ont cru
te la matière de ces vases étoit une
erre précieuse. C'est ce dernier senti-
ens qu'adopte M. l'Abbé le Blond.
De tous les anciens Ecrivains,
line est celui qui fournit plus de dé-
ils sur ce sujet, & qui désigne tou-
urs la matière de ces vases, comme
ne production naturelle. Lorsque,
Lib. XXXIII.) s'élevant avec son
nergie ordinaire contre cette passion
isatiable qui nous fait descendre
ans les entrailles de la terre, pour
n arracher les métaux précieux : il

ajoute que le luxe y chercha d'autres raretés, telles que les *Murrhins* & les *Cryſtaux*, auxquels leur fragilité même donnoit du prix ; ne donne-t-il pas à entendre bien clairement qu'il regardoit ces deux ſubſtances comme des productions naturelles.

Dans le XXXIIIe. Lib. C. III, en traçant l'hiſtoire des vaſes Murrhins, voici de quelle manière il les caractériſe : « c'eſt d'Orient, dit-il, qu'on
» les tire ; on les trouve en pluſieurs
» lieux qui ne ſont même pas les
» plus célèbres de l'Empire des Par-
» thes, ſur-tout dans la Caramanie.
» On croit que c'eſt une vapeur con-
» denſée par la chaleur, dans le ſein
» de la terre. Leur grandeur n'excède
» jamais celle de nos *Abaques* ; leur
» épaiſſeur eſt celle d'une coupe à
» boire. L'éclat n'en eſt pas bien vif ;
» & à proprement parler, la matière
» luit plutôt qu'elle ne brille ; mais
» ce qui en fait le prix, c'eſt la va-
» riété des couleurs produites par des
» taches changeantes, qui, ſelon les

lifférens points de vue, ſont tantôt
blanches, & quelquefois ſe com-
poſent de l'une & l'autre teinte;
deſorte que par des paſſages preſ-
qu'inſenſibles, le blanc ſe mêle à
a couleur du feu, & la pourpre à
celle d'un blanc de lait. Il eſt des
perſonnes qui ſe paſſionnent pour
es extremités & pour certains re-
lets de couleurs, tels qu'on les
voit dans l'arc-en-ciel : d'autres ai-
ment les taches d'un œil gras; mais
e tranſparent & la pâleur ſont re-
gardés comme des défauts. On
condamne également les ſels & les
verrues qui ſans être éminentes, pa-
roiſſent néanmoins dans la ma-
tre.» M. l'Abbé le Blond montre
ue les traits réunis dans cette deſ-
iption, ne conviennent aucune-
ent à la porcelaine; & que ſi on a
la peine à concevoir comment les
roles ſuivantes de Pline; « l'odeur
donne auſſi quelque prix » *aliqua
in odore commendatio eſt*, peuvent
nvenir à une pierre précieuſe, on

ne conçoit pas non plus qu'elles s'appliquent mieux à la porcelaine. Il rapporte de même plusieurs témoignages d'Auteurs anciens qui confirment son sentiment : celui de Sénèque est sur-tout remarquable. « Je » vois, dit ce Philosophe, des vases » *Murrhins* ; ç'auroit été en effet trop » peu pour le luxe, si les vins qu'on » alloit bientôt rejetter par inconti- » nence, n'eussent été bus dans d'im- » menses pierres précieuses. »

Après avoir montré ce qui avoit pû faire croire à quelques Naturalistes que ces vases étoient d'*onyx*, après avoir indiqué en quoi consistoit l'analogie que *Pline* semble mettre entre la matière de ces vases & le crystal, l'Auteur ajoute que cette matière pourroit bien être cette belle sorte d'agathe qu'on a nommée *Sardonyx*, parce qu'elle est composée en partie de sardoine. Ce qui le confirme dans cette opinion, c'est que M. l'Abbé Winckelmann assure avoir vu, dans le cabinet du Baron de Stosch,

osch, le fragment d'un vaſe de cette
atière dans lequel il a reconnu
us les caractères que Pline donne
x vaſes Murrhins; ce qui même
fort remarquable, c'eſt que ce ſa-
nt Antiquaire comparant le frag-
ent dont il s'agit avec des mor-
aux de verres antiques du même
binet, eut la ſatisfaction de trou-
r dans ceux-ci les débris de Mur-
ins *factices*, c'eſt à-dire, de ceux
ec leſquels l'art de la verrerie des
ciens avoit cherché, ſelon Pline,
miter les véritables vaſes Murrhins.
La comparaiſon de la deſcription
e fait Pline de la ſardoine & de
nyx, avec celle qu'il donne des
ſes Murrhins, porte M. l'Abbé le
ond à conclure qu'il n'y a, dans
nyx & la ſardoine comparées avec
vaſes Murrhins, que la ſeule dif-
rence qui convient au caractère ſpé-
fique de chaque eſpèce de pierre.
finit par le détail des recherches
'il a faites, pour s'aſſurer s'il n'e-
ſtoit point à Paris quelqu'un de ces

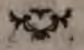
vases si estimés des anciens. J'ai vu, dit-il, au garde-meuble de la Couronne quelques vases de sardoine-onyx de la qualité la plus précieuse, & un Savant très-versé dans la connoissance de l'Histoire naturelle, (M Romé de l'Isle,) m'a fait remarquer dans plusieurs vases toutes les variétés décrites par Pline & attribuées par les Auteurs aux vases Murrhins; mais je n'y en ai trouvé aucun coupé, de manière que les zones tournent autour du vase, caractère distinctif des vase Murrhins, selon le Naturaliste; d'où il conclut qu'un morceau de belle sardoine onyx assez considérable pour pouvoir être coupé en forme de vases, de telle manière que ses zones de différentes couleurs tournassent autour, seroit en effet d'un prix inestimable. On conçoit dès-lors pourquoi le luxe des personnes opulentes assignoit des prix immenses aux vases Murrhins; mais on ne concevra jamais qu'il ait prodigué des sommes excessives pour acquérir un vase de

porcelaine, quelque beauté qu'on veuille ſuppoſer à cette production de l'art.

2°. *Mémoire de M. de Guignes*, dans lequel il examine les fondemens de l'ancienne Hiſtoire Chinoiſe, & fait voir que les Miſſionaires ont corrompu divers paſſages d'Auteurs Chinois pour établir l'ancieneté de la nation.

3°. *Mémoire de M. de Bréquigny*, ſur la Conſtitution municipale & la Légiſlation de Calais, depuis l'origine de cette ville jusqu'au tems où les Anglois, après s'en être emparés, y introduiſirent leurs loix.

On verra dans d'autres Journaux le précis que nous donnerons des deux derniers Mémoires.



EXTRAIT des Observations Météorologiques faites à Montmorency, par ordre du Roi, pendant le mois d'Avril 1779, par le R. P. Cotte, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences.

NOUS avons éprouvé pendant ce mois des chaleurs aussi fortes que celles qui se font sentir ordinairement dans le mois de Juin, les 14, 15 & 16, la chaleur moyenne a été aussi grande qu'elle l'est dans les jours les plus chauds de l'été; mais ces grandes chaleurs & la sécheresse excessive qui régnoit depuis le commencement du mois, ont été suivies vers le 23 de grands vents froids & de pluies orageuses mêlées de grêle. Les blés d'hiver étoient très-beaux; les grains de *Mars* languissoient; les pluies leur ont donné de la vigueur. La vigne promettoit beaucoup; elle est très-avancée, mais les froids font rougir la grappe.

Les hannetons, les chenilles & les vers qui ſe ſont beaucoup multipliés ont concouru avec la ſéchereſſe à dépouiller les arbres fruitiers. La plupart des fruits à noyaux ſont tombés, les pommiers hâtifs ſont perdus; ils ont commencé à fleurir le 3. Le 4, les tulipes fleuriſſoient; les châtaigniers ſe chargeoient de feuilles le 6; les maronniers & les lilas fleuriſſoient. J'ai vu les premières hirondelles & les premiers hannetons; le 9, les mûriers rouges ſe chargeoient de feuilles. Les pois ſemés à la fin de l'hiver fleuriſſoient; on entendoit le roſſignol; on voyoit les *mouches de S. Marc.* Le 12, j'ai entendu le coucou; le 14, les ſeigles épioient; ils étoient très-avancés à la fin du mois; l'épine blanche fleuriſſoit le 17; les roziers blancs le 24, & les ſureaux le 27.

Température correſpondante aux différens points lunaires. Le premier, (*pleine Lune & équinoxe deſcendant*) couvert, brouillard, enſuite ſerein.

Le 5, (*quatrième jour après la P. L.*) couvert, vent sud, petite pluie, serein ensuite. Le 7, (*apogée*) couvert, vent changé de l'est au sud, petite pluie, serein ensuite. Le 8, (*dernier quartier & lunistice austral*) couvert, pluie, vent, changement marqué. Le 12, *quatrième jour avant la N. L.*) serein & chaud. Le 15, (*équinoxe ascendant*) très-chaud, le tems se couvre un peu. Le 16, (N. L.) orage, pluie, tonnere, beau ensuite. Le 20, (*quatrième jour après la N. L.*) *idem*, grand abaissement du mercure. Le 21, (*lunistice boréal & périgée*) nuages, grand vent. Le 23, (*P. Q.*) grand vent froid, tempête le 24, changement marqué. Le 26, (*quatrième jour avant la P. L.*) pluie abondante, le grand vent reprend. Le 28, (*équinoxe descendant*) *idem*, grande pluie le lendemain. Le 30, (P. L.) pluie abondante la nuit & à différentes reprises le jour, assez doux.

Température de ce mois dans les années où les lunes tomboient les mêmes jours qu'en 1779. En 1703, *vent dominant*, sud-ouest, quantité de pluie 16 $\frac{1}{4}$ lign. En 1722, 4 lig. En 1741, 2 lig. Dans cette dernière année, à Paris, plus grande élévation du baromètre, 28 po. 6 lignes. Le 23, gelée jusqu'au 15, qui fit tort aux arbres fort avancés, tems doux ensuite. Le 20, très-chaud. Le 28, ondée de grêle & de neige; gelée la nuit du 30 au premier Mai, tems sec.

Voici maintenant les Observations du mois qui vient de finir.

Vent dominant, le sud-ouest; il a été violent depuis le 22 jusqu'au 29.

Plus grande chaleur, 21, 0^{d} le 19 à 2^{h} *soir*, le vent sud-ouest & le ciel serein. *Moindre chaleur*, 2, 0^{d}, le 2, à 5^{h} $\frac{3}{4}$ *matin*, le vent nord-est & froid, le ciel serein. *Différence*, 19, 0^{d}. *Chaleur moyenne du mois*, 10, 3^{d}, au lieu de 8, 0^{d}.

Plus grande élévation du mercure, 28 po. 3, 10 lig. les 2 & 3, le vent nord-est & le ciel serein. *Moindre élévation*, 27 po. 7, 0 lignes, le 26 à 4 $\frac{3}{4}$ h *matin*, le vent sud-ouest & le ciel couvert avec grande pluie. *Différence*, 8, 10 lignes. *Elévation moyenne*, au *matin*, 28 po. 0, 4 lig.; à *midi* & au *soir*, 28 po. 0, 5 li *Marche du baromètre*. Le premier, à 5 $\frac{3}{4}$ h *matin*, 28 po. 2, 6 lig. Du premier au 3, *monté* de 1, 4 lig. Du 3 au 5, *baissé* de 2, 4 lignes. Du 5 au 6, *monté* de 1, 4 lignes. Du 7 au 9, *baissé* de 4, 4 lignes. Du 9 au 12, *monté* de 3, 3 lignes. Du 12 au 15, *baissé* de 3, 4 lig. Du 16 au 19, *monté* de 3, 2 lig. Du 20 au 26, baissé de 6, 7 lig. Du 26 au 29, *monté* de 3, 0 lig. Du 29 au 30, *baissé* de 2, 4 lig. Dans la journée du 30, *monté* de 1, 8 lig. Le 3, à 8 $\frac{1}{4}$ h *soir*, 27 po. 9, 3 lig. Le mercure a toujours été assez élevé, mais il a plus varié que les mois précédens. Ses grandes va-

riations ont eu lieu en *montant*, les 16, 19, 21, 23, 26 & 30; & en *descendant*, les 8, 22, 24 & 26.

Il est tombé de la *pluie* les 5, 7, 8, 9, 10, 16, 19, 23, 25, 26, 27, 28, 29 & 30; & de la *grêle*, les 10 & 24. La pluie a fourni 18, 8 lignes d'eau; il en est tombé 9 $\frac{1}{7}$ li. dans la journée & la nuit du 29. L'*évaporation* a été de 63 lig.

Plus grande déclinaison de l'aiguille aimantée, 19° 28, les 2 & 3. *Différence*, 27'. *Déclinais. moyenne*, au *matin*, 19° 34' 24"; à *midi*, 19° 47' 5"; au *soir*, 19° 36' 37". *Du jour*, 19° 39' 22". Elle a été un peu troublée dans sa variation le 20, veille d'une aurore boréale.

Plus grande sécheresse, 79 d 0, le 2, le vent nord-est & le ciel serein. *Plus grande humidité*, 2, 8 d, le 11, le vent ouest & le ciel couvert, avec brouillard épais. *Différence*, 76, 2 d. *Etat moyen*, 42, 5 d.

L'*Aurore boréale* a paru deux fois à 2 h *matin*, savoir, les 7 & 21. Le

tonnerre a grondé le 16. Pour la première fois de l'année, l'orage venoit du nord; le Conducteur électrique donna des signes d'électricité, aussi bien que le 17, le 24, le 26, le 27 & le 28. Pendant des pluies d'orages, l'électricité du 28 étoit forte, les carillons très-animés & les commotions vives. J'ai toujours observé depuis douze ans que les étincelles de mon grand Conducteur produisoient le même effet que la phiole de leyde en faisant éprouver des commotions; effet que M. Volta attribue à la longueur des Conducteurs qui, présentant beaucoup de surface, réunissent une plus grande quantité d'électricité. C'est ce qu'on peut voir dans une lettre fort curieuse de ce sçavant Italien à M. Sennebier, Bibliothécaire de la République de Genève, insérée dans le *Journal de Physique, année 1779, pag.* 249. J'ai vu un *parhélie* le 13, & un *parasélène* le 22.

La rougeole a encore régné sur

nos enfans; aucun n'en est mort. Les fièvres putrides contagieuses de nos environs se sont changées en fievres malignes, dont quelques-uns sont morts. Le nombre des malades diminuoit beaucoup.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ITALIE.

DE VENISE.

PROGETTO *di Associazione per l'Opera intitolata storia Degli Ecelini Del Sig. Giambatista Verci. In Venezia, al Negozio Del Sig. Novelli Librajo, in Merceria di S. Giuliano.*

Le nom d'Ezzelin, Ecilin ou Icelin, a été porté par des hommes célèbres, aux douzième & treizième siècles; les uns étoient de Vicence; les autres de la Marche-Trevisane; tous furent Tyrans dans leur patrie,

ſoit du conſentement des peuples, ſoit contre le gré de ces mêmes peuples. Il y a un peu de merveilleux dans ce qu'on raconte de l'hiſtoire des Ecelins, Maleſpina & les autres Auteurs raſſemblés par Muratori dans ſon huitième Tome des Ecrivains d'Italie. On peut voir auſſi ce qu'en ont écrit Sigonius, Sponde, &c. Cette hiſtoire peut avoir beſoin d'être écrite de nouveau avec plus d'exactitude & de critique. On obſerve dans ce *Proſpectus* que la ſuperſtition, l'ignorance & la crédulité, ont défiguré, ſoit en général, l'hiſtoire de l'Italie du moyen âge, ſoit en particulier, l'hiſtoire de la Marche-Treviſane & de la Lombardie. L'Auteur de l'Ouvrage que nous annonçons ſçaura ſans doute éviter ces écueils qu'il ſçait ſi bien appercevoir; ſon nom eſt déjà connu avantageuſement dans la République des Lettres. L'Ouvrage aura deux vol. *in*-4°. *di Guiſta mole*, le prix ſera de cinq *paoli* par volume pour ceux qui ſe feront faits

inſcrire, & de huit au moins pour les autres.

PRUSSE

DE BERLIN.

Nouveaux Mémoires de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres. Année 1776; avec l'Hiſtoire pour la même année. A Berlin, imprimés chez Georges-Jacques Docker, Imprimeur du Roi, 1779. 464 pag. *in*-4°. avec figures, & 52 pag. d'hiſtoire.

Le 32ᵉ. volume de l'Académie de Berlin, contient un Mémoire curieux de M. de la Grange, ſur l'altération des moyens mouvemens des Planettes où il fait voir que l'altération ne produit pas d'équation ſéculaire. Il en donne un autre ſur l'uſage des fractions contenues dans le calcul intégral, & un troiſième ſur l'uſage des ſeries dans les problêmes de l'Aſtronomie ſphérique, tels que la ré-

duction à l'écliptique & la différence entre la longitude & l'ascension droite; on y trouve ensuite un grand Mémoire de M. Messier, sur les disparitions de l'anneau de Saturne en 1773; des Mémoires de feu M. Lambert sur le frottement qui ralentit le mouvement & sur les forces du corps humain; des recherches chymiques sur la Topaze de Saxe, par M. Margraff; des Mémoires sur l'Electrophore & la nature de la terre qui sert de base aux végétaux & aux minéraux, par M. Achard; un Mémoire du même sur l'adhésion du corps solide avec les fluides; un Mémoire sur la pierre changeante, par M. Gérard; des Observations météorologiques, de M. Beguelin; enfin, des Mémoires de Métaphisique, & des Mémoires de Belles-Lettres, tels que celui de M. de Francheville sur une expédition faite par les troupes de l'Empereur Othon le Grand devant la ville de Troyes en Champagne.

L'Histoire de l'Académie contient

plusieurs Discours de réception & plusieurs Eloges; entr'autres celui de M. le Docteur Heynius, & plusieurs Observations d'histoire-naturelle, par exemple celle d'un clou de cuivre trouvé dans une carrière de pierre à chaux, près du port de Nice en Provence.

SUISSE.

DE NEUCHATEL.

Discours Politiques, Historiques & Critiques, sur quelques Gouvernemens de l'Europe; par M. le Comte d'*Albon*, des Académies de Lyon, Dijon, Rome & Nismes; de celles des Arcades & de la Crusca; des Sociétés de Florence, Berne, Zurich, Chambéri, Hesse-Hombourg, &c.

Nullius in verba.

Neufchâtel. 1779. *in*-8°. 433 pag.

FRANCE.

DE PARIS.

Elémens de la langue italienne, par M. *de Lannoy*.

Ornari res ipsa vetat contenta doceri.

A Paris chez Petit, Libraire ; & chez l'Auteur, rue S. Hyacinte, près la place S. Michel. 1778, avec approbation & privilége du Roi. *in*-12. 275 pag. Prix, 2 liv. 10 sol. broché.

M. l'Abbé de Lannoy n'est point du nombre de ces Auteurs, dont les productions du même genre que la sienne, annoncent des prodiges. Telle Grammaire enseigne à lire, écrire, parler correctement la langue toscane en moins d'un mois, & sans le secours d'un maître : tel maître rend capable, en moins de trente-six leçons, de composer même en vers ; j'ignore, dit l'Auteur, la possibilité

de ces progrès rapides. Son but a été d'inſtruire ſans fatiguer la mémoire, & de fournir à l'étudiant la poſſibilté de ſe familiariſer avec la langue toſcane, même en ſe promenant & ſans avoir beſoin d'un dictionnaire. « A » cet égard, dit-il, je crois avoir réuſſi; » je ſuis parvenu à renfermer dans ce » petit volume tout ce qu'il y a d'eſ- » ſentiel dans les principes, & jai » fait tous mes efforts pour n'y rien » laiſſer à deſirer. » Il a banni les termes de grammaire toutes les fois qu'il a pu rendre ſon idée plus ſenſible par un mot plus généralement connu. Chaque chapitre a ſon introduction qui donne la définition de la partie du diſcours dont il y eſt parlé. Les paragraphes renferment les règles générales, leurs exceptions, ou des remarques eſſentielles; les unes & les autres toujours ſuivies d'exemples & d'exercices, pour leſquels on n'a pas beſoin de dictionnaire, au moyen de la traduction italienne qui eſt marquée du même

chiffre que la phraſe françoiſe. Dans les premiers de ces exercices, la traduction eſt entière, à l'exception des règles qui ont déjà été expliquées; elle devient moins pleine à meſure qu'on avance, à cauſe des connoiſſances précedemment acquiſes; enfin, on n'y trouve plus que la ſource des mots, c'eſt-à-dire, les infinitifs des verbes, le maſculin ſingulier des noms, *adnoms* ou pronoms. Mais pour bien ſentir l'effet de ce méchaniſme, il faut recourir à l'expérience. La marche de l'Auteur paroît régulière, ſimple & facile.

Cours d'Etudes pour ſervir dans les Educations, ſoit publiques, ſoit particulières, depuis la Septième juſqu'à la Philoſophie incluſivement. A Paris, chez Nyon l'aîné, Libraire, rue S. Jean-de-Beauvais; & au mois d'Octobre prochain, rue du Jardinet, quartier S. André-des-Arts, près de l'Imprimeur du Parlement.

Cet Ouvrage a été compoſé &

imprimé par ordre du Roi, pour être employé dans les Colléges de l'Ecole Royale Militaire. Comme on reçoit indistinctement dans ces Colléges tous les enfans qui s'y présentent, & qui n'ont point de destination fixe pour aucune profession particulière, ce Cours d'Etudes a été redigé de manière qu'il ne comprît que les objets qui conviennent également à tous les hommes en général, & dans tous les états sans distinction; & par conséquent il peut-être adopté dans tous les Colléges du Royaume.

Le Recueil contient quarante-deux volumes, y compris la Traduction pour l'usage & la facilité des Maîtres. Les volumes se vendront ensemble ou séparément, au plus bas prix possible.

Comédies choisies de Térence, mises à la portée des jeunes Etudians, par le retranchement de certains endroits, & par une Traduction françoise, propre à en faire connoître

toutes les beautés. Par M. *Wandelaincourt*, Prefet du Collége de Verdun. A Paris, chez Durand Neveu, Libraire, rue Galande. 1779. Avec Approbation & Privilége du Roi, 348 pag. *in*-12.

Nous avons annoncé le *Prospectus* d'un Cours d'Education, dans lequel on allie l'étude des Langues à celle des Sciences; on suit la marche de la nature & la gradation des idées; on éloigne les recherches inutiles, & on bannit les thêmes dictés de même que les versions séparées, qui n'ont aucun rapport à l'objet de leur Classe. Le Savant Professeur, dont M. Durand a entrepris de publier tous les Ouvrages relatifs aux mêmes objets, a choisi dans les Comédies de Térence *l'Andriènne* les *Adelphes*, & le *Phormion*, les endroits les plus intéressans. Il a mis une version interlinéaire mot-à-mot dans une partie & une Traduction exacte dans les autres, séparée du texte latin, & il a rendu le tout aussi propre qu'il étoit

possible à l'instruction de ses Elèves dans la cinquième classe.

Protestation en faveur du Doyen d'Auxerre, d'être Archiprêtre de la ville d'Auxerre. in-12 de 96 pag.

Cet Ouvrage, qui semble n'annoncer que quelque chose de personnel au Doyen d'Auxerre, est plus important que le titre ne paroît le promettre. Il intéresse toutes les Eglises matrices, & particulièrement les Eglises cathédrales dont il contient les droits & prérogatives en assez grand détail, il en présente les preuves prises des monumens les plus authentiques de l'antiquité; en particulier, de l'histoire des Evêques d'Auxerre, que les Chanoines de cette Eglise des différens siècles ont eu soin d'écrire aussi-tôt après le décès des Prélats. Si cette pratique eût été en usage dans les autres Eglises; il n'y auroit pas tant d'obscurité ni d'incertitude dans plusieurs faits de l'histoire Ecclésiastique, comme la

dit l'Auteur, pag. 42, d'après le P. Mabillon.

En particulier l'Auteur traite des droits & des devoirs des Eglises cathédrales, quand le siége est vacant, d'une manière qui mériteroit d'être connue de tous les Chanoines, pour sçavoir quelle conduite ils doivent tenir quand ils sont dans ce cas.

On fait aussi connoître dans cet Ecrit les usages & pratiques en vigueur dès la plus haute antiquité, & la plupart des droits & prérogatives dont jouit l'Eglise d'Auxerre; ce qui doit le rendre intéressant pour les Amateurs de l'Antiquité, & particulièrement précieux à ce Diocèse.

L'Auteur termine son Ouvrage par un souhait sur un objet qui seroit très-utile pour conserver la tradition des Eglises; c'est que les Evêques, dont la bibliothèque est presque toujours dissipée & dispersée à leur décès, la rendissent la bibliothèque de l'Evêché & du Clergé, comme ont



fait feu M. Languet, Archevêque de Sens, &, dit-on, M. de Beaumont, Archevêque de Paris.

Cette petite Brochure ſe trouve à Paris, chez la Veuve Méquignon, Libraire, rue de la Juiverie.

L'Art d'exploiter les Mines de Charbon de terre : Table des Matières ſervant de Précis pour la ſeconde Partie de l'Ouvrage, relative à l'extraction, au commerce & aux uſages de Charbon de terre, principalement à Liége, en Angleterre & en France : ſervant en même-tems de Dictionnaire des termes & expreſſions du métier en différentes langues : explications des planches : Supplément à la Notice des opérations tentées en Normandie & en Bourgogne, annoncée dans le troiſième article de la dernière Partie de cet Art : Additions & Corrections. 1779. *in-folio.* depuis la page 1363 juſqu'à la page 1612. A Paris, chez

Nous avons annoncé successivement les différentes parties de l'art du Charbon de terre, publiées par M. Morand depuis 1768. Dans la Ire. Partie on trouvoit l'histoire physique tant du charbon de terre que de ses mines, ou la connoissance de la substance soumise aux opérations ultérieures de l'exploitation & des divers usages; cette Partie est principalement du ressort du Naturaliste.

La seconde Partie, composée d'une première & d'une seconde sections, publiées en 1773, a fait connoître la pratique de l'exploitation, les usages & le commerce du charbon de terre au pays de *Liége* & en Angleterre; elle peut regarder les propriétaires de terreins à charbon comme premiers intéressés à avoir des notions sur les moyens pratiqués pour mettre en valeur une production importante de leur sol; les maîtres, ouvriers, & ceux qui se chargent d'entreprendre ces exploitations, & qui doivent être jaloux d'y

réussir

réuſſir, s'inſtruiront à fonds dans ces deux ſections ſur l'art de conduire en grand les fouilles & les travaux ſouterrains, & ſur beaucoup de circonſtances qui ne ſont pas connues de tous ceux qui exercent cette profeſſion.

La troiſième ſection de cette ſeconde Partie publiée en 1774, préſente le même tableau pour la France ſeulement; on y voit quelles ſont les différentes provinces du royaume qui poſſèdent des mines de charbon de terre; on y acquiert la connoiſſance de la manière dont on y exploite ces mines; du prix & de la qualité du charbon qu'elles fourniſſent; & du commerce qui s'en fait dans quelques provinces.

La quatrième ſection eſt diviſée en quatre articles, dont les trois publiés en 1776 renferment une théorie-pratique de l'exploitation, & des vues générales ſur l'adminiſtration des exploitations de mines; cette partie regarde proprement ce qu'on

pourroit appeller les Ingénieurs des mines de charbon de terre.

Le troisième & dernier article de cette quatrième section publiée en 1777, traite de tout ce qui peut se retirer d'utile pour les arts, tant du charbon de terre brulé que de ce qu'on laisse après lui quand il a passé par le feu ; ce fossile y est ensuite considéré en particulier comme un combustible qui ne doit pas être absolument exclus des fourneaux métallurgiques, & qui peut dédommager complettement du dépérissement des forêts pour les foyers domestiques.

Enfin, dans la dernière Partie qui vient de paroître au mois d'Avril 1779, on trouve une immense table de matière. Cette table contient des articles considérables que l'Auteur n'avoit pas eu occasion de placer dans le cours de l'Ouvrage ; elle est suivie d'une ample explication des planches, qui contient aussi des remarques très-étendues sur le fond

même du ſujet qui y eſt repréſenté. Le volume finit par pluſieurs procès-verbaux d'expériences faites dans des forges pour parvenir à y faire ſervir le charbon minéral, avec les réſultats que M. Morand en tire, & les réflexions par leſquelles il prévient les conſéquences que l'on pourroit tirer de ces expériences contre l'uſage du charbon de terre dans les mines où il ſeroit intéreſſant de pouvoir l'employer.

Deſcription de l'art de la Mâture des Vaiſſeaux; par M. *Romme*, Profeſſeur Royal des Mathématiques des Gardes de la Marine à Rochefort, Correſpondant de l'Académie des Sciences. 1778. A Paris, chez Deſaint & Saillant. 82 pages *in-fol.* avec 8 planches en taille-douce.

Le grand & bel art de la conſtruction des vaiſſeaux devoit néceſſairement entrer dans la Collection générale que l'Académie des Sciences a entrepriſe. On l'a eſpéré long-

tems de l'Académie Royale de Marine établie à Brest, & nous avons été plus d'une fois interprêtes du vœu général des Sçavans & des Amateurs à cet égard. Mais la guerre ayant dispersé les Officiers de la Marine Royale, un Mathématicien fixé dans un port de mer par les fonctions de son état, a entrepris de remplir cette tâche, & il commence par la description de la mâture, qui manquoit totalement dans l'Ouvrage de M. Duhamel sur l'Architecture navale, & qui étoit peu détaillée dans le Traité du Navire de M. Bouguer. M. Romme y traite en détail de la matière, de la forme, des dimensions, de la situation des mâts & des vergues de toutes les espèces de bâtimens; il explique la manière de les former, de les placer, de les gréer; il donne des tables détaillées tirées des vaisseaux que l'expérience peut faire prendre pour modèles; enfin, tout ce qui concerne la mâture y est traité de la manière

la plus ſatisfaiſante ; & il ne reſte rien à deſirer que de voir M. Romme traiter avec le même ſoin toutes les autres parties de la conſtruction.

Particules latines, pour ſervir de ſuite à la Méthode latine de M. Wandelaincourt, Préfet & Profeſſeur au Collége Royal de Verdun ſur-Meuſe. A Verdun, chez Chriſtophe; & à Paris, chez Durand, rue Gallande, hôtel de Leſſeville. 111 pag. Prix, 15 ſols.

M. Durand a entrepris la réimpreſſion ou la publication du Cours entier d'Education de M. Wandelaincourt. La réputation qu'avoient les Ouvrages de ce célèbre Profeſſeur, a déterminé cette entrepriſe utile ; & l'on peut avoir chez M. Durand le *Proſpectus* de toutes les parties de ce Cours, dans lequel on allie l'étude des Langues à celle des Sciences, où l'on ſuit la marche de la nature & la gradation des idées en éloignant les recherches inutiles

& banniſſant les thêmes diĉtés, de même que les verſions ſéparées qui n'ont aucun rapport à l'objet de leur claſſe.

Fables du P. Deſbillons, traduites en françois par le même, avec le latin à côté, corrigé de nouveau. A Strasbourg, chez Gay, Libraire; & à Paris, chez Durand, rue Gallande. 1779. 2 vol. *in*-12 d'environ 250 pag. chacun.

Ces Fables, dans le goût de celles de Phedre, ont eu dans le Public aſſez de ſuccès pour déterminer l'Auteur à les traduire en françois; & les femmes ou ceux qui ne ſavent pas le latin, les liront avec intérêt dans la traduĉtion.

Flore françoiſe, ou Deſcription ſuccinte de toutes les Plantes qui croiſſent naturellement en France, diſpoſée ſelon une nouvelle méthode d'analyſe, & dans laquelle on a joint la citation de leurs vertus les moins

équivoques en Médecine, & de leur utilité dans les arts. Par M. le Chevalier *de Lamarck*. A Paris, de l'Imprimerie Royale. 1778. 3 vol. *in*-8°, de 6 à 700 pag. chacun, avec 8 planches en taille-douce ; se vend à Paris, chez Gogué & Née de la Rochelle, Libraires, quai des Augustins, près le pont S. Michel. Prix, 21 liv. broché, & 24 liv. relié.

Cet Ouvrage, tout considérable qu'il est, n'est que le précurseur d'un autre beaucoup plus étendu, dont est occupé M. le Chevalier de Lamarck, & qui sera intitulé, *Théâtre universel de Botanique*. Ces travaux supposent une étude d'autant plus profonde, que l'Auteur sentant & faisant connoître les défauts inséparables des méthodes quelconques ou systêmes pour classer les végétaux, expose le seul moyen par lequel on puisse parvenir, 1°. à reconnoître le nom sous lequel chaque plante a été désignée dans toutes les méthodes imaginées jusqu'à présent : 2°. à la

distinguer par des caractères qui n'appartiennent qu'à elle seule, d'une autre plante quelconque, même de celles qui lui sont les plus analogues; ce à quoi il parvient par une espèce d'analyse ou méthode d'exclusion résultant de la comparaison de toutes les parties par lesquelles les plantes peuvent se ressembler ou différer les unes des autres.

Ce n'est que par la lecture de l'Ouvrage même qu'on peut se convaincre du travail immense auquel M. le Chevalier de Lamarck a dû se livrer, & des connoissances profondes qu'il a dû acquérir pour parvenir à donner un fil propre à conduire, avec sûreté, dans le labirinthe & les détours infinis de la Botanique.

Ce Livre ne peut manquer d'être infiniment agréable, & en quelque sorte de première nécessité à tous ceux qui aiment & qui cultivent cette belle partie de l'histoire naturelle.

Théorie générale des Equations al-

gébriques; par M. *Bezout*, de l'Académie Royale des Sciences & de celles de la Marine; Examinateur des Gardes du Pavillon & de la Marine, des Aspirans Gardes de la Marine, des Elèves & Aspirans au Corps Royal d'Artillerie; Censeur Royal. A Paris, de l'Imprimerie de Ph. D. Pierres, rue S. Jacques. 1776. Avec Approbation & Privilége du Roi. 471 pag. *in* 4°.

Depuis la découverte du Calcul infinitésimal, les Géomètres avoient beaucoup négligé l'analyse des quantités fixes & des équations algébriques; cependant il s'en faut bien qu'on ait épuisé les difficultés, les méthodes & les avantages de cette analyse finie. M. Euler & M. de la Grange ont donné de savans Mémoires sur la résolution des équations; mais personne, avant M. Bezout, ne s'en étoit occupé assez long-tems & avec assez d'opiniâtreté pour découvrir, comme M. Bezout, des moyens *nouveaux* pour l'élimina-

tion, & déterminer le degré de l'équation finale résultante d'un nombre quelconque d'équations complettes de degrés quelconques, renfermant pareil nombre d'inconnues. Il est parvenu à un théorême général, qui n'étoit démontré que pour deux équations seulement. M. Bezout considère aussi les équations incomplètes des ordres supérieurs & les équations de forme irrégulière; après avoir perfectionné la méthode d'élimination dans les équations du premier degré, il s'est trouvé en état de l'appliquer aux équations supérieures; il donne la manière de déterminer le degré de l'équation finale dans les équations de formes régulières ou irrégulières; enfin il donne un grand nombre de propriétés nouvelles & très-générales sur les équations considérées en nombres quelconques, & ses méthodes pourront avoir des applications importantes dans l'analyse; ainsi l'on doit regarder ce Traité des Equations, par

M. Bezout, comme un des Ouvrages les plus profonds qu'on ait donnés ſur la haute Géométrie.

Examen impartial de pluſieurs Obſervations ſur la Littérature; Ouvrage où l'on fait l'éloge ou la critique des Auteurs latins & des Auteurs françois, dont la lecture pourroit contribuer à former ou à dépraver le goût des jeunes gens .... où l'on compare les mêmes ſujets qui ont été traités par différens Auteurs anciens & modernes .... On a joint à ce petit Ouvrage une harangue latine ſur l'art Militaire.

La harangue a été traduite en françois par M. l'Abbé Creyſſent de la Mozeille, ancien Profeſſeur de Rhétorique. A Paris, chez Charles-Pierre Berton, Libraire, rue S. Victor, vis-à vis le Séminaire S. Nicolas du Chardonnet, au Soleil Levant. Avec Approbation & Privilége du Roi. 1779. *in*-8°. 510 pag. ſans la Préface.

Nous nous proposons de faire connoître cette Production d'un ancien Professeur de Rhétorique.

L'Isle de la Dominique; par M. *J. M.*, Anglois. A Paris, chez Lattré, Graveur ordinaire du Roi, de Mgr. le Duc d'Orleans & de la Ville, rue S. Jacques, la porte cochère vis-àvis celle de la Parcheminerie. 1779.

Cette Carte a été faite d'après la Carte angloise de Jeffrys sous la direction de M. Bonne, premier Hydrographe du Roi au Dépôt de la Marine; il y a ajouté la numération des degrés d'après les observations de MM. Pingré, Borda & Verdun. La prise de la Dominique par les François avoit déja donné occasion à une Carte publiée par M. Buache; on a gravé, sur celle de M. Lattré, une petite notice de cette isle avec les distances aux isles voisines.

Epitome sur l'état civil de la France; contenant l'Origine, les

Loix, les Usages, les Coutumes, les Mœurs de tous les Peuples des Empires & Républiques d'Orient & d'Occident; l'histoire Chronologique, Civile & Politique de la France; & l'état actuel des Loix, des Usages, des Mœurs, des Arts & Sciences en France, &c. Par M. *Percheron de la Galézière.* A Paris, chez Knapen & fils, Libr. Impr. de la Cour des Aides, au bas du Pont S. Michel; les Débures, frères; & Mérigot jeune, quai des Augustins, au coin de la rue Pavée. 1779. Avec Approbation & Privilége du Roi. 2 vol. *in*-2°.; l'un de 516 pag. & les Préliminaires 12; l'autre de 551.

Nouveaux Opuscules de M. *Feutry*, de la Société Philosophique de Philadelphie, &c. 1 vol. *in*-8° de 350 pag. A Dijon; & se trouve à Paris, chez Esprit, Libraire au Palais Royal, & chez les Libraires qui vendent des Nouveautés.

AVIS.

Le Sieur *Le Noir* donne avis aux Amateurs que l'Estampe de *la Mort de Turenne*, est délivrée à MM. les Souscripteurs, & mise en vente, chez Me. Prevots, Notaire, rue Croix des Petits-Champs, & chez lui au Louvre, & rue du Coq S. Honoré; où l'on trouvera un grand nombre de ces Estampes toutes encadrées.

Il donne pareillement avis qu'il fait graver en Société, & pour pendant à cette Estampe, *la Mort du Général Montcalm*, d'après un dessin du jeune Watteau, dont les talens précoces répondent déjà à ceux de son illustre ayeul, & gravé par le Sieur Chambars, Anglois, connu particulièrement par la gravure de *la mort de Turenne.*

Description de l'Estampe.

Louis-Joseph de S. Veran, Mar-

quis de *Montcalm*, Grand-Croix de l'Ordre de S. Louis, Lieutenant Général des armées du Roi, Commandant en chef des troupes Françoises en Amérique, mourant d'une blessure qu'il reçut an premier rang dans le combat donné par le Général Wolff, près de Quebec, le treize Septembre 1759.

Il est étendu sur un lit de camp, près de sa tente, soutenu par M. de Montreuil, Maréchal de Camp, son ami, dépositaire de ses dernières volontés, & par M^r. de Bouguinville, dont la plume & l'épée honorent la Nation, & qui tous deux le fixent avec attendrissement : c'est dans ce moment, où se sentant prêt à expirer, que par un héroïsme inoui, en nouveau Curtius, il prie ses Officiers Généraux & ses Amis de lui donner pour tombeau le trou d'une bombe qui se trouve près de lui, sépulture en effet digne d'un brave Capitaine qui avoit résolu de défendre le Ca-

nada, ou de périr ſous ſes ruines. Des Sauvages ſont occupés à retirer de ce trou les reſtes de la bombe, qui, par ſon exploſion, a fait d'un précipice un dépôt reſpectable même à l'ennemi.

Un groupe d'Officiers & de Soldats aſſemblés près de lui, exprime la douleur la plus caractériſée.

Sur le ſecond plan, on reconnoît les Officiers Généraux, *Senezergue* & *Fontbonne*, qui commandoient les deux aîles de ſon armée, tués dans l'action & apportés ſur un brancart par des Soldats dans la tente du quartier général où l'on voit déjà pluſieurs Officiers bleſſés.

Le lointain n'offre qu'un monceau de combattans, de morts & mourans, où l'on diſtingue dans un groupe le jeune Wolff, qu'envain on rappelle à la vie, & plus loin la malheureuſe ville de Quebec diſparoiſſant dans les flammes que lui vomit la flote ennemie.

Souſcription.

On ſouſcrit, pour cette Eſtampe, chez le Sieur Le Noir, Marchand du Cabinet des Eſtampes dn Roi, demeurant au Louvre, & rue du Coq S. Honoré; le Sieur Bergny, Marchand d'Eſtampes, paſſage de l'Hôtel Penthievre, près la Place des Victoires; & chez le Sieur Alibert, auſſi Marchand d'Eſtampes, dans le Jardins du Palais Royal.

Meſſieurs les Souſcripteurs ne la paieront que 21 livres au lieu de 24 livres, qui eſt le prix fixé à la dite Eſtampe. On paiera, en ſouſcrivant, 6 livres par chaque épreuve avec la lettre, & celles avant la lettre, ſeront du double, & il ne ſera imprimé de ces dernières, que le nombre ſouſcrit. La ſouſcription ne ſera ouverte que juſqu'à la fin du mois d'Août prochain; outre les 3 livres de diminution par chaque Eſtampe, Meſſieurs les Souſcripteurs auront

encore l'avantage d'avoir des premières épreuves. Cette Estampe a les mêmes dimensions que celle de la mort de Turenne.

On espère la mettre en vente vers la fin de la présente année. Les papiers publics avertiront du jour de la publication.

AVIS.

Feu M. l'Abbé le Beuf, de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, a laissé ses papiers littéraires à la Maison de la Doctrine Chrétienne: M. le Bibliothécaire de cette Maison a trouvé parmi ces papiers une multitude de Lettres des Savans les plus renommés & de la France & de l'Europe entière, qui consultoient M. l'Abbé le Beuf sur divers points d'érudition. Ces Lettres sont déjà des titres d'honneur pour M. l'Abbé le Beuf, & peuvent être des objets de curiosité pour les Savans; M. le Bi-

bliothécaire de la Doctrine Chrétienne, plein d'un juste sentiment d'estime & de reconnoissance pour la mémoire de M. l'Abbé le Beuf, & ne voulant rien négliger ni de ce qui peut contribuer à étendre & à perpétuer la réputation de ce Savant vertueux, ni de ce qui peut être utile aux Sciences & agréable à ceux qui les cultivent, se propose de faire imprimer celles de ces Lettres qui lui paroîtront mériter l'impression, soit par les matières sur lesquelles elles roulent, soit par le nom de leurs Auteurs, &c. Mais il sent combien il lui seroit avantageux de joindre à ces Lettres conservées par M. l'Abbé le Beuf, les Réponses que ce Savant y avoit faites pour pouvoir mettre tout à-la-fois sous les yeux du Lecteur & le problême & la solution sur chaque article. Il invite donc & nous charge d'inviter tous ceux qui ont entre les mains des Lettres de M. l'Abbé le Beuf, concernant des ob-

jets de Littérature, de vouloir bien les lui adresser. Chacun doit se faire un plaisir de concourir par un moyen si facile, à donner du prix à ce Recueil.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS dans le Journal du mois de Juin 1779. *Sec. Vol.*

Fin de la Table.








A 414877
UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06224 4846